

Complexe de la Romaine Interventions archéologiques 2004

Rapport de recherches

Archéotec inc.
Consultants en archéologie



Volume 1
Texte et cartes des secteurs archéologiques

Complexe de la Romaine
Interventions archéologiques 2004

Rapport de recherches
(version préliminaire)

Volume 1

Texte et cartes des secteurs archéologiques

Rapport présenté à

Groupe production, Hydro-Québec
Montréal

par

Archéotec inc.
Montréal

Avril 2005

Table des matières

1. Introduction	15
2. Organisation du travail et méthodologie	17
2.1 Organisation du travail	17
2.2 Méthodes utilisées sur le terrain	19
3. Territoire à l'étude	21
3.1 Découpage du territoire	21
3.1.1 Région 1 : bassin sud de la rivière Romaine	21
3.1.2 Région 2 : bassin central de la rivière Romaine	22
3.1.3 Région 3 : bassin supérieur de la rivière Romaine	22
4. Les résultats de l'intervention archéologique	23
4.1 Les secteurs, les zones et les sites évalués	33
4.1.01 Secteur archéologique 1.01	33
Zone 1.01.75	33
Zone 1.01.79	34
4.1.02 Secteur archéologique 1.03	36
Zone 1.03.04	36
Zone 1.03.05	37
Zone 1.03.06	37
Zone 1.03.07	41
Zone 1.03.08	42
Zone 1.03.09	42
Zone 1.03.10	42
Zone 1.03.11	43
Zone 1.03.12	46
Zone 1.03.13	46
Zone 1.03.14	47
Zone 1.03.16	47
Zone 1.03.18	48
Zone 1.03.25	48
4.1.03 Secteur archéologique 2.01	49
Zone 2.01.01	51
Zone 2.01.02	51
Zone 2.01.03	51
Zone 2.01.04	52
Zone 2.01.05	52
Zone 2.01.06	52
Zone 2.01.07	53
Zone 2.01.08	55
Zone 2.01.09	55
4.1.04 Secteur archéologique 2.02	56
Zone 2.02.01	56
Zone 2.02.02	56
Zone 2.02.03	58
Zone 2.02.04	58

Zone 2.02.06.....	58
Zone 2.02.07.....	60
Zone 2.02.08.....	60
Zone 2.02.09.....	60
Zone 2.02.10.....	64
Zone 2.02.11.....	64
Zone 2.02.12.....	64
4.1.05 Secteur archéologique 2.03.....	67
Zone 2.03.01.....	67
Zone 2.03.02.....	68
Zone 2.03.03.....	68
Zone 2.03.04.....	68
Zone 2.03.05.....	69
Zone 2.03.06.....	69
Zone 2.03.07.....	74
Zone 2.03.08.....	74
Zone 2.03.09.....	75
Zone 2.03.10.....	75
Zone 2.03.11.....	76
Zone 2.03.12.....	76
Zone 2.03.13.....	76
Zone 2.03.15.....	77
Zone 2.03.16.....	77
Zone 2.03.17.....	77
Zone 2.03.18.....	77
Zone 2.03.19.....	79
Zone 2.03.20.....	79
Zone 2.03.21.....	79
Zone 2.03.22.....	79
Zone 2.03.23.....	80
Zone 2.03.24.....	80
Zone 2.03.25.....	80
4.1.06 Secteur archéologique 2.04.....	81
Zone 2.04.04.....	81
Zone 2.04.05.....	82
Zone 2.04.06.....	82
Zone 2.04.07.....	82
Zone 2.04.08.....	84
Zone 2.04.09.....	84
Zone 2.04.10.....	84
Zone 2.04.11.....	85
Zone 2.04.12.....	86
4.1.07 Secteur archéologique 2.07.....	88
Zone 2.07.01.....	88
Zone 2.07.03.....	88
Zone 2.07.05.....	89
Zone 2.07.07.....	91
Zone 2.07.11.....	91
Zone 2.07.15.....	91
Zone 2.07.16.....	94
Zones 2.07.17 à 2.07.22.....	94

Zone 2.07.17.....	94
Zone 2.07.18.....	95
Zone 2.07.19.....	95
Zone 2.07.20.....	95
Zone 2.07.21.....	95
Zone 2.07.22.....	96
4.1.08 Secteur archéologique 2.08.....	97
Zone 2.08.08.....	97
Zone 2.08.09.....	97
4.1.09 Secteur archéologique 2.09.....	100
Zone 2.09.05.....	100
Zone 2.09.06.....	100
4.1.10 Secteur archéologique 2.10.....	101
Zone 2.10.01.....	101
Zone 2.10.02.....	101
4.1.11 Secteur archéologique 2.12.....	104
Zone 2.12.01.....	104
Zone 2.12.02.....	105
Zone 2.12.03.....	105
Zone 2.12.04.....	105
Zone 2.12.05.....	106
4.1.12 Secteur archéologique 3.01.....	107
Zone 3.01.01.....	107
Zone 3.01.02.....	108
Zone 3.01.03.....	108
Zone 3.01.04.....	110
Zone 3.01.05.....	113
Zone 3.01.06.....	113
Zone 3.01.07.....	113
Zone 3.01.08.....	114
Zone 3.01.09.....	114
Zone 3.01.10.....	114
Zone 3.01.11.....	115
Zone 3.01.12.....	115
Zone 3.01.13.....	116
Zone 3.01.14.....	116
Zone 3.01.15.....	116
Zone 3.01.16.....	118
Zone 3.01.17.....	118
Zone 3.01.18.....	118
Zone 3.01.19.....	118
Zone 3.01.20.....	119
Zone 3.01.21.....	119
Zone 3.01.28.....	119
Zone 3.01.29.....	119
Zones 3.01.30 à 3.01.35.....	121
Zone 3.01.30.....	121
Zone 3.01.31.....	121
Zone 3.01.32.....	121
Zone 3.01.33.....	121

Zone 3.01.34.....	121
Zone 3.01.35.....	122
Zone 3.01.40.....	122
Zone 3.01.41.....	123
Zone 3.01.42.....	123
Zone 3.01.43.....	124
Zone 3.01.44.....	124
Zone 3.01.45.....	128
Zone 3.01.46.....	128
Zone 3.01.47.....	128
Zone 3.01.48.....	128
Zone 3.01.49.....	129
Zone 3.01.50.....	130
Zone 3.01.51.....	130
Zone 3.01.52.....	132
Zone 3.01.53.....	133
Zone 3.01.54.....	134
Zone 3.01.55.....	134
Zone 3.01.56.....	135
Zone 3.01.57.....	135
Zone 3.01.58.....	135
Zone 3.01.59.....	136
Zone 3.01.60.....	136
Zone 3.01.61.....	137
Zone 3.01.62.....	138
Zone 3.01.63.....	138
Zone 3.01.64.....	141
Zone 3.01.65.....	142
Zone 3.01.68.....	142
4.1.13 Secteur archéologique 3.06.....	147
Zone 3.06.01.....	147
Zone 3.06.02.....	147
Zone 3.06.03.....	150
Zone 3.06.04.....	150
Zone 3.06.05.....	150
Zone 3.06.06.....	150
Zone 3.06.07.....	151
Zone 3.06.08.....	151
Zone 3.06.09.....	151
Zone 3.06.10.....	151
Zone 3.06.11.....	151
Zone 3.06.12.....	152
4.1.14 Secteur archéologique 3.08.....	154
Zone 3.08.08.....	154
Zone 3.08.09.....	154
Zone 3.08.10.....	155
Zone 3.08.11.....	155
Zone 3.08.12.....	156
Zone 3.08.13.....	158
Zone 3.08.14.....	158
4.1.15 Secteur archéologique 3.09.....	159

Zone 3.09.03.....	159
Zone 3.09.04.....	159
Zone 3.09.07.....	159
4.1.16 Secteur archéologique 3.13.....	161
Zone 3.13.01.....	161
4.1.17 Secteur archéologique 3.14.....	162
Zone 3.14.02.....	163
Zone 3.14.03.....	164
Zone 3.14.04.....	164
Zone 3.14.05.....	167
Zone 3.14.37.....	167
Zone 3.14.45.....	167
Zone 3.14.46.....	170
Zone 3.14.47.....	172
4.1.18 Secteur archéologique 3.19.....	174
Zone 3.19.01.....	174
Zone 3.19.02.....	175
Zone 3.19.03.....	175
Zone 3.19.04.....	175
Zone 3.19.05.....	176
Zone 3.19.06.....	176
Zone 3.19.07.....	176
Zone 3.19.08.....	179
Zone 3.19.09.....	180
Zone 3.19.13.....	181
Zone 3.19.14.....	181
Zone 3.19.15.....	181
Zone 3.19.16.....	182
Zone 3.19.17.....	183
Zone 3.19.18.....	185
Zone 3.19.19.....	186
Zone 3.19.20.....	186
Zone 3.19.21.....	187
Zone 3.19.22.....	188
Zone 3.19.28.....	188
Zone 3.19.29.....	188
Zone 3.19.30.....	189
Zone 3.19.31.....	191
4.1.19 Secteur archéologique 3.21.....	193
Zone 3.21.03.....	193
Zone 3.21.04.....	193
Zone 3.21.07.....	193
Zone 3.21.08.....	194
Zone 3.21.09.....	194
Zone 3.21.10.....	194
5. Synthèse et discussion.....	196
5.1 La période préhistorique (de 7000 avant aujourd'hui à 1600 A.D.).....	196
5.2 La période historique (1600 A.D. à 1900 A.D.).....	199
5.3 La période moderne (1900 A.D. à 1950 A.D.).....	200

5.4 La période contemporaine (1950 A.D. à nos jours)	201
6. Conclusions et recommandations	204
7. Références bibliographiques	209
8. Tableaux du matériel historique, lithique et faunique recueilli en 2004 et plans des sites, fiches des zones inventoriées, des sites répertoriés et des outils.....	Vol. 2

Liste des figures

4.1 Carte des zones inventoriées et des sites répertoriés	31
4.2 Carte du secteur 1.01 - Romaine 1, pk47 à pk56.....	35
4.3 Carte du secteur 1.03 – Romaine 1, pk58 à pk65	39
4.4 Carte du secteur 1.03 – Romaine 1, pk67 à pk74.....	44
4.5 Carte du secteur 1.03 – Romaine 1, pk75 à pk84.....	45
4.6 Carte du secteur 2.01 – Romaine 1, pk84 à pk90.....	50
4.7 Carte du secteur 2.01 – Romaine 1, pk91 à pk98.....	54
4.8 Carte des secteurs 2.01 et 2.02 – Romaine 2, pk102 à pk109	57
4.9 Carte du secteur 2.02 – Romaine 2, pk109 à pk118.....	59
4.10 Carte du secteur 2.02 – Romaine 2, pk119 à pk122	66
4.11 Carte du secteur 2.03 – Romaine 2, pk128 à pk134.....	70
4.12 Carte du secteur 2.03 – Romaine 2, pk134 à pk142.....	71
4.13 Carte du secteur 2.03 – Romaine 2, pk131.5.....	78
4.14 Carte du secteur 2.04 – Romaine 2 et 3, pk149 à pk158	83
4.15 Carte des secteurs 2.04 et 2.07 – Romaine 3, pk158 à pk166	87
4.16 Carte du secteur 2.07 – Romaine 3, pk167 à pk175	90
4.17 Carte du secteur 2.07 – Romaine 3, pk175 à pk180.....	92
4.18 Carte du secteur 2.07 – Romaine 3, pk179 à pk184.....	93
4.19 Carte des secteurs 2.08 et 2.09 – Romaine 4, pk191 à pk197	99
4.20 Carte des secteurs 2.10 et 2.12 – Romaine 2, pk84 à pk90	103
4.21 Carte du secteur 3.01 – Romaine 4, pk198 à pk205	111
4.22 Carte du secteur 3.01 – Romaine 4, pk202 à pk208.....	117
4.23 Carte des secteurs 3.01 et 3.08 – Romaine 4, pk214 à pk217	120
4.24 Carte des secteurs 3.01 et 3.09 – Romaine 4, pk219 à pk223	125
4.25 Carte des secteurs 3.01 et 3.09 – Romaine 4, pk223 à pk228	126
4.26 Carte du secteur 3.01 – Romaine 4, pk230 à pk235	131
4.27 Carte des secteurs 3.01 et 3.13 – Romaine 4, pk236 à pk241	139
4.28 Carte du secteur 3.06 – Romaine 4, pk198.....	149
4.29 Carte du secteur 3.14 – Romaine 4, pk245 à pk250.....	165
4.30 Carte du secteur 3.14 – Romaine 4, pk267 à pk272	168
4.31 Carte des secteurs 3.14 et 3.19 – Romaine 4, pk273 et pk279	169
4.32 Carte du secteur 3.19 – Romaine 4, pk279 à pk287	177
4.33 Carte du secteur 3.19 – Romaine 4, pk289 à pk295	190
4.34 Carte du secteur 3.21 – Romaine 4, pk282.....	195

8.1 Plan du site H04MF-01	vol. 2 : 27
8.2 Plan du site EcCt-03	vol. 2 : 35
8.3 Plan du site H04CL-01	vol. 2 : 40
8.4 Plan du site H04JCO-01	vol. 2 : 46
8.5 Plan du site H04JCO-02	vol. 2 : 49
8.6 Plan du site H04SR-01	vol. 2 : 55
8.7 Plan du site H04 DT-01	vol. 2 : 67
8.8 Plan du site P04DT-01	vol. 2 : 73
8.9 Plan du site EfCt-01	vol. 2 : 89
8.10 Plan du site EgCt-01	vol. 2 : 109
8.11 Plan du site H04EAR-01	vol. 2 : 150
8.12 Plan du site H04DC-01	vol. 2 : 157
8.13 Plan du site H04MF-02	vol. 2 : 181
8.14 Plan du site H04PB-01	vol. 2 : 194
8.15 Plan du site H04MA-01	vol. 2 : 199
8.16 Plan du site H04PM-01	vol. 2 : 211
8.17 Plan du site EiCw-08	vol. 2 : 229
8.18 Plan du site EiCw-09	vol. 2 : 243
8.19 Plan du site H04GV-01	vol. 2 : 253
8.20 Plan du site H04CL-03	vol. 2 : 257
8.21 Plan du site H04CN-01	vol. 2 : 267
8.22 Plan du site EjCw-05	vol. 2 : 274
8.23 Plan du site EiCw-10	vol. 2 : 288
8.24 Plan du site H04MF-03	vol. 2 : 299
8.25 Plan du site H04CL-02	vol. 2 : 322
8.26 Plan du site EICw-05	vol. 2 : 345
8.27 Plan du site EICw-06	vol. 2 : 350
8.28 Plan du site H04JF-01	vol. 2 : 364
8.29 Plan du site EICw-09	vol. 2 : 371
8.30 Plan du site H04EAR-02	vol. 2 : 378
8.31 Plan du site H04PB-02	vol. 2 : 384
8.32 Plan du site EICw-08	vol. 2 : 389
8.33 Plan du site H04ML-01	vol. 2 : 397
8.34 Plan du site EICw-07	vol. 2 : 404

Liste des tableaux

1.1 Sommaire des interventions archéologiques 2004 sur la rivière Romaine.....	16
2.1 Compilation des heures sur le terrain pour les équipes au Havre Saint-Pierre.....	18
2.2 Compilation des heures sur le terrain pour les équipes au lac Lavoie.....	19
4.1 Liste des zones inventoriées en 2004	24
4.2 Liste des sites répertoriés en 2004.....	29
4.3 Liste des zones inspectées mais non-complétées	30
6.1 Liste des zones non-complétées par complexe.....	206
6.2 Synthèse des recommandations suite aux interventions archéologiques 2004.....	208
8.1 Description du matériel historique recueilli en 2004	vol. 2 : 3
8.2 Description du matériel faunique recueilli en 2004	vol. 2 : 6
8.3 Description du matériel lithique du site EiCw-08	vol. 2 : 11
8.4 Description du matériel lithique du site EiCw-09	vol. 2 : 12
8.5 Description du matériel lithique du site EjCw-05	vol. 2 : 13
8.6 Matériel faunique du site EiCw-10, identification zoologique.....	vol. 2 : 14
8.7 Description du matériel lithique du site ElCw-05	vol. 2 : 15
8.8 Description du matériel lithique du site ElCw-06	vol. 2 : 16
8.9 Description du matériel lithique du site ElCw-08	vol. 2 : 17

Liste des photographies

Planche 1	40
4.01 Vue aérienne du site EcCt-03	
Planche 2	63
4.02 Vue aérienne du site EfCt-01	
4.03 Site EfCt-01, vue générale de la structure de pierre	
4.04 Site EfCt-01, vue des trous de piquets dans le sondage 5	
Planche 3	72
4.05 Site EgCt-01, vue de la structure d'habitation après dégagement	
Planche 4	112
4.06 Site H04MA-01, support en bois	
4.07 Site H04PM-01, support pour quartiers d'originaux	
Planche 5	127
4.08 Site EiCw-08, paroi nord du sondage 1; lentilles de sable beige	
4.09 Site EiCw-09, paroi sud du sondage 1; double podzol	
Planche 6	140
4.10 Vue aérienne de la zone 3.01.60 et du site H04CN-01	
4.11 Vue aérienne du site EjCw-05	
Planche 7	143
4.12 Site EjCw-05, pointe de projectile	
4.13 Site EjCw-05 en cours d'inventaire	
Planche 8	145
4.14 Site EiCw-10, sondage 1, cuvette de foyer en paroi	
4.15 Site EiCw-10, Patrick Michel devant une plateforme d'entreposage	
Planche 9	153
4.16 Site H04MF-03, structure en bois sous le niveau des eaux	
4.17 Zone 3.08.12 et site H04CL-02 situés sur la petite rivière Romaine	
Planche 10	166
4.18 Site EkCw-02, croix marquant l'emplacement d'une sépulture	
Planche 11	171
4.19 Site ElCw-05, sondage 2, pierres en paroi sud	
4.20 Site ElCw-06, sondage 1, pierres éclatées et rubéfiées	
Planche 12	178
4.21 Site ElCw-01, croix marquant l'emplacement d'une sépulture	

4.22 Site EICw-09, amoncellement de pierre au centre de la photo	
4.23 Site EICw-09, sondage 3, matrice de foyer avec pierres	
Planche 13	184
4.24 Site H04PB-02, fioles de pharmacopée	
4.25 Vue aérienne de la zone 3.19.18 et du site EICw-08	
Planche 14	192
4.26 Vue aérienne du site EICw-07	
4.27 Site EICw-07, sondage 1, foyer avec pierres rubéfiées	

Fonctions et attributions

Archéotec inc.

Direction:

Daniel Chevrier

Rédaction du rapport:

Pascal Brisebois

Stéphane Rioux

Personnel sur le terrain:

Marcel Astamajo

Éléonore Aubut-Robitaille

Pascal Brisebois

Denis Cadieux

Daniel Chevrier

Matthieu Lafontaine

Julie Fournier

Marie Fournier

Daniel Landry

Catherine Losier

Priscille Mestokosho

Personnel en laboratoire:

Pascal Brisebois

Hélène Buteau

Julie Fournier

Marie Fournier

Cartographie:

Nicolas Cadieux

Benoit Gauthier

Hydro-Québec:

Bertrand Émard, conseiller – archéologie

Les datations radiocarbone ont été réalisées dans les laboratoires de Beta Analytic inc.

Dany Michel

Johanne Michel

Patrick Michel

Clément Napess

Roberto Napess

Jean-Christophe Ouellet

Stéphane Rioux

David Tessier

Pascale Vaillancourt

Jean-Charles Wapistan

Philippe Hébert

Jean-Christophe Ouellet

Stéphane Rioux

Pascale Vaillancourt

Complexe de la Romaine

Études d'avant-projet

Interventions archéologiques 2004

Rapport de recherches

1. Introduction

Dans le cadre des études d'avant-projet de l'aménagement hydroélectrique du complexe de la Romaine, Hydro-Québec a confié à la firme Archéotec inc. le mandat de réaliser des interventions archéologiques dans les secteurs touchés par l'aménagement des barrages RO-1, RO-2, RO-3 et RO-4, aux points kilométriques 52,5, 90,5, 158,5 et 192 de la rivière Romaine.

Les interventions ont couvert surtout les zones sises à l'intérieur des futurs réservoirs, mais également celles qui se situent entre les réservoirs et qui pourraient subir une érosion accrue à cause des futures fluctuations de la rivière Romaine. Des zones touchées par la mise en place de dépôts furent également inventoriées, dont certaines se situent en dehors du secteur touché par les réservoirs, essentiellement dans la vallée de la rivière Perugia.

En 2004, les interventions archéologiques ont permis l'inventaire de 209 zones à potentiel totalisant une superficie de 540,90 hectares (tableau 1.1). De celles-ci, 7 se trouvent dans le secteur touché par l'aménagement du barrage RO-1 (Romaine 1), 41 se retrouvent dans RO-2 (Romaine 2), 17 se trouvent dans RO-3 (Romaine 3), 109 sont situées dans le secteur affecté par RO-4 (Romaine 4), 10 couvrent des dépôts situés à l'extérieur des réservoirs, une seule sera affectée par l'aménagement de lignes sismiques et finalement 24 se trouvent hors des limites des réservoirs. Ces dernières se situent dans des secteurs qui ne subiront pas d'aménagement, mais qui pourront être affectés par des fluctuations de la rivière Romaine pouvant provoquer de fortes érosions.

Conformément à la Loi sur les biens culturels, le permis de recherche archéologique 04-CHED-01 avait été obtenu du ministère de la Culture et des Communications pour la campagne 2004 qui s'est déroulée du 15 juin au 5 août 2004. L'équipe était composée de quinze personnes, dont neuf archéologues et six Innus. Ces derniers provenaient des localités de Mingan et de Natashquan. En tout, dix travailleurs autochtones différents ont transité dans nos

équipes. Les Innus de Natashquan ont travaillé pour la durée totale de l'inventaire avec l'équipe basée au Havre Saint-Pierre, tandis que les Innus de Mingan ont apporté, dans un premier temps, un support aux deux équipes basées temporairement au Havre, pour ensuite transiter avec eux vers la pourvoirie du lac Lavoie. Deux des Innus de Mingan avaient déjà participé à des interventions archéologiques. Tous les travailleurs autochtones ont suivi une formation préalable qui se déroula la première semaine de terrain à Mingan et à Natashquan. Leur apport à l'intervention archéologique de 2004 a été important, tant au niveau de la découverte que de l'interprétation des campements et des structures inventoriées, et ce en particulier pour les individus plus âgés qui sont plus au fait du mode de vie traditionnel innu.

Le rapport comprend deux volumes. Le volume 1 contient le texte ainsi que les cartes des secteurs archéologiques à l'étude, tandis que le volume 2 contient les fiches des zones inventoriées, des sites répertoriés, des outils, les plans des sites et les tableaux du matériel recueilli. Ce dernier volume est divisé selon les secteurs archéologiques à l'étude et présente chaque zone ou site dans le même ordre qu'ils sont introduits à l'intérieur du texte; la table des matières du volume 2 permet de se référer facilement aux secteurs d'étude et aux zones inventoriées.

Tableau 1.1 Sommaire des interventions en 2004

Aménagements prévus	Nombre de zones inventoriées	Superficie (ha)	Sites préhistoriques	Sites récents
Réservoir RO-1	7	14,01	1	1
Réservoir RO-2	41	134,29	0	2
Réservoir RO-3	17	45,43	0	2
Réservoir RO-4	109	271,8	8	12
Dépôts à l'extérieur des réservoir	10	26,08	0	2
Lignes sismiques à l'extérieur des réservoirs	1	1,64	0	0
Zones en périphérie des réservoirs	24	47,65	1	3
Total	209	540,9	10	22

2. Organisation du travail et méthodologie

2.1 Organisation du travail

En tout, 36 journées ont été travaillées et six journées ont été annulées, dans le secteur de Havre Saint-Pierre, pour cause de mauvaises conditions météorologiques (tableau 2.1). Dans ce dernier secteur, un total de 318,5 heures/personne furent consacrées aux interventions, dont 86,6% correspond à du travail sur le terrain. Le temps de transport quotidien des équipes comprend le temps requis pour aller de l'auberge à l'aéroport de Havre Saint-Pierre, qui est de vingt minutes aller-retour, et de l'aéroport aux zones à évaluer sur la rivière Romaine. Ce temps de transport, additionné aux pertes de temps dues aux conditions météorologiques, correspond à 32,7% du temps total rémunéré. Pour les équipes basées au lac Lavoie, 255 heures par personne ont été travaillées et de ce nombre, 90,9% du temps a été passé sur le terrain (tableau 2.2). Le temps de transport correspond donc à 9,1% du temps total. Ici, aucun temps n'a été consacré à se rendre aux aéronefs car ces équipes étaient basées directement à la pourvoirie. Les pertes de temps dues aux conditions atmosphériques y sont nulles car le lac Lavoie, au contraire d'Havre Saint-Pierre, ne subit pas les effets perturbateurs du climat maritime.

L'hébergement et les repas étaient assurés à la fois à l'auberge Niapiskau de Havre Saint-Pierre et à la pourvoirie du lac Lavoie. Ce dernier endroit a accueilli deux équipes de cinq personnes à partir du 7 juillet. L'équipe hébergée à Havre Saint-Pierre travaillait sur les zones comprises inclusivement entre RO-1 et RO-3 tandis que les équipes au lac Lavoie couvraient exclusivement des zones de RO-4. Le transport entre les lieux d'hébergements et les zones, était assuré par trois hélicoptères : un MHDC-500 et deux Astar 350BA. Le premier hélicoptère était utilisé par l'équipe de Havre Saint-Pierre tandis que les deux autres aéronefs étaient, à partir du 7 juillet, basés au lac Lavoie.

Tableau 2.1 Compilation des heures sur le terrain pour les équipes au Havre Saint-Pierre

Date	Nombre de personnes sur le terrain	Heures de transport quotidien par personne	Heures sur le terrain par personne	Heures perdues (conditions météo)	Total heures travaillées par personne
16-06-2004	8	0,73	9,27	0	10
17-06-2004	8	1,63	8,37	0	10
18-06-2004	8	1,33	8,67	0	10
19-06-2004	10	1,63	8,37	0	10
21-06-2004	15	1,63	8,37	0	10
22-06-2004	13	1,63	8,37	0	10
23-06-2004	13	1,33	8,67	0	10
25-06-2004	4	0,73	0,77	8,5	1,5
26-06-2004	13	1,63	8,37	0	10
28-06-2004	13	1,83	8,17	0	10
29-06-2004	14	1,63	8,37	0	10
30-06-2004	15	1,53	8,47	0	10
02-07-2004	0	0	0	10	0
03-07-2004	0	0	0	10	0
05-07-2004	0	0	0	10	0
06-07-2004	4	0,83	6,67	2,5	7,5
07-07-2004	5	0,83	9,17	0	10
08-07-2004	5	0,83	9,17	0	10
09-07-2004	5	0,83	9,17	0	10
10-07-2004	5	1,03	8,97	0	10
13-07-2004	5	1,33	8,67	0	10
14-07-2004	5	1,33	8,67	0	10
15-07-2004	5	1,33	8,67	0	10
16-07-2004	0	0	0	10	0
17-07-2004	4	1,33	4,67	4	6
19-07-2004	5	1,33	4,67	4	6
20-07-2004	5	0	0	10	0
21-07-2004	5	1,33	3,17	5,5	4,5
22-07-2004	5	1,33	4,17	4,5	5,5
23-07-2004	4	1,33	8,67	0	10
24-07-2004	5	1,33	8,67	0	10
26-07-2004	5	0	0	10	0
27-07-2004	5	1,83	8,17	0	10
28-07-2004	5	0,83	9,17	0	10
29-07-2004	4	0,83	9,17	0	10
30-07-2004	4	0,83	9,17	0	10
31-07-2004	4	0,83	9,17	0	10
02-08-2004	6	0,83	9,17	0	10
03-08-2004	6	0,83	9,17	0	10
04-08-2004	5	1,08	6,42	2,5	7,5
05-08-2004	6	1,08	8,92	0	10
Total		42,55	275,95	91,5	318,5

Tableau 2.2 Compilation des heures sur le terrain pour les équipes au lac Lavoie

Date	Nombre de personnes sur le terrain	Heures de transport par personne	Heures sur le terrain par personne	Heures perdues (conditions météo)	Total heures travaillées par personne
07-07-2004	10	0,5	9,5	0	10
08-07-2004	10	0,5	9,5	0	10
09-07-2004	10	0,5	9,5	0	10
10-07-2004	10	0,5	9,5	0	10
12-07-2004	10	0,5	9,5	0	10
13-07-2004	10	0,5	9,5	0	10
14-07-2004	10	0,4	9,6	0	10
15-07-2004	10	1,5	8,5	0	10
16-07-2004	10	1,5	8,5	0	10
17-07-2004	10	1	9	0	10
19-07-2004	6	1	9	0	10
20-07-2004	6	1	9	0	10
21-07-2004	6	1	9	0	10
22-07-2004	10	1	9	0	10
23-07-2004	10	1	9	0	10
24-07-2004	10	1	9	0	10
26-07-2004	10	0,9	9,1	0	10
27-07-2004	10	1	9	0	10
28-07-2004	9	1	9	0	10
29-07-2004	9	1	9	0	10
30-07-2004	9	1	9	0	10
31-07-2004	9	1	9	0	10
02-08-2004	9	1	9	0	10
03-08-2004	10	1	9	0	10
04-08-2004	10	1	9	0	10
05-08-2004	10	1	4	0	5
Total		23,3	231,7	0	255

2.2 Méthodes utilisées sur le terrain

Les zones à potentiel archéologiques furent évaluées visuellement et à l'aide de sondages de 50 cm sur 50 cm, effectués à la truelle. Toutes les traces ou les indices d'activités anthropiques furent repérées et enregistrées car elles permettent de comprendre la variabilité de l'utilisation du territoire. Certaines se verront attribuer le titre de site archéologique si elles démontrent une occupation des lieux ou une certaine ancienneté. Les autres se verront plutôt donner le titre de lieu lorsque les indices démontrent une exploitation ponctuelle de l'espace ou lorsqu'elles sont très récentes. Un site sera évalué plus intensément grâce à des sondages supplémentaires, des plans et croquis des diverses structures, des profils pédologiques et par le

prélèvement d'indices artéfactuels. Ceci pourrait éventuellement mener à la recommandation d'effectuer une fouille de l'espace ciblé.

Les données pertinentes recueillies lors de l'inventaire des zones et de l'évaluation des sites seront transcrites sur des fiches de terrain pour être ensuite transférées sur support informatique en laboratoire. Le matériel archéologique ramassé lors de l'intervention fera l'objet d'une analyse et d'un catalogage, également en laboratoire. Les artefacts lithiques ont été examinés à l'aide du binoculaire et analysés à l'aide des ouvrages de Brézillon (1983), Piel-Desruisseaux (1998), et Whittaker (1994). Le matériel faunique a été sommairement identifié et dénombré à l'aide d'une collection de référence très restreinte et des planches de Gilbert (1980) et Gilbert, Martin, Savage (1981). Une analyse plus poussée avec une collection ostéologique complète, en particulier des os identifiables à l'espèce, serait à envisager.

3. Territoire à l'étude

Le territoire à l'étude se situe au nord de Havre Saint-Pierre sur la Moyenne Côte-Nord et rejoint presque la frontière entre le Québec et le Labrador. Il comprend principalement le bassin de la rivière Romaine, mais également touche une partie du bassin de quelques-uns de ses affluents, comme la rivière de l'Abbé-Huard, la petite rivière Romaine, la rivière Touladis et la rivière aux Sauterelles. Plus précisément, ce territoire s'étend entre le point kilométrique 50 et le point kilométrique 292 de la rivière Romaine. Cet espace est compris entre l'emplacement futur du barrage RO-1 et l'extrémité nord de la zone inondée par le réservoir RO-4.

3.1 Découpage du territoire

L'ensemble du territoire couvert par le projet a été fractionné en subdivisions inclusives comprenant des régions, des secteurs et des zones. Ainsi chaque zone où nous intervenons porte un numéro d'identification. À titre d'exemple, la zone 1.03.06 est la sixième zone du secteur 3 de la région 1.

Trois grandes régions découpent l'espace à l'étude, basées sur des critères géographiques. Dans chaque région, des secteurs ont été délimités afin de circonscrire des unités physiographiques plus ou moins homogènes : segments de rivière, lac ou portion de lac, interfluve, etc. À l'intérieur de chacun des secteurs, des zones à potentiel archéologique sont identifiées en interprétant les photographies aériennes pour repérer des lieux propices à l'occupation humaine, qu'elle soit ancienne ou récente. Le choix des lieux tient compte de facteurs d'accessibilité, de présence, de surfaces d'accueil, de proximité de ressources fauniques, de difficulté de circulation.

3.1.1 Région 1 : bassin sud de la rivière Romaine

Cette région correspond à l'espace influencé par la mer de Goldthwait. Elle est associée à la plaine littorale couverte de tourbières, bordée au nord par de basses collines et des plateaux montagneux dont l'élévation ne dépasse pas 135 mètres au-dessus du golfe du Saint-Laurent. Cette altitude est également la même qu'a atteinte l'épisode de Goldthwait, il y a environ 9500 ans avant aujourd'hui. La région se termine au nord par le bassin des Murailles

qui correspond à un élargissement de la rivière Romaine, où se jette un de ses affluents : la rivière Romaine sud-est. Notre intervention dans cette région s'est limitée à la partie en amont de la Grande Chute, au point kilométrique 52, puisque c'est à cet endroit que sera érigé le barrage RO-1 et que les secteurs en aval ne seront pas ennoyés.

3.1.2 Région 2 : bassin central de la rivière Romaine

Cette région est montagneuse et fortement accidentée. La rivière Romaine est à certains endroits très encaissée et ponctuée de longues séries de rapides, de chutes, de cascades qui rendent la circulation sinon impossible, du moins extrêmement difficile. Il peut être nécessaire d'utiliser de longs portages pour contourner des segments entiers de la rivière.

Par ailleurs certains segments de la Romaine permettent une circulation adéquate et donnent accès à des bassins de rivières importantes ainsi qu'à des lacs de fortes dimensions. L'affluent le plus important de la Romaine est la rivière de l'Abbé-Huard qui permet l'accès à toute la portion orientale du bassin. Des sources potentielles de quartzite ont été identifiées dans ce secteur (Archéotec inc. 1999).

3.1.3 Région 3 : bassin supérieur de la rivière Romaine

Cette région correspond à un plateau lacustre où dominant les dépôts fluvio-glaciaires et glaciaires. Des affleurements rocheux percent ces dépôts et influencent encore le relief mais la topographie générale est celle d'une plaine. D'immenses lacs se sont développés à la hauteur des terres et ont donné naissance à de multiples cours d'eau importants dont la Romaine.

Les rives des cours d'eau sont sujettes à l'érosion et présentent souvent des talus abrupts élevés. Les lacs se sont installés dans des dépressions morainiques et marient des rives basses et irrégulières à des profondeurs importantes. Certains secteurs ne sont que d'immenses tourbières. On y retrouve beaucoup de caribou. Certains lacs recèlent d'abondantes populations de poissons. La sauvagine y est également présente en quantité importante.

4. Les résultats de l'intervention archéologique

Les résultats de la recherche, dans le cadre de notre mandat, seront décrits dans cette section. Dans un premier temps, un coup d'œil général de l'ensemble de l'intervention sera présenté. Ensuite, une description plus en détail des caractéristiques géographiques et du potentiel archéologique de chaque secteur, en incluant les zones qu'ils contiennent, sera donnée.

Les sites découverts seront caractérisés chronologiquement selon quatre périodes : préhistorique, historique, moderne et contemporaine. La période préhistorique couvre un écart allant de l'arrivée présumée des premiers occupants (7000-6000 avant aujourd'hui) au début de la période du contact entre les Amérindiens et les Européens (1534-1600 A.D.). La période du contact va de la fin de la précédente à 1900 A.D. La période moderne couvre la première moitié du vingtième siècle tandis que la période contemporaine s'étend des années 1950 jusqu'à aujourd'hui.

Au total 209 zones à potentiel furent évaluées, couvrant une superficie de 540,90 hectares (tableau 4.1). Des 32 sites répertoriés, 10 ont trait à la période préhistorique, dont 2 ont une composante contemporaine associée, 4 sont de la période moderne, un est à la fois de la période moderne et à la fois de la période contemporaine, 17 sont de la période contemporaine et finalement un seul est d'une période indéterminée mais ultérieure à la période du contact (tableau 4.2).

Cinq zones furent identifiées comme inaccessibles en hélicoptère conventionnel, en partie à cause de la densité forestière ou du niveau élevé des eaux. De ces zones, une se situe dans les limites de RO-1 et quatre se trouvent dans la zone d'influence de RO-2. Ces zones pourront éventuellement être évaluées à l'aide d'un hélicoptère à flotteur lors d'une prochaine campagne d'inventaire (tableau 4.3).

Un problème particulier que nous avons rencontré consiste au fait que plusieurs zones ont été affectées, il y a au plus une dizaine d'années, par ce qui semble être une tempête impliquant des vents violents. Lors de cet événement, de nombreux arbres ont été déracinés, partiellement ou en totalité. Ces zones de ventis ont été, dans certains cas, partiellement inventoriées. En plus de restreindre l'accès aux endroits potentiellement intéressants, l'accumulation importante de troncs d'arbres pose un sérieux problème de sécurité aux

intervenants sur le terrain. Elles devront être dans certains cas revisitées avec l'aide d'une équipe de bûcherons. En tout 18 zones ont été affectées, dont une dans les limites de RO-1, 14 dans RO-2, une dans RO-3 et deux dans RO-4. De ces 18 zones, seulement quatre ont vu leur inventaire être complété sans trop grands risques (tableau 4.1).

Tableau 4.1 Listes des zones inventoriées en 2004

Zones	Km (Romaine)	Aménagements prévus	Superficie (ha)	Plan d'eau	Sites	Statut inventaire
1.01.75	52	Fluctuations (RO-1)	0,71	Riv. Romaine	Aucun	complétée
1.01.79	50	Dépôt AA (RO-1)	7,89	Riv. Romaine	H04MF-01	complétée
1.03.04	58	Réservoir (RO-1)	2,37	Riv. Romaine	Aucun	complétée
1.03.05	60	Réservoir (RO-1)	1,11	Riv. Romaine	Aucun	complétée
1.03.06	61	Réservoir (RO-1)	3,28	Riv. Romaine	EcCt-03	complétée
1.03.07	62	Réservoir (RO-1)	1,72	Riv. Romaine	H04CL-01	complétée
1.03.08	63	Réservoir (RO-1)	0,86	Riv. Romaine	Aucun	complétée
1.03.09	63	Réservoir (RO-1)	1,77	Riv. Romaine	Aucun	complétée
1.03.10	64	Réservoir (RO-1)	2,90	Riv. Romaine	Aucun	complétée
1.03.11	68	Fluctuations (RO-1)	2,20	Riv. Romaine	Aucun	complétée
1.03.12	72	Fluctuations (RO-1)	1,41	Riv. Romaine	H04JCO-02	complétée
1.03.13	76	Fluctuations (RO-1)	2,87	Riv. Romaine	H04SR-01	complétée
1.03.14	77	Fluctuations (RO-1)	3,73	Riv. Romaine	Aucun	complétée
1.03.16	80	Fluctuations (RO-1)	6,80	Riv. Romaine	Aucun	complétée
1.03.18	83	Fluctuations (RO-1)	2,48	Riv. Romaine	(H03DC-01; H03DT-01)	complétée
1.03.25	74	Fluctuations (RO-1)	0,60	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.01.01	85	Dépôt BU (RO-1)	1,56	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.01.02	87	Fluctuations (RO-1)	1,40	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.01.03	87	Fluctuations (RO-1)	1,33	Riv. Romaine	H04DT-01	complétée
2.01.04	88	Fluctuations (RO-1)	0,83	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.01.05	90	Fluctuations (RO-1)	0,97	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.01.06	90	Fluctuations (RO-1)	2,35	Riv. Romaine	P04DT-01	complétée
2.01.07	92	Dépôts et réservoir (RO-2)	9,09	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.01.08	95	Dépôts et réservoir (RO-2)	2,77	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.01.09	103	Réservoir (RO-2)	2,47	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.02.01	106	Réservoir (RO-2)	0,60	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.02.02	109	Réservoir (RO-2)	0,98	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.02.03	110	Réservoir (RO-2)	1,51	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.02.04	110	Réservoir (RO-2)	1,07	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.02.06	114	Réservoir (RO-2)	2,93	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.02.07	114	Réservoir (RO-2)	3,28	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.02.08	115	Réservoir (RO-2)	3,98	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.02.09	116	Réservoir (RO-2)	5,91	Riv. Romaine	EfCt-01	incomplète
2.02.10	119	Réservoir (RO-2)	2,90	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.02.11	120	Réservoir (RO-2)	0,62	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.02.12	121	Réservoir (RO-2)	3,10	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.03.01	129	Réservoir (RO-2)	9,86	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.03.02	129	Réservoir (RO-2)	2,51	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.03.03	131	Réservoir (RO-2)	8,94	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.03.04	132	Réservoir (RO-2)	8,12	Riv. Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.05	133	Réservoir (RO-2)	1,27	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.03.06	135	Réservoir (RO-2)	2,12	Riv. Romaine	EgCt-01	complétée
2.03.07	136	Réservoir (RO-2)	0,56	Riv. Romaine	Aucun	complétée

Zones	Km (Romaine)	Aménagements prévus	Superficie (ha)	Plan d'eau	Sites	Statut inventaire
2.03.08	137	Réservoir (RO-2)	11,77	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.03.09	141	Réservoir (RO-2)	8,04	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.03.10	142	Réservoir (RO-2)	0,79	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.03.11	142	Réservoir (RO-2)	0,90	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.03.12	131	Réservoir (RO-2)	2,57	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.13	131	Réservoir (RO-2)	0,81	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.15	131	Réservoir (RO-2)	1,84	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.16	131	Réservoir (RO-2)	0,56	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.17	131	Réservoir (RO-2)	3,85	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.18	131	Réservoir (RO-2)	2,86	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.19	131	Réservoir (RO-2)	1,56	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.20	131	Réservoir (RO-2)	1,01	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.21	131	Réservoir (RO-2)	1,51	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.22	131	Réservoir (RO-2)	4,36	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.23	131	Réservoir (RO-2)	1,14	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.24	131	Réservoir (RO-2)	0,54	Riv. de l'Abbé-Huard	Aucun	complétée
2.03.25	131	Réservoir (RO-2)	10,21	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.04.04	149	Réservoir (RO-2)	2,33	Riv. Romaine	Aucun	incomplète
2.04.05	152	Dépôt 5 (RO-2)	1,42	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.04.06	153	Dépôt 3 (RO-2)	4,46	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.04.07	155	Dépôt 5 (RO-2)	1,97	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.04.08	158	LS 502 04 et LS 211 04 (RO-3)	1,64	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.04.09	160	Réservoir (RO-3)	1,64	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.04.10	160	Réservoir (RO-3)	0,80	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.04.11	160	Réservoir (RO-3)	1,72	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.04.12	152	Dépôt 11 et réservoir (RO-3)	8,06	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.07.01	162	Dépôt 6 et réservoir (RO-3)	1,72	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.07.03	167	Réservoir (RO-3)	2,47	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.07.05	172	Réservoir (RO-3)	2,97	Riv. Romaine	H04EAR-01	complétée
2.07.07	174	Réservoir (RO-3)	0,58	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.07.11	178	Réservoir (RO-3)	0,68	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.07.15	181	Réservoir (RO-3)	5,58	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.07.16	181	Réservoir (RO-3)	4,26	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.07.17	175	Réservoir (RO-3)	3,64	Lac anonyme	H04DC-01	complétée
2.07.18	175	Réservoir (RO-3)	1,92	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.07.19	175	Réservoir (RO-3)	5,08	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.07.20	175	Réservoir (RO-3)	1,82	Lac anonyme	Aucun	complétée
2.07.21	175	Réservoir (RO-3)	1,12	Lac anonyme	Aucun	complétée
2.07.22	175	Réservoir (RO-3)	1,37	Lac anonyme	Aucun	complétée
2.08.08	193	Réservoir (RO-4)	1,40	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.08.09	194	Réservoir (RO-4)	2,20	Riv. Romaine	Aucun	complétée
2.09.05	192	Réservoir (RO-4)	1,60	Lac anonyme	Aucun	complétée
2.09.06	192	Réservoir (RO-4)	0,60	Lac anonyme	Aucun	complétée
2.10.01	52	Digue F (RO-2)	2,07	Lac anonyme	Aucun	complétée

Zones	Km (Romaine)	Aménagements prévus	Superficie (ha)	Plan d'eau	Sites	Statut inventaire
2.10.02	52	Dépôt AA et réservoir (RO-2)	0,98	Lac anonyme	Aucun	complétée
2.12.01	88	Dépôt CB	2,03	Riv. Pérugia	H04MF-02	complétée
2.12.02	88	Dépôt CH	2,18	Riv. Pérugia	Aucun	complétée
2.12.03	88	Dépôt CB	2,32	Riv. Pérugia	Aucun	complétée
2.12.04	88	Dépôt CB	1,36	Riv. Pérugia	Aucun	complétée
2.12.05	88	Dépôt CH	0,89	Riv. Pérugia	Aucun	complétée
3.01.01	196	Réservoir (RO-4)	3,80	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.02	198	Dépôt 13 et réservoir (RO-4)	2,62	Riv. Romaine	(EiCv-02)	complétée
3.01.03	198	Dépôt 15 et réservoir (RO-4)	4,03	Riv. Romaine	H04PB-01; H04MA-01	complétée
3.01.04	199	Dépôt 13 et réservoir (RO-4)	1,30	Riv. Romaine	(EiCv-01)	complétée
3.01.05	199	Réservoir (RO-4)	2,39	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.06	200	Réservoir (RO-4)	0,93	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.07	200	Réservoir (RO-4)	1,17	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.08	201	Réservoir (RO-4)	0,96	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.09	201	Réservoir (RO-4)	0,37	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.10	202	Réservoir (RO-4)	0,70	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.11	202	Réservoir (RO-4)	1,35	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.01.12	202	Réservoir (RO-4)	5,96	Lac anonyme	H04PM-01	complétée
3.01.13	202	Réservoir (RO-4)	5,22	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.14	204	Réservoir (RO-4)	1,64	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.15	204	Réservoir (RO-4)	1,72	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.16	204	Réservoir (RO-4)	2,38	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.17	204	Réservoir (RO-4)	1,38	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.18	205	Réservoir (RO-4)	0,71	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.19	206	Réservoir (RO-4)	1,79	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.20	207	Réservoir (RO-4)	2,10	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.21	208	Réservoir (RO-4)	1,53	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.28	215	Réservoir (RO-4)	1,39	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.29	215	Réservoir (RO-4)	2,04	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.30	215	Réservoir (RO-4)	0,53	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.01.31	215	Réservoir (RO-4)	0,39	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.01.32	215	Réservoir (RO-4)	0,62	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.01.33	215	Réservoir (RO-4)	2,12	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.01.34	215	Réservoir (RO-4)	0,83	Lac anonyme	EiCw-08	complétée
3.01.35	215	Réservoir (RO-4)	0,34	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.01.40	220	Réservoir (RO-4)	2,38	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.41	221	Réservoir (RO-4)	1,62	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.42	221	Réservoir (RO-4)	2,00	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.43	222	Réservoir (RO-4)	1,62	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.44	223	Réservoir (RO-4)	9,92	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.45	224	Réservoir (RO-4)	3,80	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.46	224	Réservoir (RO-4)	0,51	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.47	226	Réservoir (RO-4)	12,52	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.01.48	226	Réservoir (RO-4)	1,06	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.49	227	Réservoir (RO-4)	6,26	Riv. Romaine	EiCw-09	complétée
3.01.50	227	Réservoir (RO-4)	2,39	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.51	228	Réservoir (RO-4)	4,79	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.52	231	Réservoir (RO-4)	3,34	Riv. Romaine	H04GV-01	complétée
3.01.53	230	Réservoir (RO-4)	0,62	Riv. Romaine	H04CL-03	complétée

Zones	Km (Romaine)	Aménagements prévus	Superficie (ha)	Plan d'eau	Sites	Statut inventaire
3.01.54	230	Réservoir (RO-4)	0,64	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.55	231	Réservoir (RO-4)	3,75	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.56	231	Réservoir (RO-4)	0,44	Riv. anonyme	Aucun	complétée
3.01.57	230	Réservoir (RO-4)	3,53	Riv. anonyme	Aucun	complétée
3.01.58	230	Réservoir (RO-4)	0,54	Riv. anonyme	Aucun	complétée
3.01.59	230	Réservoir (RO-4)	0,63	Riv. anonyme	Aucun	complétée
3.01.60	233	Réservoir (RO-4)	2,17	Riv. Romaine	H04CN-01	complétée
3.01.61	233	Réservoir (RO-4)	1,41	Riv. Touladis	Aucun	complétée
3.01.62	234	Réservoir (RO-4)	1,40	Riv. Touladis	Aucun	complétée
3.01.63	235	Réservoir (RO-4)	1,71	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.64	236	Réservoir (RO-4)	5,14	Riv. Romaine	EjCw-05	complétée
3.01.65	238	Réservoir (RO-4)	2,17	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.01.68	223	Réservoir (RO-4)	1,16	Riv. Romaine	EiCw-10	complétée
3.06.01	200	Réservoir (RO-4)	1,33	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.06.02	200	Réservoir (RO-4)	1,16	Lac anonyme	H04MF-03	complétée
3.06.03	200	Réservoir (RO-4)	0,99	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.06.04	200	Réservoir (RO-4)	0,92	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.06.05	200	Réservoir (RO-4)	2,44	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.06.06	200	Réservoir (RO-4)	1,65	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.06.07	200	Réservoir (RO-4)	2,56	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.06.08	200	Réservoir (RO-4)	0,40	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.06.09	200	Réservoir (RO-4)	1,48	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.06.10	200	Réservoir (RO-4)	0,60	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.06.11	200	Réservoir (RO-4)	0,39	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.06.12	200	Réservoir (RO-4)	1,24	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.08.08	217	Réservoir (RO-4)	3,09	Petite Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.08.09	217	Réservoir (RO-4)	0,86	Petite Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.08.10	217	Réservoir (RO-4)	1,50	Petite Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.08.11	217	Réservoir (RO-4)	1,13	Petite Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.08.12	217	Réservoir (RO-4)	1,50	Petite Riv. Romaine	H04CL-02	complétée
3.08.13	217	Réservoir (RO-4)	0,65	Petite Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.08.14	217	Réservoir (RO-4)	0,95	Petite Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.09.03	220	Aucun	2,64	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.09.04	220	Aucun	1,00	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.09.07	220	Aucun	1,95	Lac Garnier	Aucun	complétée
3.13.01	235	Réservoir (RO-4)	1,14	Riv. Touladis	Aucun	complétée
3.14.02	246	Réservoir (RO-4)	1,06	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.14.03	247	Réservoir (RO-4)	0,68	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.14.04	247	Réservoir (RO-4)	1,82	Lac anonyme	Aucun	complétée
3.14.05	248	Réservoir (RO-4)	2,60	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.14.37	267	Réservoir (RO-4)	2,89	Riv. anonyme	Aucun	complétée
3.14.45	273	Réservoir (RO-4)	0,49	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.14.46	274	Réservoir (RO-4)	4,92	Riv. Romaine	EiCw-05; EiCw-06	complétée
3.14.47	274	Réservoir (RO-4)	1,95	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.01	277	Réservoir (RO-4)	1,03	Riv. anonyme	Aucun	complétée
3.19.02	277	Réservoir (RO-4)	3,81	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.03	277	Réservoir (RO-4)	1,07	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.04	278	Réservoir (RO-4)	5,79	Riv. Romaine	H04JF-01	complétée
3.19.05	279	Réservoir (RO-4)	3,60	Riv. Romaine	Aucun	complétée

Zones	Km (Romaine)	Aménagements prévus	Superficie (ha)	Plan d'eau	Sites	Statut inventaire
3.19.06	279	Réservoir (RO-4)	1,78	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.07	280	Réservoir (RO-4)	1,50	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.08	280	Réservoir (RO-4)	3,30	Riv. Romaine	EICw-09	complétée
3.19.09	281	Réservoir (RO-4)	52,22	Riv. Romaine	H04EAR-01	complétée
3.19.13	283	Réservoir (RO-4)	1,63	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.14	283	Réservoir (RO-4)	1,06	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.15	284	Réservoir (RO-4)	1,99	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.16	284	Réservoir (RO-4)	4,06	Riv. Romaine	H04PB-02	complétée
3.19.17	284	Réservoir (RO-4)	1,70	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.18	285	Réservoir (RO-4)	1,46	Riv. Romaine	EICw-08	complétée
3.19.19	285	Réservoir (RO-4)	1,16	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.20	285	Réservoir (RO-4)	2,25	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.21	286	Réservoir (RO-4)	1,07	Riv. Romaine	H04ML-01	complétée
3.19.22	286	Réservoir (RO-4)	0,71	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.28	291	Aucun	1,92	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.29	292	Aucun	1,86	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.30	291	Aucun	4,00	Riv. Romaine	Aucun	complétée
3.19.31	292	Aucun	4,26	Riv. Romaine	EICw-07	complétée
3.21.03	282	Réservoir (RO-4)	1,98	Riv. aux Saute-relles	Aucun	complétée
3.21.04	282	Réservoir (RO-4)	0,61	Riv. aux Saute-relles	Aucun	complétée
3.21.07	282	Aucun	0,95	Riv. aux Saute-relles	Aucun	complétée
3.21.08	282	Aucun	0,42	Riv. aux Saute-relles	Aucun	complétée
3.21.09	282	Aucun	0,58	Riv. aux Saute-relles	Aucun	complétée
3.21.10	282	Aucun	0,39	Riv. aux Saute-relles	Aucun	complétée
209			540,90		32	

() = site répertorié lors d'une campagne précédente

Tableau 4.2 Liste des sites répertoriés en 2004

Site	Zone	Km (Romaine)	Période	Date radio-carbone	Description
H04MF-01	1.01.79	50	c		Aire dégagée; 6 arbres coupés
EcCt-03	1.03.06	61	p		Concentration d'os blanchis
H04CL-01	1.03.07	62	c		Aire dégagée pour tente rectangulaire; foyer
H04JCO-01	1.03.11	68	c		Aire dégagée avec arbres coupés; arbres ébranchés; déchets.
H04JCO-02	1.03.12	72	m (?)		Boucle de sangle métallique
H04SR-01	1.03.13	76	c		Aménagement d'un piège; poêle; bois de chauffage; déchets; arbres plaqués, coupés et ébranchés.
H04DT-01	2.01.03	87	i		Morceaux de métal
P04DT-01	2.01.06	90	n/a		Éclat de quartz (naturel)
EfCt-01	2.02.09	116	m/c		Aménagement de pierres empilées; arbres coupés; billes de bois; piquets de poêle; écofacts; déchets.
EgCt-01	2.03.06	135	m		Habitation rectangulaire; fosse; déchets; pièges en métal
H04EAR-01	2.07.05	172	c		Habitation rectangulaire; deux plateformes d'entreposage; bois de chauffage; sentier.
H04DC-01	2.07.17	175	c (?)		Bouton à quatre trous
H04MF-02	2.12.01	89	c		Arbres coupés, plaqués, et ébranchés; déchets; sentier.
H04PB-01	3.01.03	199	c		Aire dégagée, foyer
H04MA-01	3.01.03	198	c		Plateforme d'entreposage; deux supports à canots.
H04PM-01	3.01.12	203	c		Séchoir à originaux; arbres coupés et ébranchés; déchets; sentier; tenderie.
EiCw-08	3.01.34	215	p		Sept éclats en schiste grisâtre.
EiCw-09	3.01.49	227	p		Éclats de débitage en chert et schiste ardoisier; éclat retouché.
H04Gv-01	3.01.52	230	c		Ancien campement d'arpenteurs; cinq habitations rectangulaires; latrines; déchets.
H04CL-03	3.01.53	230	c		Poêle fragmenté; piquet encoché; arbres coupés.
H04CN-01	3.01.60	233	c		Deux tentes circulaires avec piquets de poêle; bois de chauffage; arbres plaqués, coupés et ébranchés; tenderie.
EjCw-05	3.01.64	236	p/c(?)		Seize éclats en schiste et en chert; fragment de pointe en schiste, piquet de bois.
EiCw-10	3.01.68	223	p(?)c	280±80 AA (Beta-199981)	Composante 1999-2000: deux habitations; fumoir; four à bannique; deux plateformes d'entreposage; latrines; composante 1978: deux piquets de poêle; composante ancienne: matrices de combustion avec concentrations d'os blanchis.
H04MF-03	3.06.02	211	c		Deux tentes rectangulaires; déchets; arbres coupés.
H04CL-02	3.08.12	217	c		Deux tentes circulaires avec piquets de poêle; bois de chauffage; arbres plaqués et ébranchés; déchets; portage.
EiCw-05	3.14.46	274	p		Éclat utilisé en chert blanc; os blanchis; pierres.
EiCw-06	3.14.46	274	p		Burin en chert vert; foyer; pierres; os blanchis.
H04JF-01	3.19.04	278	m		Deux pièges en métal; pot à thé en métal; seau en métal; fragments de vaisselle; couteau pliant.
EiCw-09	3.19.08	280	p	430±50 AA (Beta-199982)	Amoncellement de pierres; foyer avec concentration d'os blanchis.
H04EAR-02	3.19.09	281	c		Habitation rectangulaire; canot; deux poêles; glacière; déchets.
H04PB-02	3.19.16	284	m		Fioles de pharmacopée; seau; couteau pliant.

Site	Zone	Km (Ro-main)	Période	Date radio-carbone	Description
EICw-08	3.19.18	285	p		Vingt-cinq éclats de débitage en quartzite grisâtre et en quartzite grossier; deux pointes de projectile en quartzite.
H04ML-01	3.19.21	283	c		Aire dégagée, déchets, glacière.
EICw-07	3.19.31	292	p		Foyer avec os blanchis

p = préhistorique
m = moderne

c = contemporain
i = indéterminé

AA = avant aujourd'hui

Tableau 4.3 Liste des zones inspectées mais non complètement inventoriées

Zones	Km (Ro-main)	Superficie (ha)	Sites	Remarques
1.03.15	78	3,90	Aucun	ventis; inaccessible
2.02.04	110	1,07	Aucun	ventis; partiellement inventoriée
2.02.05	110	1,12	Aucun	ventis
2.02.06	114	2,93	Aucun	ventis; partiellement inventoriée
2.02.07	114	3,28	Aucun	ventis; inventoriée à 50%
2.02.08	115	3,98	Aucun	ventis; inspection talus et plage
2.02.09	116	5,91	EfCt-01	ventis; inventoriée à 75%
2.02.10	119	2,90	Aucun	ventis; partiellement inventoriée
2.02.11	120	0,62	Aucun	ventis; partiellement inventoriée
2.02.12	121	3,10	Aucun	ventis; partiellement inventoriée
2.03.01	129	9,86	Aucun	ventis; partiellement inventoriée
2.03.02	129	2,51	Aucun	ventis; partiellement inventoriée
2.03.05	133	1,27	Aucun	ventis; partiellement inventoriée
2.03.14	131	1,00	Aucun	ventis; inaccessible
2.04.01	146	0,84	Aucun	inaccessible
2.04.02	146	0,60	Aucun	inaccessible
2.04.03	148	0,95	Aucun	inaccessible
2.04.04	149	2,33	Aucun	partie sud inaccessible; inventoriée à 50%
18		48,17	1	

Figure 4.1, Carte

4.1 Les secteurs, les zones et les sites évalués

Les zones sont regroupées dans différents secteurs archéologiques. Ces derniers sont des unités de classification arbitraires basées principalement sur les caractéristiques géographiques de la région à l'étude. Nous présenterons brièvement les principales caractéristiques de chacun des secteurs, zones et sites archéologiques évalués sur le terrain.

4.1.01 Secteur archéologique 1.01

Ce secteur immédiatement en aval de la Grande Chute est associé à la limite septentrionale de la plaine littorale. Cette dernière a été largement influencée par les épisodes de la mer de Goldthwait. Le bassin de la rivière Romaine, dans ce secteur, est ceinturé par de basses terrasses, des cordons littoraux et un vaste réseau de tourbière qui constituent d'importantes niches écologiques pour la biomasse régionale. Les eaux de la rivière Romaine y sont plutôt calmes et les rives sableuses excèdent rarement une hauteur de trente mètres. La Grande Chute (point kilométrique 52) constitue un seuil important, car il s'agit d'une barrière infranchissable pour les embarcations. Les saumons peuvent remonter la rivière Romaine jusqu'à la Grande Chute et utilisent également la rivière Puyjalon, un affluent de la rivière Romaine qui débouche sur sa rive droite (PK 13).

Dans ce secteur, seulement deux zones furent inventoriées cette année : les zones 1.01.75 et 1.01.79. La première, même si elle est en aval de la Grande Chute et de l'aménagement du barrage RO-1, pourrait être affectée lors de la construction de ce dernier, se trouvant à moins d'un kilomètre des travaux. Quant à la seconde, elle sera affectée par l'aménagement du dépôt AA.

Zone 1.01.75

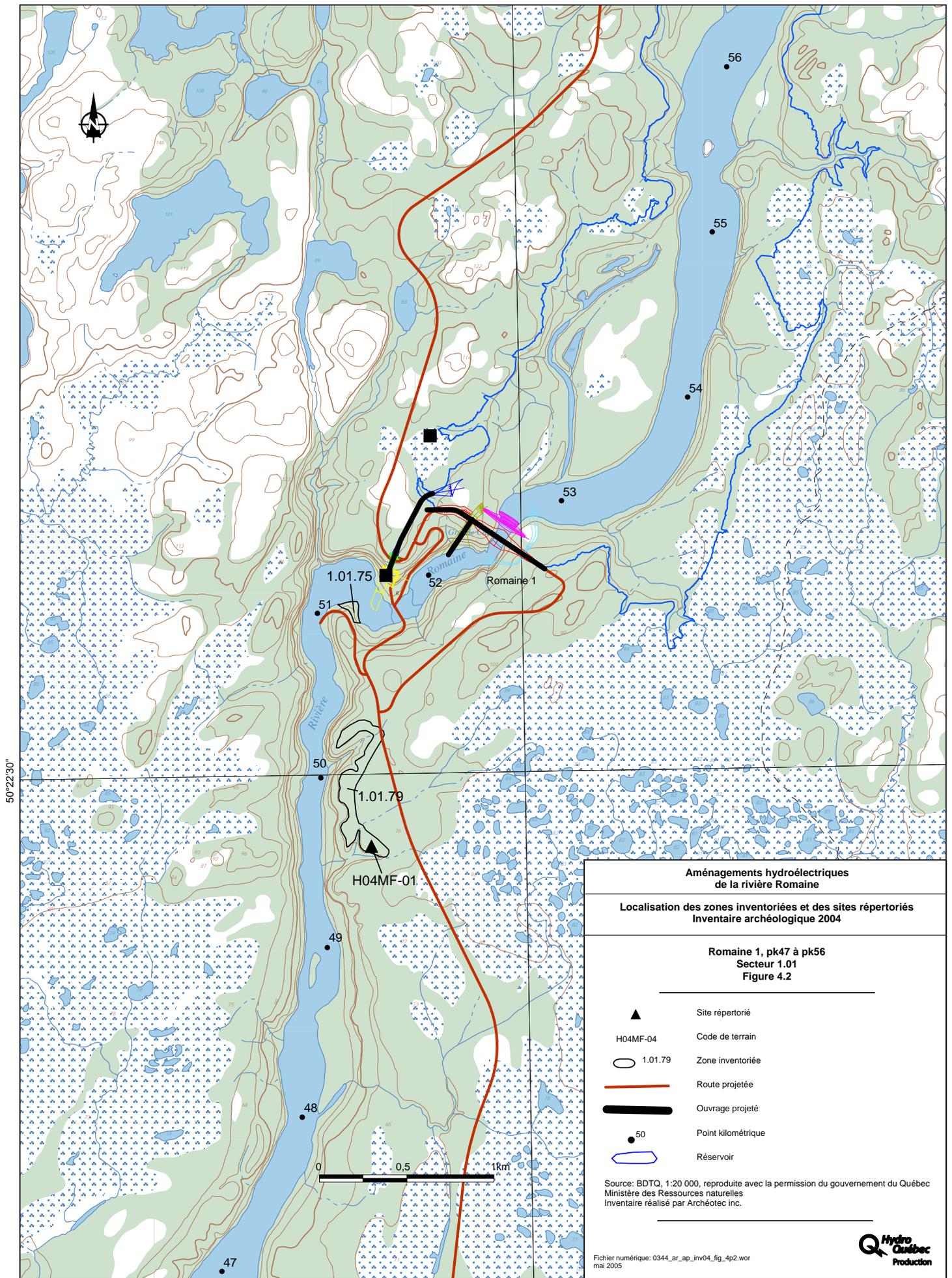
Zone de 0,7 hectare, située sur une pointe de la rive gauche de la rivière Romaine, à une centaine de mètres au sud de la Grande Chute, au kilomètre 52 de la rivière. On y trouve une petite terrasse, composée d'un affleurement rocheux, couverte d'une couche de cladonie d'épaisseur variable. Elle est entourée par une forêt dense. Les eaux ceinturant l'endroit sont très tumultueuses car elles proviennent directement de la chute. En conséquence, y accoster une embarcation serait une opération ardue et la nature accidentée du replat a pu décourager d'éventuels occupants. Toutefois, les eaux rapides et oxygénées doivent receler une

importante faune halieutique. Deux arbres coupés à la hache furent les seules traces d'activités anthropiques observées à cet endroit.

Zone 1.01.79

Zone évaluée à 7,9 hectares, située sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est juchée sur une haute terrasse qui présente un escarpement important sur le flanc donnant sur la rivière. Elle est localisée au sud de la zone 1.01.75, à moins d'un kilomètre de la Grande Chute et présente un terrain dénivelé, marqué par une pente descendant vers la portion intérieure du territoire. Elle est traversée, en son point en amont, par un cours d'eau partiellement asséché et, en aval de la zone, par un cours d'eau actif. Ce dernier se scinde en deux embranchements s'alimentant dans la zone marécageuse intérieure pour se déverser dans la rivière Romaine. La végétation se caractérise par une pessière à bouleaux assez dense, marquée par des chablis en bordure de pente. La nature de la terrasse semble d'origine fluvio-glaciaire et se caractérise par une matrice contenant des petits galets (moins de 5 cm diamètre) dans l'horizon B.

Parmi les activités anthropiques identifiées, on note des interventions récentes sur la zone visant vraisemblablement à caractériser le type de sédiments composant la terrasse. Outre les activités directement liées aux barrages, une occupation probablement récente a été enregistrée (le site **H04MF-01**). Le site est situé en aval de la zone, entre les deux embranchements du cours d'eau principal. Aucun indice matériel n'a été repéré, et ce malgré une dizaine de sondages ouverts. Seulement six épinettes coupées à la hache (à plus de 80 cm du sol) adjacente à une aire dégagée d'environ 24 m² composent le site. Le diamètre des arbres coupés (environ 5 cm) suggère la fabrication de perches. L'aire dégagée est, quant à elle, envahie par le kalmia et le lédon, qui atteignent une quarantaine de centimètres en hauteur. Les marques de coupe ont depuis été partiellement envahies par la mousse et le lichen. Ces indices laissent croire à une occupation temporaire de début ou de fin d'hiver pouvant remonter à plus de 15 ans, soit vers le milieu et la fin des années 80. Vu la forte pente donnant sur la rivière Romaine, l'accessibilité au site devait se faire par le cours d'eau intérieur. En effet, vers l'intérieur, les pentes bordant le cours d'eau tendent à s'adoucir.



4.1.02 Secteur archéologique 1.03

Ce secteur se situe en amont de la Grande Chute. Les eaux de ce tronçon de la rivière Romaine sont plus agitées et la vallée devient de plus en plus encaissée. Les terrasses de ce secteur ont une altitude qui varie entre 57 et 110 mètres au-dessus du niveau marin. Pas moins de quatre sections de rapides parsèment la rivière. Tous les tronçons de rapides qui s'y trouvent peuvent facilement être portagés. La rivière est donc accessible et exploitable sur toute sa longueur.

La limite nord du secteur à l'étude se nomme le Bassin des Murailles. Ce bassin se trouve en aval d'une longue succession de rapides extrêmement difficiles sur la rivière Romaine. Il constitue également le plan d'eau où débouche la rivière Romaine sud-est.

Sur le plan archéologique, ce secteur est important car, à partir de cet endroit, il est possible d'accéder à de grands plans d'eau comme le lac du Vingt-deuxième mille et le lac Cormier. De là, il est également possible de remonter la rivière Romaine sud-est et de se rendre jusqu'au lac Boucher. Une occupation préhistorique (EdCt-01) a été localisée en 2001 sur la zone 1.03.17, qui se trouve à l'extrémité est du Bassin des Murailles, près de l'embouchure de la rivière Romaine sud-est (Archéotec inc, 2002).

Zone 1.03.04

Cette zone est sise sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle couvre une superficie de 2,4 hectares et se situe dans le fond d'une grande baie délimitée à l'ouest par des rapides et à l'est par l'embouchure commune de deux ruisseaux. On observe dans le fond de la baie une terrasse fluvio-glaciaire plane et bien drainée. Par contre, la rive nord-ouest menant aux rapides est rocheuse et de nature accidentée. Des aménagements encore en utilisation, comprenant un chalet, un mirador, une piste de VTT, un sentier et des arbres coupés à la scie mécanique, sont présents sur la terrasse. Comme le démontre cette occupation contemporaine, l'endroit est intéressant pour la chasse au gros gibier tel que l'orignal et l'ours, tout comme pour la trappe du castor, à cause de la présence des ruisseaux. Les ressources halieutiques devraient également être en abondance au pied du rapide, à l'ouest. Cette dernière portion a pu également receler la présence d'un portage, permettant d'éviter le rapide. Cependant, ce dernier a pu être effectué en passant le long des affleurements rocheux de la rive et donc passer inaperçu lors de l'inspection des lieux. Finalement, il est à mentionner qu'un des

embranchements de ruisseau permet de mener jusqu'au lac Cormier. À partir de ce dernier, il est possible de se rendre au sud jusqu'au Golfe du Saint-Laurent via la rivière à l'Ours.

Aucun indice de portage ni d'occupation ancienne n'a été relevé et ce malgré la nature accueillante de la terrasse et de l'environnement immédiat. L'aménagement du chalet a également pu contribuer à la destruction d'éléments plus anciens.

Zone 1.03.05

Zone d'une superficie de 1,1 hectare située sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est délimitée au sud par l'embouchure d'un ruisseau, permettant l'exploitation des ressources de l'intérieur. La zone est également bordée à l'est par des affleurements rocheux. On y trouve un replat bosselé et recouvert d'une forêt dense. Aucune trace d'occupation n'y a été relevée.

Zone 1.03.06

Cette zone occupe un espace de 3,3 hectares dans la partie sud d'une grande île qui barre la rivière Romaine en deux. Cette île même est entourée de rapides et la partie ouest de la zone est le seul endroit où l'on peut accoster, si l'on choisit de contourner les rapides en portageant sur l'île. De plus la présence d'eaux vives permet de supposer l'abondance des ressources ichtyologiques. Seules les extrémités est et ouest pourraient vraisemblablement accueillir des occupants. En effet, les parties centrale et intérieure sont soit mal drainées, soit très rocheuses. La pointe est a révélée la présence d'arbres coupés à la hache, tandis qu'une petite occupation préhistorique a été mise au jour sur la pointe ouest : EcCt-03.

Le site **EcCt-03** est localisé à l'extrémité sud de l'île, qui comprend les zones 1.03.06 et 1.03.07. Un seul sondage positif y a été révélé, sur une pointe orientée vers le sud (voir photo 4.01). L'endroit offre une vue étendue sur une longue portion de rivière. La présence d'une portion d'eau à débit rapide, encadrée entre la pointe et une île au sud, permet de supposer que les eaux adjacentes sont poissonneuses. La surface du site est plane et se trouve entre 2,59 mètres et 2,63 mètres d'élévation par rapport à la rivière, située seulement à 6,60 mètres de distance. La matrice se présente sous la forme d'une succession de couches de sable moyen à fin d'origine alluviale et entrecoupée de bandes de sable de magnétite noir. Une concentration d'os blanchis a été mise au jour dans le sondage 1. Elle se situe entre 9 et 23 centimètres de profondeur dans le coin sud-est du sondage et couvre cinq couches stratifiées

(voir profil de sol du sondage 1 en annexe). La concentration est toutefois bien délimitée au niveau horizontal et il est clair qu'elle ne peut être liée qu'à une seule de ces couches, ces dernières représentant des épisodes de crues chronologiquement distincts. La position stratigraphique ambiguë des ossements pourrait s'expliquer par la perturbation des couches lors du découpage du sondage et du dégagement de la motte de terre à la pelle.

Les écofacts comprennent 205 os blanchis, dont sept éléments proviennent d'au moins un castor (tableau 8.2). Un rongeur de plus petite taille, qui pourrait être un rat musqué ou un écureuil, a également été consommé. Nous sommes probablement en présence d'une occupation de très courte durée, peut-être une seule nuit, où quelques mammifères de petite taille ont été apprêtés sur le feu. Aucun des douze autres sondages couvrant la totalité de la pointe n'a révélé d'indice supplémentaire. Nous n'avons donc retrouvé aucune trace du foyer ayant permis de préparer la nourriture. Il n'est pas exclu qu'il se retrouve dans un rayon de deux à trois mètres autour du sondage positif. Une petite intervention serait donc nécessaire, à la fois pour tenter de localiser cette structure de combustion, à la fois pour agrandir le sondage positif et ainsi permettre de positionner avec précision ce qu'il reste de la concentration d'os blanchis. Mentionnons finalement que ce site, malgré sa taille restreinte, revêt une importance particulière car il s'agit du seul site potentiellement préhistorique qui a été localisé dans le tronçon entre la Grande Chute et le Bassin des Murailles, le site EdCt-01 ayant été découvert à ce dernier endroit en 2001 (Archéotec inc. 2002).

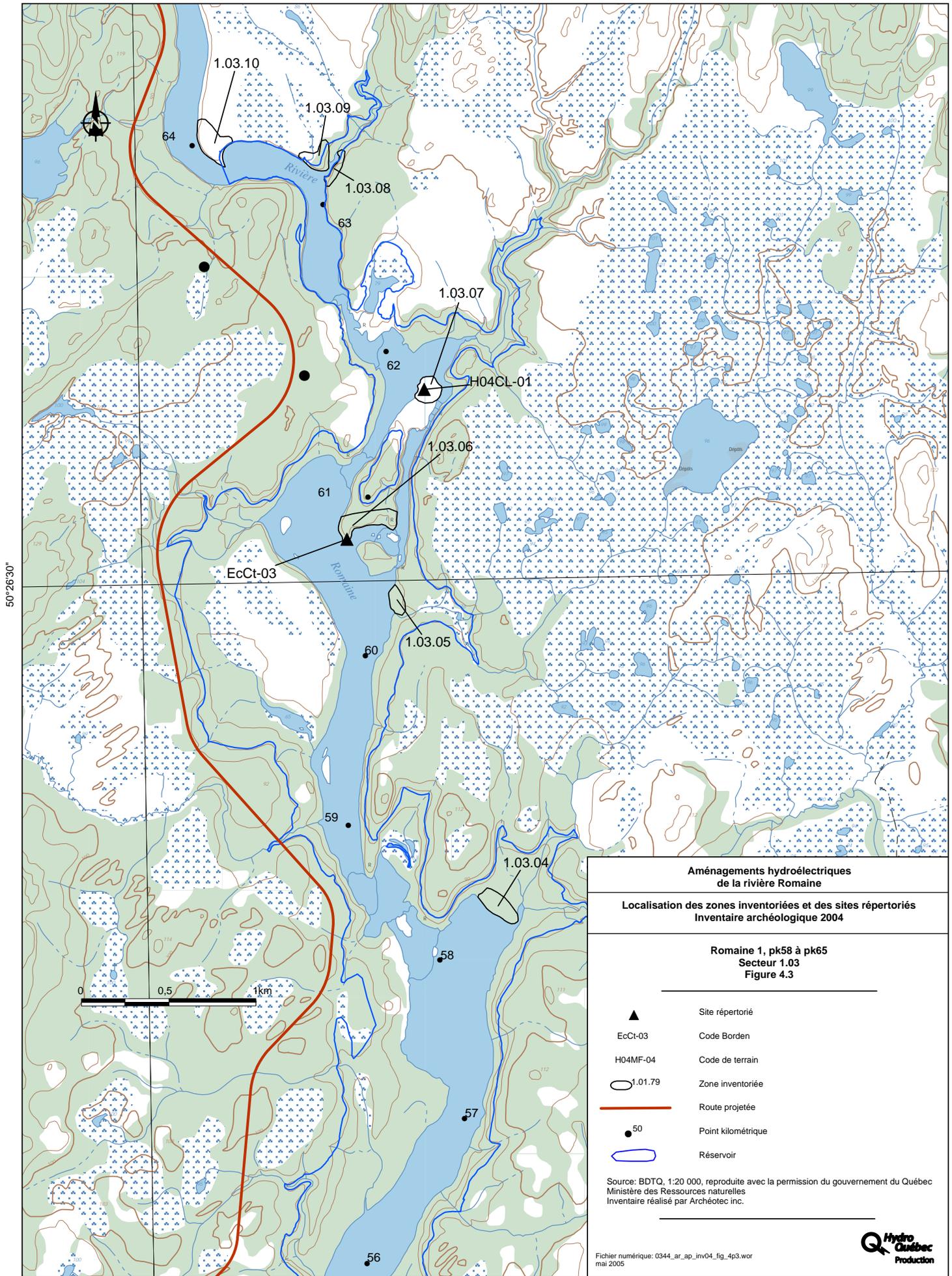


planche 1



Photo 4.01 Vue aérienne du site EcCt-03

Zone 1.03.07

Zone d'une superficie de 1,7 hectare située dans la partie nord d'une grande île située au milieu de la rivière Romaine. La zone est bordée, à l'est, par un étroit chenal caractérisé par la présence de rapides et, à l'ouest, par un élargissement de la rivière au pied d'un important seuil au nord-ouest. Ce bassin pourrait être un endroit très intéressant pour la collecte des ressources halieutiques. La partie centrale de l'île est caractérisée par la présence d'une colline rocheuse tandis que la partie au sud est occupée par la zone 1.03.06.

Cette zone est caractérisée par un grand affleurement rocheux qui couvre la presque totalité de l'espace. L'affleurement est en légère pente vers le bassin nord-ouest et atteint son sommet près du chenal est. Mise à part la partie nord, l'ensemble de la zone présente une végétation dégarnie composée d'une maigre pessière à cladine. C'est également dans un endroit dégagé que fut localisé le site H04CL-01, qui se définit comme une petite occupation contemporaine.

Le site **H04CL-01** se situe à la limite de l'affleurement rocheux à nu et du début de la zone couverte de cladonie. Il consiste en des arbres coupés à la hache ou ébranchés qui forment un espace dégagé où une tente rectangulaire a pu être installée. L'espace en tant que tel forme un cercle de plus ou moins 6,50 mètres de diamètre, délimité par quatre petits arbres ébranchés et un arbre coupé à la hache à 49 centimètres du sol. Il contient un foyer circulaire. On retrouve également, dispersés autour de cet espace, quatre autres arbres ébranchés et deux billes au sol, respectivement de 3,65 mètres et 0,50 mètres de longueur. Ces billes ont pu servir à retenir le bas des murs de la tente. Les arbres sont ébranchés sur une portion limitée du tronc, en moyenne à 1,30 mètre du sol et ont pu servir à tendre le toit d'une tente. Le tout se situe à 5,09 mètres au-dessus du cours d'eau et couvre un espace approximatif de 84 m².

Le foyer circulaire, d'un diamètre de 53 centimètres, a brûlé le couvert de muscinées jusqu'au sable organique. Aucune pierre ne le délimite et on remarque quelques pousses de kalmia au-dessus qui suggèrent un âge approximatif de cinq à quinze ans. Ce feu a probablement été de faible intensité car il n'y a pas de bûches carbonisées ou de grande quantité de charbon de bois. S'il y a eu une tente montée à proximité, ce foyer était à l'extérieur ou a été allumé avant l'installation du campement. Nous croyons également que cet espace a dû être occupé pendant l'hiver. La surface d'installation est en effet assez inégale et

la hauteur à laquelle les arbres sont coupés ou ébranchés laisse supposer la présence d'un couvert neigeux.

Zone 1.03.08

Petite zone de 0,9 hectare située sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle se situe dans un coude de la rivière, au sud de l'embouchure d'un cours d'eau de petite dimension. L'endroit est constitué d'affleurements rocheux et d'un étroit replat, culminants à 3,50 mètres au-dessus de la rivière Romaine. Le tout est coiffé d'une terrasse située à 5,85 mètres au-dessus de la jonction des deux cours d'eau.

Cette zone semble un bon endroit pour accoster et y abriter un canot. De plus, la petite rivière permet l'accès aux ressources de l'intérieur. Quelques indices d'activités anthropiques y furent répertoriés : une douzaine d'arbres coupés et ébranchés sur la terrasse la plus élevée et une caisse de lait en plastique avec un morceau de tissus, sur le bord de la rivière.

Zone 1.03.09

Zone de 1,8 hectare située sur la rive gauche de la rivière Romaine, à la jonction avec une petite rivière navigable menant vers le nord-est, permettant ainsi d'exploiter les ressources de l'intérieur ou d'atteindre, grâce à un portage, quelques grands lacs. Elle se situe au nord-ouest de la zone 1.03.08, de l'autre côté de l'embouchure du cours d'eau. La partie adjacente à la rivière Romaine se présente comme une terrasse fluviale de trois mètres d'altitude avec une forêt mixte très clairsemée. À l'intérieur, on retrouve une pessière plus dense. Quelques structures contemporaines encore en utilisation ont été repérées dans la partie ouest de la zone. Elles comprennent un support à canot avec une embarcation en fibre de verre et une bille de support accrochée entre deux arbres. Nous croyons que ces éléments doivent être rattachés à la présence d'un chalet sur la zone 1.03.10 qui se situe à l'ouest. Aucune occupation plus ancienne n'a été localisée sur cette zone.

Zone 1.03.10

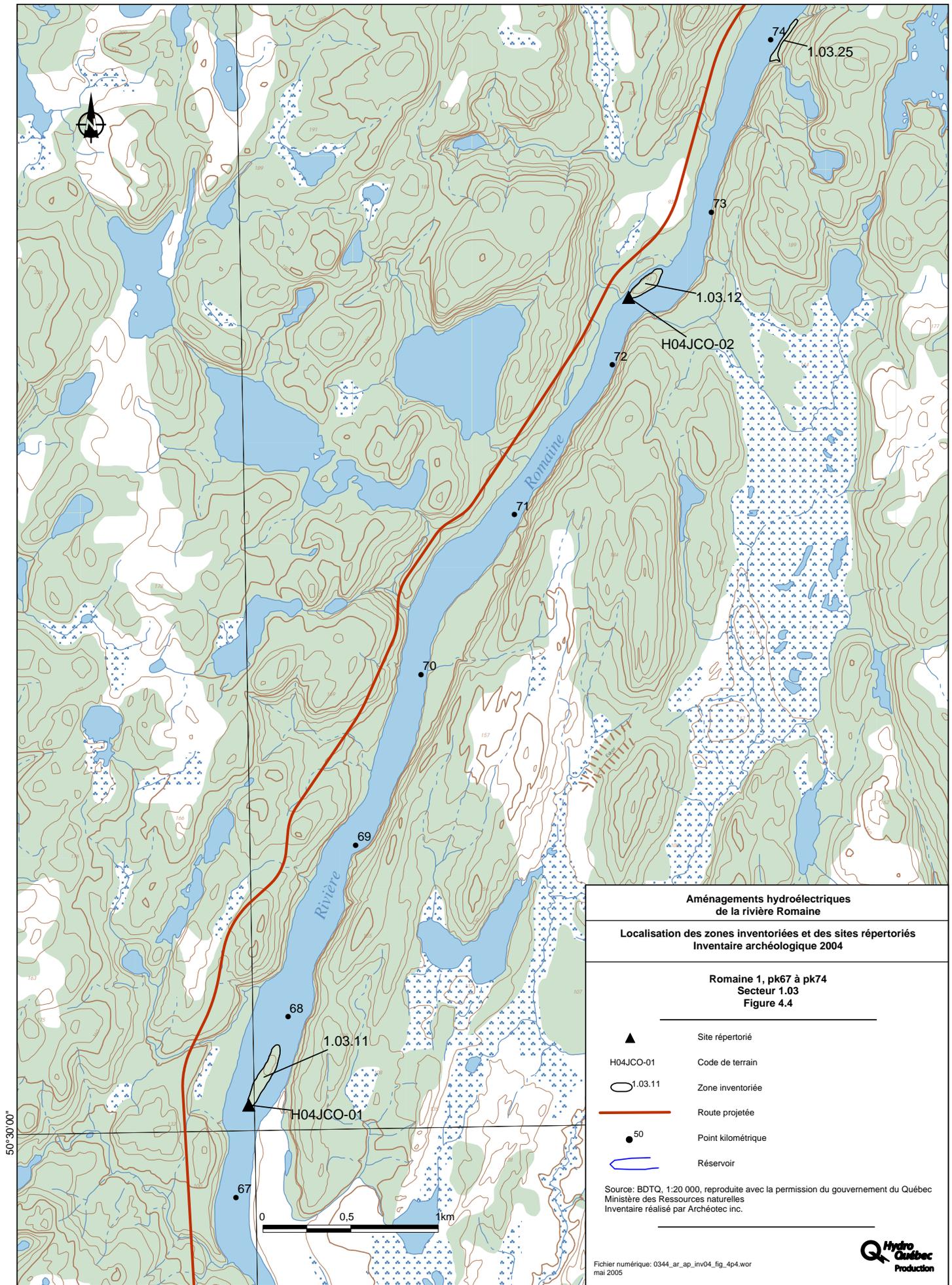
Cette zone de 2,9 hectares se situe sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle comprend une pointe basse de 2,50 mètres et les terrasses adjacentes avec talus actif, d'une altitude de sept mètres. La pointe semble être une zone de déposition qui pourrait être assez récente. En effet, le sol se présente sous la forme de couches alluviales, avec un léger début de podzolisation. De plus la forêt y est composée d'espèces colonisatrices tel le bouleau et le

tremble, tandis qu'on retrouve exclusivement une pessière clairsemée sur la haute terrasse. Ceci pourrait expliquer l'absence de site ancien. Par contre, on y retrouve une occupation contemporaine composée d'un chalet encore en utilisation avec divers aménagements, tels une latrine et des billes de support pour l'entreposage et le dépeçage du gros gibier. La chasse à l'orignal semble être la raison de l'occupation de cet espace. Il est également à mentionner que la pointe forme un goulot d'étranglement du cours d'eau et serait par le fait même un endroit intéressant pour y tendre des filets.

Zone 1.03.11

Zone de 2,2 hectares qui couvre la totalité d'une île située en plein milieu de la rivière Romaine. L'île est une formation fluviale de sable fin dont la partie nord, située à 3,50 mètres au-dessus du cours d'eau, semble avoir subi l'effet d'inondations périodiques. Cette île étroite, orientée dans le sens de la longueur (nord-sud), permet d'avoir une vue étendue vers le nord ou le sud de la rivière, selon l'extrémité de l'île à laquelle on installe un campement. Toutefois, l'île n'est pas assez éloignée du rivage gauche pour y établir une plate-forme d'entreposage à l'abri des animaux, surtout si cette dernière sert à entreposer des provisions. Un espace occupé à l'époque contemporaine a été localisé et enregistré comme site, sous l'appellation H04JCO-01. Aucune occupation ancienne n'a été mise au jour. La partie sud de l'île ayant subi une forte érosion, il est possible qu'un site à cet endroit ait été emporté par la rivière.

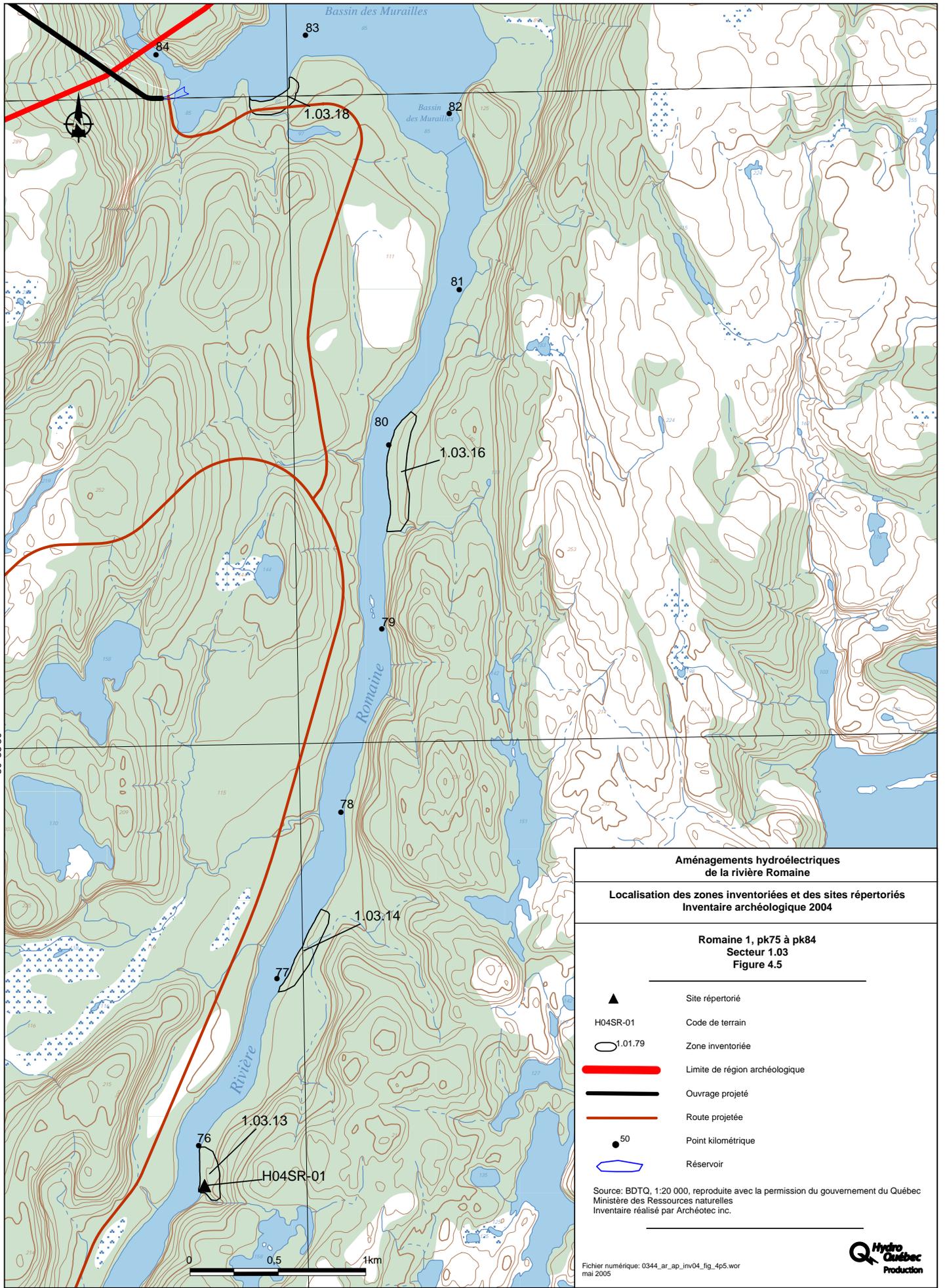
Le site **H04JCO-01** est localisé dans la partie sud de l'île. Plusieurs éléments d'une occupation contemporaine ont été répertoriés autour d'une petite clairière naturelle de cinq mètres de diamètre dans la forêt de sapins. Un bouleau et un sapin avec chacun de la broche et un clou, laissent supposer que cet espace a pu servir pour dresser un abri de fortune ou un affût pour la chasse. Quelques arbres ont également été ébranchés aux alentours. Les quelques éléments abandonnés sur place, comme une bouteille de jus, un pot de bonbon et une canette de bière, nous révèlent que cette installation n'a pas plus de vingt ans. Plus au nord, on retrouve également près d'une dizaine d'arbres coupés à la scie mécanique et d'autres arbres ébranchés, ce qui porte la superficie totale du site à près de 400 m². Il est ainsi possible que cet endroit ait servi à installer un affût pour la chasse ou un abri de fortune.



50°30'00"

63°15'





**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 1, pk75 à pk84
Secteur 1.03
Figure 4.5**

▲	Site répertorié
H04SR-01	Code de terrain
○ 1.01.79	Zone inventoriée
— (red line)	Limite de région archéologique
— (black line)	Ouvrage projeté
— (orange line)	Route projetée
● 50	Point kilométrique
○ (blue)	Réservoir

Source: BDTQ, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.

Fichier numérique: 0344_ar_ap_inv04_fig_4p5.wor
mai 2005



50°35'30"



63°11'

Zone 1.03.12

Zone située sur une île près de la rive droite de la rivière Romaine. Cet espace est constitué d'un dépôt fluvial sableux d'une superficie de 1,4 hectare. L'organisation pédologique montre une succession de couches alluviales qui permet d'affirmer une certaine influence des crues printanières dans la formation de l'île. La végétation est composée d'une forêt de bouleaux et d'arbustes avec une présence sporadique de conifères. On constate à l'extrémité sud de l'île une vue sur une longue portion rectiligne de la rivière. Le site H04JCO-02 y a été localisé. Sinon, quelques structures contemporaines sont présentes dans la portion nord de l'île. Elles comprennent un support à canot entouré d'arbres coupés à la scie mécanique et à la hache ainsi qu'un mirador en mauvais état, qui ne semble plus en utilisation. Ces éléments semblent assez récents, au plus une dizaine d'années, et pourraient avoir été construits et utilisés par les occupants d'un chalet situé en face, sur la rive gauche de la rivière Romaine. Il est à noter que cette île n'est pas adéquate pour y entreposer des provisions car le chenal la séparant de la rive droite est très étroit. De plus, des indices prouvant la visite d'ours sur l'île ont été remarqués.

Le site **H04JCO-02** se situe au sommet d'un ensemble de deux petites terrasses étagées, à 4,75 mètres d'élévation par rapport à la rivière. Un sondage sur la deuxième terrasse nous a permis de découvrir une boucle de sangle en métal. Elle a été localisée à 21 centimètres de la surface, dans une couche de sable jaune-gris recouverte de deux autres couches de sable, manifestement déposées à cet endroit par les crues printanières (voir profil de sol du sondage 1). Un second sondage a révélé de petites concrétions ferrugineuses à 12 centimètres de profondeur, qui pourraient être les restes fragmentés d'un autre objet de métal. Aucune autre structure ou indice d'occupation n'a été mis au jour. Cet objet a pu être perdu par un occupant de passage ou les indices d'une occupation plus extensive ont pu être emportés par l'érosion de la pointe sableuse. L'âge du site est difficile à déterminer. Cette attache date sûrement du vingtième ou du dix-neuvième siècle, mais sa position stratigraphique relativement profonde peut être le résultat d'un recouvrement rapide par des alluvions ou par le déplacement d'animaux fouisseurs. La présence de terriers dans les sondages a d'ailleurs été constatée.

Zone 1.03.13

Zone de 2,9 hectares qui se retrouve au pied d'une colline escarpée, sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est délimitée au sud par l'embouchure d'un ruisseau tombant en

cascade du haut de la colline. Ce cours d'eau apporterait à d'éventuels occupants de l'eau fraîche et peut provoquer une concentration des ressources fauniques et ichtyologiques dans le secteur. La terrasse de quatre à cinq mètres d'altitude y est relativement plane et bien drainée. Le site contemporain H04SR-01 y a été localisé.

Le site **H04SR-01** est une petite occupation contemporaine de la fin des années 1970 ou du début des années 1980. Elle se situe un peu en retrait à l'est de la rivière Romaine et au pied d'une colline escarpée. Le replat de 4,65 mètres d'altitude est également bien délimité au nord comme au sud par la présence de deux ruisseaux. La partie sud contient l'ancien espace d'occupation. Il n'y a plus d'habitation présente, mais cette dernière a dû être une tente rectangulaire qui a été récupérée à l'abandon du site. Le poêle qui a servi à chauffer la structure est encore présent. Il s'agit d'un poêle en fer, lourd et encombrant, qui a pu être laissé sur place pour être récupéré ultérieurement. Un arbre qui repose au sol a été encoché pour pouvoir y fixer un piège à martre. Dans la partie nord du site, on retrouve une dizaine d'arbres plaqués au couteau, dispersés entre l'aire d'occupation et le talus du ruisseau au nord. Ces arbres forment une ligne qui se dirige vers le nord et qui a pu servir à baliser une tenderie.

Zone 1.03.14

Zone de 3,7 hectares sur la rive gauche de la rivière Romaine, au bas d'une colline escarpée. La zone est coupée en deux par un ruisseau encaissé qui se jette dans la rivière. Une première terrasse de cinq mètres au-dessus de la rivière avec un sol mal drainé, s'élève progressivement vers une terrasse de sept mètres plus ou moins rocheuse et accidentée. La présence du ruisseau a pu encourager l'installation éventuelle d'une occupation mais la nature mal drainée ou accidentée des replats a pu provoquer l'effet contraire. De plus la présence de talus actifs par endroits nous indique que l'érosion a pu faire disparaître des indices d'installations anciennes.

Zone 1.03.16

Grande zone de 6,8 hectares située sur une portion de la rive gauche de la rivière Romaine, délimitée par un ruisseau au sud et par un coude du cours d'eau au nord. On y retrouve deux terrasses élevées, entre six et dix mètres au-dessus de la rivière. Ces terrasses sont relativement planes et, associées à la présence du ruisseau, présentent de bonnes conditions pour une installation. Par contre, leur élévation a pu diminuer l'attrait de l'endroit,

surtout pour des canoteurs désirant être à proximité de leur embarcation. Aucune occupation n'a été relevée.

Zone 1.03.18

Zone qu'on retrouve dans la partie sud d'un élargissement de la rivière Romaine, nommé Bassin des Murailles. La zone, d'une superficie de 2,4 hectares, se trouve sur la rive droite de la rivière, dans le fond d'une anse couronnée par une plage sableuse. Le replat immédiatement derrière la plage est sis à une altitude de 2,50 mètres, tandis que la terrasse située au sud se situe à une altitude de dix mètres et descend progressivement vers l'ouest jusqu'à un ruisseau qui délimite la zone.

Cette baie est très accueillante pour des canoteurs désirant y effectuer un arrêt ou s'y installer de façon plus permanente, car le replat derrière la plage présente une surface plane, bien drainée et permet un accès rapide aux embarcations. De plus, le ruisseau à l'ouest mène à un petit lac intérieur qui peut être intéressant pour la trappe du castor. Par contre, aucune occupation ancienne n'y fut mise au jour. Deux sites contemporains euro-canadiens y avaient été enregistrés lors de la campagne d'inventaire de 2003, dans la partie ouest de la zone (Archéotec, 2004). Il s'agit des sites H03DC-01, composé d'un affût pour la chasse, et H03DT-01, un emplacement recelant canettes et bouteilles de bières.

Zone 1.03.25

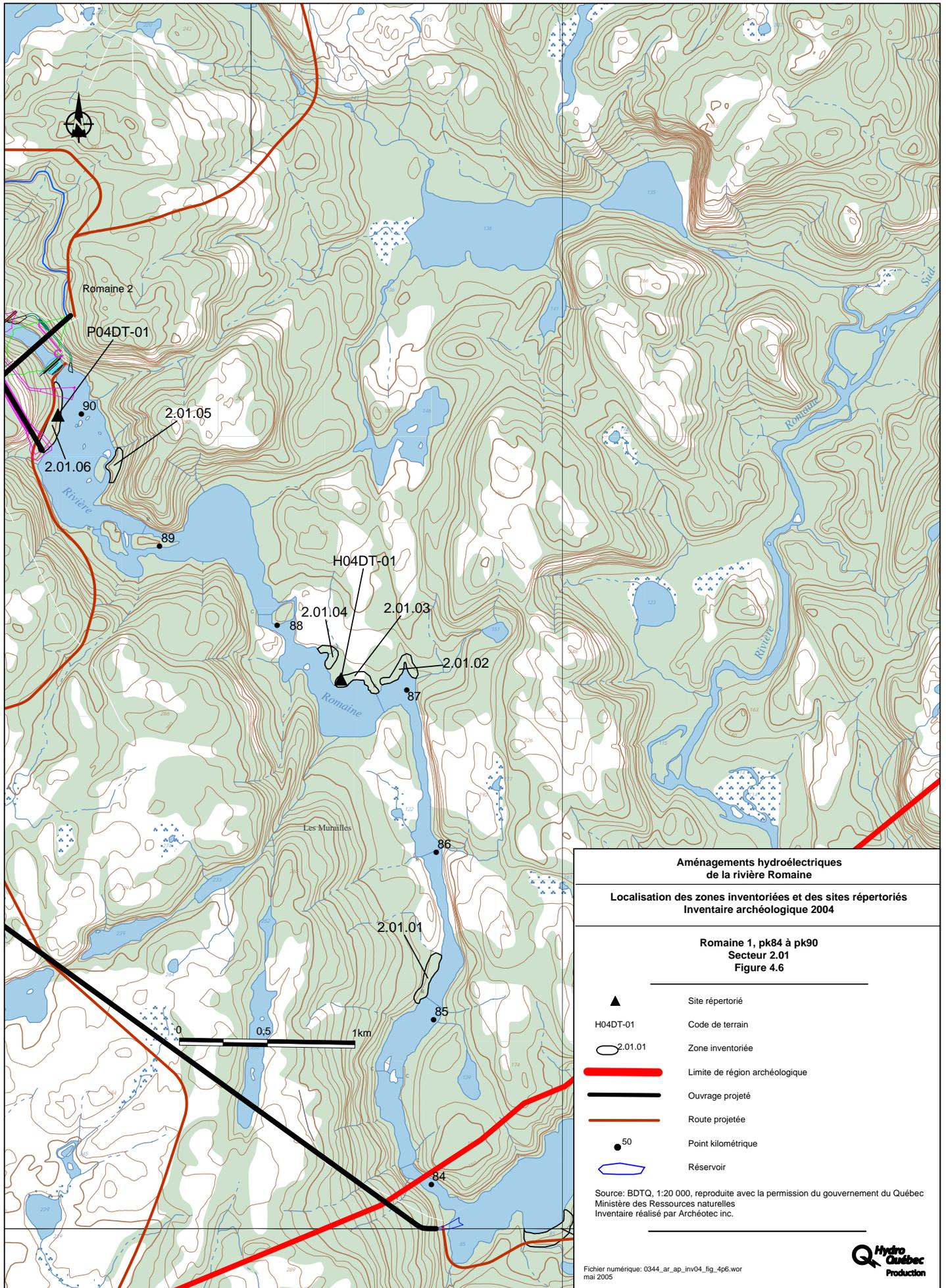
Petite zone de 0,6 hectare coincée entre une colline escarpée et l'embouchure d'une chute se jetant dans la rivière Romaine. Elle se situe sur la rive gauche de la rivière Romaine et se présente comme un petit replat sableux de sept mètres d'altitude avec un talus actif tombant dans le ruisseau.

Cette zone a été inventoriée par erreur, au lieu de la zone 1.03.13 qui fut, pour sa part, inspectée ultérieurement. Le seul attrait de cette zone pour une installation serait la présence du petit cours d'eau. Quelques petits arbres coupés à la scie mécanique sont les seules traces d'activités anthropiques qui ont été localisées.

4.1.03 Secteur archéologique 2.01

Ce secteur couvre une section plus ou moins encaissée de la rivière Romaine, sur une distance d'environ vingt kilomètres. La limite sud commence au nord du Bassin des Murailles, dans une section abrupte nommée, à juste titre, les Murailles. Pas moins de cinq sections de rapides ou de cascades infranchissables parsèment la rivière du point kilométrique 84 au point kilométrique 92. En amont, la rivière est calme et l'on remarque la présence de plaines d'épandage de dimensions restreintes composées de terrasses fluviales ou fluvio-glaciaires d'une altitude variant entre 155 et 165 mètres au-dessus du niveau marin.

La présence des rapides limite grandement le potentiel de cette section de rivière comme axe de circulation, surtout dans la partie au sud du point kilométrique 92. De plus, un portage le long de la rive serait très ardu, sinon impossible, en particulier entre les kilomètres 90 et 91. Toutefois deux axes alternatifs orientés nord-sud ont pu être empruntés pour éviter cette section difficile. Il s'agit, à l'est, de la rivière Romaine sud-est et, à l'ouest, de la rivière Perugia. Dans le premier cas, la rivière Romaine sud-est mène à la région du lac Forget, où se trouvent des sources exploitables de quartzite (Archéotec inc., 2000a, 2000c). Dans le second cas, la rivière Perugia mène au lac Puyjalon et, de là, au cours inférieur de la rivière Romaine via la rivière Puyjalon. Cette voie est atteignable par une vallée orientée vers le sud-ouest, dont une de ses extrémités se situe face à la zone 2.01.07. Elle traverse également les secteurs archéologiques 2.10 et 2.12. Enfin une troisième voie reste toujours possible en remontant un ruisseau qui se jette dans la rivière Romaine face à la zone 2.01.03. Elle mène éventuellement, via de nombreux portages, à l'extrémité nord du lac Puyjalon. Cependant, cette route plus difficile coupe directement à travers les Murailles sur un dénivelé de 100 mètres, et ce sur moins de 90 mètres de distance, ce qui peut être praticable pour un portageur peu chargé.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 1, pk84 à pk90
Secteur 2.01
Figure 4.6**

-  Site répertorié
-  Code de terrain
-  Zone inventoriée
-  Limite de région archéologique
-  Ouvrage projeté
-  Route projetée
-  Point kilométrique
-  Réservoir

Source: BDTQ, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.

Fichier numérique: 0344_ar_ap_inv04_fig_4p6.wor
mai 2005



50°37'30"

Zone 2.01.01

Cette zone de 1,6 hectare est située sur la rive droite de la rivière Romaine, parallèlement à une série de rapides infranchissables. Elle présente une surface accidentée et pentue variant entre 3,00 mètres et 35,00 mètres au-dessus du cours d'eau. Le seul endroit propice pour une installation est une petite terrasse de 3,00 mètres par 3,50 mètres. En somme, cette zone présente peu d'espace pour une occupation. De plus, aucun indice de portage permettant de contourner les rapides n'a été localisé.

Zone 2.01.02

Zone de 1,4 hectare située dans le fond d'une baie étroite, sise sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est délimitée au sud par l'embouchure d'un petit ruisseau. Une grande partie de l'endroit est constituée d'affleurements rocheux et de dépôts glaciaires, diminuant de beaucoup le potentiel pour une installation. Un petit replat dans la partie nord est le seul endroit qui paraît hospitalier.

Cette zone pourrait être le point de départ d'un long portage permettant de contourner une zone de rapides s'étendant sur près d'un kilomètre vers l'ouest. Toutefois aucun indice de présence humaine n'a été retrouvé.

Zone 2.01.03

Zone localisée dans le fond d'une baie sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est complètement bordée au sud par une zone de rapides tumultueux qui ne semblent pas navigables ou, à tout le moins, en prenant de grands risques. Elle couvre une superficie de 1,3 hectare et a été allongée vers l'ouest pour inclure une pointe arrondie. Sa surface est couverte d'affleurements rocheux et est délimitée au nord par une zone marécageuse. Une grande partie de la zone est donc inhospitalière pour une installation. Seule la partie ouest, sur la pointe, présente une surface plane et habitable, mais celle-ci est visiblement affectée par les crues printanières. Le site H04DT-01 a été mis au jour à cet endroit.

Cette zone a pu se trouver sur l'itinéraire d'un portage permettant de contourner la zone de rapides. Toutefois, ceux-ci ont également pu être évités de l'autre côté de la rivière grâce à un portage à la cordelette, en se servant d'affleurements rocheux situés près du cours d'eau.

Quelques petits morceaux de métal ferrugineux ont été mis au jour dans les sondages 1 et 2 du site **H04DT-01**. Ils se situaient entre dix et quinze centimètres de profondeur dans une couche de sable d'origine alluviale (voir profil de sol du sondage 1). Ces fragments sont trop corrodés pour que l'objet d'origine puisse être identifié. Ils ne sont probablement pas non plus dans leur contexte d'utilisation et ont pu être déposés à cet endroit par la glace, des embâcles ou l'eau des crues printanières. Une épinette avec une branche coupée à la scie a également été localisée à cet endroit, mais il est fort probable que les deux événements ne sont pas liés.

Zone 2.01.04

Zone en forme de parabole se situant dans le fond d'une petite baie et coupée en son centre par l'embouchure d'un petit ruisseau. Elle est localisée sur la rive gauche de la rivière Romaine et couvre une superficie de 0,8 hectare. Sa partie riveraine donne sur des rapides provenant d'une chute située au nord-est. Elle est délimitée à l'intérieur par une zone marécageuse. Cet endroit est accidenté et couvert d'affleurements et de dépôts rocheux. Son potentiel pour y trouver une occupation est presque nul. La zone a pu être sur l'itinéraire d'un portage permettant de contourner les rapides et la chute. Toutefois, comme pour la zone 2.01.03, ce portage a pu s'effectuer à la cordelette, de l'autre côté de la rivière.

Il est à noter qu'un affleurement de quartz laiteux a été localisé près de la rive sur un cap rocheux. Cette veine est accessible quand le niveau de l'eau est bas, en été ou en automne. Cette matière se prête à la taille, mais aucun prélèvement anthropique ne semble y avoir été effectué. Nous en avons recueilli un échantillon.

Zone 2.01.05

Petite zone de 0,9 hectare située derrière une petite île rocheuse sur la rive gauche de la rivière Romaine. La surface alterne entre de petits replats et des affleurements rocheux, le tout ponctué de quelques blocs erratiques. La présence de l'île crée un petit havre calme, abrité des vents dominants, où l'on peut facilement accoster et entreposer un canot. La zone est cependant assez accidentée, à part pour un petit replat dans la partie sud. Celui-ci a été sondé, sans toutefois révéler d'indices d'occupation.

Zone 2.01.06

Zone de 2,3 hectares située dans un coude de la rive droite de la rivière Romaine. Elle est localisée sur un replat au pied d'une falaise et bordée à l'est par une zone de rapides qui

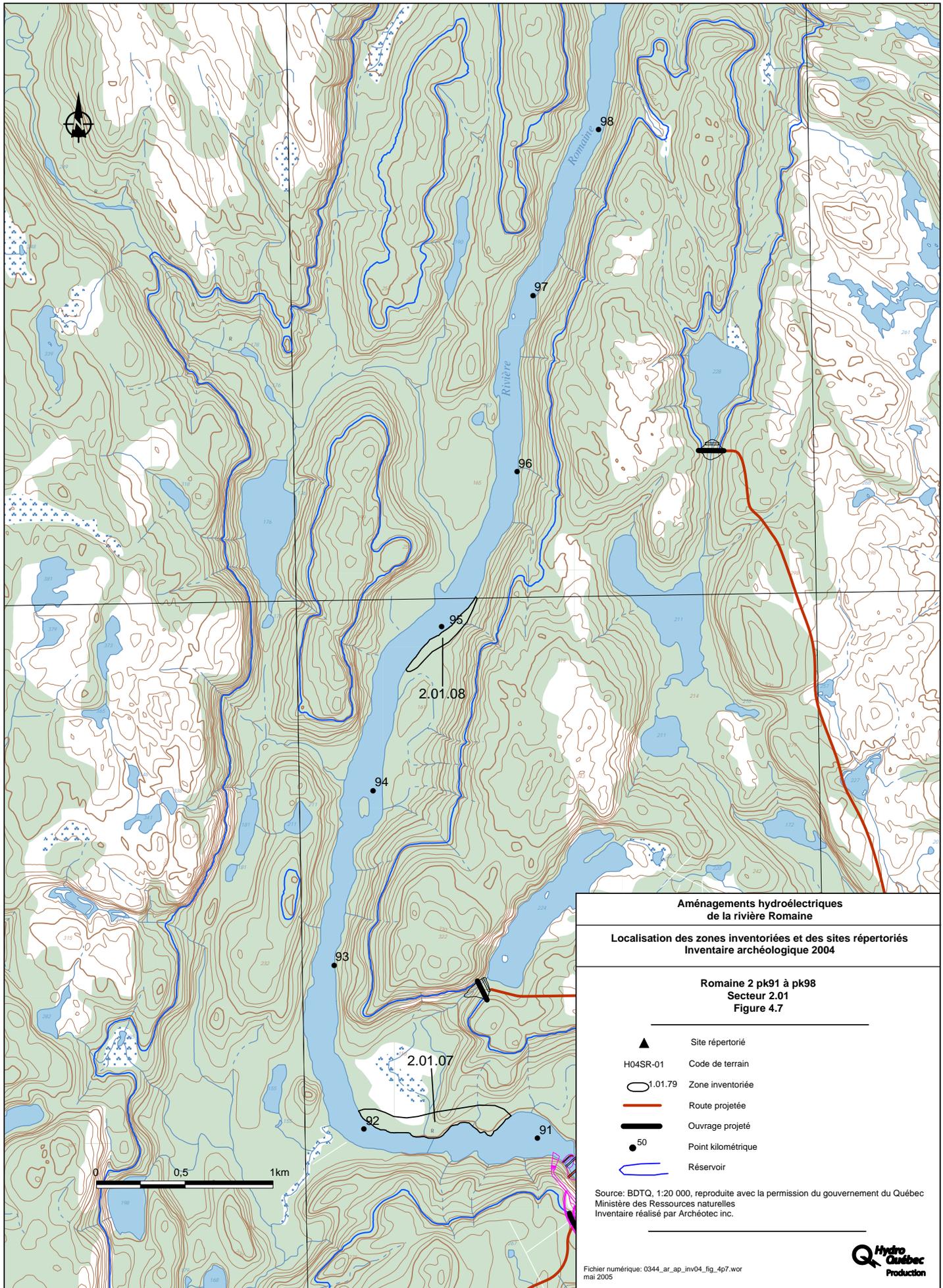
semblent navigables. La terrasse sableuse sur laquelle se situe la zone est parsemée de blocs dont il est difficile de déterminer l'origine (glaciaire ou colluviale). Sinon, ce replat présente une surface bien drainée idéale pour une installation qui serait protégée des vents dominants par l'escarpement. L'embouchure d'un ruisseau se trouve également non loin au sud.

Un éclat de décortilage en quartz a été mis au jour et l'endroit a été enregistré sous le code temporaire **P04DT-01**. Toutefois, après examen, cet éclat se révèle être de facture naturelle. Malgré l'absence de quartz dans la matrice, l'éclat qui se trouve à 4,52 mètres au-dessus du cours d'eau a pu être amené sur la terrasse par l'action des glaces flottantes.

Zone 2.01.07

Zone d'une grande étendue qui fait 9,1 hectares sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle couvre, de l'ouest vers l'est, une terrasse délimitée au nord par une tourbière, l'embouchure d'un ruisseau, une colline rocheuse délimitée au sud par une baie et une grande pointe. L'altitude passe de 1,50 mètres au-dessus du cours d'eau pour la terrasse inondable à l'ouest jusqu'à dix mètres pour une terrasse à flanc de colline dans la partie centrale. Une zone de rapides non-navigables commence au sud de la portion centrale de la zone, à l'est de l'embouchure du ruisseau. Ce rapide ne peut se porter ni de ce côté de la rive, ni de l'autre, car il coule entre falaises escarpées à près d'un kilomètre vers l'est.

En fait toute la section de rivière qui se trouve au sud, entre cette zone et le Bassin des Murailles, est inaccessible par le nord. Une vallée, orientée vers le sud-ouest et s'ouvrant sur la rive opposée à la zone, constitue une voie alternative menant vers le sud. Cette vallée mène éventuellement à la rivière Perugia. La zone se trouve donc à l'entrée d'un axe de communication et pourrait, surtout dans sa partie ouest, être un endroit pour s'installer avant d'emprunter ou en revenant de cet axe sud-ouest. Toutefois, ce replat est probablement inondé en partie au printemps et est exposé, de par sa position, aux vents du nord et du nord-ouest, ce qui en fait un endroit à éviter durant la saison froide. Les seuls indices d'activités anthropiques, à part ceux liés aux études d'impact du projet du complexe de la Romaine, sont deux petits arbres coupés à la hache durant une saison sans neige.



Zone 2.01.08

Située sur la rive gauche de la Romaine, au point kilométrique 95, la terrasse se trouve encaissée de part et d'autre de la rive par une chaîne de montagnes. Sa surface couvre 2,8 hectares. Seule une mince bande à la base des montagnes a été envahie par la végétation et présente un certain intérêt. La zone fait face à une entrée de ruisseau située de l'autre côté de la rive et est traversée par un cours d'eau qui semble actif durant la saison de fonte des neiges. La portion en amont se présente comme deux replats qui vont se fondre avec la pente de la montagne. Le terrain est assez bosselé et le sol est formé d'un podzol relativement mince et peu développé, venant recouvrir des galets d'origine fluvio-glaciaire. Le couvert forestier est dense et relativement uniforme avec une couverture végétale constituée de fougères et de sphaigne. La bordure du talus et la portion en bas de pente se trouvent affectées par les chablis. La portion en aval de la zone présente un couvert végétal plus dégagé, où la cladonie et la sphaigne se partagent le terrain, et se caractérise par un sol mieux drainé.

Au moment de l'intervention, autour du 20 juin, le sol se trouvant à l'abri du soleil était encore partiellement gelé. Sur tout le segment inventorié, le sol était gorgé d'eau et plus particulièrement dans la portion en amont, près de la falaise. L'installation d'une borne géodésique et la présence d'une aire dégagée pour l'hélicoptère ont été observées dans la portion en aval de la zone.

Zone 2.01.09

Zone de 2,5 hectares située sur la rive gauche de la rivière Romaine. Un ruisseau sinueux vient la couper en deux et se jette dans la rivière Romaine. Elle est délimitée au sud par une pente rocheuse menant à une colline escarpée. La terrasse de six mètres est relativement plane et bien drainée et, associée avec la présence du ruisseau, présente des conditions intéressantes pour effectuer un arrêt dans une section plutôt encaissée de la Romaine. Par contre, au niveau pédologique, les horizons sont diffus et l'on retrouve plusieurs strates podzoliques superposées. Il se peut donc que l'encaissement de la rivière, en amont, canalise les vents qui viendraient s'abattre périodiquement sur cet endroit et y provoquer des ventis. C'est précisément dans cet état que nous avons trouvé la zone. Ceci la rendrait dangereuse et peu attrayante pour une installation.

4.1.04 Secteur archéologique 2.02

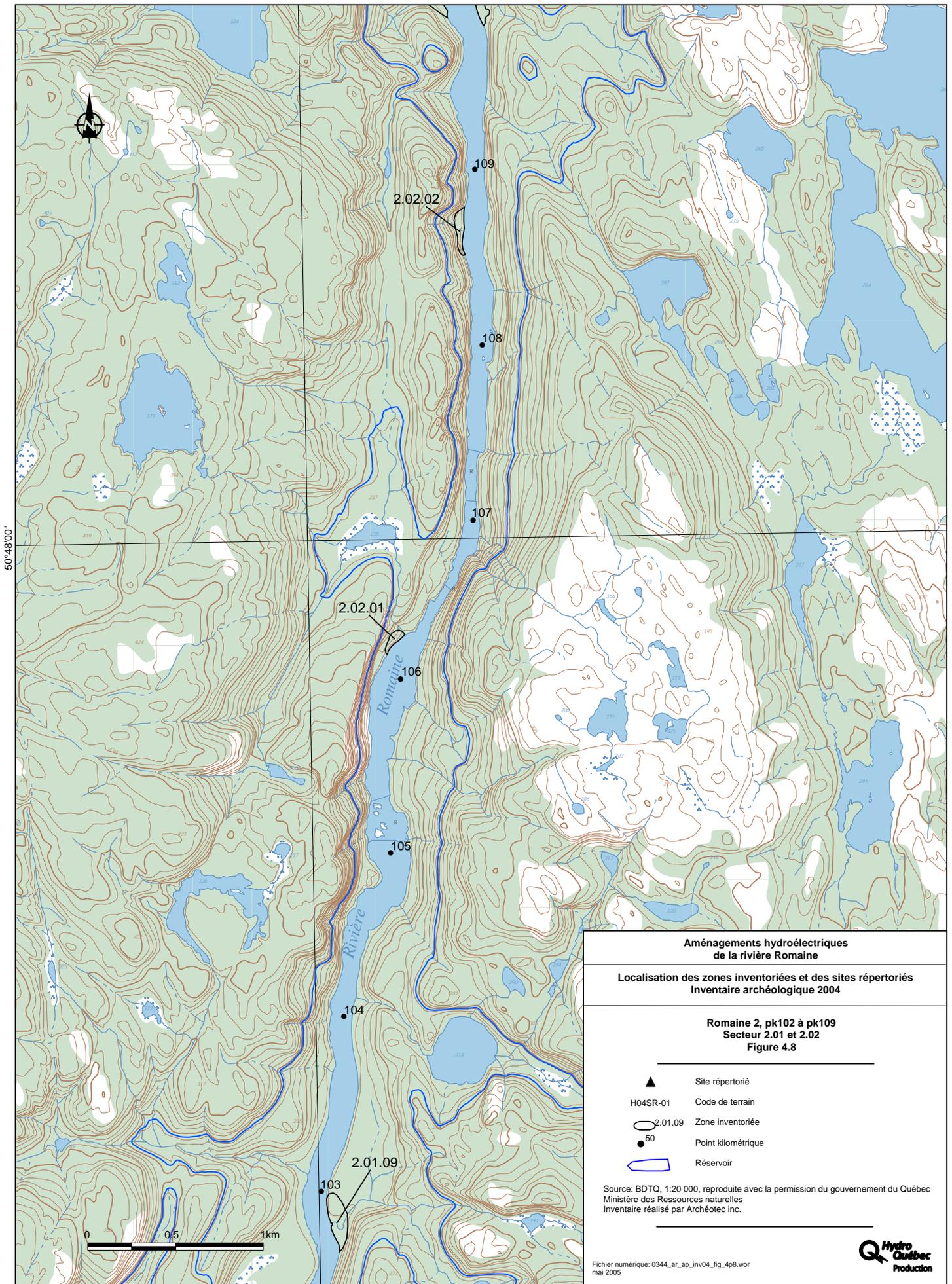
Ce secteur d'une vingtaine de kilomètres comprend essentiellement un secteur très encaissé de la rivière Romaine. Son cours n'y est pas particulièrement accidenté. On y retrouve que trois sections de rapides, localisées entre les points kilométriques 105 et 108, et les portages peuvent s'effectuer à la cordelette près de la rive. Les endroits permettant d'établir un campement ou d'effectuer un arrêt sont par ailleurs très rares. Les quelques replats non-pentus, situés entre 160 et 180 mètres au-dessus de la mer, deviennent ici plus importants à examiner, surtout s'il se trouve une embouchure de ruisseau à proximité. Or, plusieurs de ceux-ci sont au pied de falaises vertigineuses qui peuvent se révéler dangereuses à cause des blocs pouvant s'en détacher. De plus, nous avons constaté que beaucoup de zones à potentiel avaient été dévastées par des ventis. L'orientation générale de la vallée étant du nord-ouest vers le sud-est, le vent se trouve ici canalisé. La morphologie générale des podzols semble également indiquer la récurrence de ces perturbations. Ainsi un arrêt dans ce secteur a pu être évité sciemment par les canoteurs remontant ou descendant la rivière.

Zone 2.02.01

Petite zone de 0,6 hectare sur la rive droite de la rivière Romaine, coincée entre l'embouchure d'un ruisseau tumultueux et une falaise verticale de près de 200 mètres. On y trouve un petit replat pentu à cinq mètres au-dessus du niveau de la rivière, couvert de blocs colluviaux. Même si, en théorie, cette zone peut servir lors d'un arrêt temporaire dans une section encaissée de la rivière, où il y a très peu de replat, elle reste tout de même dangereuse et peu attrayante.

Zone 2.02.02

Zone d'un hectare juchée dans la dépression d'une paroi abrupte sur la rive droite de la rivière Romaine. Un petit replat sableux de six mètres d'altitude, parsemé de blocs colluviaux, forme la surface parfois pentue de cette zone. Le talus menant à la rivière est fortement affecté par l'érosion. Cet endroit présente un certain potentiel pour un arrêt temporaire dans une section très encaissée de la Romaine. Toutefois son potentiel est très diminué par le danger que représentent les éboulis. Aucun indice d'occupation n'y a été relevé. Les seules activités anthropiques relevées sont un bout de tuyau en PVC et un repère géodésique d'Hydro-Québec.



Zone 2.02.03

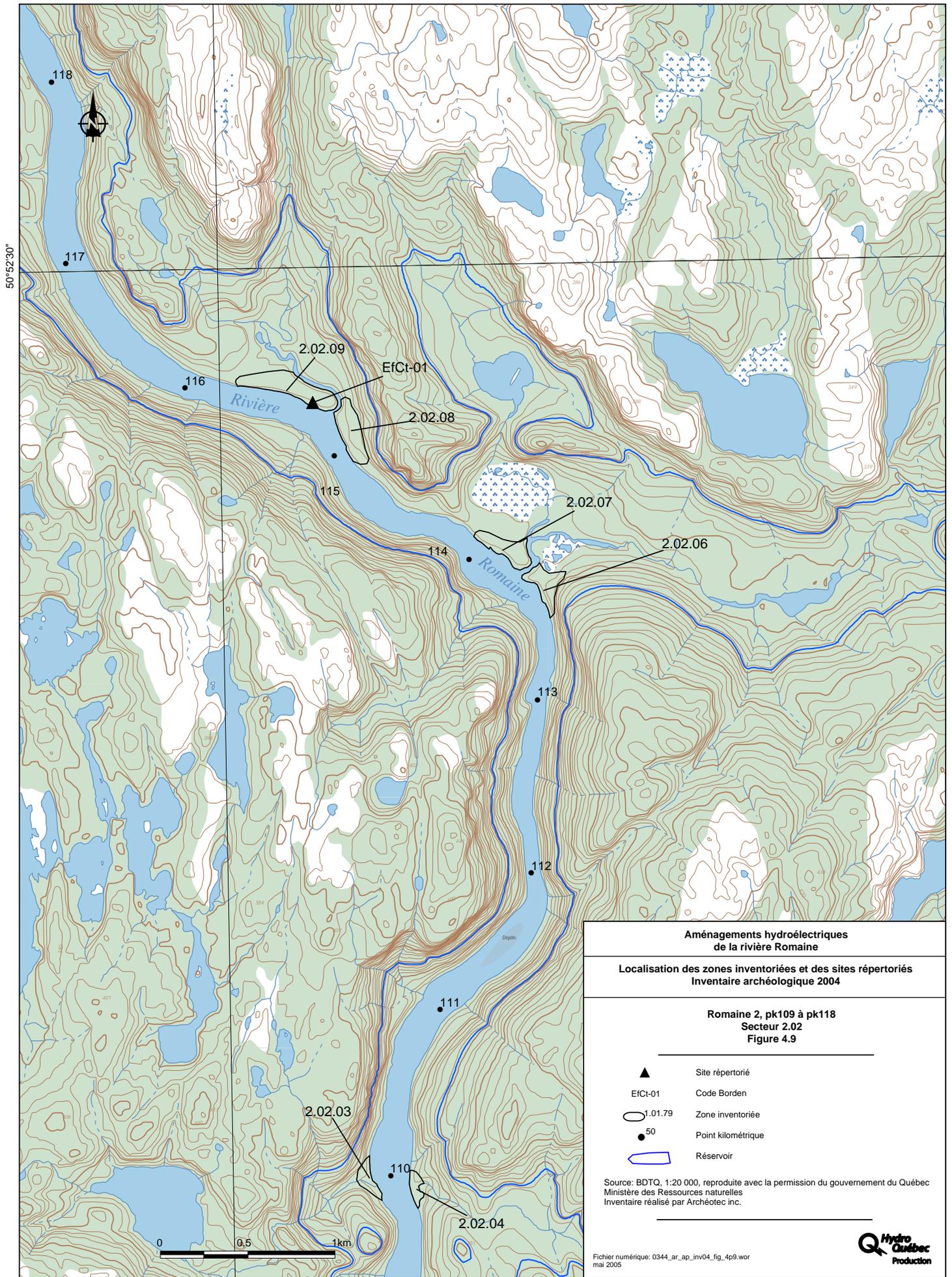
Cette zone de 1,5 hectare sur la rive droite de la rivière Romaine, se trouve coincée entre deux collines escarpées. Elle couvre l'embouchure d'un ruisseau bordée au nord par une pointe sableuse. Les replats de chaque côté du cours d'eau se trouvent entre trois et cinq mètres au-dessus de la rivière Romaine. Celui au nord du ruisseau est pentu et relativement accidenté. Par contre, le replat au sud du ruisseau présente une surface plane qui, associé au ruisseau, représente un endroit attrayant pour une installation. Cependant cette section encaissée de rivière doit canaliser les vents et rendre l'endroit inhospitalier en saison froide. Les seules traces d'activités humaines sont un repère géodésique d'Hydro-Québec et trois arbres coupés à la scie mécanique.

Zone 2.02.04

Zone située sur la rive gauche de la rivière Romaine, au nord de l'embouchure d'un ruisseau. Elle couvre une superficie de 1,1 hectare et se présente comme une large terrasse fluvio-glaciaire, plane et bien drainée. Cette caractéristique, conjuguée à la présence du ruisseau, fait que cet endroit présente un bon potentiel pour une occupation. Cependant, quand nous avons inspecté la zone, elle avait été dévastée par le vent. Cet endroit a donc pu, par le passé, être affecté de façon similaire, ce qui réduirait d'autant plus son potentiel pour une occupation. Aucun indice anthropique n'a été relevé.

Zone 2.02.06

Zone de 2,9 hectares située sur la rive gauche de la rivière Romaine et délimitée par l'embouchure d'une petite rivière, une zone marécageuse et une colline escarpée. La terrasse, d'une altitude de cinq mètres au-dessus de la Romaine, est en grande partie plane et bien drainée. De plus, la petite rivière provient d'une vallée encaissée pouvant être un endroit intéressant pour la capture du castor. Ces éléments rendent cette zone propice à une installation, surtout que les replats habitables sont plutôt rares dans cette section encaissée de la Romaine. Toutefois, les vents ont partiellement abattu la forêt et la morphologie hétérogène des podzols semble indiquer que ce phénomène pourrait être récurrent, ce qui rendrait cet endroit périodiquement non viable. Une zone de coupe à la scie mécanique assez récente s'avère être la seule activité humaine apparente.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 2, pk109 à pk118
Secteur 2.02
Figure 4.9**

▲	Site répertorié
EfcI-01	Code Borden
○ 1.01.79	Zone inventoriée
● 50	Point kilométrique
▭	Réservoir

Source: BDTQ, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.

Fichier numérique: 0344_ar_ap_inv04_fig_4p9.wor
mai 2005



Zone 2.02.07

Cette zone de 3,3 hectares se situe sur la rive gauche de la rivière Romaine, à la jonction avec une petite rivière bordée d'une zone marécageuse. L'endroit est recouvert de ventis à plus de 50 %. La zone 2.02.06 est localisée au sud-est, de l'autre côté de l'embouchure de la rivière, et les mêmes remarques que pour cette dernière s'appliquent pour la zone 2.02.07. Un arbre coupé à la scie mécanique a été localisé. La coupe ne semble pas très récente car la surface de la souche est recouverte de mousse.

Zone 2.02.08

Zone de quatre hectares sur la rive gauche de la rivière Romaine, comprise entre cette dernière et une colline escarpée, au sud de l'embouchure du ruisseau Lebrun. On y trouve un replat sableux assez uniforme et bien drainé de cinq mètres au-dessus de la rivière Romaine. Cette surface est donc intéressante pour l'installation d'un campement. De plus, le ruisseau Lebrun prend sa source dans une série de grands lacs au nord, comprenant entre autres les lacs Sanson, Albert, Titi et Bruit. Pour se rendre au lac Albert, on doit emprunter une vallée encaissée de 220 mètres sur trois kilomètres, donc avec une pente moyenne de 7 %, ce qui semble réalisable. Ces plans d'eau de grande superficie sont des endroits tout désignés pour la pêche. Par contre, quand nous l'avons visitée, la zone était recouverte de ventis denses presque en totalité. Il nous a donc été impossible d'inventorier la zone, à part pour quelques courtes incursions à partir de la rive. La présence d'un campement sur les cartes de potentiel (Archéotec inc. 2000c) n'a donc pu être vérifiée. La zone se trouve être très exposée aux vents d'ouest à cause du relief encaissé de la rivière.

Zone 2.02.09

Cette zone de 5,9 hectares se situe à la confluence du ruisseau Lebrun et de la rivière Romaine, sur la rive gauche de cette dernière. Elle est face à la zone 2.02.08, de l'autre côté de l'embouchure du ruisseau. Une terrasse plane et large, d'une altitude comprise entre quatre et cinq mètres au-dessus de la rivière, avec des talus actifs par endroit, caractérise cet ensemble.

Les mêmes remarques que pour la zone 2.02.08 s'appliquent ici. Par contre, les ventis couvrent ici une superficie moins importante que pour la zone précédente. En effet, seulement 40 % de la zone est impraticable, surtout la partie nord qui longe le ruisseau Lebrun (voir

photo 4.02). Ceci nous a permis d'effectuer un inventaire plus complet et de localiser le site EfCt-01.

Site EfCt-01

Quelques arbres avec des clous, dont un avec une perche clouée, ont d'abord été localisés dans la zone de ventis, entre un coude du ruisseau Lebrun et la rivière Romaine. Une petite fosse de trente centimètres de diamètre associée à une toile de jute plastifiée laisse croire que cet endroit a pu être utilisé pour tendre un piège à un animal de taille imposante, probablement un ours.

Ensuite, une autre aire d'activité a été localisée à près de 70 mètres au sud, sur le bord du talus donnant sur la rivière Romaine. À première vue, quelques arbres coupés à la scie mécanique s'y trouvent, mais en sondant l'endroit, une structure de pierre enfouie sous une mince couche de litière a été découverte. Cette structure se trouve au sud d'une concentration de trois arbres coupés à la scie mécanique. Un arbre de bonne dimension avec un clou fiché dans le tronc était également tombé en travers.

L'empilement de pierres fait près de 1,65 mètres de long par approximativement un mètre de large. Quelques sondages exploratoires furent excavés autour de la structure. Le sondage 1 effectué à la limite sud-est de celle-ci a révélé que les pierres reposent par-dessus un lit de sable beige, reposant lui-même sur d'autres couches organiques qui semblent aussi d'origine anthropique (voir profil de sol du sondage 1). Dans le sondage 3, une mince concentration de charbon de bois a été localisée sous une couche de sable gris-beige tandis qu'une douille de carabine de calibre 30-06 a été mise au jour dans le sondage 4, à l'intérieur d'une couche de sable beige-orange.

Les sondages périphériques n'ayant pas livré d'indices concluants sur la structure, il fut donc décidé d'effectuer un sondage au cœur même de celle-ci (sondage 5). La première étape a été de déplacer l'arbre tombé au sol et de dégager la structure de la couche de litière, permettant la mise au jour de près de 120 pierres et galets arrondis provenant vraisemblablement de la rive adjacente (voir photo 4.03). Elles reposent sur un lit de sable de plage beige pâle, exogène à la terrasse mais provenant probablement, tout comme les pierres, du bord de la rivière Romaine. Une partie de l'empilement semblait s'être effondré vers le sud-ouest. Croyant que cette structure puisse être une sépulture, un plan précis de cette dernière fut dressé et les altitudes des différentes couches du sondage 5 ont été prises à partir

du clou fiché dans l'arbre au sol. Le nettoyage en surface a permis de découvrir divers objets et écofacts d'âge récent : une attache en métal, un morceau de papier d'aluminium, deux mégots de cigarette, deux coulées de cire provenant d'une chandelle, deux graines et un noyau de pêche. La couche de sable beige où reposent les pierres recouvre quant à elle une deuxième couche de litière. Sous cette dernière, on retrouve quelques strates sableuses peu épaisses. La troisième, soit une couche de sable gris pâle hétérogène, a révélé la présence d'un clou tréfilé, d'écorce de bouleau, d'une mandibule de porc-épic et de quatre piquets de poêle en décomposition avancée (voir *profils et plans du sondage 5* et photo 4.04).

L'hypothèse d'une sépulture a donc été rejetée. Nous sommes probablement en présence de la réoccupation d'un même espace au cours des périodes contemporaine et possiblement moderne. La structure de pierres pourrait être un empilement destiné à une structure de combustion, permettant de fumer ou de cuire une grande quantité de viande. Les pierres ont été accumulées à l'emplacement d'un campement plus ancien, révélé par la présence des piquets de poêle accompagnés du clou, de la mandibule et de l'écorce. Les strates sableuses de quatre à cinq centimètres qui séparent les deux occupations pourraient être soit un remblaiement intentionnel ou le résultat d'un dépôt d'alluvions suite à une forte inondation. Il pourrait également s'agir d'une déposition éolienne suite à un incendie de forêt. Nous ne pouvons trancher à ce moment-ci entre une ou l'autre des hypothèses. La fine couche de litière entre ces strates et le sable, associée à la structure de pierre, marquerait peut-être une période d'abandon de cet espace.

Quoi qu'il en soit, grâce à la présence du clou tréfilé, on peut situer l'occupation plus ancienne dans la première moitié du vingtième siècle. De plus, le clou est fortement corrodé, ce qui se produit moins avec les clous contemporains en métal galvanisé. L'attache en métal trouvée à la surface de la structure de pierre pourrait fournir un indice sur l'âge de cette dernière. Elle est en métal et proviendrait d'une malle ou d'un sac de voyage. Selon toute réserve, elle serait un objet des années 1960 ou 1970, ce qui s'accorderait bien avec la quantité de végétation qui recouvrait les pierres. Les indices périphériques tels la douille de carabine, les arbres coupés recouverts de mousse, les billes ébranchées, le sac-poubelle et l'emplacement du piège pourraient également dater de cette époque.

planche 2

Photo 4.02
Vue aérienne du
site EfCt-01



Photo 4.03
Site EfCt-01, vue
générale de la
structure de pierre



Photo 4.04
Site EfCt-01, vue des
trous de piquets
dans le sondage 5



Finalement, cette occupation pourrait être liée soit à un camp encore actif situé en face sur la rive droite de la rivière Romaine, soit à un camp sur la zone 2.02.08 situé de l'autre côté du ruisseau Lebrun et indiqué sur les cartes de potentiel (voir zone 2.02.08). Des ventis nous ont empêchés d'inventorier cette zone dans sa totalité. Un retour à cet endroit avec un meilleur équipement nous permettrait de vérifier une possible concordance avec le site EfCt-01.

Zone 2.02.10

Zone de 2,9 hectares sur la rive gauche de la rivière Romaine. Cet endroit est caractérisé par une terrasse de trois à cinq mètres d'altitude au-dessus du cours d'eau, imbriquée entre deux flancs de colline. Elle couvre également l'embouchure d'un ruisseau.

La nature plane et bien drainée de la terrasse et la présence du ruisseau font que cet endroit a pu être choisi pour effectuer un arrêt en cours de descente ou de remontée de la rivière. Par contre, l'endroit semble être exposé aux vents, qui sont canalisés par la vallée. En effet, la moitié de la zone est recouverte de ventis. Les horizons stratigraphiques mal définis indiquent la présence de perturbations provoquées par les chablis. Ceci en ferait peut-être un endroit risqué pour s'y établir. Aucun élément anthropique n'a été relevé.

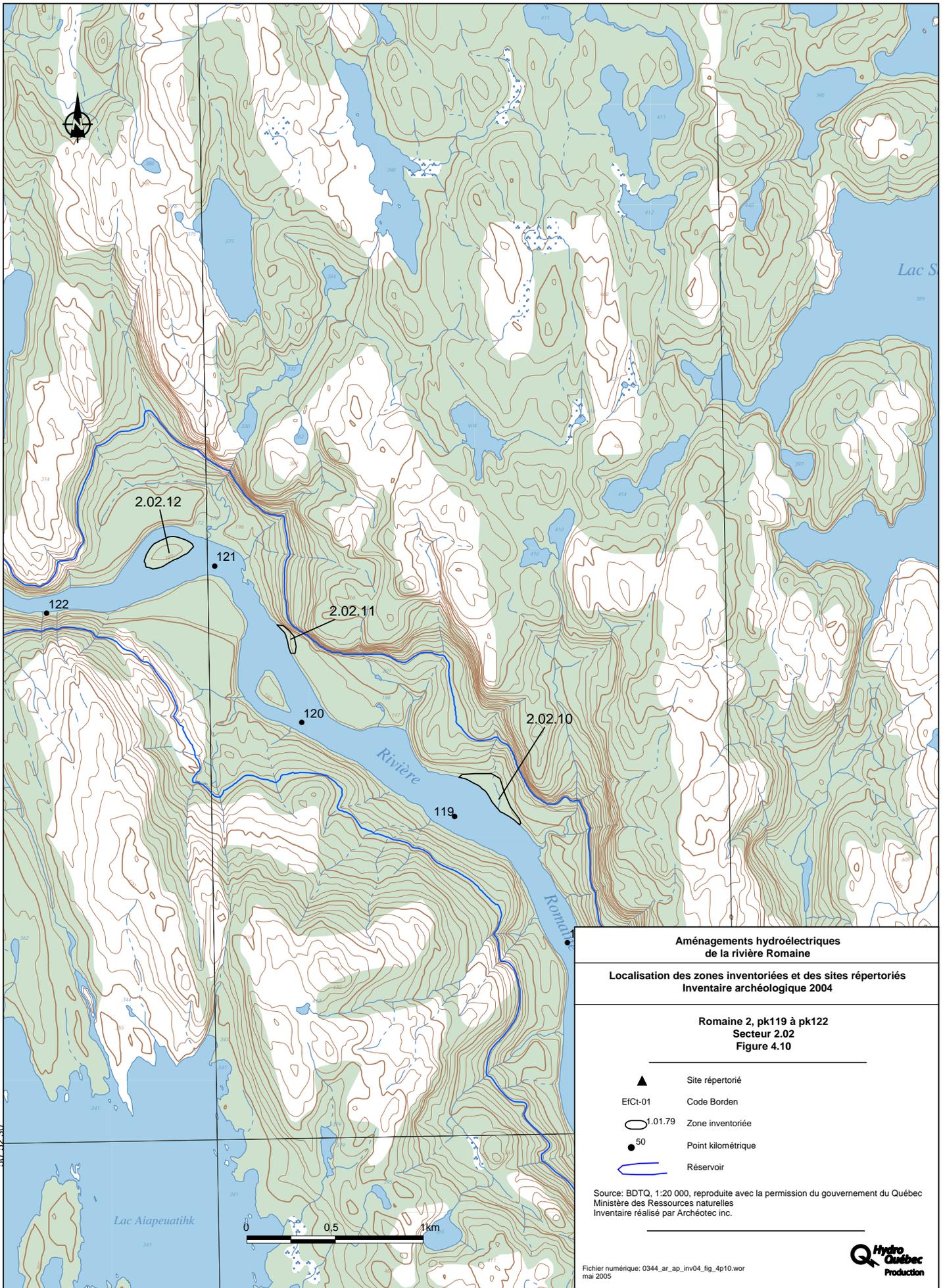
Zone 2.02.11

Petite zone de 0,6 hectare située sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est coincée entre la rivière et le pied d'une falaise abrupte. L'endroit est composé d'une terrasse située à une altitude de cinq mètres au-dessus de la rivière et qui devient moins élevée vers le nord. À cet endroit, elle se butte à la paroi de la falaise et est recouverte de blocs détachés de la paroi. Sinon, le reste du replat est recouvert en grande partie de ventis qui nous ont permis de sonder seulement à quelques endroits atteignables par la rive. En somme, cette zone nous semble très peu propice à une occupation, car elle très exposée aux vents et dangereusement exposée aux chutes de pierres provenant de la falaise. Aucun indice d'activité humaine n'a été localisé.

Zone 2.02.12

Cette zone de 3,1 hectares couvre la totalité d'une île située près de la rive gauche de la rivière Romaine. Le replat y monte progressivement jusqu'à atteindre une altitude de près de dix mètres, dans la partie centrale de l'île. Même si la surface est relativement plane et propice à une occupation, on note que la quasi-totalité de l'île est recouverte de ventis et que

l'hétérogénéité des couches pédologiques semble démontrer la récurrence de ce phénomène sur l'île. Cette zone pourrait donc être un endroit potentiellement dangereux pour s'y arrêter. De plus, le chenal la séparant de la rive gauche est assez étroit et ne semble pas être un obstacle pour les ours, ce qui réduit le potentiel d'y trouver des structures d'entreposage. Aucun élément anthropique n'a été mis au jour.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 2, pk119 à pk122
Secteur 2.02
Figure 4.10**

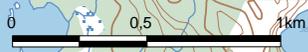
- ▲ Site répertorié
- EfCt-01 Code Borden
- 1.01.79 Zone inventoriée
- 50 Point kilométrique
- ▭ Réservoir

Source: BDTQ, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.



Fichier numérique: 0344_ar_ap_inv04_fig_4p10.wor
mai 2005

50°52'30"



4.1.05 Secteur archéologique 2.03

Ce secteur comprend une grande plaine d'épandage où débouche la rivière de l'Abbé-Huard. Le cours inférieur de cette rivière est également compris dans ce secteur, de même qu'une vallée étroite s'ouvrant vers le nord-est, qui débute à l'embouchure d'un ruisseau près de la zone 2.03.06.

La plaine d'épandage est en fait un élargissement de la vallée de la rivière Romaine. Des basses terrasses, de 180 à 190 mètres d'altitude au-dessus du niveau marin, forment des îles et des péninsules, tandis qu'on retrouve plus à l'intérieur des terrasses fluvio-glaciaires perchées à 200 mètres d'altitude. La vallée de la rivière Abbé-Huard, quant à elle, est composée de dépôts fluvio-glaciaires comprenant esker et terrasses perchées. Les replats près du cours d'eau se situent entre 180 et 190 mètres d'altitude.

En plus de l'embouchure de la rivière Abbé-Huard, qui est un affluent important de la Romaine, on y retrouve également l'embouchure de la rivière Bernard au sud-ouest. Ces deux cours d'eau sont des axes de communication importants. La rivière Bernard mène vers le sud-ouest aux lacs Bernard et Kleczkowski, d'où l'on peut rejoindre la vallée de la rivière Perugia et le lac Puyjalon. On peut également atteindre par cette même rivière le bassin de la rivière Mingan. De la rivière Abbé-Huard, on peut accéder au bassin de la rivière Nabisipi et également à des affleurements rocheux recelant des sources de quartzite taillable (Archéotec inc. 2000a, 2000c).

Ce secteur présente de nombreuses aires planes et bien drainées, idéales pour l'installation d'un campement ou d'une halte temporaire. Ce n'est pas nécessairement le cas des secteurs plus encaissés situés en amont et en aval. Il est également à mentionner que cet élargissement de la vallée de la Romaine supporte un écosystème plus riche que les portions encaissées et donc plus susceptible de renfermer une faune abondante.

Zone 2.03.01

Grande zone de 9,8 hectares qui couvre la face occidentale d'une île située près de la rive gauche de la rivière Romaine. Une terrasse de trois à quatre mètres d'altitude est parallèle à la rive et présente, à certains endroits, un talus actif. Le centre de l'île est couvert de ventis et la rive a été affectée par endroits. La nature du sol, un podzol simple ou double à couches diffuses, laisse croire à la récurrence du phénomène de destruction de la forêt par le vent.

Il est à mentionner que cette île se trouve face à l'embouchure de la rivière Bernard. Cette dernière permet d'accéder aux lacs Bernard et Kleczkowski, ainsi qu'au bassin de la rivière Mingan à l'ouest. Ainsi cette zone aurait pu constituer un endroit d'arrêt en revenant ou en allant vers la rivière Mingan. Par contre, sa vulnérabilité aux vents en fait peut-être une zone à éviter. En somme aucun indice d'activité humaine n'a été relevé.

Zone 2.03.02

Zone de 2,5 hectares située sur la rive gauche de la rivière Romaine, face à une pointe qui forme un étranglement de la rivière. La terrasse, d'une altitude de 2,00 à 2,50 mètres au-dessus de la rivière Romaine, est visiblement affectée par des crues annuelles. La zone est recouverte en partie de ventis.

Cette zone pourrait être intéressante pour la capture du poisson. En effet, le rétrécissement de la rivière à cet endroit en fait un endroit privilégié pour y tendre des filets. Toutefois l'exposition de la zone aux vents n'en fait probablement pas un endroit privilégié pour y établir un campement. Aucun élément anthropique n'a été mis au jour.

Zone 2.03.03

Cette grande zone de 8,9 hectares se situe dans la partie nord d'une vaste île, à la confluence des rivières Romaine et Abbé-Huard. La rivière Romaine contourne cette île grâce à deux chenaux, à l'est et à l'ouest. L'île est constituée de dépôts fluvio-glaciaires formant une terrasse basse de 0,50 mètre à 1,00 mètre au-dessus du cours d'eau. La partie est de la zone est la plus hospitalière pour une occupation. On y retrouve un chalet contemporain utilisé pour la chasse à l'orignal et la trappe des animaux à fourrure. L'étroit chenal séparant cette île d'une autre île de plus petite dimension au nord recèle un herbier submergé, une zone d'alimentation privilégiée pour les orignaux. De plus, cette zone est à proximité d'un tronçon de rivière utilisé pour l'amerrissage d'hydravion (Archéotec inc. 1979).

Zone 2.03.04

Zone de 8,1 hectares qui se situe sur la rive droite de la rivière Abbé-Huard, à sa jonction avec la rivière Romaine. Elle présente une terrasse plane composée de matériaux d'origine fluviale de près d'un mètre au-dessus des cours d'eau. Une grande partie de la zone est donc inondable. La forêt la recouvrant a subi les effets successifs d'un incendie et d'un chablis.

Cet endroit situé à l'embouchure d'un affluent majeur de la Romaine et face à un chenal étroit le séparant d'une île, devrait se révéler un endroit intéressant pour y tendre des filets. Les seuls éléments anthropiques localisés sont deux boîtes de conserve transpercées par des projectiles d'arme à feu, qui pourraient être liées à l'occupation contemporaine de la zone 2.03.03.

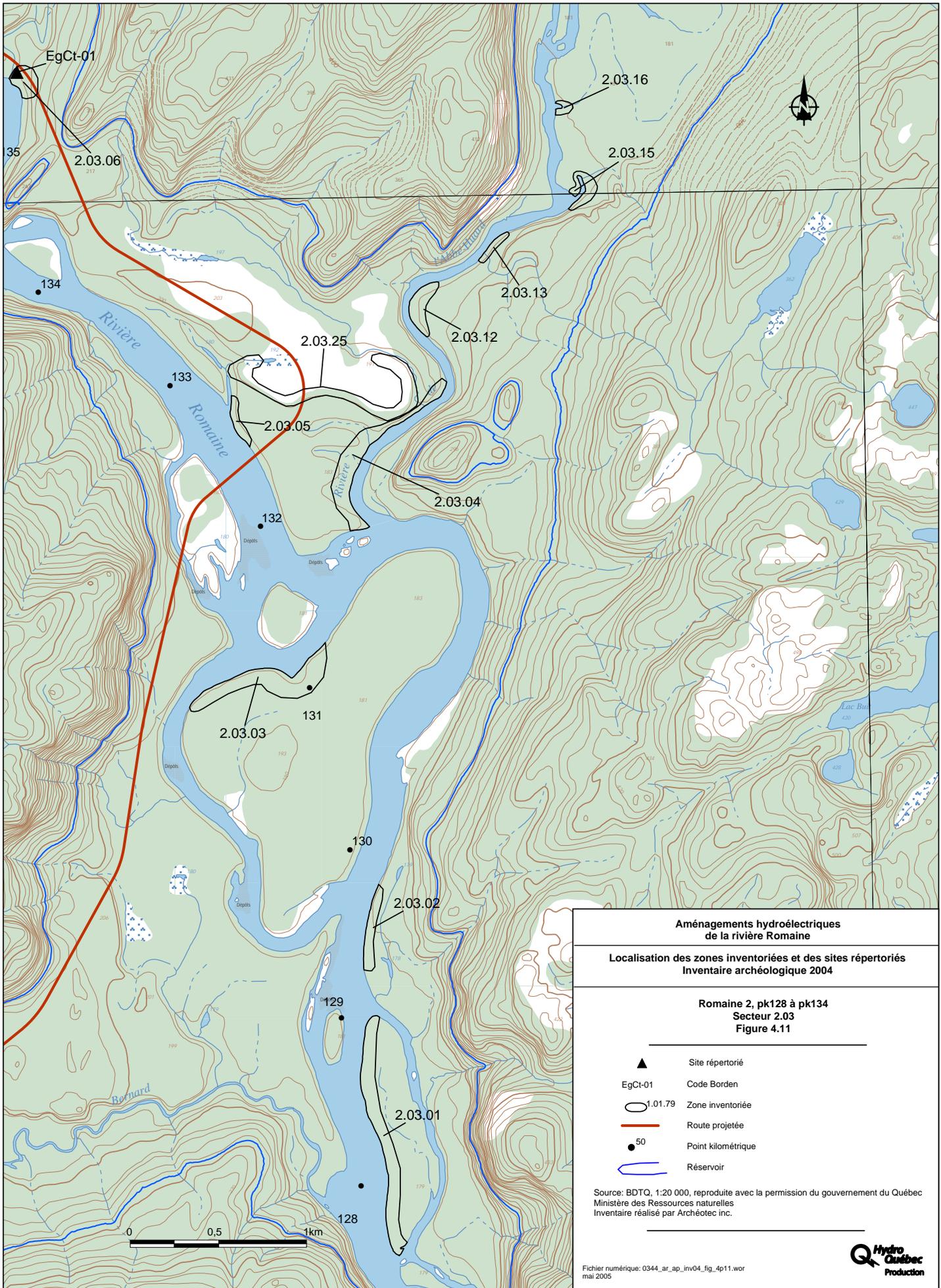
Zone 2.03.05

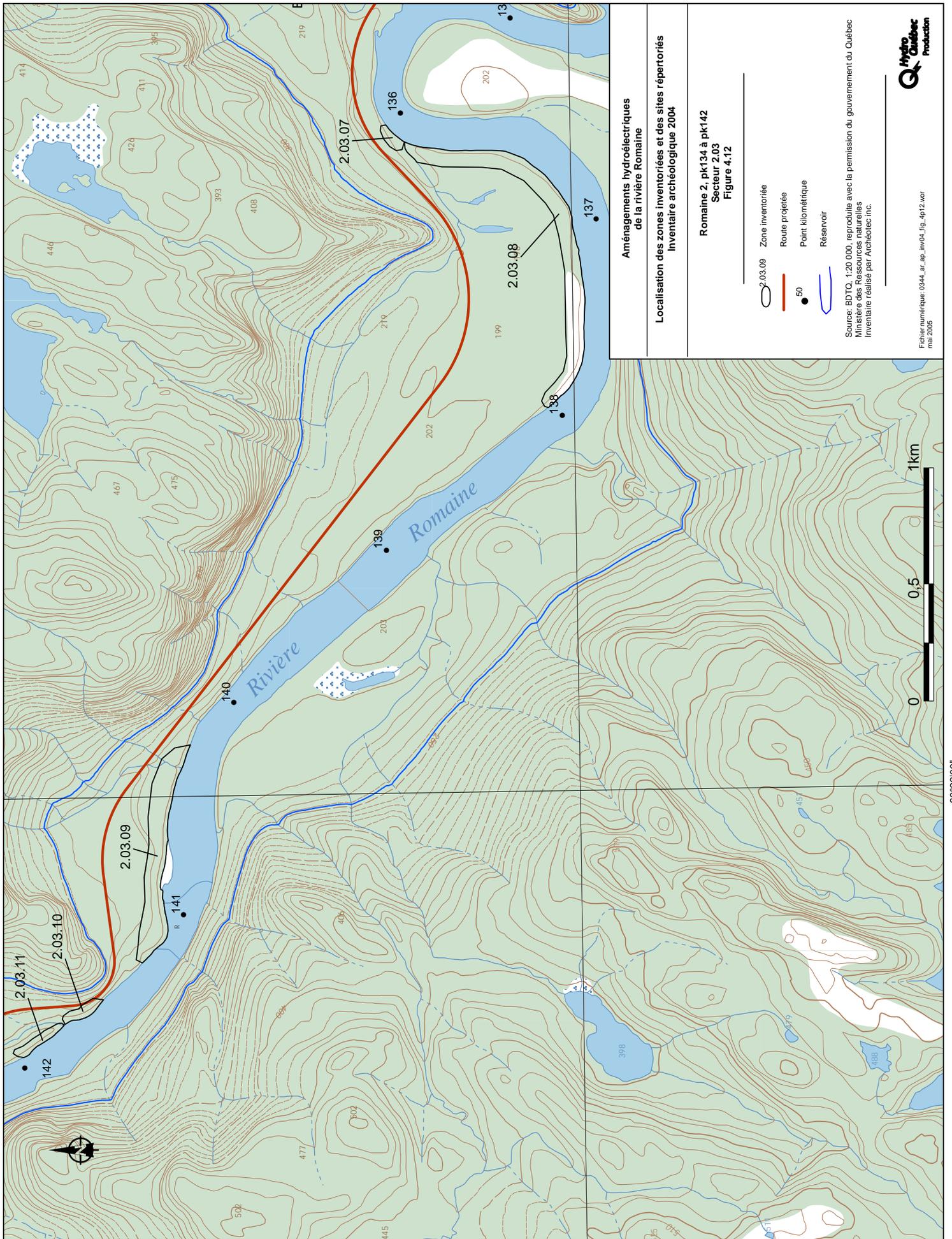
Zone de 1,3 hectare située à près d'un kilomètre au nord-ouest de l'embouchure de la rivière Abbé-Huard, sur la rive gauche de la rivière Romaine. On y retrouve une terrasse relativement plane d'approximativement trois mètres d'altitude au-dessus du cours d'eau. La zone est délimitée au nord par l'embouchure d'un ruisseau menant à une petite tourbière. Un incendie récent a ravagé la forêt recouvrant cette zone. L'intérieur de la zone est recouvert de troncs empilés, à un tel point qu'il nous a été impossible d'y effectuer des sondages. Il est possible que ce phénomène ait été provoqué par des ventis antérieurs au passage de l'incendie.

Cette zone présente un potentiel intéressant pour une installation et pour l'exploitation du castor, attiré par la présence d'un ruisseau et d'un marécage. Toutefois, la zone semble très exposée aux vents et pourrait être vulnérable à des épisodes de ventis qui diminueraient l'attrait de cet endroit. Aucun indice anthropique n'a été retrouvé.

Zone 2.03.06

Cette zone se situe sur la rive gauche de la rivière Romaine, à la confluence d'une petite rivière sans toponyme. Elle couvre une superficie de 2,1 hectares. La partie de la zone adjacente à la rivière Romaine est recouverte d'une dense aulnaie sise sur un dépôt fluvial un peu vallonné. Le replat intérieur de deux à trois mètres au-dessus de la rivière Romaine s'élève progressivement vers la montagne, située à l'est de la zone. Ce replat tombe abruptement dans le petit affluent qui délimite la zone à l'ouest. Ce petit cours d'eau draine une vallée étroite qui se poursuit sur quelques kilomètres vers le nord-est. Il est parsemé de quelques petits bassins et marécages et semble un habitat privilégié pour le castor. La forêt se compose d'une sapinière mature, dont tous les arbres ont presque le même âge dans la partie ouest de la zone, et d'une sapinière à épinette dans la partie est. Cette forêt a été endommagée par le vent, en partie dans le secteur sud-ouest de la zone et plus intensément sur le flanc de montagne à l'est. Le site EgCt-01 a été mis au jour dans la partie ouest de la zone, près de la petite rivière mais plus en retrait de la rivière Romaine.





**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
inventaire archéologique 2004**

**Romaine 2, pt134 à pt142
Secteur 2.03
Figure 4.12**

- Zone inventoriée
- Route projetée
- 50 Point kilométrique
- Réservoir

Source: BD TO, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.



Fichier numérique: 0344_ar_ap_inv04_fig_4p12.wor
mai 2005

63°22'00"

planche 3



Photo 4.05 Site EgCt-01, vue de la structure d'habitation après dégagement

Site EgCt-01

Une structure d'habitation en bois a été mise au jour un peu en retrait des deux cours d'eau. Elle est en mauvais état de conservation et semble s'être effondrée sur elle-même (voir photo 4.05). Quelques sapins d'un âge estimé à une dizaine d'années poussaient en travers de la structure. L'effondrement pourrait donc s'être produit il y a vingt à trente ans. Par contre, l'âge de la structure semble beaucoup plus vieux. Les objets trouvés aux alentours dateraient des années 1930 à 1940, dont une bouteille d'iode manufacturée autour de 1928. L'endroit était également mentionné en tant que camp sur une carte de prospection datant de 1942 (Lacourcière 1942).

La fonction du site est également sans équivoque ; près d'une soixantaine de piège à patte de marque Oneida Victor ont été trouvés au sud du site. Ce camp était donc utilisé par des trappeurs, probablement en automne et en hiver lorsque la fourrure des animaux est à son optimum. Les pièges ont été trouvés au sol et étaient retenus par des chaînes à des souches en état de décomposition. Ces dernières sont probablement tout ce qui reste des arbres dans lesquels les pièges étaient attachés en grappe. Sur les pièges Oneida Victor, on retrouve un numéro variant de 1 à 5 qui indique la taille de l'appareil et permet de reconnaître le type d'animal qui pouvait être capturé. Dans le cas qui nous intéresse, les pièges retrouvés variaient entre les numéros 1 à 4, ce qui permet de capturer des proies allant de l'hermine au castor (Cerane 2000 : 266).

Ce type de structure permanente n'est ordinairement pas utilisé par les populations amérindiennes, peu sédentaires. De plus, l'endroit se situe beaucoup plus au sud que les territoires de trappe de la bande de Mingan, localisés à la tête de la rivière Romaine. Nous croyions donc être en présence d'une occupation de trappeurs euro-canadiens d'un des villages de la côte. La taille de la structure correspond bien à la taille des camps de « neuf pieds par neufs pieds » utilisés normalement comme base par un seul trappeur (Archéotec inc. 1979 : 174). Si ce trappeur faisait équipe avec un second trappeur, il est possible qu'il y ait eu ailleurs un autre camp pour l'exploitation de cet autre territoire individuel. Il y a également pu y avoir un dépôt de plus grande dimension situé à équidistance entre les deux territoires (Archéotec inc. 1979 : 176). Il est à noter que la période d'occupation du site se situerait entre 1929 (l'année où le prix accordé pour la peau de renard était à son maximum) et 1946, où beaucoup

de trappeurs ont abandonné cette activité à cause de la baisse sensible des prix accordés pour les fourrures (Archéotec inc. 1979 : 103).

Les occupants de l'endroit ont pu s'y rendre par la vallée de la rivière Bernard en arrivant du sud-ouest, donc en suivant sensiblement la même route que les exploitants forestiers de cette région (Archéotec 2004 : 3). Ils ont également pu emprunter la rivière Romaine sud-est pour éviter le tronçon agité des Murailles. La situation géographique du campement leur permettait d'exploiter la vallée de la petite rivière adjacente venant du nord-est, mais également la vallée de la rivière Abbé-Huard, de la rivière Bernard et une partie de celle de la rivière Romaine.

Si des renseignements supplémentaires sur cette occupation sont nécessaires, une fouille de la structure pourrait être à envisager. Un ratissage systématique de la surface serait toutefois suffisant pour la collecte des indices autour de la structure, car les objets se trouvent en surface ou dans les premiers centimètres de la litière.

Zone 2.03.07

Petite zone de 0,6 hectare au nord de l'embouchure d'un ruisseau, sur la rive gauche de la rivière Romaine. La zone est sise sur une terrasse un peu vallonnée, située au bas d'une pente montant vers le nord-ouest. Le replat est à une altitude de trois à quatre mètres au-dessus de la rivière. La forêt, se composant d'une sapinière, y est très dense. Le ruisseau permettrait à d'éventuels occupants d'exploiter les ressources se trouvant sur le vaste replat à l'ouest. Aucun élément humain n'a été mis au jour.

Zone 2.03.08

Grande zone de 11,8 hectares sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle se situe au début d'un vaste méandre que décrit la rivière. La zone est délimitée au nord-est par l'embouchure d'un ruisseau. Le premier replat, à partir de la rivière, se situe entre trois et quatre mètres d'altitude. Il est recouvert d'une forêt dense et humide composée d'épinettes, de sapins et de sphaigne. La forêt est affectée par des ventis à quelques endroits. Cette terrasse a également subi l'action érosive de la rivière, car on y trouve des bourrelets glaciels et le talus demeure actif à quelques endroits. À l'extrémité ouest de la zone, on rencontre une terrasse plus élevée qui se détache du premier replat, à une altitude de huit à dix mètres au-dessus du

cours d'eau. Cette dernière présente un environnement plus ouvert formé d'une pessière à cladine.

Ce vaste replat présente plusieurs localisations propices à l'établissement d'une occupation. De plus, le ruisseau au nord-est permet d'avoir accès à une vaste zone intérieure, ce qui permet la collecte de diverses ressources fauniques. Aucun indice d'activité humaine n'a été retrouvé.

Zone 2.03.09

Zone de huit hectares située sur la rive gauche de la rivière Romaine et délimitée à l'ouest comme à l'est par des rapides. Les rapides situés à l'est sont de petites dimensions et semblent facilement navigables. Par contre, les rapides à l'ouest ont un débit plus violent et ne paraissent pas aussi aisées à traverser. La zone se compose essentiellement de trois terrasses : la première à deux mètres d'altitude, la seconde à six mètres et la troisième à dix mètres au-dessus de la rivière Romaine. La végétation se compose d'une forêt de sapins et d'épinettes, assez dense sur le bord de la rivière et qui s'éclaircit à mesure qu'on pénètre vers l'intérieur. Un ruisseau situé dans la portion est de la zone permet d'avoir accès au replat intérieur situé au pied des montagnes, au nord de la zone. Aucune trace d'un portage permettant d'éviter les rapides ouest n'a été localisée. Par ailleurs, les rapides ont pu être évités facilement en passant sur la rive rocheuse adjacente. Seuls des éléments liés aux études d'impact du barrage ont été localisés : repère géodésique avec zone de coupe, plate-forme d'atterrissage pour hélicoptère, fil d'inventaire forestier.

Zone 2.03.10

Petite zone de 0,8 hectare sur la rive gauche de la rivière Romaine, localisée à la décharge d'un cours d'eau actif, lui-même alimenté par les eaux provenant de la falaise. Ce ruisseau présente un certain intérêt puisqu'il court-circuite la rivière Romaine en longeant les falaises. Toutefois ce segment de la rivière est relativement calme. Le ruisseau peut représenter un attrait pour la faune du secteur et conséquemment pour les exploitants du secteur.

La zone se trouve donc circonscrite par le ruisseau en amont et par les falaises en aval. Elle se présente comme une série de petits replats superposés, envahis par un boisé dense où domine épinettes, bouleaux, sapins et aulnes. La zone ne semble pas avoir été affectée par les

incendies. On note toutefois la présence de nombreux arbres de moins de deux mètres. De plus, le couvert est dominé par la sphaigne et, dans une moindre mesure, le kalmia. Seul le premier replat, situé à une altitude de plus de trois mètres, fut sondé, particulièrement la portion adjacente au ruisseau. Plus en aval, ce replat tend à se rétrécir pour ne pas dépasser une bande de cinq mètres de largeur. Le reste a été inspecté visuellement.

Zone 2.03.11

Adjacente à la zone 2.03.10 et localisée en amont de la décharge du ruisseau, la zone couvre une superficie de 0,9 hectare et se caractérise par un terrain relativement plat, situé à un peu plus de deux mètres d'altitude. Un feu de forêt a affecté le secteur il y a 10 à 15 ans, mais le couvert forestier a repoussé depuis et se trouve maintenant dominé par les épinettes (atteignant près de 7 mètres). Toutefois, de nombreux arbres brûlés sont encore debout. On y retrouve entre autres du bouleau et de l'amélanchier. Deux arbres plaqués y ont été identifiés, dont les plaques semblent avoir été réalisées à la scie mécanique. Le premier arbre, partiellement brûlé, possède deux plaques l'une au-dessus de l'autre couvrant une longueur d'un mètre (à 1,53 m de hauteur et 1,90 m de hauteur) et orientées vers le ruisseau intérieur. Le second arbre, partiellement brûlé et situé dans un rayon de moins de trois mètres du premier, possède une plaque orientée vers la rivière Romaine, à 1,30 mètre du sol. Tous les deux se trouvent à moins de trois mètres du talus. Il se pourrait que ces indicateurs soient utilisés pour orienter une ligne de trappe menant de la rivière Romaine au ruisseau intérieur.

Zone 2.03.12

Cette zone de 2,6 hectares se situe dans un méandre de la rivière Abbé-Huard, sur la rive gauche de cette dernière. Le tout se situe à près de deux kilomètres au nord de la confluence de cette rivière et de la rivière Romaine. On y trouve deux replats : un de deux mètres, qui est périodiquement affecté par les crues printanières, et un de cinq mètres au-dessus du cours d'eau. Le tout est recouvert d'une sapinière qui a brûlé récemment. Cet endroit est relativement plat et bien drainé et serait approprié pour une installation. Toutefois aucune trace d'activité anthropique n'a été localisée.

Zone 2.03.13

Zone de 0,8 hectare située à la confluence d'un petit ruisseau et de la rivière Abbé-Huard, sur la rive gauche de cette dernière. La surface de la zone se compose d'une terrasse

relativement plane, sauf pour la partie près de la rivière Abbé-Huard qui est en fait un ancien bras asséché de celle-ci. Malgré la présence du ruisseau et du replat habitable, aucune trace d'occupation n'a été relevée.

Zone 2.03.15

Cette zone de 1,8 hectare se situe sur la rive gauche de la rivière Abbé-Huard. À l'est, elle entoure une petite baie à moitié asséchée où se déverse un petit ruisseau barré par un barrage de castor. À l'ouest se trouvent des dépôts sableux avec très peu ou aucune végétation. La baie est en fait l'extrémité d'un ancien bras asséché de la rivière. La terrasse dans la partie ouest, située à quatre mètres au-dessus de la baie, est accidentée et peu hospitalière. Aucune trace d'occupation n'a été trouvée.

Zone 2.03.16

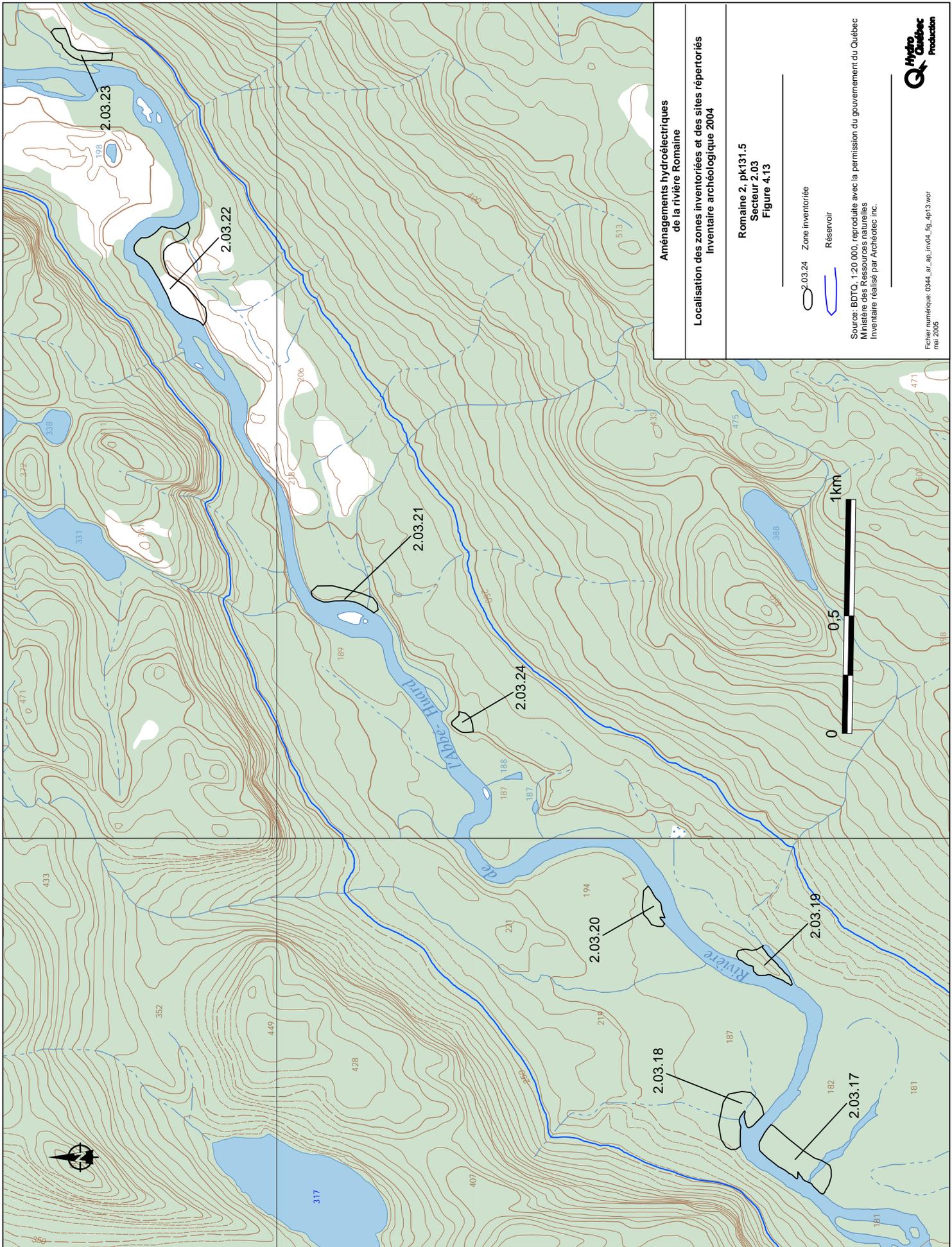
Petite zone de 0,6 hectare située dans le fond d'une petite baie où se jette un ruisseau, sur la rive gauche de la rivière Abbé-Huard. Un petit replat bosselé de 2,50 mètres au-dessus de la rivière constitue la surface de cette zone. Elle semble peu propice à des activités humaines, à part pour la présence du ruisseau permettant d'exploiter les ressources de l'intérieur. Cependant aucune trace d'élément anthropique n'a été relevée.

Zone 2.03.17

Zone de 3,8 hectares délimitée par l'embouchure d'un ruisseau au débit faible et par un coude de la rivière Abbé-Huard. Elle est constituée d'un replat situé entre 1,50 mètre et 3,00 mètres au-dessus de la rivière, recouvert d'une sapinière dense. Malgré la présence du ruisseau, aucun occupant ne s'y est installé.

Zone 2.03.18

Zone de 2,9 hectares située sur la rive droite de la rivière Abbé-Huard. Elle couvre une petite baie où se jettent deux ruisseaux intermittents. Le replat se situe entre 2,00 mètres et 2,50 mètres au-dessus de la rivière. La zone est délimitée à l'ouest par le début d'une terrasse de sept à huit mètres d'altitude. La pointe au sud de la baie est une pointe sableuse couverte d'une maigre végétation arbustive. La sapinière recouvrant le premier replat a subi un incendie dans les dernières années, tandis que la terrasse supérieure est restée intacte et présente une pessière à sphaigne. Aucun indice d'occupation anthropique n'a été localisé.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
inventaire archéologique 2004**

**Romaine 2, pk131.5
Secteur 2.03
Figure 4.13**

2.03.24 Zone inventoriée

Réservoir

Source: BDTO, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec Inc.

Fichier numérique: 0344_ar_ap_inv04_fig_4p13.wor
mai 2005

63°14'52"

Zone 2.03.19

Cette zone de 1,6 hectare est située sur une pointe bordée à l'est par l'embouchure d'un ruisseau et à l'ouest par la rivière Abbé-Huard. La surface plane et bien drainée se situe approximativement à deux mètres au-dessus du cours d'eau. La végétation, composée d'une pessière à sapin, a brûlé récemment et la majorité des arbres sont tombés au sol. Le feu a été assez intense pour carboniser l'humus à quelques endroits. Aucune trace d'activité humaine n'a été répertoriée.

Zone 2.03.20

Zone d'un hectare sur la rive droite de la rivière Abbé-Huard. Elle se situe de part et d'autre de l'embouchure d'un ruisseau à débit très lent et est sise sur une terrasse mal drainée et accidentée de 2,00 mètres à 2,50 mètres d'altitude. Aucun élément anthropique n'a été retrouvé.

Cette zone devait initialement couvrir l'embouchure d'un ruisseau actif située plus à l'ouest. Toutefois ce ruisseau n'a pas été retrouvé, s'étant probablement asséché. Nous avons cru percevoir son ancien tracé en effectuant un survol en hélicoptère.

Zone 2.03.21

Cette zone de 1,5 hectare située sur la rive gauche de la rivière Abbé-Huard, comprend l'embouchure d'un ruisseau et le début d'un coude de la rivière, face à un petit îlot. Le replat y est inégal, bosselé et mal drainé par endroit. Il est recouvert d'une sapinière assez dense. Le ruisseau a un débit très réduit et est envahi par la végétation. Aucun indice d'activité anthropique n'a été localisé.

Zone 2.03.22

Zone de 4,3 hectares située sur la rive gauche de la rivière Abbé-Huard. Elle couvre divers environnements, dont un grand replat au sud-ouest, délimité par un esker au sud. On y retrouve également une pointe sableuse faisant face au nord dans la partie centrale et un replat plus élevé, constitué de l'extrémité de l'esker, et délimité au sud par l'embouchure d'un ruisseau. De tous ces endroits, le replat au sud-est est fort probablement l'endroit qui présente le plus de potentiel pour y retrouver une occupation. Ce replat se situe entre deux et trois mètres au-dessus de la rivière et présente une surface généralement plane. Le sol y est bien drainé. La végétation est composée d'une pessière à cladine clairsemée, qui a subi un incendie

il y a moins de deux ans. Le replat est délimité sur toute sa longueur par l'esker au sud et par la rivière au nord. Malgré son potentiel, cet endroit n'a livré aucun indice d'occupation ancienne. Les traces d'un inventaire forestier comprenant du fil métrique et du ruban ont été localisées dans la partie est de la zone, près de l'extrémité de l'esker.

Zone 2.03.23

Zone restreinte de 1,1 hectare, située sur une terrasse perchée à 11,30 mètres d'altitude au-dessus de la jonction d'un petit ruisseau vaseux et de la rivière de l'Abbé-Huard. Ce replat d'origine fluvio-glaciaire est coïncé entre une pente raide et une terrasse supérieure d'environ quinze mètres d'altitude.

Cette zone a été inspectée principalement pour vérifier la présence de sites anciens, où des occupants auraient pu y élire domicile à l'époque où le niveau de la rivière était plus élevé. Malheureusement aucune trace d'occupation n'y a été mise au jour.

Zone 2.03.24

Petite zone de 0,5 hectare située sur le dessus d'un esker formant une pointe. Le tout est à une vingtaine de mètres de la rive gauche de la rivière Abbé-Huard. On y trouve une petite terrasse perchée à une altitude variant entre quinze et vingt mètres au-dessus du plan d'eau. La surface couverte par ce replat est relativement restreinte et les sondages n'ont révélé aucune trace d'occupation ancienne. Le reste de la zone est pentu et n'a été qu'inspecté.

Zone 2.03.25

Grande zone de forme allongée de 10,2 hectares. Elle se situe sur une péninsule entre la rive gauche de la rivière Romaine et la rive droite de la rivière Abbé-Huard, à près d'un kilomètre de la confluence des deux cours d'eau. Cette zone suit le bord du talus d'une terrasse fluvio-glaciaire perchée à quinze ou vingt mètres au-dessus des deux rivières. Elle présente une surface plane et bien drainée. Elle est recouverte d'une forêt d'épinettes incendiées. Le feu a été assez intense pour brûler l'humus sur de grandes surfaces. Cette terrasse élevée a été inspectée pour vérifier la présence éventuelle de sites préhistoriques anciens. Toutefois aucun élément anthropique n'a été mis au jour.

4.1.06 Secteur archéologique 2.04

Ce secteur couvre une portion de la rivière Romaine assez encaissée. La caractéristique principale de ce tronçon est le grand nombre de rapides. On compte pas moins de dix sections d'eaux vives. Les portages se font généralement près de la rive, à la cordelette, à part pour le tronçon compris entre les points kilométriques 152 et 153. Ce dernier a pu être coupé par l'intérieur vers le nord pour éviter un coude de la rivière vers l'ouest.

Les replats près de la rive se situent entre 200 et 270 mètres d'altitude au-dessus du niveau marin. Ils sont généralement accidentés et peu propice à des occupations anthropiques. Deux axes de communications alternatifs permettent d'accéder à des plans d'eau situés au nord-est et au nord-ouest. Il s'agit des ruisseaux Mista et Ihuehkahiu.

Zone 2.04.04

Zone de 2,3 hectares située sur la rive gauche de la rivière Romaine. Cet endroit couvre toute l'embouchure du ruisseau Ihuehkahiu. La zone est délimitée à l'ouest par des rapides impraticables, dans une section encaissée de la rivière. En face de la zone, sur la rive droite, se trouve l'embouchure du ruisseau Mista. Cette zone se situe donc à l'intersection de deux possibles axes de communications. L'un, via le ruisseau Ihuehkahiu, mène vers le nord-est à une série de petits lacs intérieurs, tandis que l'autre, via le ruisseau Mista, mène vers le nord-ouest à d'autres lacs et possiblement vers le bassin de la rivière Mingan. Ce dernier ruisseau est navigable tandis que le ruisseau Ihuehkahiu ne l'est pas, étant petit, très encaissé et couvert de rapides.

La zone qui nous intéresse est cependant très accidentée et recouverte de blocs. De plus, les replats sont plutôt rares, de superficies limitées et souvent pentus. De par la nature encaissée de la rive de ce côté, un portage pour éviter les rapides n'est possible que du côté de la rive droite de la rivière Romaine.

Seule la partie nord de la zone a pu être sondée. La partie au sud de l'embouchure du ruisseau est inaccessible à pied, le ruisseau ne pouvant se traverser. L'hélicoptère ne peut également pas s'y poser. Cependant des indices d'activités anthropiques ont quand même été remarqués dans la partie nord. Quelques petits arbres coupés à la scie mécanique et un arbre plaqué sont présents. Sinon des activités liées aux études d'impacts d'Hydro-Québec sont

également à mentionner, comme la présence d'une borne géodésique, d'une station hydrométrique et d'un fil utilisé pour l'inventaire forestier.

Zone 2.04.05

Cette zone de 1,4 hectare se situe sur la rive droite de la rivière Romaine. Elle est délimitée au nord par la fin d'une zone de rapides non-navigables. L'embouchure d'un ruisseau coupe la zone en deux sections. Son altitude varie entre cinq et dix mètres au-dessus du cours d'eau et le terrain y est pentu et accidenté. Aucun portage permettant de contourner les rapides au nord n'a été retrouvé.

Zone 2.04.06

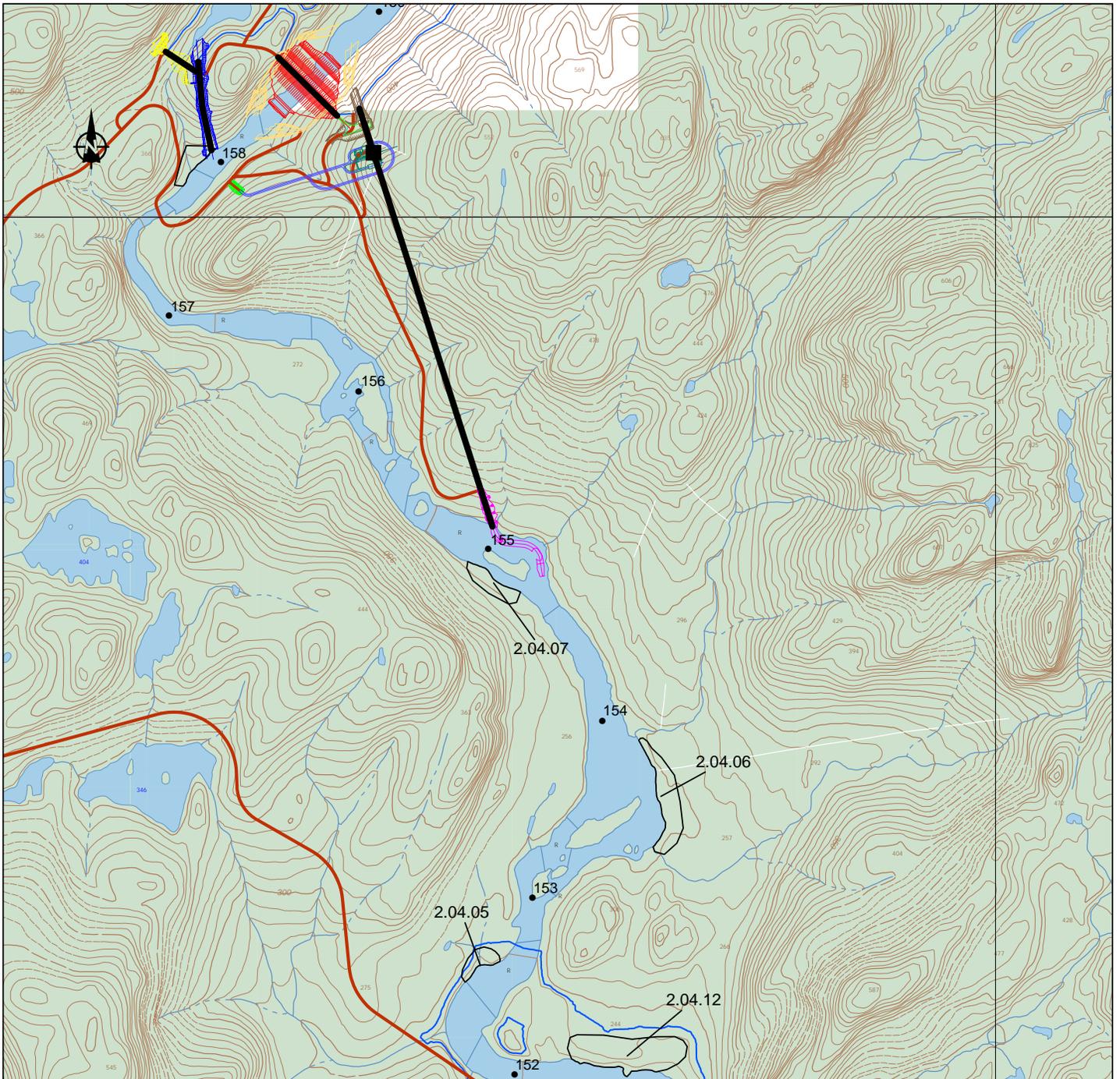
Zone de 4,5 hectares localisée sur la rive gauche de la rivière Romaine, située face à une île et entre deux zones de rapides. Elle est composée d'un replat inondable de 0,80 mètre d'altitude et d'une terrasse fluvio-glaciaire de 4,00 mètres au-dessus du cours d'eau. Cette dernière semble propice à une occupation humaine. Cependant, la zone est recouverte de ventis et la présence d'un podzol perturbé sur la terrasse supérieure permet de croire que l'endroit a pu être affecté périodiquement par des épisodes de vents violents.

Un arbre coupé à la scie mécanique, une boîte de conserve et un baril d'essence sont les seuls éléments anthropiques localisés. Le baril se trouvait sur le bord de la rive et a pu être amené à cet endroit par le courant. Aucune trace d'un portage permettant de contourner la zone de rapides n'a été localisée à l'ouest, entre les kilomètres 152 et 153.

Zone 2.04.07

Zone de 2,0 hectares qui se situe sur la rive droite de la rivière Romaine, située face à une île et dans un tronçon de rapides impraticables. Cet endroit, qui se trouve entre deux et quatre mètres au-dessus du cours d'eau, est plutôt accidenté et recouvert partiellement de ventis. Aucun portage permettant de contourner les rapides n'y a été localisé.

51°07'30"



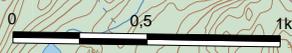
**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 2 et Romaine 3, pk149 à pk158
Secteur 2.04
Figure 4.14**

-  1.01.79 Zone inventoriée
-  Ouvrage projeté
-  Route projetée
-  50 Point kilométrique
-  Réservoir

Source: BDTQ, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.



Fichier numérique: 0344_ar_ap_inv04_fig_4p14.wor
mai 2005



Zone 2.04.08

Cette zone de 1,6 hectare se situe sur la rive droite de la rivière Romaine. Elle se trouve dans une section assez encaissée et est bordée par une zone de rapides. Un ruisseau s'écoule en plein milieu de la zone jusqu'à la rivière. L'endroit est rocheux et accidenté et il ne s'y trouve pas de replat habitable. De plus, aucune trace de portage n'a été localisée le long de la rive.

Zone 2.04.09

Zone de 1,6 hectare, localisée sur la rive droite de la rivière Romaine, qui se retrouve en aval de deux rapides consécutifs. L'intervention visait essentiellement à identifier un possible portage, une sortie, voire même une zone de halte. Toutefois, aucune trace d'une occupation humaine n'a été reconnue.

Le point en amont de la zone, adjacent à la fin du rapide, donne sur une falaise escarpée dont l'accessibilité se limite à une mince bande contiguë à la rivière. Cette portion est fortement affectée par les chablis. Le phénomène de chablis ne semble pas récent puisque de nombreuses souches renversées sont maintenant recouvertes par la mousse. Plus en aval, on note la présence d'une série de petits replats qui vont se fondre avec la montagne à l'arrière. Le couvert forestier tend d'ailleurs à se densifier, mais plusieurs aires clairsemées se démarquent. Seul le premier replat, dont l'altitude varie entre 2 et 7 mètres, a été systématiquement sondé aux 10 à 15 mètres. La portion arrière de la zone a seulement été inspectée visuellement. La partie basse du replat se trouve affectée par les crues, alors qu'au-dessus de la limite de 5 mètres se présente un podzol humo-ferrique.

Zone 2.04.10

Située sur un cap rocheux, cette zone de 0,8 hectare voit son flanc nord encaissé dans une petite baie, alors que son flanc latéral donne sur des rapides. Elle consiste essentiellement en un cap rocheux recouvert par un tapis de cladonie. La forte exposition aux vents fait en sorte que le couvert forestier est très chétif, voire absent. Seule la portion intérieure, à l'abri derrière le cap rocheux, prend plus de vigueur. Le terrain est fortement vallonné et atteint, à son sommet, plus de 8 mètres dans la portion centrale de la zone, directement au-dessus des rapides. Toutefois, le flanc donnant sur la petite baie permet un très bon accès à la zone avec une montée graduelle.

D'ailleurs, cet accès a été récemment utilisé, comme le confirme les traces d'un petit sentier traversant le cap rocheux. Ce sentier mène à deux débarcadères situés en aval du rapide et marqués par des descentes suivant le relief d'escalier naturel. Des traces d'une zone de combustion ont été localisées le long du portage, au-dessus du cap rocheux. Cet endroit favorise la vue sur les rapides et l'exposition aux vents. Le sentier semble toujours utilisé, comme en fait foi l'absence de couvert végétal.

Zone 2.04.11

Située sur la rive gauche de la Romaine, en amont de deux rapides successifs, cette zone de 1,7 hectare avait fait l'objet d'une courte intervention en mai 2003 par l'équipe d'Archéotec, dans le cadre de l'installation d'une station limnimétrique (Archéotec 2004). Lors de cette intervention, le sol était gelé et partiellement recouvert de neige. Cette zone nécessitait donc une réévaluation. Lors de notre passage le 21 juin, le sol, dans la portion intérieure, était encore recouvert de neige (atteignant jusqu'à un mètre), mais la section longeant la rivière était bien dégagée.

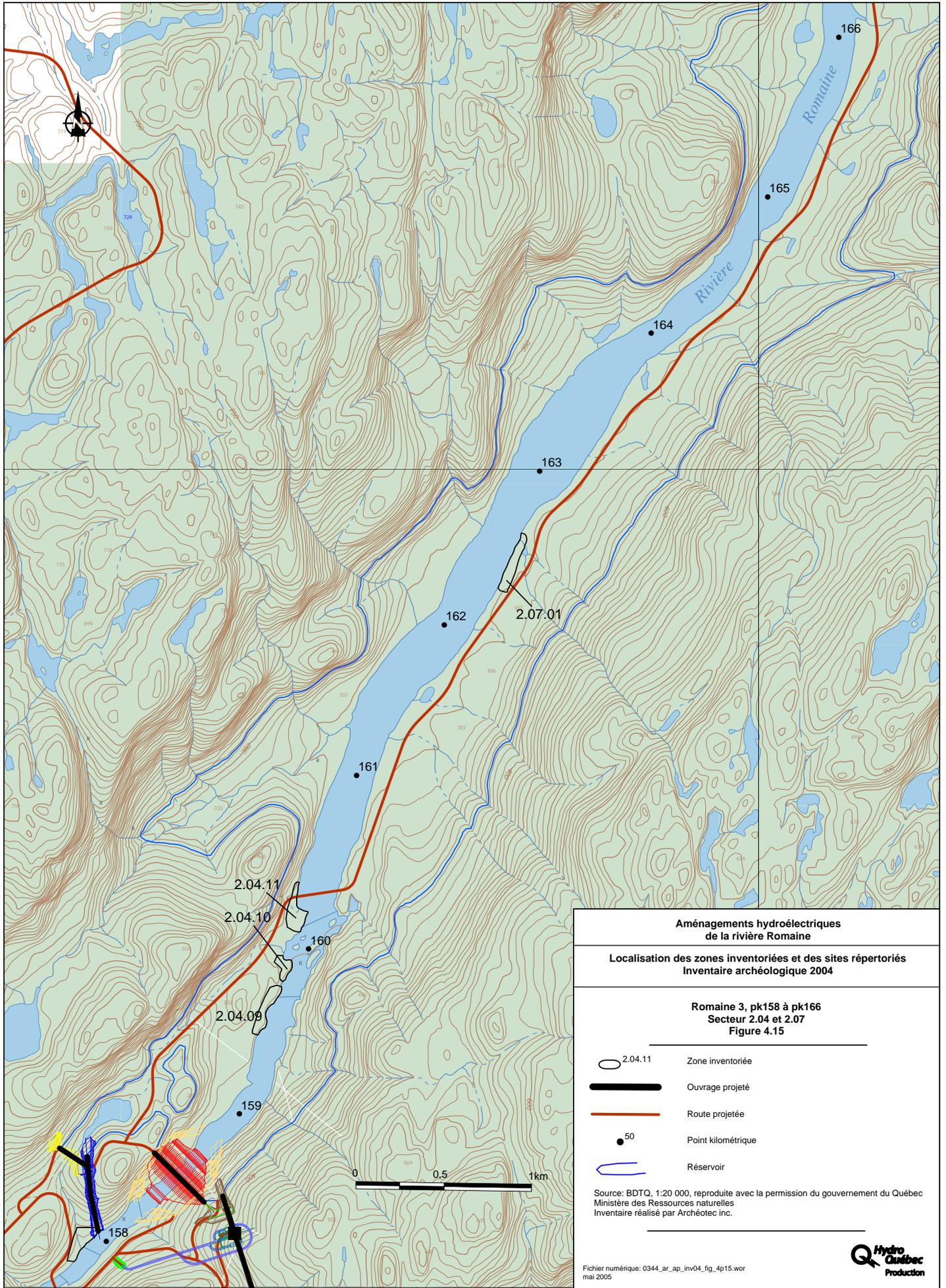
Ce petit replat se trouve encaissé dans le fond d'une anse et adossé à une falaise. Le terrain est relativement uniforme, mais il semble se former une cuvette d'eau dans la portion intérieure, lors de la fonte des neiges. On note une forte présence d'aulnes, particulièrement en bordure du talus, mais également près de la falaise. On remarque la présence de sols alluviaux en bordure du talus, plus spécifiquement pour la portion en aval, adjacente aux rapides. Le couvert forestier est assez dégagé et marqué par des arbres particulièrement hauts, favorisant le développement de sphaigne et de fougères.

À une altitude approximative de 2,5 mètres au dessus du plan d'eau (ADPE), le replat est fort accessible. La présence de deux canots fonctionnels et probablement utilisés, ainsi que des restes d'un canot en fibre de verre complètement démembré et portant des traces de griffes et de rongeurs, confirme cet état de fait. Adjacent à l'aire des canots, un sentier a été aménagé (à la scie mécanique au cours de la saison estival) dans le boisé, dont nous avons rapidement perdu la trace sous l'accumulation de neige. Un écriteau avec des traces de peinture rouge, maintenant illisible, a été posé à proximité du sentier, en bordure du talus. Ce panneau devait être visible de la rivière et pouvait peut-être servir d'indicateur. Ces éléments semblent associés à une ancienne station hydrométrique de 1978. Le sentier a, quant à lui, été réaménagé lors de l'installation d'une borne géodésique sur la pointe de la zone.

Zone 2.04.12

Zone de 8,1 hectares localisée sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle couvre un secteur comprenant une succession de terrasses fluvio-glaciaires passant de 10 mètres à 50 mètres et enfin à 65 mètres au-dessus du cours d'eau. Cet ensemble géographique est contourné à l'ouest par une série de rapides non navigables. L'endroit semble être exposé aux vents, car des ventis couvrent la totalité de la zone.

Initialement, cette zone a été ajoutée pour vérifier l'existence d'un portage qui permettrait de contourner la zone de rapides qui se trouve à l'ouest. Cependant, aucun indice d'un tel passage n'a pu être localisé.



4.1.07 Secteur archéologique 2.07

Cette section de la rivière Romaine est plutôt calme, à part pour une série de rapides entre les points kilométriques 176 et 177. Le paysage alterne entre plaines d'épandages fluviales et sections plus encaissées. On remarque la présence de l'embouchure d'un affluent important : la rivière Garneau. Cette dernière permet d'accéder à une série de lacs intérieurs et également au bassin de la rivière Aguanish.

Les replats sont en général peu accidentés et intéressants pour une occupation humaine. Certains sont par contre inondables durant la période des crues. Ils se situent entre 295 et 310 mètres au-dessus du niveau marin. Il y a quelques secteurs de ventis dans l'extrémité sud, plutôt encaissée.

Zone 2.07.01

Zone de 1,7 hectare, encaissée par des falaises de part et d'autre la rive, et délimitée en aval par un cours d'eau actif durant la saison de fonte des neiges. Le secteur se trouve affecté par les nombreux chablis, particulièrement en bordure de talus. Ceci complique évidemment les déplacements. Le terrain est relativement plat, sis à une altitude variant autour du 2 mètres. Le couvert forestier est dense et dominé par les épinettes blanches et noires, particulièrement dans la portion près de la falaise. Le secteur est également affecté par la montée des eaux, comme en fait foi la superposition de couches organiques noirâtres. Ces dernières se trouvent elles-mêmes entrecoupées par des couches de sable très fin brun-grisâtre, sur plus de 50 cm de profondeur. L'intervention s'est limitée à une ligne, parfois deux lignes, de sondages espacés aux 10 à 15 mètres.

Zone 2.07.03

Encaissée par des falaises de part et d'autre de la rive, cette zone consiste essentiellement en une avancée sur la rivière Romaine, correspondant possiblement à un ancien niveau de plage. Elle est évaluée à 2,5 hectares et offre un accès aisé, en son point central, par la plage. Le premier replat, situé à moins de 3 mètres d'altitude, semble affecté par les crues. On y retrouve en effet un sol entrecoupé de couches organiques et de couches de sable fin beige grisâtre à brun doré. L'accès au premier replat est partiellement obstrué par une rangée d'aulnes, pour ensuite laisser place à un couvert forestier d'épinettes et un tapis de sphaigne et de fougères. La végétation tend à se densifier dans la portion en aval de la zone.

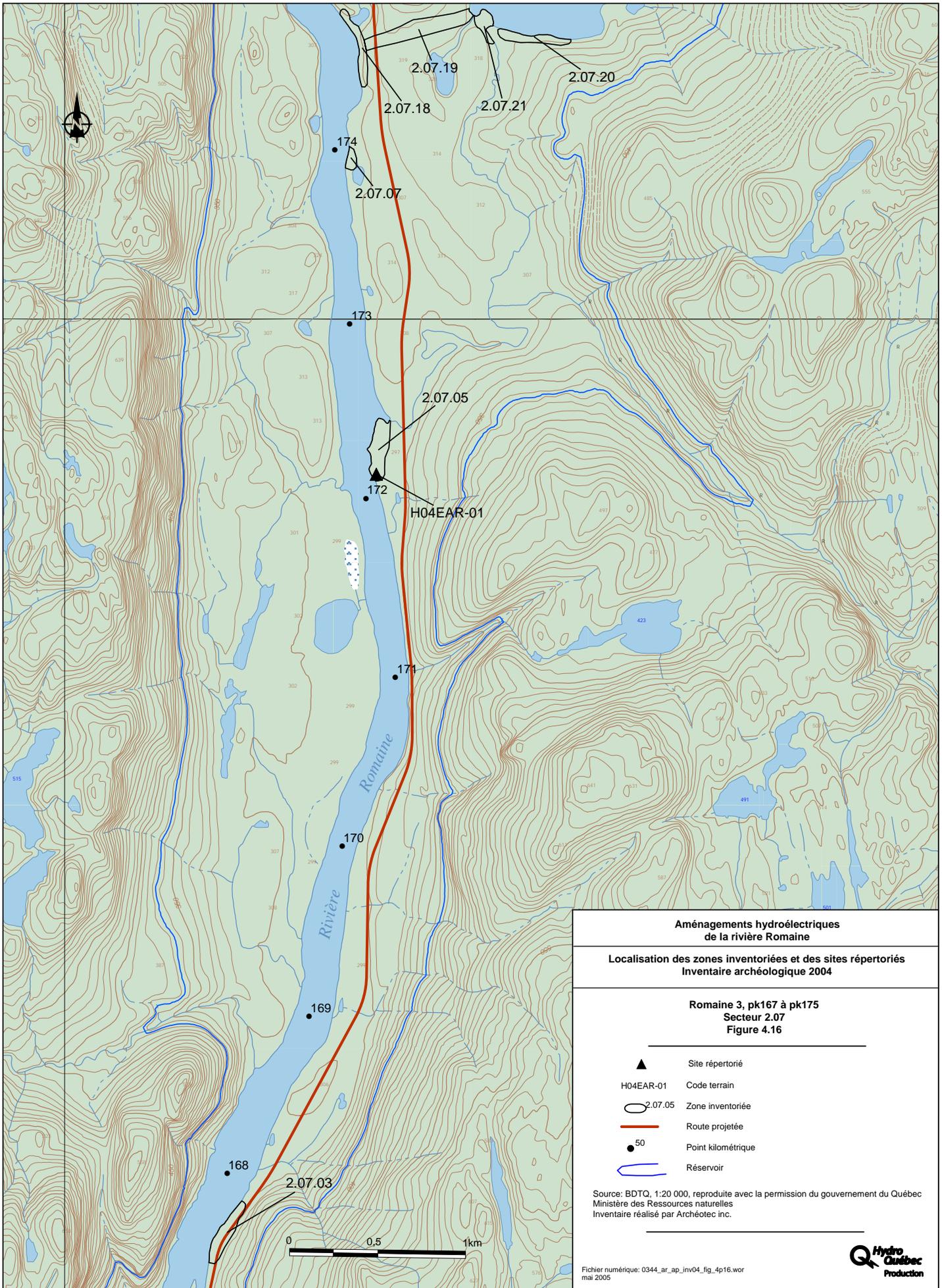
L'intervention a consisté en une ligne de sondages sur le premier replat, effectués à chaque 10 à 15 mètres, ainsi qu'à une inspection visuelle du second replat. Ce dernier se caractérise par une pente douce ascendante sur plus de 30 mètres.

Fait à noter, un ancien feu de forêt a affecté la portion intérieure de la zone et délimite également la portion en amont. Aucune végétation n'a eu le temps de repousser depuis. De plus, dans la seconde moitié en amont de la zone, on a repéré un tronc coupé à la scie mécanique. Il était recouvert de mousse, faisant moins de un mètre de long par près de 15 cm de diamètre et gisant au sol à moins de trois mètres du talus. Toutefois, aucune structure associée n'a été découverte. Cet élément ne semble pas relié à l'incendie de forêt.

Zone 2.07.05

Zone de 3,0 hectares située près du point kilométrique 172 sur la rive gauche de la rivière, dans un secteur marqué par des terrasses d'origine fluviale. Elle est localisée en aval d'un petit cours d'eau qui puise sa source dans les lacs sur les hauts plateaux intérieurs. Le terrain est relativement uniforme, avec de petites dénivellations dans la portion arrière du secteur, et se caractérise par un podzol ferro-humique. Le premier replat est séparé de la rivière Romaine par une large bande d'aulnes et est marqué par une légère pente douce ascendante jusqu'au second replat. Ce dernier est situé à 2,40 m ADPE et à plus de 20 m de la ligne des hautes eaux. Le secteur fut frappé par un incendie affectant tout sauf la première bande de 15 m en bordure de la rivière Romaine. Aucune végétation n'a eu le temps de reprendre. Depuis, le secteur intérieur a été fortement affecté par les chablis.

Parmi les traces humaines identifiées, on a localisé un campement (site **H04EAR-01**) euro-canadien qui a été abandonné lors de l'incendie (possiblement en 2002). Le campement se trouve en aval de la zone, à près de 20 m de la rivière Romaine et en bordure du second talus. Le feu a endommagé la presque totalité du campement. Les occupants semblaient bien installés. On y a effet identifié les restes d'une batterie de cuisine, une cuisinette au gaz, des réservoirs de propane de 100 livres et de 25 livres, un réservoir de butane, des chaises pliantes, un lit de camp, etc. Adjacent au camp, un sentier a été aménagé en bordure de la ligne du secteur boisé. Il est situé sur le premier replat menant à l'extrémité en amont, près du cours d'eau et de la rivière Romaine. On note donc deux accès au campement. Le sentier a été aménagé à la scie mécanique sur une largeur atteignant jusqu'à 3,5 m.



De l'autre côté de la rive, à un demi-kilomètre en aval, on a observé une cache de chasse à proximité de la tourbière. Il semble bien que ce camp ait servi, entre autres, durant la période de chasse à l'original. Les installations suggèrent une occupation récurrente, sur une longue période durant l'année.

Zone 2.07.07

Zone de petite dimension (évaluée à 0,6 hectare) située sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle se trouve adossée à un petit lac qui ne semble pas alimenté par des cours d'eau apparent. Elle est d'ailleurs fortement envahie par la végétation sur son pourtour. Tout comme au sud, cette portion a également été affectée par un incendie de forêt. La face des arbres orientée vers l'intérieur a été exposée aux flammes, ravageant tout le secteur jusqu'au talus. Le terrain est relativement horizontal. Il ne présente qu'une pente douce ascendante vers le point en amont, prenant près d'un mètre d'altitude. Le couvert forestier est dense, avec une nette prépondérance de l'épinette noire. Les arbres sont peu espacés entre eux (moins de 1,5 m). L'intervention a consisté à effectuer deux lignes de sondages, dont la première était située à l'intérieur des cinq premiers mètres du talus. On note également une érosion du talus sur une bonne partie de la zone.

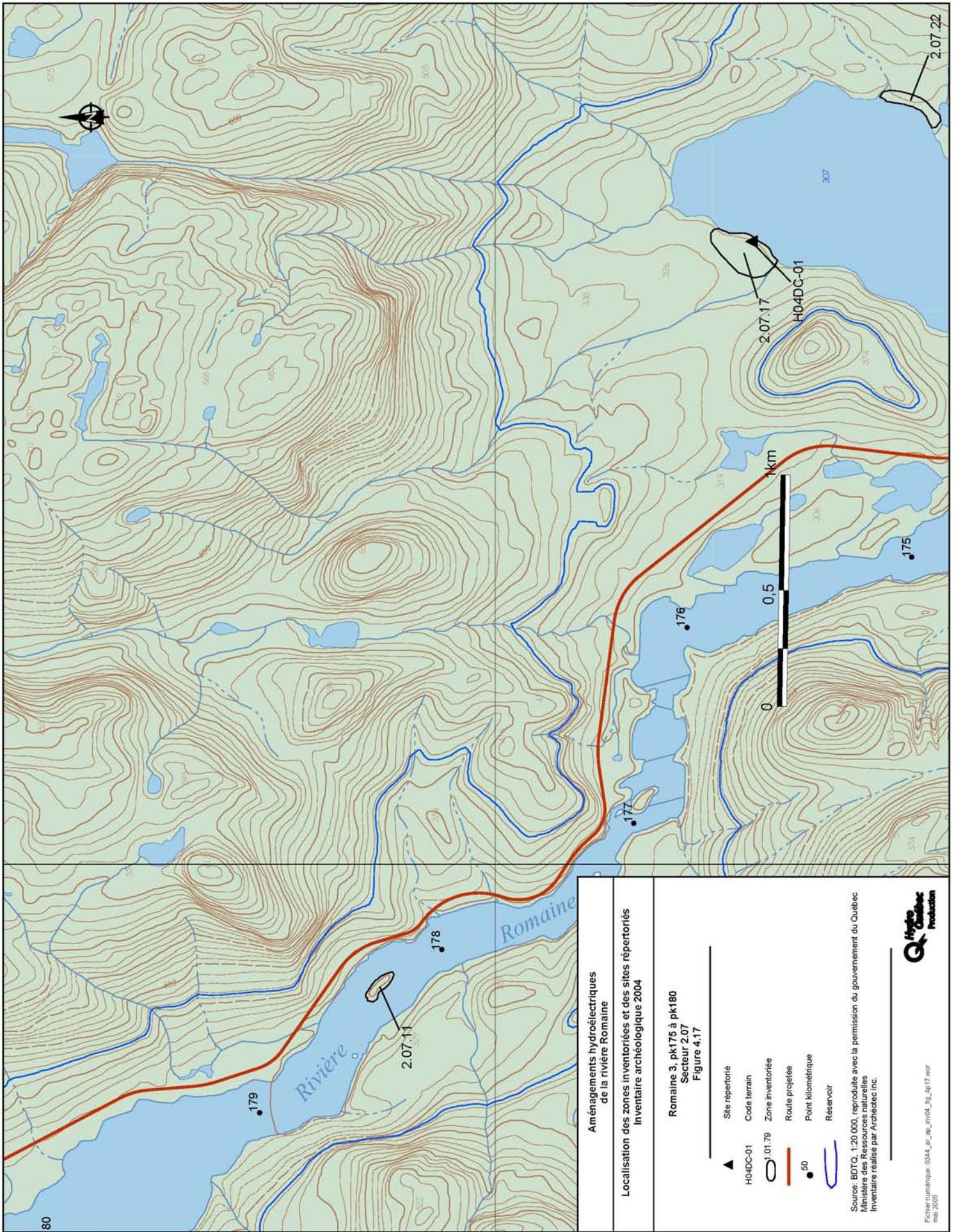
Zone 2.07.11

Petite zone de 0,7 hectare qui couvre la totalité d'une île localisée en plein milieu de la rivière Romaine. Celle-ci est constituée de dépôts fluviaux qui forment un replat se situant à 0,65 mètre au-dessus du plan d'eau. Les pointes sud et nord de l'île semblent particulièrement propices pour une installation. À ces endroits, on a une vue étendue sur une longue section de rivière. Toutefois, aucun indice d'occupation anthropique n'a été relevé.

Zone 2.07.15

Zone de 5,6 hectares se situant sur la rive gauche de la rivière Romaine et dans la partie sud de l'embouchure de la rivière Garneau. On y retrouve un replat inférieur à une altitude de 1,23 mètre et un plateau pierreux de 6,00 à 7,00 mètres au-dessus de la rivière.

Cet endroit est invitant pour une installation car il combine l'embouchure de la rivière Garneau et un rétrécissement, en amont, de la rivière Romaine, créant ainsi un endroit intéressant pour la collecte des ressources halieutiques. Toutefois, aucun indice d'occupation n'a été retrouvé.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

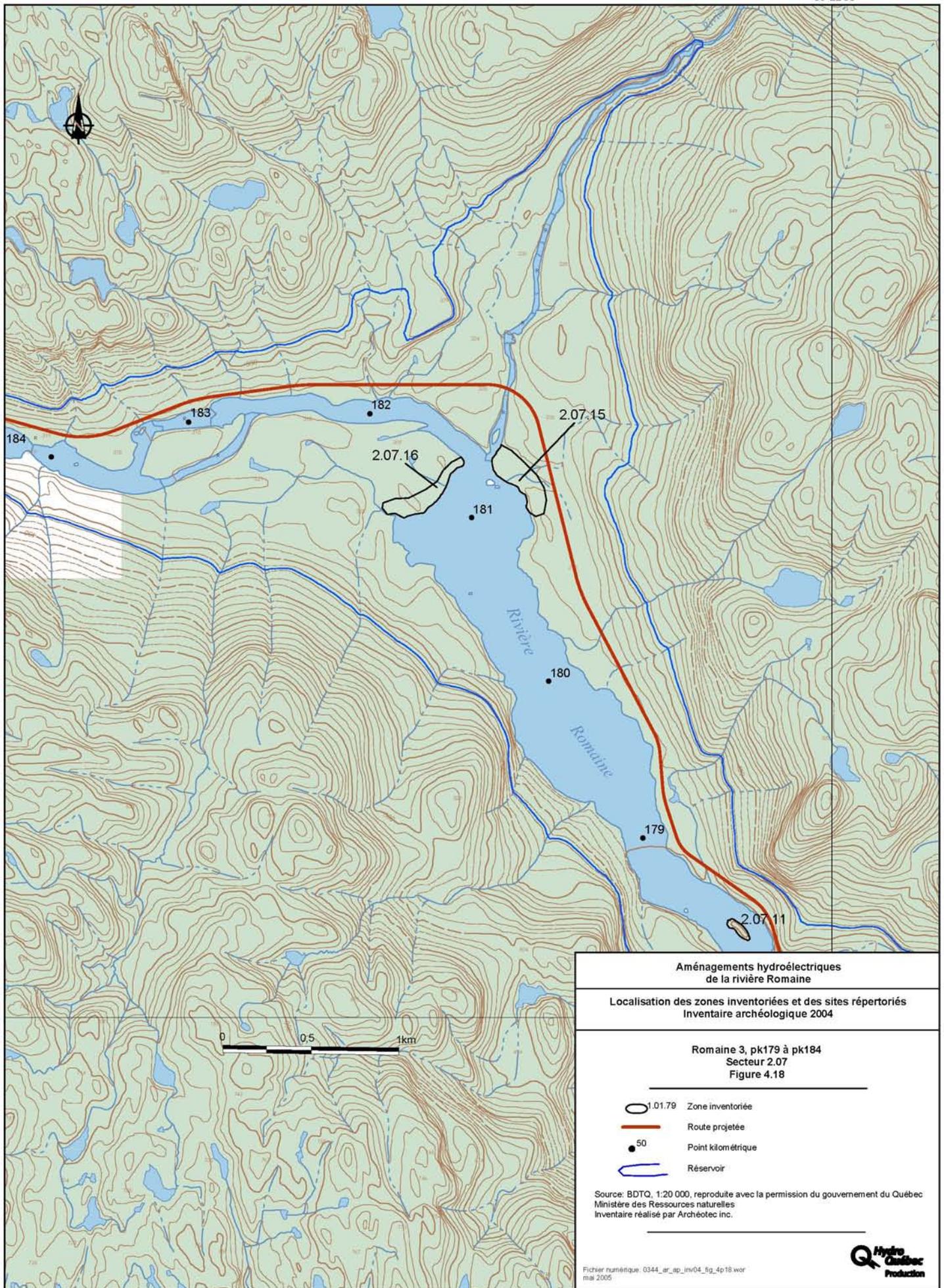
Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004

Romaine 3, pk175 à pk180
Secteur 2.07
Figure 4.17

- ▲ Site répertorié
- H04DC-01 Code terrain
- 1.01.79 Zone inventoriée
- Route projetée
- 50 Pont kilométrique
- Réservoir

Source: BDTCO, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Architecte inc.





**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 3, pk179 à pk184
Secteur 2.07
Figure 4.18**

-  01.79 Zone inventoriée
-  Route projetée
-  50 Point kilométrique
-  Réservoir

Source: BDTQ, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.

Zone 2.07.16

Cette zone de 4,2 hectares est localisée sur la rive droite de la rivière Romaine. Sa surface est composée d'un replat de pierres et de gravier situé à une altitude variant entre 0,40 mètre et 1,86 mètre au-dessus de la rivière. La zone se termine à l'est par une pointe faisant face à l'embouchure de la rivière Garneau et créant un rétrécissement de la rivière Romaine.

Tout comme mentionné pour la zone 2.07.15, cet endroit présente de bonnes conditions pour la pêche. Cependant, les indices anthropiques relevés sur cette zone relèvent plus d'activités cynégétiques. En effet, un chalet contemporain servant pour la chasse à l'orignal a été localisé avec, entre autres, un mirador et une chaloupe en bois. Aucune trace d'occupation plus ancienne n'a été répertoriée.

Zones 2.07.17 à 2.07.22

Toutes ces zones se situent sur un lac de taille moyenne, sans toponyme, localisé à moins d'un kilomètre à l'est de la rivière Romaine. Seule la zone 2.07.18 ne touche pas au lac, mais elle couvre l'endroit le plus étroit entre ce dernier et la rivière. Ce lac remplit le fond d'une cuvette entourée de montagnes. Il peut être atteint facilement à partir de la Romaine, grâce à un court portage. Ce plan d'eau est sans doute intéressant pour la pêche et la collecte du gibier à plume.

Zone 2.07.17

Zone de 3,6 hectares sur la rive nord-ouest du lac. Elle est localisée à l'est d'un ruisseau et se présente comme une pente douce montant de la rive vers l'intérieur. On remarque que la pente monte constamment, mais forme des replats horizontaux par endroits. Ces derniers se situent entre 1,30 mètre et 4,00 mètres d'altitude au-dessus du plan d'eau. C'est en sondant une de ces surfaces qu'un sondage s'est révélé positif.

Le site **H04DC-01** se situe sur une de ces surfaces, à 2,67 mètres d'altitude par rapport au niveau du lac. Un bouton à quatre trous a été trouvé dans le sondage 1, qui se situe à 23,50 mètres de distance du plan d'eau. L'objet est en verre, coloré bleu et se trouvait dans l'humus, à trois centimètres de la surface. Cet élément est de facture assez récente (vingtième siècle) et ne semble pas lié à une occupation, car aucune structure n'a été retrouvée à proximité. L'objet peut provenir d'un vêtement qui aurait appartenu à la même personne qui a dégagé et utilisé le sentier de motoneige de la zone 2.07.18.

Zone 2.07.18

Zone de 1,9 hectare, localisée sur la rive gauche de la rivière Romaine, à l'endroit le plus étroit entre celle-ci et un lac anonyme à l'est. Sa surface relativement plane présente une bonne capacité d'accueil et se situe approximativement à cinq mètres au-dessus de la rivière. Elle s'adosse, au nord-est, à la portion sud d'un chapelet de petits lacs, sans doute intéressant pour la collecte du castor ou du rat musqué. Un sentier aménagé pour la motoneige a été découvert à l'endroit où il pourrait logiquement y avoir un portage menant vers le lac à l'est. Aucun indice d'occupation plus ancienne n'a par contre été mis au jour.

Zone 2.07.19

Zone rectiligne de cinq hectares qui se situe entre la rive gauche de la rivière Romaine et un lac sans toponyme. Elle est bordée au nord par une colline et au sud par un lac de kettle. Cette zone couvre en fait l'endroit le plus étroit entre le lac et la rivière. Elle a donc été, de ce fait, inspectée pour vérifier l'hypothèse de la présence d'un sentier de portage. Effectivement, un sentier a été localisé. Il est balisé à quelques endroits par des arbres plaqués sur deux côtés. Il a également servi de sentier de motoneige, ce qui a requis la coupe d'arbres et de branches à la scie mécanique. Le sentier mène de la rivière à la rive ouest du lac et continue vers le nord en suivant le lac, mais nous ne l'avons pas suivi jusqu'à son extrémité.

Zone 2.07.20

Zone de près de deux hectares qui couvre une portion rectiligne de la rive sud du lac sans toponyme. Elle est localisée quelque peu à l'est de l'exutoire du plan d'eau. Sa surface est composée d'un replat à pente douce variant en altitude entre deux et trois mètres. Aucun indice anthropique n'y a été localisé.

Zone 2.07.21

Petite zone d'un hectare, située sur une pointe à l'ouest de l'exutoire du lac anonyme, dans la partie sud-ouest de ce dernier. La surface de la zone est relativement plate et est terminée par un talus abrupt mais peu élevé variant entre deux et trois mètres. Cet endroit a pu être l'extrémité d'un portage provenant de la rivière et il a donc été inspecté avec soin, mais aucun indice n'a été trouvé.

Zone 2.07.22

Cette zone de 1,4 hectare est située sur la rive est du lac sans toponyme, au nord d'un petit ruisseau qui se jette dans le plan d'eau. Elle est sise sur un replat ondulé en pente douce, variant entre trois et cinq mètres d'élévation. Aucun indice d'occupation n'y a été localisé.

4.1.08 Secteur archéologique 2.08

Ce secteur se caractérise par des rives très escarpées et de nombreux affleurements rocheux. On observe la présence de lacs perchés sur les hauts plateaux, venant s'écouler dans la rivière Romaine. Ce segment de la rivière est parsemé de petits rapides sur une distance de plus de 5 km. Ce secteur est faible sur le plan du potentiel archéologique. Les quelques replats disséminés le long de son parcours ne permettent pas d'occupations longues puisque les sols sont mal drainés et le terrain présente un relief accidenté.

La zone 2.08.10, située à l'emplacement du principal barrage RO4, a fait l'objet d'une intervention lors de la saison de 1999. Aucune trace d'occupation humaine n'y avait été repérée.

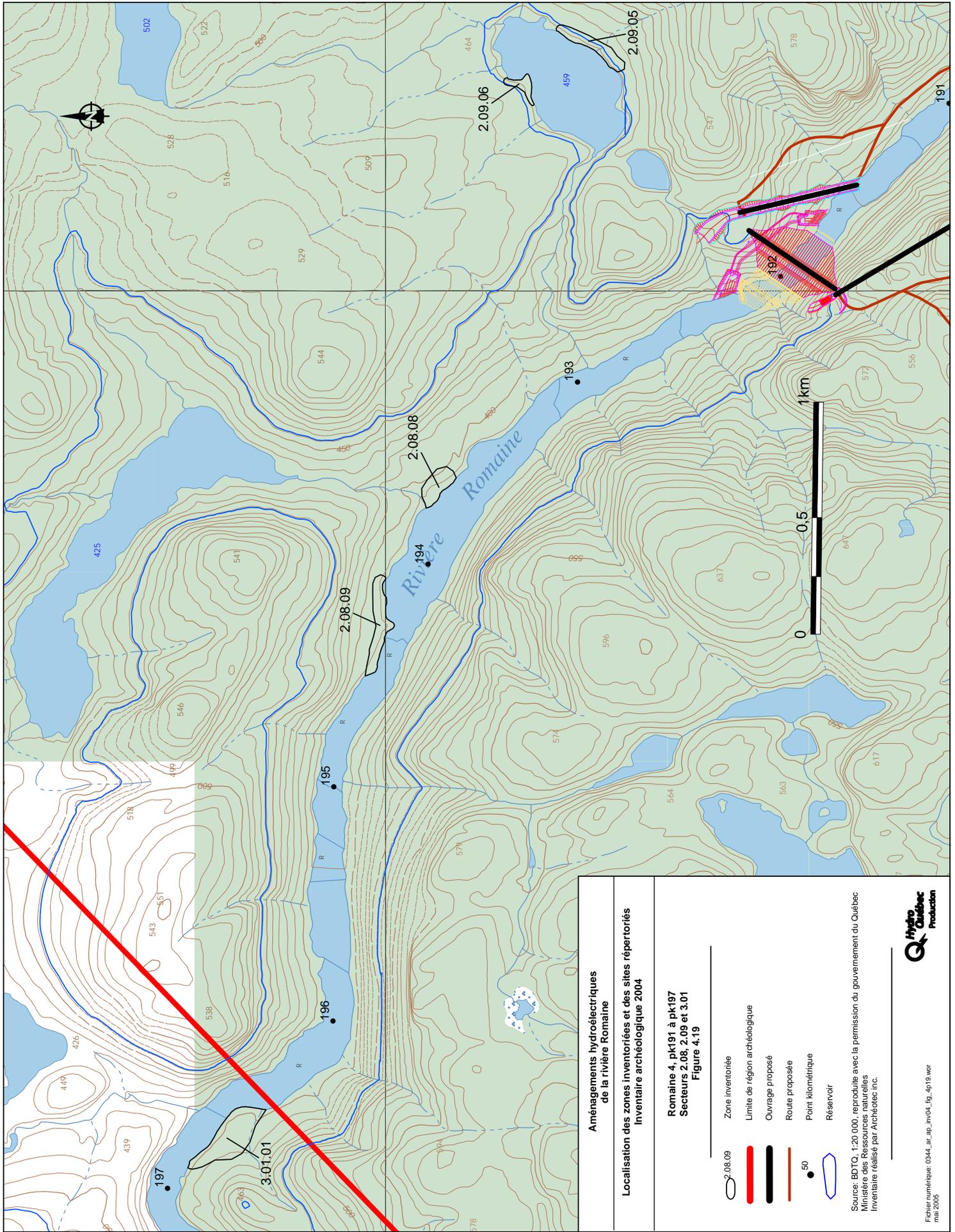
Zone 2.08.08

Zone de 1,4 hectare sise entre deux petits rapides, elle est circonscrite en aval par un cours d'eau et adossée au flanc de la montagne. Le cours d'eau est alimenté par un lac haut perché sur le plateau intérieur. Le couvert forestier est dense et marqué par plusieurs arbres renversés, alors que le sol est tapissé de sphaigne et de fougères. Le premier replat se trouve à plus de 3,5 m d'altitude ADPE ; le second replat se présente en pente douce vers la Romaine, sur plus de 30 mètres vers l'intérieur. On note la présence de nombreux blocs rocheux recouverts de sphaigne. Le sol est quant à lui marqué par des niveaux d'alluvions. On accède à la zone par une plage de galets arrondis de 20 cm de diamètre et plus. L'intervention s'est limitée à de l'inspection visuelle pour la portion intérieure et à une ligne de sondages sur le premier replat.

Zone 2.08.09

Cette zone de 2,2 hectares en amont de la zone 2.08.08 présente un environnement semblable. On accède à la zone grâce au large affleurement rocheux en bordure de la zone arbustive. La portion en amont se trouve près de la limite du rapide et se caractérise par un large replat situé à une altitude de près de 2,5 mètres. Le relief de ce dernier est relativement plat, avec quelques blocs rocheux parsemés ici et là. Toutefois, le sol présente une succession de couches organiques, intercalées de couches de sable fin. Plus en aval, le replat se rétrécit pour finalement se fondre à la falaise et devient beaucoup plus bosselé, avec une présence plus accentuée des blocs rocheux. La végétation est dense, présentant un couvert de sphaigne et de

fougères. Plusieurs chablis parsèment la zone, plus particulièrement sur la portion en aval. On note, à l'extrémité de la pointe s'avancant sur les rapides, l'installation d'une borne hydrométrique.



4.1.09 Secteur archéologique 2.09

Ce secteur se trouve à proximité de la zone affectée par l'aménagement du barrage RO4. Il est sis autour d'un lac anonyme, perché sur les hauts plateaux de la rive gauche de la rivière Romaine. Ce lac semble alimenté par les eaux de ruissellement provenant des petites collines avoisinantes. Quant au lac lui-même, il se déverse dans la rivière Romaine à la hauteur du point kilométrique 192. Comme on l'a vu, ce segment de rivière est très encaissé et présente une série de rapides. L'accès à ce lac est plus aisé en suivant les nombreux plans d'eau, parsemés ici et là sur les hauts plateaux intérieurs en s'y prenant à partir du lac Le Gendre ou même de la rivière Garneau. Selon notre informateur Matthieu Lafontaine, ce secteur présente un environnement propice pour les orignaux.

Zone 2.09.05

Cette zone de 1,6 hectare se trouve sur la rive sud d'un lac anonyme, perché sur les hauts plateaux intérieurs de la rive gauche de la rivière Romaine. Elle présente un terrain en pente douce parsemé de blocs rocheux et constitué de petits replats étagés venant s'appuyer à une petite colline. La partie sondée fut celle sise entre 1,5 et 3 mètres d'altitude ADPE. Le couvert forestier est assez dégagé, avec une bonne variété d'espèces dont du mélèze, du sapin baumier, du bouleau jaune et nain ainsi que de l'épinette. La forte exposition au soleil et le bon drainage du sol favorisent le développement de la cladonie. L'intervention a donc consisté à l'inspection visuelle de la portion intérieure, ainsi qu'à la réalisation de deux lignes de sondages le long des replats.

Zone 2.09.06

Petite zone de 0,6 hectare, elle fait face à la précédente et se trouve sur une petite pointe. Là aussi, le terrain se présente en pente douce, formant de vastes replats étagés et parsemé de blocs rocheux. Le couvert forestier est très dégagé, avec une nette prédominance de la cladonie. L'exposition aux vents est également plus marquée. L'extrémité de la pointe présente les signes d'un sol inondable, alors que plus en arrière un podzol ferrique bien drainé s'y développe. Les sondages se sont plutôt concentrés le long du replat, à plus de 1,5 m d'altitude ADPE. Toute la portion arrière a fait l'objet d'une inspection visuelle.

4.1.10 Secteur archéologique 2.10

Ce secteur est localisé dans une vallée étroite orientée dans un axe nord-est/sud-ouest et reliant les vallées des rivières Romaine et Perugia. La surface de la vallée se situe entre 170 et 190 mètres au-dessus du niveau marin. Elle est recouverte de quelques petits lacs qui pourraient être intéressants pour la capture du castor ou d'autres animaux à fourrure. Un portage suivant le fond de la vallée permettrait d'établir un axe de communication entre la Perugia et la Romaine et ainsi d'éviter le secteur de rapides et de cascades en amont du Bassin des Murailles.

Zone 2.10.01

Zone de 2,1 hectares située dans une vallée étroite localisée entre les rivières Romaine et Perugia. La zone se trouve entre deux petits lacs sans toponymes. La surface de la zone se situe à 0,90 mètre au-dessus des plans d'eau. De part et d'autre de la zone se trouvent des terrasses fluvio-glaciaires d'une altitude de 15,00 mètres au-dessus de la vallée.

L'endroit serait propice pour la découverte d'un portage. Toutefois, aucun indice s'y rapportant n'a été répertorié. Les seuls éléments anthropiques localisés concernent probablement l'aménagement d'une digue à cet endroit. Ils comprennent une ligne d'arpentage, dont les arbres ont été coupés à la scie mécanique, et une borne géodésique.

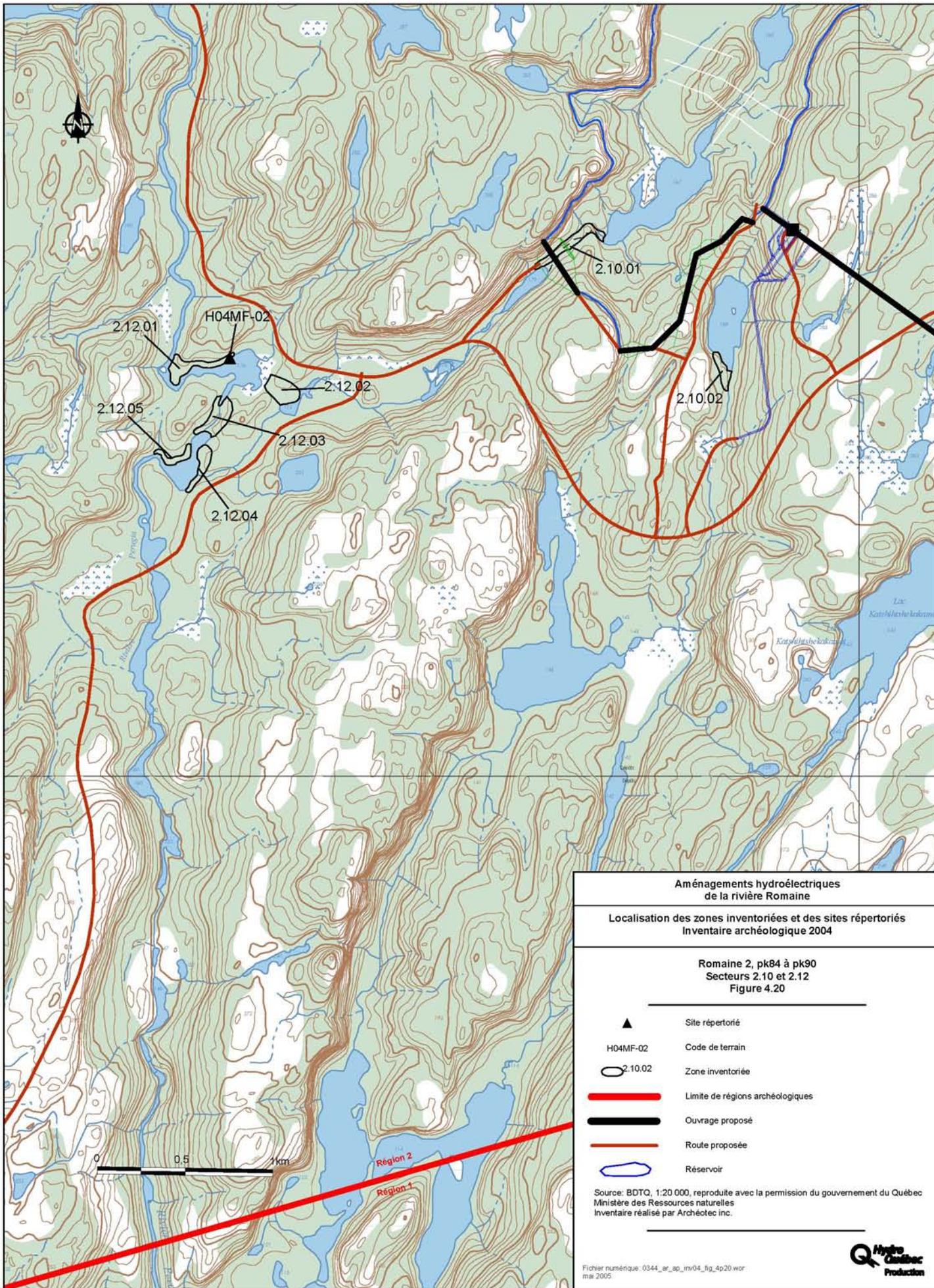
Zone 2.10.02

Zone de 1,0 hectare localisée sur la rive sud-ouest d'un petit lac anonyme, à la décharge d'un cours d'eau s'écoulant au sud-ouest en direction de la rivière Perugia. La zone se trouve adossée à une petite colline au sud-ouest. Le terrain forme un beau replat de 5 à 7 m ADPE dans la portion adjacente au cours d'eau, pour finalement présenter certains dénivelés vers l'intérieur, facilitant ainsi l'accès à l'eau. De façon générale, la zone se présente comme une petite terrasse donnant sur le lac, tout en étant encaissée par des falaises de part et d'autre.

Le secteur est fortement exposé aux vents, favorisant ainsi un couvert forestier très aéré et permettant le développement de la cladonie et du kalmia. Le sol, sur le pourtour de la zone, semble caractéristique d'un podzol humique alors que la portion intérieure est constituée d'un podzol de type humo-ferrique.

Le lieu présente un intérêt pour la trappe aux castors. Un barrage a d'ailleurs été aperçu sur le cours, ennoyant ainsi une partie de la flore en bas de pente. Aucune trace d'occupation

humaine n'a été identifiée, si ce n'est celle reliée aux travaux en cours, à savoir une ligne d'arpentage et une aire d'atterrissage pour l'hélicoptère. Un bref survol à basse altitude le long des falaises a été réalisé, afin de repérer d'éventuels flancs rocheux dégarnis et donnant sur l'eau. Ceci pour tenter d'identifier des sites à tracés digitaux. Toutefois, les falaises se trouvent en partie ou complètement abritées derrière une bande arbustive. L'accessibilité en serait facilitée en utilisant un hélicoptère de type Bell à flotteurs. Toutefois, aucune démarche n'a été entreprise pour évaluer ce type de site.



4.1.11 Secteur archéologique 2.12

Secteur situé sur la rivière Perugia, à la croisée d'une vallée menant vers le nord-ouest jusqu'au secteur 2.01 de la rivière Romaine. Nous sommes donc en présence d'un axe de communication parallèle à la rivière Romaine, menant de cette dernière au lac Perugia au nord et au lac Puyjalou au sud. On y trouve de basses terrasses d'approximativement 180 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont essentiellement composées de sable sis sur des graviers, des galets ou des blocs. Beaucoup d'endroits sont accidentés et non propices à une installation.

Il est possible qu'une partie de la vallée ait été visitée dans les années 1940 et 1950 par des exploitants forestiers originaires de Havre Saint-Pierre et basés au lac du Deuxième Camp. Ce dernier se déverse dans la Perugia à trois kilomètres en amont. Le bois était évacué vers le sud-ouest en direction du chemin de fer de la compagnie QIT (Archéotec inc. 2004 : 3). Les billes ne transitaient donc pas via la rivière Perugia et les structures habituelles liées à la flottaison (estacades, rampes, etc.) ne devraient pas y être présentes.

Les seuls indices ayant pu être liés à cette exploitation sont les deux souches en décomposition retrouvées sur la zone 2.12.05. Toutefois, aucun autre élément ne vient confirmer cette hypothèse, qui reste somme toute assez fragile.

Zone 2.12.01

Zone de 2,1 hectares située sur la rive gauche de la rivière Romaine, un peu en amont d'un élargissement de cette dernière. Sa surface est envahie de pierres et de blocs, ce qui n'en fait pas un endroit très hospitalier pour une installation. La seule section moins accidentée est l'extrémité est et c'est à cet endroit qu'on a localisé la petite aire d'activité contemporaine H04MF-02.

Le site **H04MF-02** se situe entre une pente rocheuse et la rivière Perugia, à 0,93 mètre au-dessus de cette dernière. Une aire couvrant 300 m² a été localisée, avec un sentier menant de la rivière au centre approximatif de l'endroit. Un ensemble d'éléments s'y trouvent, comprenant une vingtaine de petits arbres coupés à la hache, quelques arbres ébranchés, un arbre plaqué vers la rive servant probablement de balise, des perches ébranchées, une bouteille de boisson gazeuse et une bouteille de combustible pour un réchaud. L'endroit a probablement été utilisé comme aire d'activité pour fabriquer des perches. Nous ne croyions pas qu'il y ait eu installation d'un campement car la surface est très inégale, et ce malgré la présence de

combustible pour un réchaud. Ce dernier a pu servir à préparer un repas en plein air. La hauteur à laquelle les arbres sont coupés laisse supposer que ceux-ci ont été recueillis pendant une saison sans couvert nival. Cependant deux arbres ont été coupés à plus d'un mètre du sol, ce qui pourrait signifier que l'endroit a également été visité pendant l'hiver. Le tout serait peut-être lié à la présence d'un petit campement sur la rive opposée de la rivière Perugia.

Zone 2.12.02

Cette zone de 2,2 hectares est localisée entre un petit lac en proie à l'eutrophisation et la rive gauche de la rivière Perugia. Entre les deux plans d'eau se trouve une zone plus basse qui a pu être empruntée pour porter jusqu'au petit lac. De là, il est possible de suivre la vallée orientée vers le nord-est pour exploiter d'autres petits lacs ou pour éventuellement rejoindre la vallée de la rivière Romaine. Les replats situés à trois mètres d'altitude, de chaque côté de cette zone basse, ont également été inspectés en vue de la présence éventuelle d'une installation, mais sans résultat positif. Un sondage géotechnique a toutefois été localisé.

Zone 2.12.03

Zone de 2,3 hectares située de part et d'autre de la rivière Perugia. Ce tronçon du cours d'eau est couvert de rapides et de cascades sur 200 à 300 mètres et doit donc être porté. Les rives de chaque côté sont rocheuses et très accidentées, donc non propices à une installation. Quelques déchets, une souche calcinée qui pourrait être un reste de foyer hivernal et un arbre ébranché ont été répertoriés. Ces éléments, datant d'au plus une quinzaine d'années, devraient être liés à la présence d'une petite habitation située au-delà de la limite nord de la zone et en face de la zone 2.12.01. Par ailleurs, aucune trace de portage n'a été localisée, ni d'un côté ni de l'autre de la rivière.

Zone 2.12.04

Zone de 1,4 hectare située sur la rive gauche de la rivière Perugia. Elle couvre une partie de rive d'un élargissement du cours d'eau, de chaque côté d'une embouchure de ruisseau. Cette zone est relativement accidentée dans la partie éloignée du cours d'eau, tandis qu'elle est marécageuse dans la partie rapprochée. Le ruisseau, quant à lui, est petit, non-navigable et mène éventuellement au petit lac tourbeux où se trouve la zone 2.12.02. Aucune trace d'occupation n'a été localisée. Seulement un sondage géotechnique, deux arbres sciés et quelques boîtes de conserve, qui lui sont peut-être associées, ont été trouvés.

Zone 2.12.05

Cette zone de près d'un hectare se situe sur une grande pointe, sur la rive droite de la rivière Perugia, dans un élargissement de cette dernière. Elle est délimitée à l'ouest par l'embouchure marécageuse d'un ruisseau venant du nord. Le replat de deux à trois mètres d'altitude au-dessus du cours d'eau présente quelques endroits plats et bien drainés, qui pourraient être propices pour l'établissement d'un campement. Toutefois aucun indice n'a été localisé. Seules deux souches coupées à 30 cm du sol ont été trouvées. Elles sont très décomposées et elles ont pu être coupées soit au godendart, soit à la scie mécanique mal aiguisée, mais leur état de conservation rend la chose difficile à évaluer. L'embouchure du ruisseau a également été inspectée en vue d'indices concernant un éventuel portage qui aurait court-circuité cette section de rivière, mais sans résultat.

4.1.12 Secteur archéologique 3.01

Ce vaste secteur couvre les deux rives de la rivière Romaine, des points kilométriques 197 à 243. Région d'une importance névralgique, elle recoupe l'embouchure de cinq rivières, dont celle de la petite rivière Romaine. Cette dernière constitue la route traditionnelle empruntée par les Innus de Mingan et relie le bassin de la rivière Saint-Jean. Les rives présentent de petits replats légèrement en retrait de la rivière, à une altitude variant entre 400 et 440 mètres au-dessus du niveau marin. Ces replats ont généralement de bonnes surfaces d'accueil. On remarque que plusieurs petits lacs, qui sont dans certains cas d'anciens chenaux asséchés, parsèment les replats adjacents aux rives de la Romaine. Ces petits plans d'eau sont des habitats idéals pour les oiseaux et les mammifères aquatiques, comme le castor et le rat musqué. Le cours de la rivière, en aval de l'embouchure de la petite Romaine, est jalonné de neuf sections de rapides.

Zone 3.01.01

Zone de 3,8 hectares sise sur la rive droite de la rivière Romaine. Elle se trouve dans le dernier coude en amont du secteur 2.08, qui se caractérise par une série de rapides. Rappelons que ce segment de la rivière Romaine est fortement encaissé. Cette portion du coude serait donc propice à une halte, avant d'entreprendre la descente de la Romaine. De plus, la zone est à moins d'un kilomètre de trois campements et aménagements Innus récents. De ce fait, cette portion du coude offre un potentiel théorique intéressant.

On accède aisément à la zone par un banc de sable à quelques centaines de mètres en amont du rapide. La première moitié en amont de la zone se caractérise par un replat situé à plus de 2,5 mètres d'altitude ADPE. Il s'étend sur plusieurs dizaines de mètres à l'intérieur. Le replat va ensuite venir se fondre à une petite colline. Toutefois, le secteur semble inondé puisqu'on observe de minces couches organiques intercalées entre les couches de sable fin. On note d'ailleurs au milieu de la zone une légère dépression dans la portion intérieure, laquelle est envahie par un plan d'eau résultant vraisemblablement de la fonte des neiges. La morphologie de la seconde moitié en aval change graduellement avec, entre autres, une présence accrue de blocs rocheux affleurant à la surface. Le replat tend également à se rétrécir et présente un terrain plus bosselé. Tout le secteur est marqué par un couvert forestier assez

dense, composé d'un tapis de sphaigne et de fougères. L'intervention a consisté à faire deux lignes de sondages en suivant le rebord et à inspecter visuellement la portion intérieure.

Zone 3.01.02

Zone de 2,6 hectares localisée sur la rive droite de la rivière Romaine. Elle est délimitée à l'ouest par l'embouchure d'un ruisseau et à l'est par un coude de la rivière Baubert, non-loin de sa confluence avec la rivière Romaine. Une zone basse de trois mètres au-dessus de la rivière Baubert remonte vers l'ouest pour atteindre un plateau de cinq mètres dans la partie ouest de la zone. À cet endroit, la forêt passe d'une pessière à sphaigne assez dense à une pessière à cladine clairsemée.

Lors de la campagne d'inventaire de 1999, le site EiCv-02 avait été localisé sur cette même zone (Archéotec inc. 2000a). Par contre, l'équipe n'avait pas pu, à cause des conditions météorologiques, terminer l'inventaire de la zone. C'est ce que nous avons complété cette année, tout en mesurant à nouveau le site EiCv-02. Finalement, aucun autre indice d'occupation n'a été mis au jour. Seul un forage géotechnique datant de moins de cinq ans, avec un petit foyer y étant associé, a été localisé dans la limite sud de la zone.

Zone 3.01.03

Zone de 4,0 hectares située sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est localisée dans la portion intérieure d'un coude, face à un ruisseau sans nom qui permet d'atteindre la rivière Baubert. Elle est délimitée en aval par une zone marécageuse. Cette zone avait fait l'objet d'une intervention lors de la saison 1999, mais nécessitait un retour puisqu'un petit galet de quartz de nature indéterminée avait été localisé en bordure du talus. De plus, les mauvaises conditions météorologiques n'avaient pas permis une exploration à fond (Archéotec inc. 2000a). Toutefois, aucun autre indice n'a pu être trouvé en association avec le galet de quartz, malgré une inspection visuelle et des sondages serrés dans le secteur.

Ce secteur se présente comme un replat, avec certains dénivelés dans la portion intérieure, en pente légère vers la rivière Romaine, à une altitude variant entre 2,5 et 3 mètres. Le couvert forestier est dégagé, particulièrement les deux tiers de la portion en amont, où cladonie et sphaigne se côtoient. La portion aval de la zone est marquée par des niveaux d'alluvions dans lesquels des dépôts humiques sont intercalés entre des couches de sable fin,

de couleur brun-beige. Plus en amont, on note un changement, des pierres arénisées et des galets arrondis apparaissant dès le niveau Ae.

Lors de notre passage, les conditions plus favorables nous ont permis de localiser des aménagements contemporains (site H04MA-01) situés en aval de la zone. Ce site est à plus de 10 mètres de la rivière Romaine et à moins de 2 mètres d'altitude ADPE. L'accès n'y est pas aisé, à cause de la végétation dense. L'aire d'occupation a été envahie par de jeunes épinettes de 2 mètres, alors qu'en périphérie ils atteignent jusqu'à 7 mètres. Toutes les structures étaient recouvertes de mousse. On a noté de nombreux arbres coupés, particulièrement en bordure du talus. Il se pourrait que ces arbres aient justement servi à construire les structures.

Le site **H04MA-01** compte donc un minimum de 4 structures distinctes et de deux autres aménagements, qui pourraient être associés à l'une de ces structures. On a donc relevé deux structures de dimension semblable (environ 2 mètres) et identiques dans l'assemblage, à savoir deux travers fixés sur des rondins aux extrémités (photo 4.06). Sur l'une d'elle, on retrouve trois clous adjacents à tête recourbée, fixés sur l'un des travers. Ces clous pourraient avoir servi d'attaches. Vraisemblablement, la solidité de ces structures fait en sorte qu'elles peuvent supporter une masse ou un objet lourd, que l'on aurait voulu protéger de l'humidité du sol. Appuyée sur l'une d'elle, on a identifié une perche avec deux petites planches fixées à l'une des extrémités, alors que l'autre extrémité se termine en biseau. Cette perche ne semble pas reliée au support, elle s'y est retrouvée coincée probablement suite à la chute d'un arbre. Toutefois, la chute de l'arbre n'a pas entraîné le bris de la perche. Elle ne devait pas être fichée dans le sol ou alors seulement superficiellement ancrée. Au pied de ces deux supports, on a constaté la présence de deux rondins reposants sur le sol et distancés de 1,3 mètre, ainsi que de deux perches (de 1 mètre de haut et distancée de 0,75 mètre) fixées dans le sol côte à côte. Toutes ces pièces suivent un même alignement. Cette structure ne peut qu'avoir servi à soutenir un objet long (plus de 2,30 mètres) fabriqué d'une seule pièce au-dessus du sol, tel un canot par exemple. En effet, les perches auraient pu servir à coincer la proue ou la poupe d'un canot, ce dernier reposant sur les rondins. Une autre structure localisée à près de 5 mètres vers l'arrière consiste en une plateforme (0,88 par 0,70 m) faite de 4 planches, fixées par un travers à chaque extrémité. Sous cette plateforme repose une autre portion de plateforme constituée de trois planches et présentant un assemblage similaire. Directement au-dessus du sol et sous les deux plateformes se trouve un piquet. Sur le pourtour des plateformes, on note deux arbres

coupés à 1,30 mètre du sol ainsi qu'une longue souche de 1,78 mètre, sciée transversalement. L'une des plateformes pourrait avoir reposé sur le piquet et les arbres coupés. Ils auraient ainsi fait office de table. Il pourrait s'agir d'une aire de travail.

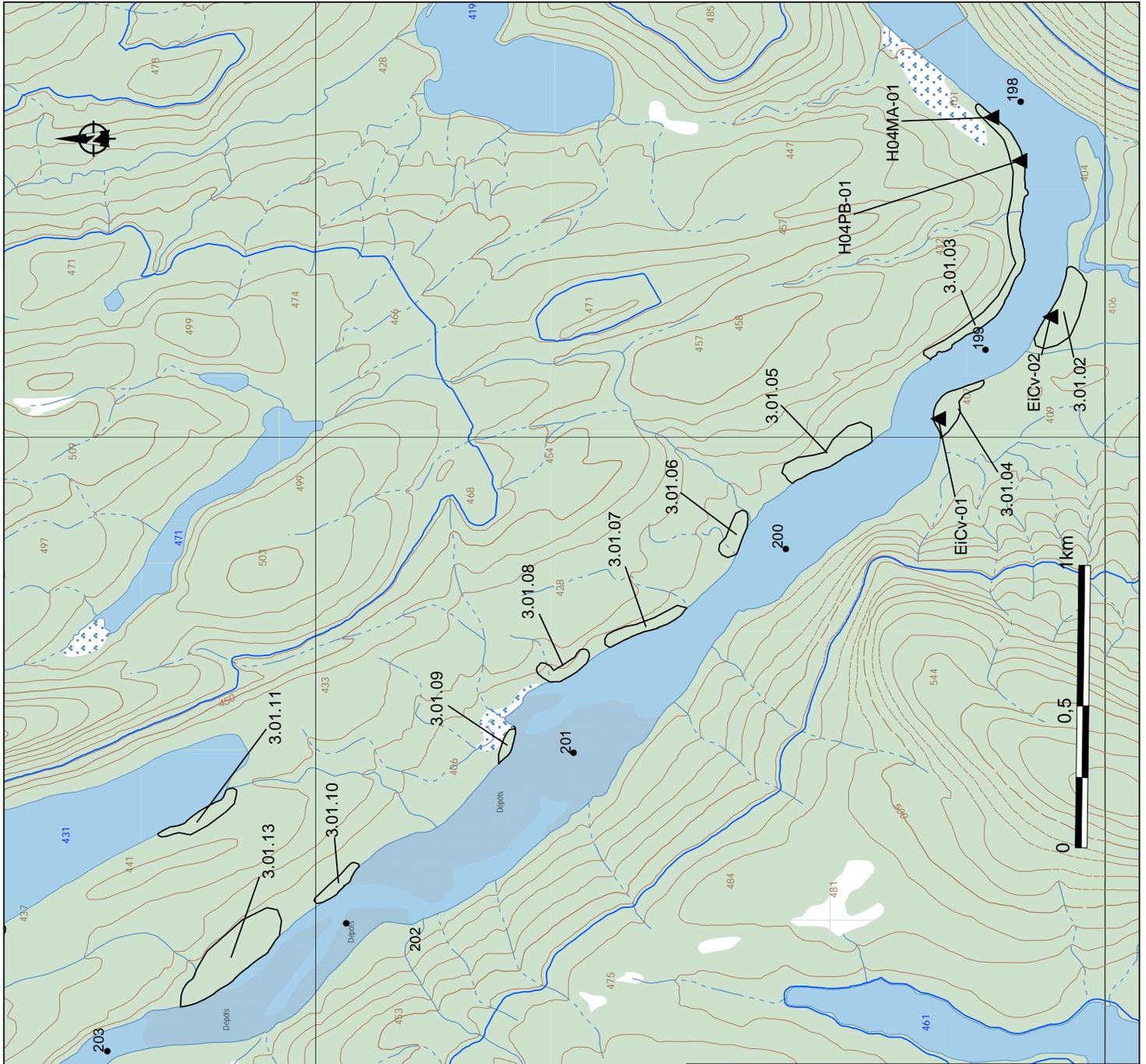
La présence de ces structures est révélatrice. L'absence d'habitation dans le secteur (l'espace étant de toute façon impropre à l'installation d'un campement) nous laisse croire qu'il s'agit d'un aménagement périphérique lié à une activité de chasse. La zone marécageuse de ce secteur est favorable à la présence de gros gibiers. Ce type de structure suggère une installation permanente, mais utilisée de façon occasionnelle. Dans le secteur, deux autres occupations amérindiennes ont été localisées sur la rive droite. Le site EiCv-2 semble être une aire d'habitation, puisqu'un poêle et des éléments de cheminée ont été récupérés. Le site EiCv-1 est également un campement amérindien, composé d'un emplacement de tente et d'une aire de combustion (Archéotec inc. 2000a).

Une autre petite occupation a été identifiée, celle-ci consistant en une zone de combustion (site **H04PB-01**) en surface. Ce site se trouve à moins de trois mètres du talus et offre un très beau point de vue sur la rivière Romaine. Un petit sentier longeant le rebord permet un bon accès à l'eau. Il est à noter la proximité d'une ancienne aire d'atterrissage pour hélicoptère tout près de ce sentier. Il n'y a aucun d'os blanchis dans la zone de combustion et les sondages avoisinants n'ont rien révélé non plus. Il se pourrait que cette aire de combustion soit plutôt associée aux travaux antérieurs reliés aux aménagements hydroélectriques qu'à une occupation amérindienne.

Zone 3.01.04

Cette zone de 1,3 hectare se retrouve sur la rive droite de la rivière Romaine, à l'emplacement d'une pointe formant un coude concave dans le cours d'eau. Elle est délimitée à l'est par une zone basse, rocheuse et mal drainée, possédant un couvert végétal réduit. La zone elle-même est sise sur un plateau de trois à cinq mètres au-dessus du cours d'eau, recouvert d'une pessière à cladine clairsemée.

Cette zone avait été visitée lors de la campagne d'inventaire de 1999 (Archéotec inc. 2000a). Le site EiCv-01 y avait été mis au jour à cette occasion. Cette année, nous avons complété l'inventaire de la zone, qui n'avait pu être fait à cause d'une accumulation de neige au sol. Aucun autre site n'a été découvert. Seul un arbre coupé à la hache, qui pourrait bien être lié avec l'occupation de EiCv-01, a été localisé.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
inventaire archéologique 2004**

**Romaine 4, pk198 à pk205
Secteur 3,01
Figure 4.21**

- ▲ Site répertorié
- H04DC-01 Code terrain
- EICv-01 Code Borden
- 1,01,79 Zone inventoriée
- 50 Point kilométrique
- ▭ Réservoir

Source: BDTQ, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archeotec inc.



planche 4



Photo 4.06
Site Ho4MA-01,
support en bois



Photo 4.07
Site Ho4PM-
01, support
pour
quartiers
d'origaux

Zone 3.01.05

Cette zone, à laquelle on accède par une plage de galets sise en aval, présente un replat intéressant à près de 6 m d'altitude ADPE. Elle couvre un espace estimé à 2,4 hectares sur la rive gauche de la rivière Romaine et présente un couvert forestier assez dégagé, favorable au développement de la cladonie. Elle fait face à un flanc de colline qui se démarque de l'environnement avoisinant et pourrait peut-être servir d'indicateur visuel, permettant ainsi à des groupes de se rejoindre dans un espace donné. On note de plus de nombreuses pistes d'animaux dont de l'ours, du loup et de l'orignal, qui longent ce segment de 4 km de la Romaine. Le terrain se présente en pente douce vers la Romaine et est parsemé de nombreux replats étagés de dimension variable. Le sol contient des galets et des blocs arrondis présents dès le niveau Ae, donnant un aspect bosselé à la surface. Nous avons donc sondé les replats propices à une installation et inspecté visuellement tout le secteur.

Zone 3.01.06

Cette zone de 0,9 hectare se trouve en amont de la précédente et présente un environnement semblable. On y trouve les mêmes pistes d'animaux ainsi que des caractéristiques physiques similaires. Le terrain se caractérise par des replats étagés, à surfaces légèrement bosselées, avec un premier replat en aval se situant à moins de 4 m d'altitude ADPE. Ce dernier se fond plus en amont avec un replat situé à plus de 5 m d'altitude ADPE. L'espace évalué couvre une superficie de moins d'un hectare, circonscrit par des cours d'eau à chacune des extrémités. Le cours d'eau en aval ne semble actif que durant la période de la fonte des neiges ; il se trouve envahi par la végétation, alors que celui en amont est alimenté par les plans d'eau de l'intérieur des terres. À l'instar de l'autre zone, nous avons sondé les replats propices aux campements et inspecté visuellement la portion intérieure.

Zone 3.01.07

Toujours sur la rive gauche de la Romaine, cette zone possède une superficie de 1,2 hectare et se caractérise par deux replats superposés. Le premier replat consiste en une bande de 5 mètres de largeur et se situe à une altitude près de 5,5 mètres ADPE. Ce dernier est adossé à une pente abrupte (22 à 30 degrés d'inclinaison) menant au second replat. Celui-ci présente des niveaux étagés en pente douce vers la Romaine, dont les altitudes varient entre 12 et 18 mètres ADPE. Dans le dernier tiers de la zone en aval, le premier replat se fond au

second alors que l'altitude de ce dernier diminue. On note toujours les mêmes pistes d'ours, de loups et d'originaux longeant le rivage, le long du premier replat. Le couvert forestier est d'ailleurs plus dense, avec une nette dominance de sphaigne et de fougères, alors qu'il est plus ouvert sur le replat supérieur. L'intervention a consisté à suivre deux lignes de sondages, l'une sur le premier replat, l'autre sur le replat supérieur.

Zone 3.01.08

Également sur la rive gauche, cette zone de moins d'un hectare se trouve en amont de la précédente. On suit donc la même forme de terrain, à savoir un premier replat à 5,5 m d'altitude ADPE, adossé à un replat supérieur étagé à près de 15 m d'altitude ADPE. La limite en amont donne sur une zone marécageuse alimentée par les eaux provenant des plans d'eau intérieurs. Les caractéristiques de cette zone sont essentiellement les mêmes que sur la zone 3.01.07, à savoir un couvert forestier plus dense le long de la Romaine et plus dégagé sur les replats plus élevés. On y note également la présence d'un podzol ferrugineux. Là encore, les pistes d'animaux longent la Romaine sur le premier replat.

Zone 3.01.09

Petite zone de 0,4 hectare localisée sur la rive gauche de la rivière Romaine, à l'ouest d'une anse marécageuse formant une petite pointe orientée vers le sud. Elle est couronnée d'une grande plage de galets et de sable, ce qui rend l'endroit facilement accessible en embarcation. Sa surface située à 50 centimètres au-dessus du cours d'eau est toutefois mal drainée, ce qui en fait un endroit peu accueillant pour une occupation.

Zone 3.01.10

Petite zone de moins d'un hectare, également située sur la rive gauche de la rivière Romaine, à la hauteur du point kilométrique 202. Elle fait face à une petite pointe située de l'autre côté de la rive, ce qui crée un léger étranglement de la rivière. La zone est facilement accessible par un banc de galets et de sable. Le replat se situe à moins de 4 m d'altitude ADPE et présente un terrain bosselé, avec de nombreux blocs et galets affleurant à la surface. Sous la litière, on note des signes d'inondation et la présence d'une couche organique intercalée entre deux couches de sable fin. Le couvert forestier est dense et marqué par une pessière à sphaigne avec fougères, lédon et kalmia. L'intervention a consisté à suivre une ligne de sondages espacés aux 10 mètres sur le replat.

Zone 3.01.11

Zone de 1,3 hectare localisée sur la rive ouest d'un lac de moyenne dimension, à moins d'un kilomètre au nord-est de la rivière Romaine. Elle est bordée au sud-est par l'exutoire du lac qui se jette dans la Romaine entre les points kilométriques 201 et 202. Le replat qui compose sa surface se trouve en fait légèrement sous la surface du lac. À cet endroit, un bourrelet glacial fait office de digue, empêchant la zone d'être inondée. La terrasse est plane et propice pour une installation, mais il est difficile de déterminer si elle est exondée depuis longtemps. Ce plan recèle un bon potentiel pour la capture du castor, comme le démontre la présence d'un barrage à l'embouchure du plan d'eau.

Zone 3.01.12

Cette zone de six hectares se situe sur la rive nord d'un lac sans toponyme situé au nord-est de la rivière Romaine. Le replat composant cette zone se situe entre 2 centimètres et 80 centimètres au-dessus du plan d'eau. La zone est traversée par deux ruisseaux qui se jettent dans le lac : un dans la partie ouest et un dans la partie est de la zone. Cet endroit est en général mal drainé et est inapproprié pour l'installation d'un campement.

Ce lac peut s'avérer intéressant pour l'exploitation des ressources fauniques de l'intérieur. De ce fait, le site H04PM-01, découvert sur cette zone, correspond à une occupation contemporaine qui daterait au plus d'une dizaine d'années. Sa vocation semble avoir été la chasse à l'orignal et possiblement la trappe des animaux à fourrure.

Le site **H04PM-01** comprend plusieurs aires d'activités. Premièrement une zone de coupe avec la présence de déchets a été relevée près du centre de la zone. Cette aire couvre approximativement 600 m². Elle comprend près de vingt arbres coupés à la hache et à la scie mécanique, trois arbres ébranchés et des restes de ce qui semble être un repas pris en plein air (sac de croustilles, canettes de boissons gazeuses, emballage de chocolat, pains hot dog, carton de cigarettes). Cet endroit semble avoir servi à la fabrication de perches, mais ces dernières ne sont pas présentes et donc leur utilisation reste indéterminée. Deuxièmement, une structure composée d'une bille liée entre deux arbres a été localisée à une centaine de mètres à l'est de la zone de coupe. Cette installation pourrait avoir été utilisée pour sécher des quartiers d'originaux, chassés à l'automne (photo 4.07). Celle-ci est reliée à la zone de coupe par un sentier qui se poursuit vers le nord-est, en suivant l'exutoire d'un petit lac situé non loin. Ce sentier mène, dans l'autre direction, vers la rivière Romaine. Des arbres plaqués le balisent à

partir de l'exutoire du lac. Il est probable que ce sentier ait servi de tenderie pour la trappe des animaux à fourrure. Ceci implique que la zone a également pu être exploitée durant la saison froide.

Zone 3.01.13

Zone de 5,2 hectares qui se trouve sur la rive gauche de la rivière Romaine, en aval d'un coude vers le nord. Elle est bordée au nord-ouest par l'embouchure d'un ruisseau provenant d'une petite tourbière. On y trouve un replat de 1,75 mètre au-dessus de la rivière, qui est parsemé de pierres sur toute sa surface.

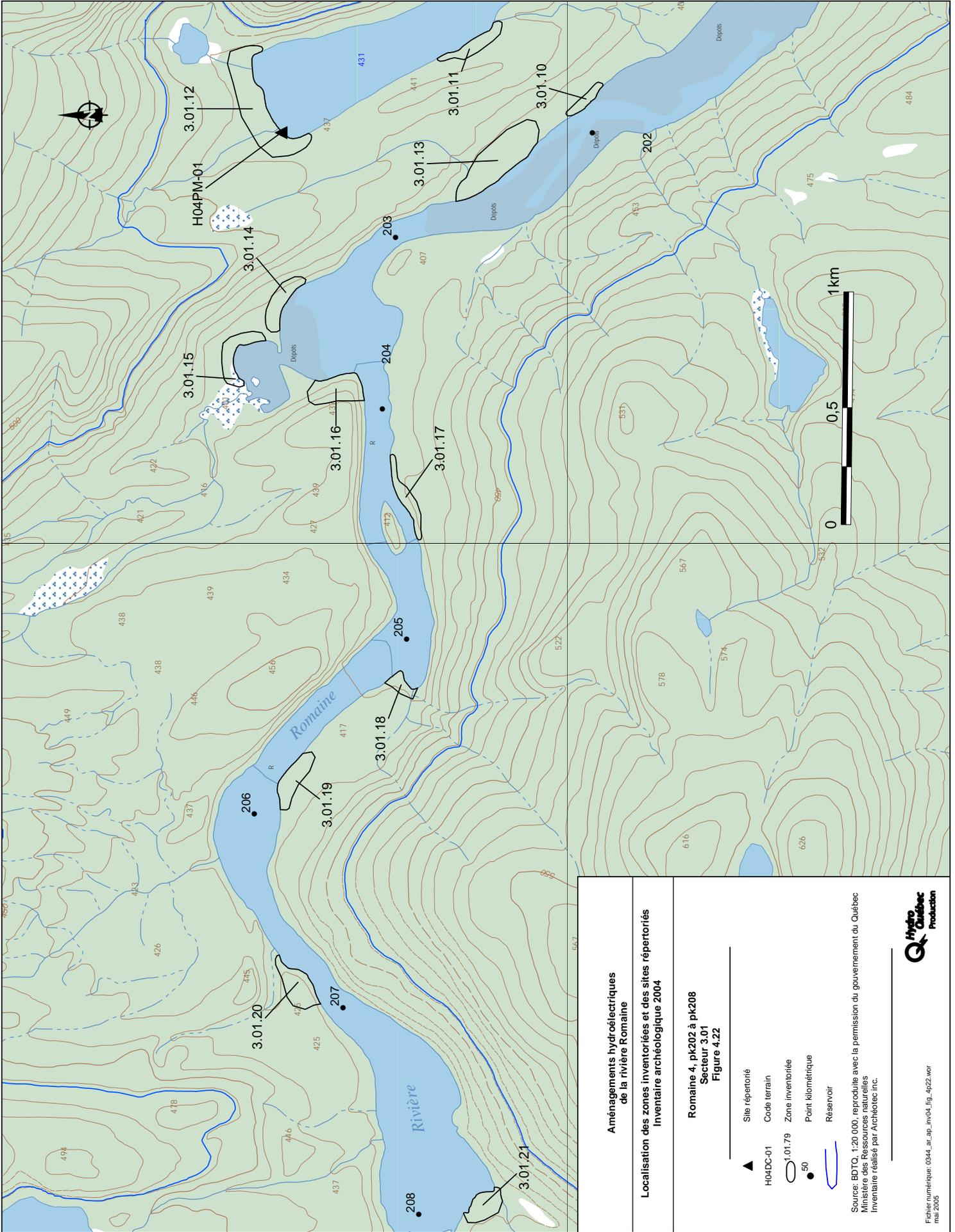
Cette zone pourrait être une porte d'entrée pour les ressources fauniques. Les animaux seraient en effet attirés par la présence du ruisseau et de la tourbière au nord. Par contre, la surface de cette zone semble avoir été lavé jusqu'au till par les crues successives, ce qui a pu faire disparaître des indices d'occupations anciennes. Ceci rend également la zone accidentée et peu attrayante pour une installation plus permanente

Zone 3.01.14

Cette zone de 1,6 hectare est localisée sur la rive gauche de la rivière Romaine, dans le fond d'une grande baie sableuse. Elle est constituée d'un dépôt fluvial de sable se trouvant entre 0,75 mètre et 1,25 mètre au-dessus du cours d'eau. Même si l'endroit est facilement accessible en canot et que la baie serait idéale pour la chasse à la sauvagine, sa surface mal drainée en fait un endroit peu attrayant pour y établir un campement.

Zone 3.01.15

Zone de 1,7 hectare située sur la rive gauche de la rivière Romaine et qui se trouve au nord d'une succession de deux baies peu profondes. Sa surface est composée d'un dépôt fluvial de sable très fin, dont l'altitude se situe entre 1,00 mètre et 1,50 mètre au-dessus du cours d'eau. La zone est bordée à l'ouest par une tourbière d'où s'écoule un ruisseau qui se jette dans la baie. Cet environnement semble idéal pour la capture des oiseaux et des mammifères aquatiques. Pourtant aucun occupant n'a choisi de s'y établir.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 4, pk202 à pk208
Secteur 3.01
Figure 4.22**

- ▲ Site répertorié
- H04DC-01 Code terrain
- 1.01.79 Zone inventoriée
- 50 Point kilométrique
- ▭ Réservoir

Source: BDTO 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archeotec inc.



Zone 3.01.16

Cette zone de 2,4 hectares, située sur la rive gauche de la rivière Romaine, est localisée à l'extrémité d'un tronçon de rapides qui se déversent dans un élargissement formant une baie. Elle est composée d'une série de terrasses pentues de nature fluviale. Le seul endroit plat et potentiellement intéressant pour une occupation est un plateau situé à six mètres au-dessus du cours d'eau, qui reste cependant difficile d'accès.

La zone forme une pointe qui provoque un resserrement de la rivière Romaine, où se terminent les rapides. Cette situation crée des conditions idéales pour la pose de filets de pêche. Malgré cela, les seuls éléments anthropiques répertoriés sont deux arbres coupés à la hache. Il n'y a pas non plus de signes révélant la présence d'un portage, qui permettrait d'éviter le secteur d'eaux vives.

Zone 3.01.17

Zone de 1,4 hectare sur la rive droite de la rivière Romaine, située face à une île. Elle se trouve au début d'un secteur de rapides. Le replat, d'une altitude de 75 centimètres au-dessus du cours d'eau, est uniforme et présente un bon potentiel dans la partie est. Dans la partie ouest, il est inégal, mal drainé et couvert de blocs erratiques. Aucun indice de portage permettant d'éviter la section de rapides n'a été localisé.

Zone 3.01.18

Cette petite zone de 0,7 hectare, localisée sur la rive droite de la rivière Romaine, se trouve en aval d'une section de rapides. Elle couvre une pointe orientée vers l'est, juxtaposée à une petite anse au sud. Le replat s'y trouvant est constitué d'un dépôt sableux d'origine fluviale et se tient à une altitude de 50 cm au-dessus du cours d'eau. Cette zone située au pied d'un rapide pourrait se révéler intéressante pour la collecte des ressources halieutiques. Toutefois aucun indice d'habitation ou de portage n'a été localisé.

Zone 3.01.19

Zone de 1,8 hectare située sur la rive droite de la rivière Romaine, à la tête d'une section de rapides. Le replat de 60 cm d'altitude est constitué de sable fin et parsemé de blocs et de pierres. Cette zone a été inspectée pour vérifier la présence éventuelle d'un portage parallèle aux rapides. Cependant, aucun n'a été localisé.

Zone 3.01.20

Zone de 2,1 hectares sur la rive gauche de la rivière Romaine qui couvre une légère pointe dans un rétrécissement du cours d'eau. Elle se présente sous la forme de deux terrasses, l'une de 0,50 mètre et l'autre de 2,00 mètres au-dessus de la rivière. Celles-ci sont couvertes de blocs et de pierres. Même si cet endroit pourrait être propice à la collecte des ressources halieutiques, la nature accidentée des terrasses a pu décourager d'éventuels occupants.

Zone 3.01.21

Cette zone de 1,5 hectare, située sur la rive droite de la rivière Romaine, couvre le fond d'une baie évasée et anguleuse, en aval d'une section de rapides. Elle est délimitée au sud par l'embouchure d'un ruisseau provenant du sommet d'une colline, permettant à d'éventuels occupants d'exploiter les ressources d'un petit lac de tête. Le ruisseau pourrait également servir de départ à un portage qui contournerait une zone de rapides située à l'ouest. De plus la terrasse, d'une altitude de 2,25 mètres au-dessus de la rivière, est plane et présente de bonnes conditions pour une installation. Malgré tout, aucun indice d'occupation anthropique n'a été relevé.

Zone 3.01.28

Zone de 1,4 hectare qui se situe sur la pointe ouest d'une île marécageuse, près de la rive droite de la rivière Romaine. Cette pointe est entourée de hauts-fonds, à l'ouest et au nord. Le replat habitable se situe entre 50 et 75 centimètres au-dessus du cours d'eau et présente quelques endroits bien drainés. Une installation sur cette pointe permettrait d'avoir une vue étendue vers le nord-ouest sur une grande portion de rivière, dont l'embouchure de la petite Romaine. Aucun indice n'a été localisé.

Zone 3.01.29

Zone de deux hectares se situant sur la rive droite de la rivière Romaine, à l'ouest de la confluence avec un ruisseau. La partie sud-est de la zone rejoint les rives de ce petit cours d'eau. Ce dernier, en plus de donner accès aux ressources de l'intérieur, mène à un lac de dimension moyenne d'où il est possible de rejoindre la rivière Jérôme qui se trouve à l'est. Le replat, de 1,00 à 1,25 mètre au-dessus du cours d'eau, est uniforme et bien drainé. Malgré ces bonnes conditions pour une installation, aucun indice archéologique n'a été retrouvé, mis à part un arbre coupé à la hache et recouvert de mousse.

Aménagements hydroélectriques de la rivière Romaine

Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés Inventaire archéologique 2004

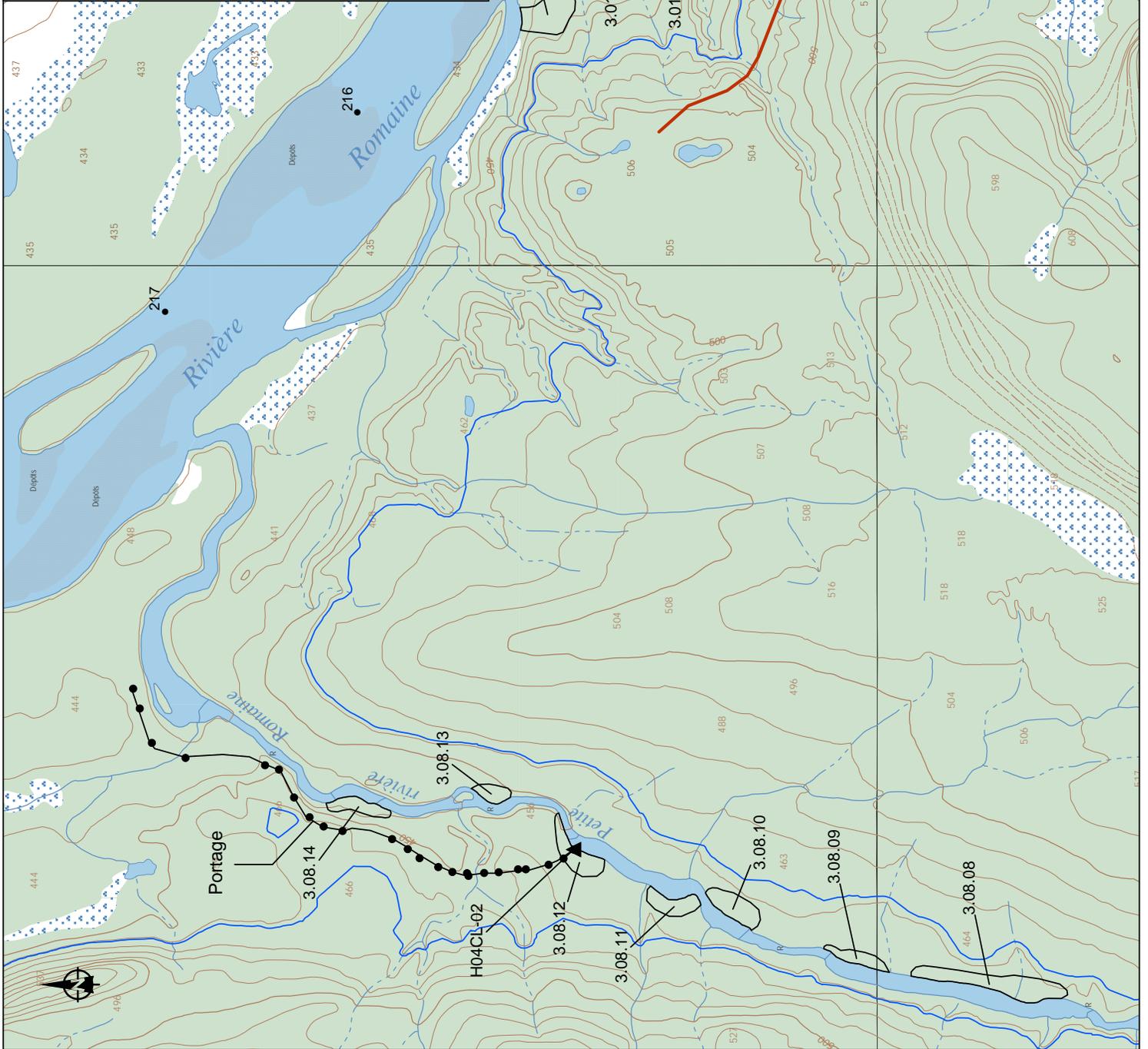
Romaine 4, pk214 à pk217
Secteur 3.01 et 3.08
Figure 4.23

- ▲ Site répertorié
- EICw-08
- 3.01.28
- Portage
- Route projetée
- 50
- Réservoir

Source: BDTO, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.



Fichier numérique: 0344_ar_ap_inv04_fig_423.wor
mai 2005



Zones 3.01.30 à 3.01.35

Ces zones se situent sur un lac intérieur sans toponyme et parallèle à la rive droite de la rivière Romaine. Un court exutoire d'approximativement 500 mètres relie les deux plans d'eau. Ce lac, en plus de donner accès aux ressources aquatiques de l'intérieur comme le castor, le rat musqué et les canards, permet éventuellement de communiquer avec la rivière Jérôme grâce à un portage de plus ou moins 500 mètres, menant à un ruisseau affluent.

Zone 3.01.30

Cette zone d'un demi-hectare se situe dans la partie nord-ouest d'un lac intérieur. La zone est appuyée au nord sur un esker et couvre l'exutoire du plan d'eau. Une terrasse de sable grossier et de cailloux située à 90 centimètres au-dessus du plan d'eau, caractérise l'endroit. Aucun portage menant du lac vers la rivière Romaine n'a été localisé.

Zone 3.01.31

Petite pointe de 0,4 hectare adossée à un esker, sur la rive nord d'un lac intérieur. On y trouve un replat mal drainé de 50 centimètres d'altitude au-dessus du plan d'eau. À part ce replat, le reste de la zone est pentu. Le potentiel archéologique y est donc faible et, de ce fait, aucun indice n'y a été localisé.

Zone 3.01.32

Zone restreinte de 0,6 hectare adossée à un esker dans sa partie nord et bordée au sud par un lac sans toponyme. Elle couvre un replat peu élevé de 20 à 50 centimètres d'altitude au-dessus du plan d'eau. Aucun indice d'occupation n'y a été décelé.

Zone 3.01.33

Zone de 2,1 hectares se situant dans la partie est d'un lac intérieur sans toponyme. Elle est caractérisée par un replat de sable grossier situé entre 50 et 80 centimètres au-dessus du lac. On y trouve une succession d'espaces à drainage variant entre bon et déficient. L'endroit a donc été sondé avec plus d'attention dans les espaces couverts de cladonie, indice d'un drainage suffisant. Aucune trace d'occupation n'a été révélée.

Zone 3.01.34

Petite zone de 0,8 hectare, située dans la portion sud-est d'un lac intérieur sans toponyme. Elle couvre une terrasse plane de 1,90 mètre d'altitude au-dessus du plan d'eau,

constituée de sable moyen et de petits cailloux. Elle est traversée dans sa partie est par un ruisseau intermittent.

Cette zone pourrait être le point de départ d'un portage menant du lac à la rivière Jérôme vers l'est et passant par un petit ruisseau se jetant dans cette dernière. Une petite occupation préhistorique a été localisée : le site EiCw-08.

Le site **EiCw-08** se situe dans la partie ouest de la zone, à un endroit où la rive du lac décrit une courbe vers le nord-ouest. Un sondage localisé à une dizaine de mètres de la rive et à 1,92 mètre d'altitude s'est avéré positif. Sept éclats ont été mis au jour à la surface de l'horizon éluvié, à une dizaine de centimètres de profondeur. Mentionnons également que deux lentilles de sable beige se trouvent enchâssées dans la couche organique, située au-dessus de la couche Ae où ont été retrouvés les artefacts (voir photo 4.08 et profil de sol du sondage 1). Ces dépôts de sable semblent constituer un événement distinct, plus récent que l'occupation. Ils pourraient être liés à une montée du niveau du lac ou à une déposition éolienne, quoiqu'une causalité anthropique reste tout de même une possibilité.

Les éclats sont uniquement constitués de schiste grisâtre et un de ceux-ci a été détaché au percuteur tendre, ce qui impliquerait un travail de finition d'une pièce. Une douzaine de sondage ont été ouverts autour du puits positif, mais sans résultats. Nous serions donc en présence d'une occupation de très courte durée, pendant laquelle un tailleur a façonné un objet en schiste. Une fouille de petite envergure devrait être réalisée sur ce site, ce qui permettrait de rechercher d'autres indices de l'occupation préhistorique. Il serait également possible de vérifier la concordance entre le dépôt de sable beige et cette même occupation.

Zone 3.01.35

Petite zone de 0,3 hectare, localisée sur une pointe arrondie, dans la partie ouest d'un lac intérieur sans toponyme. Elle est traversée en son centre par un petit ruisseau. Le replat s'y trouvant est à une altitude d'un mètre au-dessus du lac, dans sa partie ouest, et paraît en général inondé ou mal drainé. Aucune trace d'activité anthropique n'y a été retrouvée.

Zone 3.01.40

Zone de 2,4 hectares sise sur la rive droite de la rivière Romaine, juchée sur une terrasse plane à plus de 4 mètres d'altitude ADPE. En arrière-plan, on note une petite colline qui pourrait servir de point de repère, voire de point de rassemblement. Malgré la plage de

sable et de galets, l'accès à la zone est difficile puisque le talus se présente en pente abrupte. Il est à noter la forte érosion affectant la terrasse dans ce tronçon de la Romaine. Le couvert végétal est clairsemé, avec une nette prédominance de la cladonie. En amont, le couvert végétal change graduellement, devenant plus dense avec un développement accru de la sphaigne au détriment de la cladonie. De plus, on y note une forte exposition aux vents. Nous avons sondé sur deux lignes en suivant le rebord du talus ; une inspection visuelle rapide de la portion intérieure a également été faite.

Zone 3.01.41

Zone de moins de deux hectares sise sur la rive droite de la rivière Romaine, elle se trouve en amont de la zone précédente, suivant la même terrasse. À cette hauteur, la colline se prolonge jusqu'à la Romaine, formant une crête sur laquelle vient se buter la terrasse. La portion en amont de la zone fait face à une petite baie très légèrement encaissée. Elle se présente comme une terrasse relativement plane, située à 3,75 mètres d'altitude ADPE, permettant d'accéder à de petits plans d'eau intérieurs. Le couvert végétal, constitué d'une pessière à cladine, est relativement ouvert. On y observe de nombreuses pistes d'animaux menant jusqu'au premier plan d'eau intérieur. Cette terrasse se trouve encaissée de part et d'autre par de petites collines. Nous avons surtout concentré nos sondages sur cette terrasse. La portion en aval, située sur la pointe de la crête, présente quelques petits replats étagés en pente douce vers la rivière Romaine. Le premier replat se trouve à près de 9 mètres d'altitude ADPE. L'accès est toutefois difficile puisque la pente est abrupte. Le couvert végétal change également, marqué par une pessière à sphaigne. Pour cette portion, les sondages ont été limités aux quelques petits replats, l'intérêt étant la présence potentielle de sites préhistoriques.

Zone 3.01.42

Zone de deux hectares sise sur la rive droite de la rivière Romaine, qui se trouve sur une pointe à la base d'une colline adjacente à une île. Le flanc est donné sur la rivière Romaine alors qu'un bras de la Romaine longe le flanc nord séparant l'île de la zone. La zone comporte donc un premier replat à plus de deux mètres d'altitude ADPE, venant se fondre sur une terrasse à plus de neuf mètres d'altitude ADPE. Le premier replat comprend une végétation assez dense caractérisée par une pessière à sphaigne. Le terrain est légèrement bosselé et marqué par de nombreux chablis. De façon générale, les arbres sont renversés vers l'intérieur. Il semble que ce phénomène soit plus marqué sur le flanc nord. On note la présence de très

minces couches organiques intercalées à l'intérieur du niveau Ae. La terrasse supérieure se présente en pente douce vers la rivière Romaine. On y observe quelques blocs rocheux partiellement recouverts de mousse. À l'instar du replat, le terrain est inégal et bosselé, avec une matrice de sable plus grossier. Le couvert végétal est par contre plus dégagé, laissant une place plus grande au kalmia et au lédon.

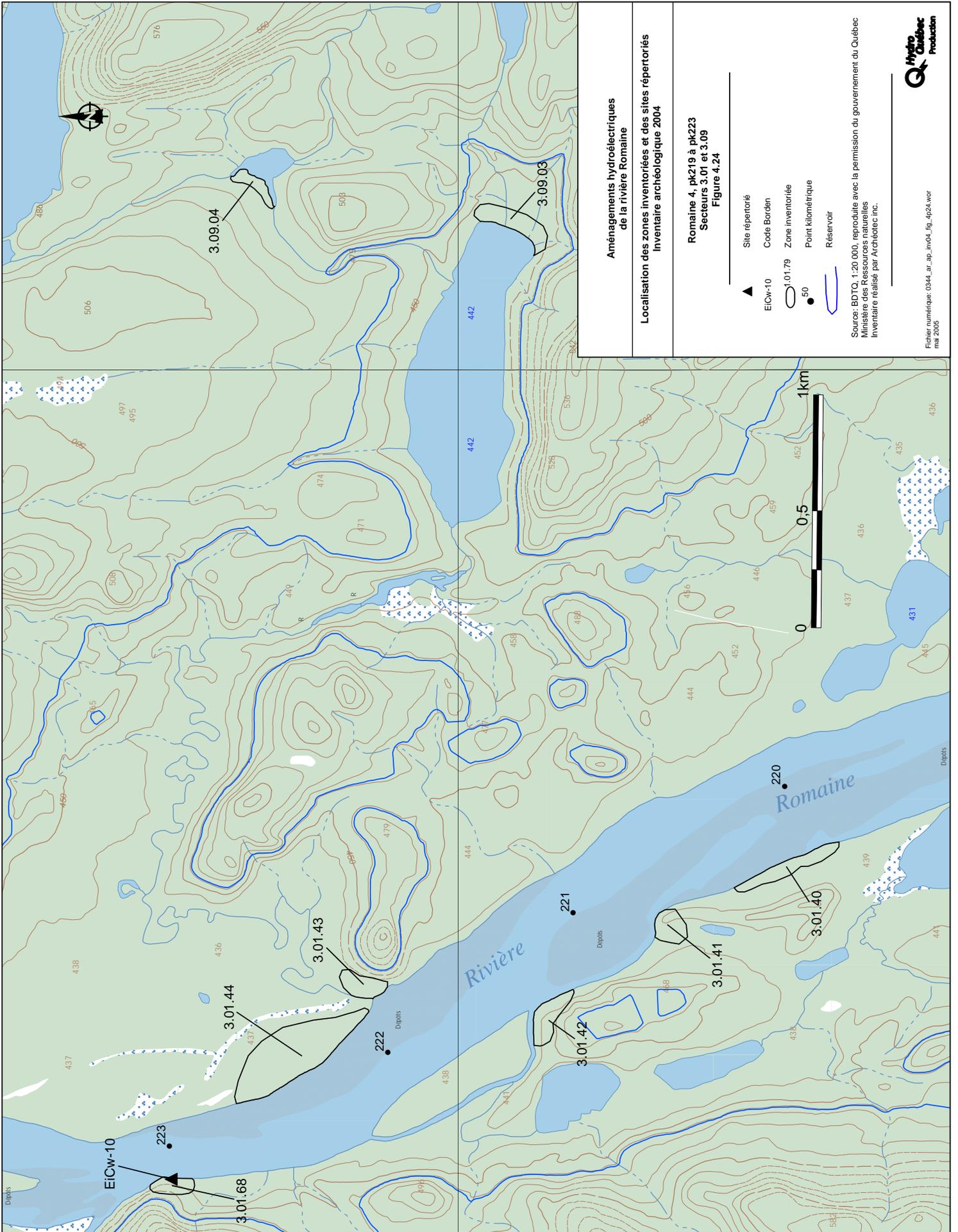
L'accès à cette terrasse par la falaise est très abrupt. Son inclinaison se trouve à près de 40°. Nous avons donc sondé le replat sur deux lignes, alors que la terrasse fut sondée sur une ligne.

Zone 3.01.43

Zone de 1,6 hectare localisée sur la rive gauche de la rivière Romaine, près du point kilométriques 222. Elle imite la forme d'un fer à cheval. La partie centrale, en pente douce graduelle jusqu'à la rivière, est envahie par les aulnes, alors que le pourtour est surélevé, à près de 2 mètres d'altitude ADPE. Le flanc en amont se trouve à longer le cours d'eau intérieur, alors que le flanc en aval donne sur une petite colline. Le couvert forestier est relativement dense. On y note une prédominance de sphaigne et de fougères sur la partie avant de la zone, pour graduellement intégrer la cladonie à l'arrière. Le sol est marqué par des alluvions à l'avant, alors qu'à l'arrière, on observe un podzol humo-ferrique. Nous avons donc sondé le replat sur tout le pourtour et inspecté visuellement la portion intérieure, au-delà de la limite de la zone. Aucune activité anthropique n'a été identifiée.

Zone 3.01.44

Zone mesurant près de dix hectares, adjacente à 3.01.43. Elle est sise sur un ancien banc de sable, aujourd'hui recouvert par la végétation. Elle est circonscrite par une zone marécageuse à l'arrière et par l'embouchure d'un cours d'eau en aval. Ce petit cours d'eau alimente toute la portion intérieure du secteur et pourrait correspondre à un ancien chenal de la rivière. Le terrain présente donc une série de petites dunes qui pourraient être d'anciens niveaux de plage. L'altitude des sommets des dunes et replats atteint plus de 2,5 mètres ADPE. Le couvert forestier est relativement dense et on y note une forte présence d'aulnes, de bouleaux nains et jaunes ainsi que de sapins baumiers. L'intervention a consisté à inspecter visuellement les différentes dunes et à effectuer quelques sondages. On note un début de formation de podzol avec un mince niveau Ae et un horizon B constitué de sable moyen de couleur brun doré. Aucun indice anthropique n'a été localisé.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 4, pk219 à pk223
Secteurs 3.01 et 3.09
Figure 4.24**

- ▲ Site répertorié
- EICw-10 Code Borden
- 1,01.79 Zone inventoriée
- 50 Point kilométrique
- ▭ Réservoir

Source: BDTO, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.

Aménagements hydroélectriques de la rivière Romaine

Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés inventaire archéologique 2004

Romaine 4, pk223 à pk228
Secteur 3.01 et 3.09
Figure 4.25

- ▲ Site répertorié
- Code Borden
- Zone inventoriée
- Point kilométrique
- Réservoir

Source: BDTO, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec Inc.



Fichier numériques: 0344_ar_ap_inv04_fig_4p25.wor
mai 2005

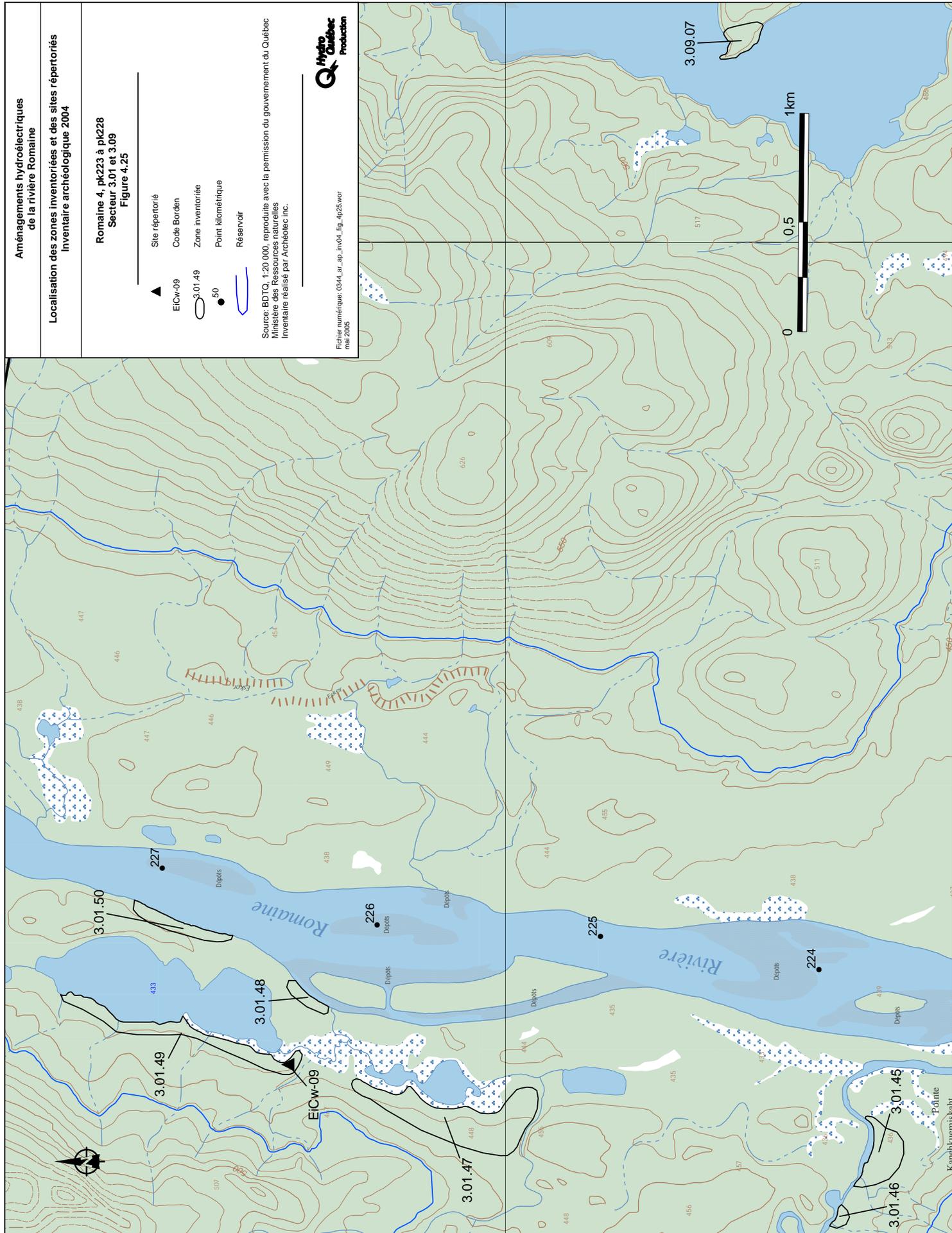


planche 5



Photo 4.08 Site EiCw-08, paroi nord du sondage 1;
lentille de sable beige



Photo 4.09 Site EiCw-09, paroi sud du sondage 1;
double podzol

Zone 3.01.45

Cette zone de 3,8 hectares est localisée sur la rive droite du ruisseau Kanehkuemiskau, qui lui-même se jette dans la rivière Romaine à approximativement 500 mètres à vol d'oiseau. La zone est sise sur une belle terrasse bien drainée, dont l'altitude varie entre un mètre et cinq mètres au-dessus du cours d'eau. Le ruisseau permet l'accès à une série de lacs intérieurs, situés au nord-ouest. Les seuls indices d'activités humaines qui y ont été localisés sont quelques arbres ébranchés, un arbre coupé à la hache et une borne équarrie à la scie, située entre cette zone et la zone 3.01.46.

Zone 3.01.46

Zone restreinte de 0,5 hectare, située sur la rive droite du ruisseau Kanehkuemiskau, non loin de son embouchure sur la rive droite de la rivière Romaine. La zone est adjacente à une courte section de rapides non-navigables, car elle est peu profonde et envahie de pierres. La terrasse, d'une altitude de près d'un mètre au-dessus du cours d'eau, se présente comme une surface plane et bien drainée. Un portage permettant d'éviter la section de rapides y a été localisé. Il est balisé par une épinette plaquée au nord et par deux épinettes ébranchées au sud. Aucun autre élément anthropique n'est présent, mis à part la borne clouée située à l'est et mentionnée dans la description de la zone 3.01.45.

Zone 3.01.47

Cette zone de 12,5 hectares couvre toute la portion ouest d'un lac marécageux sans toponyme, situé à moins d'un kilomètre de la rivière Romaine. On y trouve une succession de deux terrasses planes et bien drainées, respectivement de 50 centimètres et quatre mètres au-dessus du plan d'eau. Cet endroit est également propice pour la chasse à la sauvagine ou pour la capture de mammifères aquatiques. Toutefois aucune occupation n'y a été localisée.

Zone 3.01.48

Zone d'une superficie de 1,1 hectare, localisée sur la rive droite de la rivière romaine, face à une île et bordée au sud par un ruisseau. Ce dernier permet d'accéder à une zone marécageuse, bordée au nord et au sud par deux lacs intérieurs. La surface de cette zone est composée d'une terrasse d'origine fluviale de 1,50 mètre au-dessus de la rivière Romaine. Elle est plane et bien drainée, donc propice à une occupation. De plus, à cause de la présence

des lacs et du marécage, cet endroit a un potentiel élevé pour la chasse et la trappe. Cependant, aucun indice d'activité humaine n'a été retrouvé.

Zone 3.01.49

Grande zone de 6,3 hectares, localisée sur la rive ouest d'un lac intérieur sans toponyme. Ce lac se trouve être séparé de la rive droite de la rivière Romaine par une étroite bande de terre d'approximativement 200 mètres de large. Cette bande de terre semble être un paléo-chenal. On y trouve une succession de deux ou trois terrasses fluvio-glaciaires, dont les altitudes varient entre trois et sept mètres au-dessus du plan d'eau. La zone est bordée au sud par un marécage où se trouve l'exutoire du lac. La surface des terrasses présente un bon potentiel pour une occupation et les environs du lac sont propices à la présence d'une faune ailée et terrestre abondante. De ce fait, le site à composante préhistorique EiCw-09 y a été mis au jour.

Le site **EiCw-09** est localisé sur la terrasse de trois mètres, à au moins 76 mètres de distance du lac. Deux sondages positifs recelaient du matériel : un éclat retouché en chert grisâtre pour le premier sondage et trois éclats de taille, dont un en chert grisâtre et deux en schiste ardoisier, pour le second sondage. Ces derniers ont été localisés à la base de la couche de sable organique Ah, à une profondeur d'environ sept centimètres. Toutefois, le premier sondage positif présente une organisation pédologique composée d'un double podzol humo-ferrique. C'est à la base du premier horizon de sable B que l'éclat utilisé a été trouvé, à une profondeur de vingt centimètres (voir *profils de sol et photo 4.09*). Les horizons sont peu ondulés et ne semblent pas avoir subi de perturbations qui auraient déplacé les objets.

En conséquence, parce que l'outil et les éclats proviennent de couches différentes, tant sur le plan physique que stratigraphique, nous croyons être en présence de deux occupations temporellement distinctes. La grande distance du plan d'eau est également un élément à considérer, car il serait possible que l'espace ait été occupé alors que les eaux du lac étaient plus élevées. Le plan d'eau aurait pu être un chenal maintenant asséché de la Romaine, ce qui dénoterait l'ancienneté du site.

Près d'une vingtaine d'autres sondages ont été excavés sur cette terrasse, sans autres résultats. Toutefois, il apparaît qu'un des éclats du sondage 2 aurait subi une exposition à la chaleur après son détachement. Il serait donc possible qu'un foyer soit présent dans l'espace immédiat entourant les deux sondages positifs.

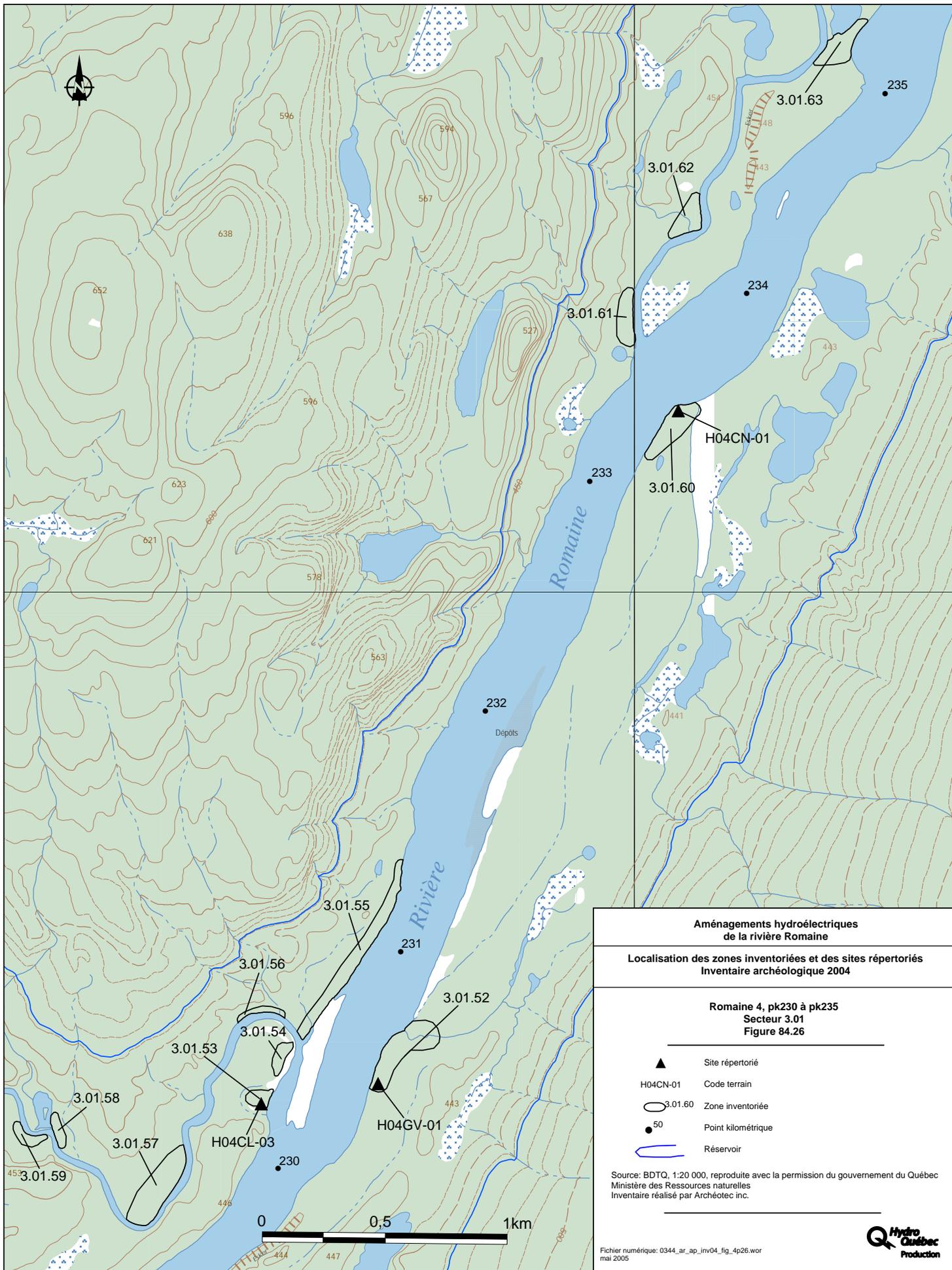
En somme, nous serions possiblement en présence de deux occupations de courte durée qui se seraient produites à deux moments distincts. L'éclat utilisé permet de croire que la fabrication ou la réparation d'outil aurait créé cet éclat dans le processus. Dans une occupation ultérieure, un peu de taille sur deux objets lithiques s'y est déroulé : un outil en chert gris et un en schiste ardoisier. Une fouille permettrait de vérifier, dans un premier temps, l'existence d'un possible foyer associé aux éclats du sondage 2. Dans un deuxième temps, la fouille permettrait de documenter l'occupation plus ancienne du sondage 1.

Zone 3.01.50

Zone de 2,4 hectares située sur la rive droite de la rivière Romaine. Elle couvre une surface située entre la rivière et une terrasse plus élevée. Le tout forme une étroite bande de terre d'approximativement 200 mètres, séparant la rivière Romaine d'un lac intérieur. Un portage entre les deux plans d'eau peut être facilement effectué. Le lac intérieur présente un environnement intéressant pour la sauvagine et les mammifères aquatiques. Le replat, d'origine fluviatile et constitué de sable fin à moyen, se situe à une élévation de 0,75 mètre à 1,50 mètre au-dessus de la rivière Romaine. Aucun indice d'occupation ancienne n'a été localisé. Un chalet contemporain, encore occupé, a été repéré dans la partie nord de la zone.

Zone 3.01.51

Zone mesurant près de 5 hectares sise sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est bordée par un haut banc de sable et se trouve en aval d'un esker. Le terrain se caractérise par une série de replats étagés venant s'appuyer sur la terrasse supérieure. Le premier replat se situe à une altitude variant entre 2,0 et 3,16 m ADPE. Le second replat atteint 6,32 m d'altitude ADPE et va s'appuyer sur la terrasse, sise à moins de 10 m d'altitude ADPE. Le relief général des replats et de la terrasse est en légère pente douce vers la Romaine. Le couvert forestier, constitué d'une pessière à sphaigne, est dense et parsemé de plusieurs chablis, particulièrement en bordure de la Romaine. L'intervention s'est limitée à suivre une ligne de sondages sur la terrasse ainsi que sur les différents replats, ceux-ci n'étant guère plus large que 7 mètres.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 4, pk230 à pk235
Secteur 3.01
Figure 84.26**

- ▲ Site répertorié
- H04CN-01 Code terrain
- 3.01.60 Zone inventoriée
- 50 Point kilométrique
- ⬭ Réservoir

Source: BDTQ, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.

**Hydro Québec
Production**

Fichier numérique: 0344_ar_ap_inv04_fig_4p26.wor
mai 2005

Zone 3.01.52

Zone de plus de 3 hectares sise sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est traversée par un cours d'eau qui mène vers une zone marécageuse, alimentée par de petits plans d'eau adjacents. La portion en amont du ruisseau présente un terrain très légèrement bosselé avec un couvert forestier dégagé. En bordure du ruisseau, le terrain est en pente douce, alors que plus à l'intérieur, on note d'occasionnelles dépressions. La cladonie recouvre la surface sur tout le secteur évalué. La terrasse à l'embouchure du ruisseau et de la Romaine se trouve à plus de 2 m d'altitude ADPE, avec une large plage exondé à la base. Le sol se caractérise par un podzol humo-ferrique qui montre, à certains endroits, des signes de perturbation possiblement liée à la montée des eaux. Nous avons pratiqué une série de sondages en suivant le talus en bordure du ruisseau ainsi qu'à l'intérieur.

La portion en aval du ruisseau se caractérise par un terrain également bosselé, mais atteignant une altitude de plus de 4 m ADPE. Le couvert forestier est dégagé et se trouve essentiellement dominé par la cladonie. Toutefois, le segment en bordure de la rivière Romaine est marqué par un changement. La cladonie laisse place à la sphaigne et le couvert forestier se densifie. Le talus sur le flanc, qui donne directement sur le ruisseau, est également exposé à l'érosion. Cependant, il permet un accès facile à la zone avec une montée en escalier. La pointe en aval présente un terrain de plus en plus accidenté, à 2,30 mètres d'altitude ADPE, et est marquée par quelques chablis. Elle débouche sur une plage de sable et de galets. L'intervention a permis de localiser un piège à martre et un arbre plaqué. L'arbre plaqué sur deux côtés se trouve dans un rayon de moins de deux mètres du piège avec une plaque orientée vers l'embouchure du ruisseau et de la Romaine et l'autre plaque pointant vers l'intérieur. Le piège à martre se trouve à moins de 4 mètres du talus donnant sur le ruisseau.

Le survol en hélicoptère a permis de localiser un petit campement à l'extérieur de la zone, plus en aval. Le site **H04GV-01** se trouve sur une terrasse relativement plane, à moins de 3 mètres d'altitude ADPE et à plus de 15 mètres du talus (voir figure 8.19). Le couvert forestier du secteur est dégagé et dominé, en plus de l'épinette, par le bouleau nain et l'aulne. Le site comprend cinq structures de type maki à section pentagonale et une latrine. Il ne reste aujourd'hui plus beaucoup d'éléments de la charpente. On peut toutefois identifier une tente entrepôt (structure 1A), une tente cuisine (structure 1B) et une tente logis (structure 1D). Les structures 1C et 1E sont possiblement des tentes logis mais l'absence de base pour déposer un

poêle à bois rend la fonction incertaine. Toutefois, deux poêles à bois reposent sur le sol à proximité de ces trois structures. La porte de la tente cuisine est orientée vers la rivière Romaine, ce qui devrait être également le cas de la tente logis vu l'emplacement du support à poêle à bois. Les emplacements pour remiser les canots et chaloupes n'ont pu être identifiés avec certitude. Plusieurs souches et arbres coupés, de diamètre supérieur à 15 cm, ont été localisés près du talus. Il pourrait s'agir de support à canot.

Selon notre informateur Patrick Michel, ce site serait un campement d'arpenteurs. Les vestiges matériels analysés pointent vers une occupation du début des années 70. De plus, une épinette ayant poussé sur le bourrelet de la structure 1A serait âgée de 25 à 28 ans. Il se pourrait donc que ce camp de travailleurs soit à mettre en relation avec les indices d'activités identifiés aux zones 3.01.57 et possiblement même 3.01.61.

Zone 3.01.53

Zone de 0,6 hectare localisée sur la rive droite de la rivière Romaine, à quelques 300 mètres en aval de l'embouchure de la rivière anonyme. Elle est ceinturée par un bras de la Romaine partiellement envahi par les aulnes. La zone prend donc l'allure d'un petit îlot accessible par la plage située sur le flanc, le long de la Romaine. Le couvert forestier est assez dégagé. Toutefois les hautes herbes envahissent l'espace, atteignant près d'un mètre. Le terrain est très légèrement bosselé avec une matrice de podzol humo-ferrique. La terrasse se trouve à près de 4 mètres d'altitude ADPE. L'intervention a permis de localiser les vestiges d'un ancien campement.

Le site **H04CL-03** se trouve sur le flanc sud de l'îlot, face au cours d'eau. Peu de vestiges ont été récupérés, seulement les restes d'un poêle en tôle rectangulaire de facture artisanale et un piquet encoché très dégradé servant à soutenir le poêle. Le poêle ne comporte qu'une seule ouverture pour la cheminée, ainsi qu'une porte latérale. Cette dernière est faite de tôle repliée et de broche, sur l'extrémité opposée, et sert de bouche d'alimentation en combustible. Les vestiges reposaient dans la litière. On note également la présence de trois arbres de diamètre inférieur à 5 cm coupés à la hache, à moins d'un mètre du sol. Ces arbres ont dû servir à la fabrication de perches pour la structure. Ce poêle pourrait dater du début des années 70. Il s'agirait d'une occupation de plus de 30 ans. Ce site d'automne pourrait être contemporain des traces anthropiques identifiées sur la zone 3.01.55.

Zone 3.01.54

Zone d'un demi-hectare qui se trouve à la jonction de la rivière anonyme et de la rivière Romaine, à proximité de la pointe et en amont de l'îlot. Ce secteur se trouve protégé par une large bande d'aulnes, compliquant l'accès à la zone. Le talus, lorsque exposé, est en érosion. Il se trouve partiellement masqué et envahi par les aulnes. Le terrain se présente comme une terrasse plane sur la pointe et légèrement bosselé en aval. La terrasse se situe à plus de 2 mètres d'altitude ADPE et se caractérise par un podzol humique inondable. Le couvert forestier est fourni et dominé par le kalmia et le lédon, atteignant jusqu'à 1,3 m de haut. Seule la pointe se trouve plus dégagée et à l'abri sous les hautes épinettes.

Lors de l'intervention, le secteur de la pointe en amont a été sondé et la portion arrière et en aval de la zone a été inspectée visuellement.

Zone 3.01.55

Zone mesurant près de quatre hectares, sise sur la rive droite de la rivière Romaine. Elle se situe en amont de l'embouchure d'une rivière anonyme, près du point kilométrique 231. Cette rivière permet un accès aux plans d'eau intérieurs situés à l'ouest de la Romaine. Face à la zone, un énorme banc de sable, exondé lors de notre passage, s'étend sur près de 500 mètres au sud. Le terrain en aval est constitué d'une terrasse se trouvant à 3,75 mètres d'altitude ADPE, qui se poursuit jusqu'à mi-zone, pour ensuite redescendre en amont à près de 2,5 mètres d'altitude ADPE. Le talus est en forte érosion sur toute la bande exposée sur la rivière Romaine. Une pessière mixte à sphaigne et cladine, assez dense, caractérise le couvert végétal.

Quelques éléments anthropiques ont été observés. Ceux-ci pourraient être reliés au site d'habitation H04CL-03 situés sur la zone 3.01.53. Nous avons noté à l'extrémité de la zone, en bordure du talus, tout près de l'embouchure de la Romaine et de la rivière anonyme, une épinette plaquée et ébranchée sur 1,35 m de haut. La plaque couvrant près d'un mètre est orientée vers l'intersection de la rivière anonyme et de la Romaine. La plaque est aujourd'hui cachée derrière deux épinettes et pourrait dater de 30 à 40 ans. À proximité de l'arbre, on a observé des traces fraîches de martre. Il se peut que la plaque ait indiqué soit l'emplacement d'un piège, soit l'entrée d'une ligne de trappe. Toujours dans le premier tiers en aval de la zone, un arbre coupé à la hache de moins de 7 cm de diamètre, maintenant renversé et déraciné, repose sur le sol à moins de 4 mètres du talus. Dans le dernier tiers en amont, un second arbre coupé à la hache, à 0,42 m du sol et de 10 cm de diamètre, repose également sur le sol. Ces

arbres coupés auraient pu servir à la confection de pièges. Il semble bien acquis que ces trois éléments sont contemporains.

Zone 3.01.56

Zone d'un demi-hectare sise sur la rive gauche de la rivière anonyme. Elle se trouve dans le premier coude, à moins de 200 mètres de la jonction des deux affluents. À proximité de la zone 3.01.56, elle se trouve à longer la portion intérieure de la même terrasse. La limite en aval nous a été indiquée par la présence d'un cours d'eau actif lors de notre passage à la fin du mois de juillet. Le terrain se présente comme une belle terrasse, légèrement bosselée, assez dégagée mais envahie par le lédon et le kalmia, qui atteignent près de 75 cm. La terrasse se situe à plus de 2 mètres d'altitude ADPE dans la portion en aval et monte graduellement tout au long de la zone. Le sol se caractérise par un podzol humo-ferrique. L'intervention a essentiellement consisté à suivre deux lignes de sondages en longeant le talus. Aucune activité anthropique n'a cependant été identifiée.

Zone 3.01.57

Cette zone de 3,5 hectares est localisée dans la portion intérieure du second coude de la rivière anonyme, qui va se déverser dans la rivière Romaine à la hauteur du point kilométrique 230. Elle est sise sur la rive gauche, sur une longue terrasse présentant de petits replats étagés. Dans la moitié de zone en amont, on note un premier replat à 1,70 m d'altitude ADPE. Ce dernier vient s'appuyer sur un second replat de près de 3 mètres d'altitude ADPE. Ces deux replats étagés viennent ensuite se fondre sur la terrasse au-dessus, située à près de 4 mètres d'altitude ADPE. Le terrain est relativement plat et bien drainé, sauf sur le premier replat où le sol présente des signes d'inondation. Le couvert forestier est constitué d'une pessière à cladine assez dégagée. L'intervention a consisté à suivre deux lignes de sondages sur le second replat et la terrasse, ainsi qu'à suivre une ligne de sondages sur le premier replat. De plus, nous avons observé les traces d'une ancienne aire d'atterrissage pour hélicoptère à proximité de deux bornes d'arpentage, ainsi que quelques déchets (câble métallique, canettes de boissons gazeuses). Ces vestiges pourraient remonter à la fin des années 70.

Zone 3.01.58

Zone d'un demi-hectare sise sur la rive gauche de la rivière anonyme, vis-à-vis le point kilométrique 230. Elle fait face à un petit plan d'eau légèrement en retrait de la rivière. Ce plan

d'eau, partiellement envahi par la végétation, est alimenté par un cours d'eau descendant de la partie intérieure des terres. La portion en amont de la zone consiste en un replat, bordé aux deux extrémités par des terrasses surélevées. Le replat se trouve à moins de 2,5 mètres d'altitude ADPE et se caractérise par un podzol humique inondable. Le couvert forestier est dense et dominé par la sphaigne, le lédon et le kalmia. La terrasse supérieure en amont atteint près de 5,5 m d'altitude ADPE, dont le terrain est légèrement incliné vers la rivière. La pente du talus est assez abrupte et en forte érosion. Un podzol humo-ferrique caractérise le sol de la terrasse. Le boisé est dégagé et le tapis de sol est constitué d'une nette prédominance de la cladonie. L'intervention, faite en deux temps, s'est d'abord concentrée sur le replat : une ligne de sondages près du talus et une inspection visuelle de la portion intérieure ont été effectuées. La terrasse supérieure a été sondée sur deux lignes longeant le talus.

Zone 3.01.59

Toujours sur la même rivière anonyme, cette zone d'environ un demi-hectare se trouve à proximité de la zone 3.01.58, sise du côté droit. Elle se trouve légèrement encaissée sur le pourtour arrière, étant adossée à une haute terrasse. Le replat en aval atteint une altitude de 2,75 m ADPE, avec une légère pente descendante vers la rivière. Le couvert forestier est assez dense et marqué par quelques chablis dispersés tout au long de la zone. Le replat se poursuit jusqu'au tournant de la mi-zone, secteur inondable et envahi par les aulnes. Au-delà de la concentration d'aulnes, la forme du terrain change et se présente en une série de petits replats, guère plus large qu'un mètre, étagés et accédant à la terrasse supérieure. L'intervention s'est limitée à sonder le replat de l'extrémité de la pointe en aval, jusqu'au secteur d'aulnaie. Le sol est caractérisé par des niveaux d'alluvions.

Zone 3.01.60

Zone de plus de deux hectares sise sur la rive gauche de la Romaine. Elle s'avance vers la rivière, créant ainsi un léger point d'étranglement (voir photo 4.10). Elle est circonscrite en amont par un ruisseau dont l'embouchure se trouve partiellement envahie par la végétation. Le ruisseau mène à un secteur marécageux se trouvant à moins d'un demi-kilomètre de la Romaine. En aval, on note un plan d'eau, également envahi par les hautes herbes. Le terrain se présente comme une terrasse bosselée en amont, qui s'aplanit graduellement plus en aval. Le couvert forestier est dense, particulièrement en amont. Il devient plus dégagé en aval, passant

d'une pessière à sphaigne à une pessière mixte. Le kalmia et le lédon atteignent près d'un mètre de haut. L'intervention a permis de localiser un campement innu situé à la mi-zone.

Le site **H04CN-01** comprend deux structures de tentes circulaires, possiblement de type *tishtueikanitshuap* à savoir une série de grandes perches (environ 2,3 à 2,5 mètres) ceinturant une série de petites perches (environ 0,8 à 1,2 mètre). Ces structures ne sont pas contemporaines. La structure A est plus récente, datant de 5 à 7 ans (soit 1997 à 2000) si l'on se fie à une date d'expiration de 2000 sur une canette de V-8. La structure d'habitation B se trouve justement déstructurée et semble avoir été démantelée. Les perches, envahies par la mousse, sont regroupées dans un même amas et reposent sur le sol. On note la présence de quatre piquets de soutien de poêle encochés, adjacents aux perches. Les éléments de bois sont encore intacts et on peut donc estimer que cette structure aurait plus de 15 ans. Plusieurs arbres du secteur ont été sciés et coupés à la hache afin de fabriquer des perches, des travers et auraient également servi à la manufacture de pièges. Tout juste à l'arrière de la structure A, un petit sentier a été aménagé, qui semble être une ligne de trappe. Ce sentier se poursuit vers l'intérieur, sur plus de 100 mètres. On perd toutefois la trace par la suite.

Ce site contemporain comprend donc deux occupations successives séparées par près de 10 années. Les indices tels la hauteur des arbres sciés, la ligne de trappe et la présence de poêle pointent vers une occupation automnale du secteur. Les familles occupant le secteur sont probablement les mêmes qui auraient laissées les traces plus anciennes aux zones 3.01.55 et 3.01.53 (site H03CL-03). Ce secteur aurait donc été occupé sur près de 40 ans. Selon notre informatrice Priscille Mestokosho, le camp H04CN-01 appartiendrait à Georges Mestokosho, son oncle.

Zone 3.01.61

Cette zone de 1,4 hectare se trouve à la jonction de la rivière Touladis et de la rivière Romaine, entre les points kilométriques 233 et 234. Elle est localisée sur la rive droite de la Touladis. Elle fait face à une zone marécageuse et se trouve adossée à un petit plan d'eau intérieur. La portion centrale de la zone présente un terrain en paliers superposés, légèrement inclinés vers la rivière. Le terrain sur l'extrémité en aval de la zone, soit tout près de l'embouchure, se trouve surélevé par rapport à la portion centrale, qui elle est légèrement en retrait. En bordure de la rivière, une large bande de plus de 15 mètres débutant à l'extrémité en aval, pour se prolonger jusqu'à mi-zone, est envahie par les aulnes. La partie intérieure de la

zone présente un couvert forestier ouvert avec quelques épinettes éparses et un tapis de sol envahi par la cladonie. L'intervention a consisté à sondé les différents paliers étagés de même que le large replat menant au plan d'eau intérieur. Selon notre informateur Patrick Michel, il y aurait une ancienne ligne d'arpentage traversant le secteur. Elle pourrait remonter à plus de 35 ou 40 ans, soit à la fin des années 60.

Zone 3.01.62

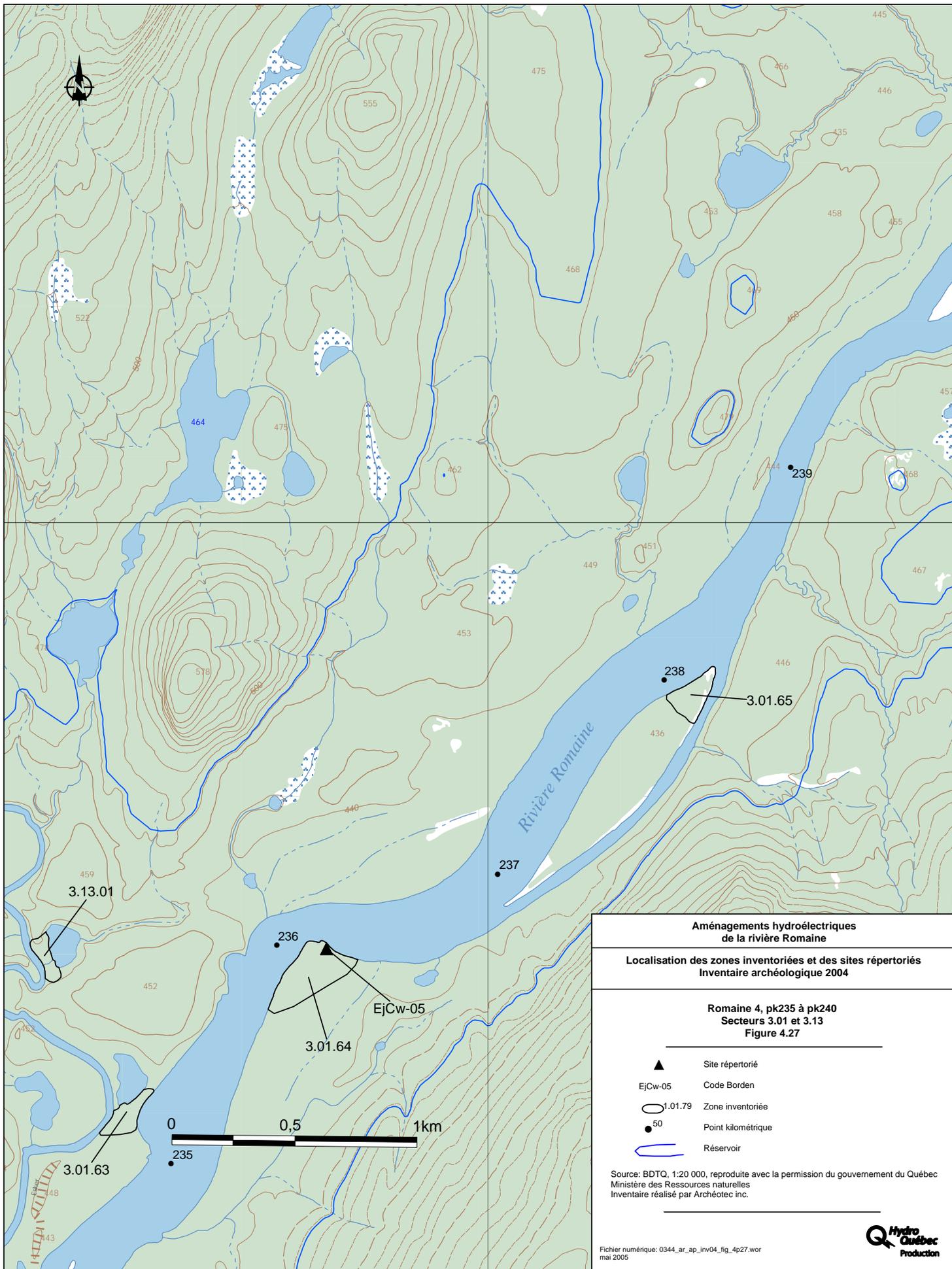
Cette zone de 1,4 hectare est localisée sur la rive droite de la rivière Touladis, à environ 500 mètres de son embouchure, sur la rive droite de la rivière Romaine. L'endroit se situe dans un coude de la rivière et est traversé par un ruisseau intermittent. Ce dernier mène à une zone humide, localisée au pied d'une colline, et qui pourrait s'avérer être un environnement intéressant pour la capture du castor. La surface est constituée de deux replats, un de 0,60 mètre et un de 1,10 mètre au-dessus du cours d'eau.

Le plus bas est inondé fréquemment tandis que le deuxième est recouvert de cladonie et semble être plus hospitalier pour une installation. Le seul élément anthropique qui a été répertorié est un piège à martre de facture récente.

Zone 3.01.63

Zone de 1,7 hectare sur la rive droite de la rivière Romaine. Cet endroit est délimité sur trois côtés par de l'eau. Au nord, on retrouve un lac de petite dimension, à l'ouest la rivière Touladis et à l'est la rivière Romaine. La distance entre les deux rivières est d'environ cent mètres, ce qui en fait une possible zone de portage. Le replat de sable très fin varie entre 0,60 mètre et 1,25 mètre d'altitude et ses talus sont actifs. Il est probable que la rivière Touladis se creuse une nouvelle embouchure. L'endroit est en général bien drainé et propice à une occupation.

Un camp utilisé pour la chasse a été localisé en dehors de la zone, au sud. Sinon, des boîtes de conserve et quelques arbres coupés à la hache sont les seuls autres indices d'activités humaines qui ont été aperçus. Ils sont peut-être liés à l'occupation contemporaine du camp. Il n'y a aucun indice d'occupations anciennes. Ces dernières ont pu être emportées par la forte érosion des talus.



Aménagements hydroélectriques de la rivière Romaine
Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004

Romaine 4, pk235 à pk240
Secteurs 3.01 et 3.13
Figure 4.27

- ▲ Site répertorié
- EjCw-05 Code Borden
- 1.01.79 Zone inventoriée
- 50 Point kilométrique
- ▭ Réservoir

Source: BDTQ, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
 Ministère des Ressources naturelles
 Inventaire réalisé par Archéotec inc.

planche 6

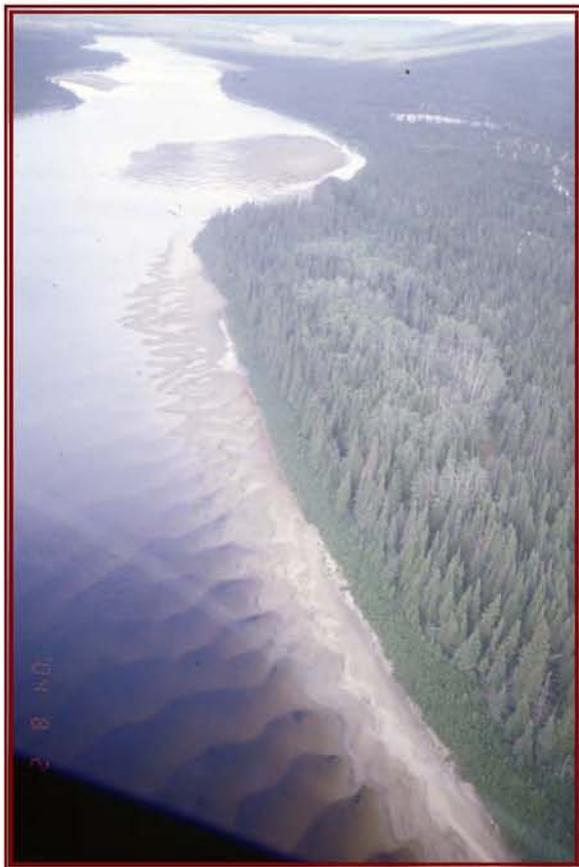


Photo 4.10
Vue aérienne de
la zone 3.01.60 et
du site Ho4CN-01



Photo 4.11
Vue aérienne du
site EjCw-05

Zone 3.01.64

Pointe de 5,1 hectares, localisée sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est constituée de dépôts de sable fin d'origine fluviatile ou éolienne, organisés en deux terrasses de 0,60 mètre et 2,25 mètres d'altitude au-dessus du cours d'eau et montant jusqu'à près de six mètres à l'extrémité de la pointe. Cette pointe forme un rétrécissement de la rivière. Une installation à cet endroit permet d'avoir une vue étendue sur une grande portion de rivière, au nord comme au sud. On y trouve également un accès vers un endroit privilégié pour tendre des filets et on se retrouve non loin de l'embouchure de la rivière Touladis, qui se situe à deux kilomètres au sud.

Le site préhistorique EjCw-05 y a été localisé, de même qu'une zone d'arbres coupés à la scie et à la hache. Certains de ces arbres ont été coupés récemment tandis que certains sont plus vieux, étant recouverts de mousse. Cette zone d'activités de la période contemporaine serait peut-être à rattacher avec la présence du camp sur la zone 3.01.63, sur la rive opposée. Une borne géodésique est également présente à l'extrémité de la pointe.

Le site **EjCw-05** est situé sur une terrasse variant entre 5,50 mètres et 6,00 mètres d'élévation, à près de 60 mètres au sud-est du bout de la pointe (photo 4.11). On y trouve un podzol ferrique dans une matrice de sable fin. Trois sondages s'y sont avérés positifs et une quinzaine d'autres, négatifs. Le premier a révélé la présence de la partie distale d'une pointe de projectile en schiste rubané, accompagnée de 22 éclats (photo 4.12). Dans le second sondage, deux éclats ont été localisés et, dans le troisième, un seul éclat. Les artefacts ont tous été trouvés à la surface de la couche éluviée Ae, à part pour deux éclats dans le sondage 1. Ces derniers se trouvaient dans la moitié inférieure de cette même couche. Mentionnons également la présence de deux piquets de bois, dont un est visible dans la paroi sud du sondage 1. Ils ne sont pas contemporains de l'occupation préhistorique, car leurs extrémités proximales se situent à la fin de l'humus. Ce serait donc des éléments dénotant la présence d'une occupation contemporaine ou moderne.

Trois matières premières caractérisent l'ensemble des artefacts. Il s'agit du chert grisâtre, du schiste rubané et du quartz hyalin. Deux éclats de chert détachés au percuteur tendre et un éclat de chert détaché par pression dénotent un certain travail de finition. Quatre autres éclats de la même matière proviennent d'un affûtage de front grattant.

Nous sommes donc en présence d'une occupation de courte durée liée à l'exploitation des ressources fauniques. Un chasseur y a abandonné le fragment distal d'une pointe de projectile cassée, y a taillé des objets en trois matières distinctes et y a réaffûté un grattoir, qu'il a peut-être utilisé pour traiter une peau. Ce site semble bien délimité, donc nous recommandons comme intervention subséquente une fouille qui permettra de compléter la récolte d'informations (photo 4.13).

Zone 3.01.65

Zone d'une superficie de 2,2 hectares, qui se situe sur une île, près de la rive gauche de la rivière Romaine. La zone couvre la pointe nord de l'île. L'endroit est facile d'accès en embarcation et permet d'avoir une vue étendue vers le nord. On y trouve un replat mal drainé, d'origine fluviale, constitué de sable fin. Il se trouve à une altitude de 50 centimètres au-dessus du cours d'eau. Une forêt d'épinettes matures recouvre l'île, mais celle-ci a été en grande partie dévastée par le vent. Il est très possible que ce genre d'événement soit récurrent, car les horizons pédologiques sont perturbés sur plus de trente centimètres de profondeur. En somme, l'endroit est très exposé aux vents dominants et ceci pourrait expliquer l'absence de trace de campement.

Zone 3.01.68

Zone de 1,2 hectare, localisée sur la rive droite de la rivière Romaine, quelque peu au sud de l'embouchure du ruisseau Kanehkuemiskau. Cette zone est sise sur un lambeau de terrasse fluviale adossée à une montagne. La surface habitable est plane mais très étroite (3 à 4 mètres). Le talus est très actif et abrupt, mais peu élevé, situé à seulement 0,72 mètre au-dessus du cours d'eau. On remarque la présence d'un bourrelet glacial délimitant une petite lagune, dans la partie sud de la zone.

Cet endroit ne devait pas être inventorié, mais un de nos collaborateurs de Mingan, Patrick Michel, nous y a amené, ayant déjà été y entendre une messe en 1978. En effet, des structures contemporaines ainsi que deux foyers avec des concentrations d'os blanchis y ont été localisés. L'endroit sera répertorié sous le code EiCw-10.

planche 7



Photo 4.12 Site EjCw-05, pointe de projectile



Photo 4.13 Site EjCw-05 en cours d'inventaire

Site EiCw-10

Comme mentionné précédemment, ce site a été découvert grâce à notre collaborateur Patrick Michel. Il est venu y entendre une messe donnée par un missionnaire oblat en 1978, probablement à la fin de l'été ou au début de l'automne, donc en retournant vers Mingan. Cette cérémonie s'inscrivait fort probablement dans le cadre d'un projet nommé "Territoire de chasse de Mingan", qui visait à explorer et à se réappropriier le territoire d'exploitation de la bande qui avait été délaissé depuis la fin des années 1950 (Samson 1979 : 1-2). Des structures laissées en place récemment, en 1999-2000, ont tout d'abord été aperçues à partir de l'hélicoptère par M. Michel. C'est en explorant le replat qu'il a réalisé qu'il s'agissait du lieu précis où s'était déroulée la cérémonie.

Selon M. Michel, un campement avait été dressé à cette occasion. Il comprenait de cinq à six tentes rectangulaires. Toutefois, seuls les indices révélant la présence d'une tente ont été localisés dans deux sondages rapprochés. Il s'agit de deux piquets de poêle enfouis peu profondément dans la litière, accompagnés de quelques mégots de cigarettes. Le reste de la structure n'est plus présent. Les autres structures ont été, selon notre informateur, emportées par l'érosion de la rivière. En effet, le replat est fort étroit à cet endroit et le talus présente des signes manifestes d'érosion. Un tel endroit n'est pas intéressant pour établir un campement, surtout vu la présence d'autres replats plus accueillants à proximité.

En outre, le sondage 1, effectué dans l'espace de la présumée structure, a révélé la présence d'une matrice de foyer se situant sous la litière (photo 4.14). Elle se compose de sable de couleur rouille accompagné de charbon de bois. Le tout était recouvert d'une mince couche de sable gris située immédiatement sous la litière (voir profil de sol du sondage 1). Le deuxième sondage, effectué à 1,20 mètre vers le sud, a révélé la présence d'une matrice variant du brun-gris au brun verdâtre. Une importante concentration d'os a été mise au jour dans les deux puits. En tout, 2413 fragments ont été recueillis. Les espèces identifiées comprennent au moins deux castors, un lièvre, un carnivore de petite taille, un rongeur de petite taille et au moins un mammifère de taille moyenne à petite. Plus de 90 % des os sont blanchis et ont donc subi une forte combustion, sans toutefois être vitrifiés ou déformés. La proximité des deux sondages positifs permet de croire à l'existence d'une seule et même aire de combustion. L'absence de pierres nous laisse penser que nous sommes en présence d'un foyer aménagé sur une simple assise de sable, omniprésent sur ce replat d'origine fluviale.

planche 8



Photo 4.14 Site EiCw-10, sondage 1, cuvette de foyer en paroi



Photo 4.15 Site EiCw-10, Patrick Michel devant une plateforme d'entreposage

Par contre, il reste tout-de-même la possibilité que des pierres aient été utilisées, puis déplacées pour former une autre structure de combustion. Cette dernière aurait pu être victime de l'érosion de la terrasse.

Un échantillon de charbon, recueilli dans le sondage 1, a révélé une date de 280 ± 80 avant aujourd'hui. Un résultat calibré à un sigma (68% de probabilité) fournit un écart entre 1500 et 1670 AD, tandis qu'un résultat calibré à deux sigma (95% de probabilité) présente trois écarts : 1440 à 1690 AD, 1730 à 1810 AD et 1920 à 1950 AD. Quoique nous ne puissions nier la possibilité d'une occupation datant de la première moitié du vingtième siècle, elle précède à tout le moins avec certitude l'installation de l'abri utilisé en 1978, qui était chauffée grâce à un poêle à bois. La litière recouvrant le tout n'est pas très épaisse (en moyenne cinq centimètres), mais elle a pu être fortement piétinée lors de l'occupation de 1978, ou être brûlée lors d'un incendie de forêt. Les deux écarts anciens ne peuvent donc pas être rejetés, auquel cas nous serions en présence d'une occupation du début de la période historique ou de la fin de la préhistoire.

L'occupation la plus récente se situe au sud-ouest. Elle s'étend sur 25 à 30 mètres et comprend onze structures, dont des latrines, une structure de combustion pour cuire de la bannique, trois plate-forme d'entreposage (photo 4.15), un fumoir à viande, un séchoir à couverture, une structure servant à poser des bagages, une structure de tente rectangulaire et un ponceau qui permet d'enjamber une lagune pour se rendre à la plage. Toutes ces structures ont été localisées sur le plan du site, mais n'ont pas été mesurées individuellement.

La présence d'un panache d'orignal et de tendeurs de peaux permet d'affirmer que cet endroit a été habité durant l'automne pour la chasse et la trappe. Les tendeurs peuvent servir pour des peaux de castor, rat musqué, loutre et martre. La partie étroite de la rivière a également pu être exploitée pour la pêche, ce qui s'accorderait avec la présence d'un poids de filet sous une des plates-formes. Un jouet en bois en forme de bateau, trouvé également sur une des plates-formes, confirme la présence de jeunes enfants sur le site et donc probablement d'une unité familiale entière.

Cet endroit requiert, à notre avis, une intervention rapide, car le site est menacé par l'érosion provoquée par l'eau et les glaces. La zone autour du foyer contenant des os est particulièrement sensible et il est fort possible qu'une partie du site ait déjà été perdue. Une

fouille de dimension restreinte permettrait en outre de recueillir d'autres indices nous permettant de corroborer ou non la date radiocarbone obtenue.

4.1.13 Secteur archéologique 3.06

Ce secteur couvre les rives de deux lacs, encaissés entre trois massifs montagneux. Ces plans d'eau se situent au sud d'une grande courbe que décrit la rivière Romaine vers le nord, entre les points kilométriques 199 et 211. Ils présentent une forme allongée. Celui au nord est dans un axe nord/sud, tandis que celui au sud est dans un axe nord-ouest/sud-est. Lors de notre inventaire, les pointes et les extrémités des lacs ont été particulièrement ciblées. Leurs surfaces se situent entre 455 et 460 mètres au-dessus du niveau marin et sont constituées en général de dépôts fluviaux sableux, parsemés de quelques blocs et pierres d'origine glaciaire.

Ces deux plans d'eaux se déversent à l'est dans un affluent de la rivière Baubert. Le lac au sud constitue un possible axe de communication entre cette rivière et la rivière Romaine, à l'ouest du kilomètre 211. En effet, la terrasse au nord-ouest de ce lac descend graduellement vers la rivière Romaine, qui se situe à approximativement un kilomètre. Cependant, ce portage aboutit directement dans une zone de rapides. Un portage est possible vers l'ouest en suivant la même terrasse sur la rive droite de la Romaine. Toutefois, vers l'est, une pente très abrupte sur cette même rive obligerait les canoteurs à traverser sur la rive gauche et, par le fait même, à traverser le rapide. Finalement, le potentiel de ces lacs pour la pêche semble bon, car on y a observé la présence fréquente de canards plongeurs, tels le huart et le bec-scie.

Zone 3.06.01

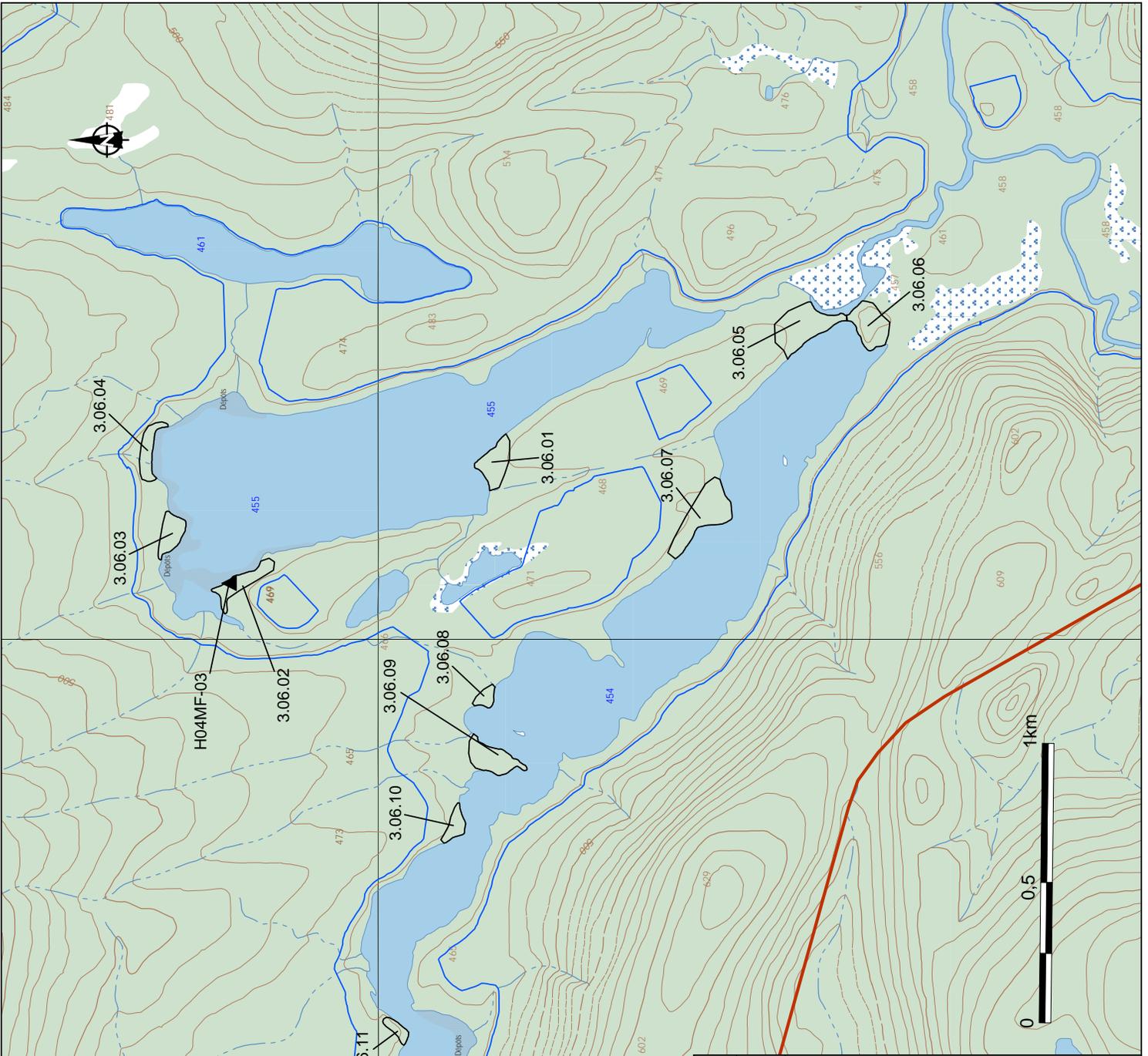
Zone de 1,3 hectare, qui couvre une pointe orientée vers le nord, sur la rive ouest d'un lac anonyme. Elle est délimitée à l'ouest par un ruisseau de faible dimension. Sa surface, mal drainée, se situe à seulement vingt centimètres au-dessus du plan d'eau. Le terrain est également assez accidenté. Son potentiel archéologique est plutôt faible et aucun élément anthropique n'y est présent.

Zone 3.06.02

Cette zone de 1,1 hectare est localisée entre deux pointes, sur la rive ouest d'un lac sans toponyme. On y trouve une succession de deux terrasses sableuses : une de 0,81 mètre et l'autre de 2,00 mètres au-dessus du lac. L'endroit est intéressant pour une installation et

devrait être protégé des vents dominants par les terrains plus élevés se situant au nord et à l'ouest. Le site H04MF-03 a été localisé près de la pointe nord de la zone.

Le site **H04MF-03** est un campement innu des années 1970. On y trouve un total de cinq structures, à une altitude variant entre 23 centimètres sous le plan d'eau et 1,90 mètre au-dessus de celui-ci. Il y a au moins une structure d'habitation et possiblement deux. Il s'agit, pour la structure 1, d'un espace qui a été occupé par une tente rectangulaire en toile (patshuianitshuap). La structure 2 est plus incertaine. Il est possible que, tout comme la précédente, ce soit une structure d'habitation, mais sa proximité avec la fosse à déchets (structure 5) milite plutôt en faveur d'une structure qui n'aurait pas été habitée (une remise, par exemple). Mentionnons également la présence d'une structure en bois indéterminée, située dans l'eau, et adjacente à une surface où le sol a été décapé jusqu'au sable B (photo 4.16). Il pourrait s'agir d'une rampe pour descendre un canot ou d'une structure reliée aux espaces d'habitation, qui aurait basculé dans le lac. Beaucoup d'arbres sciés ou coupés à la hache parsèment l'endroit, en particulier en direction de la pointe au nord. La présence d'insecticide en aérosol nous permet d'affirmer que ce site a pu être occupé en été, de mai à septembre, sans doute pour la collecte des ressources fauniques ou halieutiques.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

Romaine 4, pk198
Secteur 3.06
Figure 4.28

- ▲ Site répertorié
- H04MF-03 Code terrain
- 1.01.79 Zone inventoriée
- Route projetée
- 50 Point kilométrique
- Réservoir

Source: BDTO, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.



Zone 3.06.03

Zone d'un hectare, localisée sur la rive nord d'un lac anonyme. Elle couvre une pointe orientée vers le sud, qui se caractérise par deux replats sableux dont les altitudes respectives sont de 0,50 mètre et 1,50 mètre au-dessus du plan d'eau. L'endroit est relativement protégé des vents dominants par la présence de terrains surélevés au nord et à l'ouest. Par contre, le sol y est mal drainé, ce qui en fait un endroit peu accueillant.

Zone 3.06.04

Cette zone de près d'un hectare est localisée dans le fond d'une baie, sur la rive nord d'un lac sans toponyme. Elle couvre un replat accidenté de 50 centimètres au-dessus du lac. Cette zone doit être relativement abritée des vents par la présence de terrains surélevés au nord et à l'ouest. Cependant, sa surface est en général mal drainée et donc peu propice à une installation, hors des mois hivernaux.

Zone 3.06.05

Zone de 2,4 hectares qui se situe dans le coin sud-est d'un lac sans toponyme. Elle est délimitée au sud par l'exutoire du lac et à l'est par une petite rivière d'où provient l'exutoire d'un autre lac au nord. Sa surface composée de sable d'origine fluviale est localisée à deux mètres au-dessus des eaux du lac. Le cours d'eau à l'est permet d'accéder au lac situé au nord, à une zone marécageuse à l'est et mène éventuellement au bassin de la rivière Baubert. Aucun indice d'occupation anthropique n'y a été trouvé.

Zone 3.06.06

Cette zone de 1,6 hectare est localisée dans la partie sud-est d'un lac anonyme. Elle est délimitée à l'est par l'exutoire du lac qui forme une petite rivière se déversant dans la rivière Baubert, à approximativement 700 mètres au sud-est. On y trouve une succession de replats se situant respectivement à 0,82 mètre, 1,80 mètre et 7,00 mètres au-dessus du niveau de l'eau. L'endroit est bien situé, à la tête d'un axe de communication et entouré de tourbières permettant la capture de ressources fauniques.

Toutefois, le seul indice de présence humaine est un arbre coupé à la hache près du début de l'exutoire du lac.

Zone 3.06.07

Zone de 2,6 hectares localisée sur une pointe faisant face au sud, sur la rive nord d'un lac sans toponyme qui se déverse dans la rivière Baubert. La surface de sable grossier se situe à trente centimètres au-dessus du plan d'eau. Quoique la pointe permette une vue étendue sur presque toute la surface du lac, l'endroit est très exposé aux vents et le sol est mal drainé, ce qui réduit grandement le potentiel pour une occupation.

Zone 3.06.08

Petite pointe de 0,4 hectare, localisée sur la rive nord d'un lac sans toponyme. Elle est bordée à l'est par un ruisseau et à l'ouest par une anse. En suivant le ruisseau, on peut parvenir à deux petits lacs qui eux-mêmes, sont situés au sud d'un autre lac de plus grande dimension. Cette zone est toutefois couverte d'un sol hydromorphe, situé à trente centimètres au-dessus du plan d'eau; son potentiel est donc très faible.

Zone 3.06.09

Zone de 1,5 hectare qui couvre une grande pointe orientée vers le sud et qui forme un rétrécissement dans un lac sans toponyme. L'endroit est bordé par un ruisseau à l'est et un autre ruisseau se situe à une centaine de mètres à l'ouest. L'altitude de cette zone varie entre 0,50 mètre et 1,00 mètre au-dessus du plan d'eau. Une installation sur cette pointe permet d'avoir une vue étendue sur une grande partie du lac, tant à l'est qu'à l'ouest. Cependant, le sol y est mal drainé et l'endroit est très exposé aux vents.

Zone 3.06.10

Petite zone de 0,6 hectare localisée sur une pointe de la rive nord d'un lac sans toponyme. La surface se situe à 52 centimètres au-dessus du plan d'eau et présente un sol sableux et mal drainé. Cette pointe est très exposée aux vents dominants et son potentiel archéologique est plutôt faible.

Zone 3.06.11

Cette zone de 0,4 hectare couvre la partie orientale d'une pointe située sur la rive nord d'un lac sans toponyme. On y trouve deux replats sableux, dont le plus bas se situe à une hauteur de 0,80 et le plus élevé entre 1,76 mètre et 3,25 mètres au-dessus des eaux du lac. Cette pointe forme, avec la rive opposée, un rétrécissement du plan d'eau qui pourrait s'avérer un

endroit intéressant pour y tendre un filet. Toutefois aucun élément anthropique n'y a été retrouvé.

Zone 3.06.12

Zone de 1,2 hectare, localisée à l'extrémité nord-ouest d'un lac sans toponyme. Elle est bordée à l'est comme à l'ouest par un ruisseau. Sa surface est en général assez basse, située à trente centimètres d'altitude ADPE, à part pour quelques pointes qui se retrouvent à deux mètres ADPE. Le replat présente, en général, un bon potentiel archéologique. De plus, cette zone pourrait être le point de départ d'un portage menant du lac à la rivière Romaine, qui se trouve à un kilomètre vers le nord-ouest. Toutefois, aucune occupation n'y a été répertoriée.

planche 9



Photo 4.16 Ho4MF-03, structure en bois sous le niveau des eaux

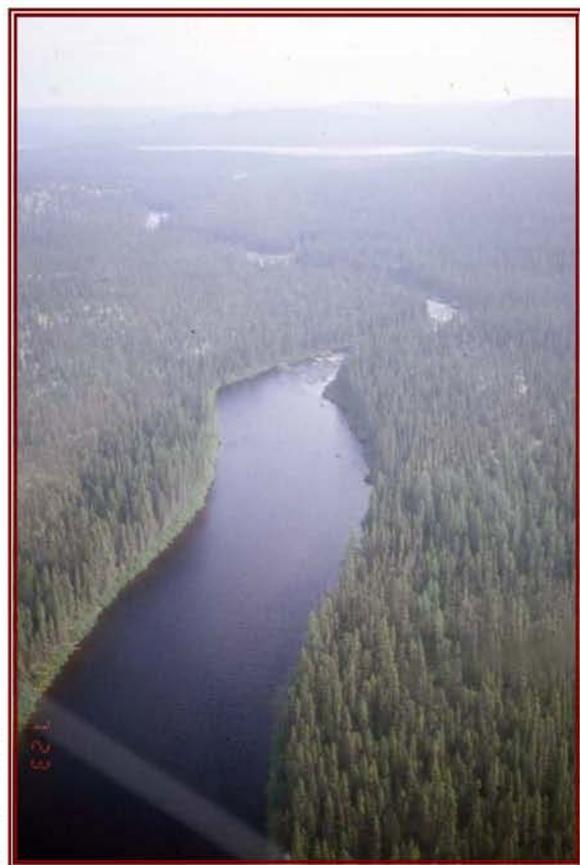


Photo 4.17
Zone 3.08.12 et
site Ho4CL-02
situés sur la
petite rivière

4.1.14 Secteur archéologique 3.08

Ce secteur se situe dans le premier tiers de la Petite rivière Romaine, soit dans un segment d'environ 6 kilomètres qui serait ennoyé avec la construction du barrage RO4 (voir figure 4.23). Cette rivière vient se déverser dans la rivière Romaine vis-à-vis du point kilométrique 217. Ce segment est marqué par une série de rapides, surtout concentrées dans la portion en aval. Par contre, ceux-ci peuvent être en partie traversés en longeant le rebord, où de nombreuses pierres affleurent et sortent de l'eau. En bordure de la rivière, le couvert forestier est assez dense. Toutefois, les terrasses supérieures sont plus dégagées et marquées par des déflations.

Une première intervention, effectuée à la confluence de la rivière Romaine et de la Petite rivière Romaine lors de la campagne de 1999, a permis de localiser cinq sites archéologiques des périodes moderne et contemporaine (Archéotec inc. 2000a).

Zone 3.08.08

Zone de plus de trois hectares, sise sur la rive droite de la Petite rivière Romaine. Elle se situe sur une petite avancée de terre entre deux rapides, créant ainsi un léger étranglement. Le terrain se présente comme une terrasse relativement plane, située à une altitude de 2,36 m ADPE. On note une zone d'érosion du talus pour la portion avancée de la petite pointe. La terrasse se trouve circonscrite en aval par une zone marécageuse. Le couvert forestier consiste en une pessière mixte à cladine et à sphaigne, incluant du saule, du mélèze, du bouleau nain et de l'aulne. L'intervention a consisté à l'inspection visuelle de la portion intérieure et à la réalisation de deux lignes de sondages tout le long du talus.

Zone 3.08.09

Cette zone de moins d'un hectare, sise sur la rive droite de la Petite rivière Romaine, se trouve à l'entrée d'un rapide dont l'autre extrémité est couverte par la zone 3.08.10. Le terrain se présente comme une longue terrasse, à une altitude de 2,35 m ADPE. Celle-ci est légèrement bosselée et en pente douce vers la rivière. Le couvert forestier est dense et marqué par de nombreux chablis, particulièrement en aval de la zone. On retrouve une pessière à sphaigne, incluant du lédon et du kalmia, qui se transforme graduellement plus en amont en une pessière mixte. La limite en amont se situe près d'un cours d'eau asséché (du moins lors de notre passage à la fin du mois de juillet) et envahi par la végétation.

Dans le dernier tiers en amont de la zone, on a pu repérer dix arbres coupés à la hache et à la scie, répartis dans une aire de 15 par 19 mètres, à plus de 25 mètres à l'intérieur. Les arbres, dont le diamètre varie entre 8 et 15 cm, ont été coupés en biseau ou horizontalement, à une hauteur variant entre 1,15 m et 1,65 m. À proximité de cette aire, on note la présence d'un arbre plaqué dont la marque est orientée vers l'intérieur.

Cet arbre se trouve à moins de 2 mètres du talus. À 25 mètres de cette aire, plus en aval et à moins de 10 mètres du talus, trois autres arbres ont également été coupés à une hauteur variant entre 0,75 m et 1,3 m. Leur diamètre moyen est de 5 à 8 cm. Ces coupes semblent relativement récentes et pourraient remonter à moins de 10 ans. En effet, aucune mousse ne s'est développée sur les troncs ou même sur les cicatrices de coupe, et un seul tronc s'est renversé. Vraisemblablement, ces arbres ont été coupés lors de la saison hivernale, probablement pour préparer des perches et des travers de soutien. Toutefois, l'espace d'habitation n'a pu être identifié et aucun vestige n'a été récupéré dans les environs.

Zone 3.08.10

Cette zone de 1,5 hectare est située en aval des rapides, sur la rive droite de la Petite rivière Romaine, en biais avec la zone 3.08.10 sise sur l'autre rive. Le terrain se présente comme une terrasse légèrement ondulée et marquée par une série de petits replats étagés. Le premier replat, tout juste situé en aval des rapides, est à 3,5 m d'altitude ADPE. Il s'élève graduellement à plus de 4,5 mètres à la mi-zone et redescend en amont à près de 3 mètres. L'accès à la zone par le rivage se complique, puisque le talus est abrupt. Toutefois la partie en aval de la zone permet une montée plus graduelle. Le couvert forestier est assez dégagé et marqué par une pessière mixte à cladine et sphaigne. L'intervention a donc consisté à faire deux lignes de sondages en suivant le talus ainsi qu'à une inspection visuelle de la portion intérieure.

Zone 3.08.11

Zone en forme de croissant de 1,1 hectare, sise sur la rive gauche de la Petite rivière Romaine. Elle se trouve légèrement en retrait, à l'intérieur d'une petite dépression. La limite en aval donne sur un petit cours d'eau faiblement encaissé et envahi par la végétation. La partie en aval du terrain se présente comme une terrasse relativement plane, située à moins de 3 m d'altitude ADPE. Le talus se trouve partiellement protégé par les aulnes. Toutefois la partie centrale est plus soumise à l'érosion. De plus, la morphologie du terrain change dans la

moitié de zone en amont, où l'on observe jusqu'à trois petits replats étagés qui sont chapeautés par une butte. Le couvert forestier se modifie également tout au long de la zone, étant dense en aval pour devenir plus dégagé en amont.

Nécessairement, le tapis de sol de sphaigne laisse place à la cladonie en amont. Le sol se caractérise par un podzol humo-ferrique bien drainé, surtout pour la portion suivant le premier tiers de la zone en aval. L'intervention a donc consisté à faire deux lignes de sondages en suivant le talus.

Zone 3.08.12

Zone de 1,5 hectare localisée en aval d'un rapide et sise sur la rive gauche. Elle est bordée en aval par une zone marécageuse et en amont par la fin du replat (photo 4.17). La zone prend la forme d'un croissant à l'intérieur duquel le point en aval se trouve plus élevé qu'en amont et surplombe les rapides. Le premier tiers du replat en amont s'élève à 2,75 mètres APDE alors qu'en aval, il s'élève à plus de 4,5 mètres. On note donc une succession de petits replats étagés. Le couvert forestier est peu dense, sauf en bordure de la zone marécageuse. Le couvert forestier est dominé par une pessière à cladine. Le terrain est relativement plat et devient graduellement plus bosselé en aval. L'intervention a consisté à suivre deux lignes de sondages le long du replat, ainsi qu'à inspecter toute la portion intérieure de la zone. C'est ainsi que l'on a identifié les vestiges d'un ancien campement et une ancienne ligne de trappe menant à un portage.

Le site **H04CI-02** a été aménagé près de l'extrémité en amont de la zone, tout juste avant l'entrée des rapides et à moins de 10 mètres du talus. Lors de notre passage, seulement huit petites perches étaient fichées dans le sol. Les autres perches reposaient à la surface de la litière. C'est ainsi que l'on a identifié deux structures de tente circulaire côte à côte à l'intérieur d'un espace dégagé de 9 mètres par 7 mètres de largeur. Selon notre informateur Patrick Michel, ces structures seraient identifiées comme des *tishtueikanitshuap*, soit des campements automnaux. On a pu identifier deux séries de perches de forme circulaire. La première série de perches se caractérise par des diamètres plus importants. Elles atteignent plus de 2,5 mètres de longueur et ceinturent une seconde série de petites perches. Celles-ci ont moins de 5 cm de diamètre et moins d'un mètre de hauteur. Ces dernières serviraient à relever, voire soutenir la toile, aux dires de notre informateur. On note également la présence de piquets de soutien de

poêle encochés sur les deux structures ainsi que du bois de chauffage. Accrochée sur une branche d'arbre faisant face à la rivière, on a identifié une hanche de castor.

Relativement peu de déchets ont été récupérés : une petite bouteille de butane, une bouteille de Pepsi-Cola ainsi qu'une bouteille de gin de Keyper. Nous estimons l'âge du site à 10-15 ans, soit à la fin des années 1980.

Deux accès à l'eau ont été aménagés : l'un directement face aux tentes et l'autre plus en retrait, à une quinzaine de mètres de la structure A en longeant le talus. Les deux entrées sont identifiées par des arbres plaqués dont la marque est tournée vers la rivière. Entre les deux structures circulaires, on y trouve un sentier aménagé sur près de 150 m menant vers l'intérieur des terres. Ce dernier est marqué par des arbres plaqués et coupés. Il débouche sur une zone marécageuse plus en amont, où l'on a trouvé une base de seau découpé. Il se pourrait que ce sentier soit une ligne de trappe, bien qu'aucun piège n'a pu être identifié. Toutefois, le sentier se poursuit au-delà de la zone marécageuse, sans être balisé autrement que par une piste au sol très nette. Ce sentier se poursuit plus à l'intérieur et se trouve à longer le bord de petites falaises situées sur les replats supérieurs. Le couvert végétal change également et devient plus clairsemé : la cladonie recouvre le sol. Les affleurements rocheux et les petites déflations sont également très présents. Cette piste est très utilisée par la faune. On y reconnaît entre autres des traces d'ours et d'orignaux. Ce sentier a été suivi sur près de deux kilomètres avant de perdre sa trace, à proximité de la zone 3.08.15, là où se termine la série de rapides.

Il y a lieu de croire que nous soyons en présence d'un portage, car ce sentier permet de contourner une série de cinq rapides infranchissables. Bien que ce portage soit loin à l'intérieur des terres, il permet un déplacement beaucoup plus rapide qu'en longeant le bord de la rive. Celle-ci est en effet envahie par une végétation dense. De plus, tout au long du parcours, on ne perd jamais de vue la rivière, ce qui permet de toujours bien se situer. Serait-ce l'un des portages emprunté par Babel lors de son périple? Babel emprunte trois portages sur la Petite rivière Romaine afin d'atteindre la Romaine, dont le dernier tronçon est un trajet de 2 miles. Il le décrit comme suit:

"Ce dernier se fait sur un terrain magnifique, rien n'embarrasse dans la marche. Peu de chose, rien n'embarrasse notre marche, le fond est sable et gravier recouvert de mousse et l'on rencontre çà et là quelques épinettes rouges et grises. Les montagnes sont finies. Nous voilà sur les rives de cette grande et magnifique rivière Romaine." (Tremblay 1977: 32)

Le paysage, tel que décrit, correspond vraisemblablement au dernier quart du portage que nous avons localisé. Toutefois, à ce point du portage, il n'y a plus de rapides à traverser. Nous aurions donc localisé le premier segment du portage emprunté par Babel, soit celui permettant de contourner les rapides. Il serait donc fort pertinent d'y retourner afin de localiser la dernière portion du portage, soit celle court-circuitant l'entrée de la Petite rivière Romaine.

Zone 3.08.13

Petite zone de 0,6 hectare qui se trouve à près de 500 m au sud-ouest de la zone 3.08.14, sise sur la rive droite. Elle se présente comme une petite pointe s'avancant sur la Petite rivière Romaine, face à des rapides. Tout le pourtour se caractérise par la présence de roc ainsi que de nombreux blocs rocheux affleurant à la surface de l'eau. Ceci permet de contourner les rapides sans avoir à traverser la partie boisée. D'ailleurs, le couvert forestier est très dense et marqué par de nombreux chablis. On y observe une pessière à sphaigne, incluant également du bouleau jaune et nain, du saule et du mélèze. Le terrain se présente comme un replat, à moins d'un mètre d'altitude ADPE, au relief accidenté et caractérisé par de nombreuses dépressions. La portion en aval de la zone se caractérise par un sol contenant des alluvions alors qu'en amont, on y note plus d'endroits relativement plats avec un podzol humo-ferrique. L'intervention a surtout consisté à de l'inspection visuelle ainsi qu'à des sondages occasionnels sur les aires subhorizontales.

Zone 3.08.14

Située sur la rive gauche de la Petite rivière Romaine, cette zone de moins d'un hectare se trouve dans la portion intérieure d'un des coudes d'un segment tortueux de la rivière. Elle est dominée par une pessière mixte, mature et dense, à sphaigne et à cladine.

On note toutefois une variété d'espèces, incluant le bouleau jaune, le saule, le sapin baumier et l'aulne. Le terrain se caractérise par un replat subhorizontal qui va s'adosser sur une terrasse supérieure étagée de forme plus ondulée. Cette terrasse est d'ailleurs beaucoup plus dégarnie et dominée par la cladonie. On y observe également plusieurs déflations de petites dimensions. La portion en aval du replat est à moins d'un mètre d'altitude ADPE et présente un sol marqué par des couches d'alluvions. Plus en amont, l'altitude de replat s'élève pour atteindre près de 2,5 mètres ADPE. Le talus est d'ailleurs exposé à l'érosion par les hautes eaux. Le sol change également pour faire place à un podzol humo-ferrique. L'intervention a donc consisté à faire deux lignes de sondage sur le replat, en longeant le talus.

4.1.15 Secteur archéologique 3.09

Ce secteur comprend essentiellement le bassin rapproché des plans d'eau de grandes dimensions que sont les lacs Rougemont et Garnier et une bonne partie du cours de l'exutoire de ce dernier (voir les figures 4.24 et 4.25). Ce cours d'eau serpente à travers des collines à partir du lac Garnier en s'élargissant à la hauteur de la zone 3.09.04, pour ensuite se déverser dans un lac de moyenne dimension où l'on trouve les zones 3.09.01 à 3.09.03. Il se fraie ensuite un chemin sinueux à travers des terrasses sableuses d'origine fluviale, jusqu'à la rivière Romaine à la hauteur du point kilométrique 222. Tout ce secteur fait partie d'un axe de circulation d'un peu plus de vingt kilomètres de long, constitué par une vallée parallèle à la rivière Romaine, à environ cinq kilomètres de sa rive gauche. On peut également atteindre le bassin de la Romaine, au nord-ouest du lac Rougemont, où celle-ci effectue un coude du nord-ouest vers le sud-ouest.

Zone 3.09.03

Cette zone de 2,6 hectares couvre la rive ouest d'un lac sans toponyme. La zone est traversée par trois ruisseaux. Sa surface est constituée de sable et de cailloux et se situe à 0,20 mètre dans la partie sud et 1,25 mètre au-dessus du plan d'eau dans la partie nord. Le replat présente un drainage déficient dans la partie sud. Le ruisseau le plus au nord mène à une série de petits lacs situés à l'est. Aucun indice d'occupation humaine n'a été trouvé sur cette zone.

Zone 3.09.04

Zone d'un hectare localisée sur la rive ouest d'un petit plan d'eau qui n'est en fait qu'un élargissement de l'exutoire du lac Garnier. Ce dernier se trouve à un peu plus d'un kilomètre au nord. L'endroit est caractérisé par une basse terrasse de 25 à 35 centimètres d'altitude au-dessus du niveau du cours d'eau, parsemée de blocs et de pierres. Malgré sa nature accidentée, la zone a quand même été sondée avec attention car elle se trouve sur un axe de circulation sans doute important.

Zone 3.09.07

Cette zone de près de deux hectares couvre une grande pointe sur la rive est du lac Garnier. Cette pointe offre une vue imprenable sur les trois quarts de la superficie du plan d'eau. On y trouve une terrasse de sable très fin parsemée de blocs et d'affleurements rocheux, d'une altitude de 1,25 mètre au-dessus du lac. L'avant de la pointe présente un sol humique,

mal drainé, mais le replat à l'arrière de la pointe est adéquat pour une habitation. De plus, un plan d'eau de cette dimension recèle habituellement d'importantes ressources ichtyologiques. Cependant, aucun élément anthropique n'y a été relevé.

4.1.16 Secteur archéologique 3.13

Ce secteur comprend le cours inférieur de la rivière Touladis, approximativement à partir de 2,5 kilomètres de son embouchure dans la rivière Romaine, jusqu'à près d'une trentaine de kilomètres en amont (voir figure 4.27). Une seule zone a été évaluée dans ce secteur. Il s'agit de la zone 3.13.01. À cet endroit, les méandres de la rivière serpentent à travers des terrasses sableuses d'origine fluviale. Les surfaces qui pourraient être occupées le long de la rivière varient en altitude, toutes autour de 450 mètres au-dessus du niveau marin.

Cette rivière, coulant parallèlement à la Romaine, correspond à un possible axe de communication nord/sud menant en amont aux sources de la rivière Touladis, près de la rivière aux Sauterelles. De plus, la rivière Touladis donne accès de chaque côté de son cours, à des petits plans d'eau et des tourbières. Dans ces endroits, un trappeur peut tirer profit de la capture d'animaux à fourrure.

Zone 3.13.01

Zone de 1,1 hectare, coincée entre la rive gauche de la rivière Touladis et un petit lac arrondi à l'est. La terrasse, d'origine fluviale, est composée de sable fin. Elle s'élève à 1,00-1,50 mètre au-dessus du cours d'eau. Cette surface est plane, bien drainée et présente des conditions intéressantes d'habitabilité. De plus, le petit plan d'eau constitue un environnement prisé par le castor. Toutefois aucune occupation humaine ne semble s'y être tenue.

4.1.17 Secteur archéologique 3.14

Ce secteur débute au point kilométrique 243 de la rivière Romaine et se termine au point 277. La rivière y coule avec un débit moyen, dans une vallée comblée de dépôts fluviaux constitués de sable fin à très fin. Il y a présence d'eskers entre les kilomètres 254 et 260. Les tronçons d'eaux vives sont rares, à part aux kilomètres 260 et 263. Les terrasses, de 440 mètres à 460 mètres au-dessus du niveau marin, sont souvent délimitées par un talus plus ou moins abrupt et quelques fois en forte érosion. Des déflations avaient été notées en 1999, en particulier sur la zone 3.14.01, signe que l'action des vents contribue aussi à modeler la surface des replats. Les terrasses sont, en général, bien drainées par un système hydrographique abondant de ruisseaux et de petites rivières qui offrent des voies d'accès vers les ressources de l'intérieur.

La portion sud du secteur débute près d'une pointe sur la rive droite, nommée *Kanetnast* (bout d'une montagne) par les guides innus qui accompagnent le Père Babel en 1866 (Tremblay 1977 : 33). Trois sites ont été localisés en 1999, sur la zone 3.14.01 située en face : EjCw-02, 03 et 04. Ils possèdent tous une composante préhistorique. Cet endroit pourrait également être l'extrémité nord d'un axe de circulation débutant à l'embouchure de la rivière Petite Romaine. Cet axe emprunterait ensuite des portages entre les lacs Garnier et Rougemont, pour aboutir en face de la pointe *Kanetnast* (Archéotec inc. 2000a : 36).

Au kilomètre 263, l'équipe d'inventaire de 1999 a mis au jour les sites EkCw-04 et 05 sur la zone 3.14.31. Celle-ci est adjacente à un rapide où se situe un portage permettant de le contourner (Archéotec inc. 2000a). Le site EkCw-04 est un ensemble stratifié de plusieurs occupations comprenant une composante amérindienne moderne ou contemporaine, une historique et deux préhistoriques. EkCw-05 recèle quant à lui les indices d'une occupation euro-canadienne récente. Finalement, à 500 mètres au nord, le site EkCw-03 a été identifié en 1978 par Gilles Samson (Samson 1979). Il comprend trois structures de tente de l'époque moderne.

Au tronçon entre le kilomètre 270 et 271, Samson a répertorié les sites EkCw-01 et EkCw-02 (Samson 1979). Le premier est une composante de l'époque moderne comprenant trois structures de tentes tandis que le second est un ensemble de trois sépultures datant du début du dix-neuvième siècle. Les repères mentionnés par celui-ci ont cependant été détruits

par un incendie de forêt, ce qui a nui à la localisation de ces emplacements en 1999 (Archéotec inc. 2000a).

Cette année, suite à des informations transmises par une des équipes œuvrant sur le terrain pour le projet Romaine (une croix aurait été aperçue lors d'un survol dans ce secteur), nous avons su retrouver l'emplacement du site EkCw-02. En effet, un crucifix d'environ deux mètres a été localisé près du talus donnant sur la Romaine (photo 4.18), probablement installé par des membres de la communauté innue de Mingan. Les deux branches ont été équarries à la scie mécanique et fixées grâce à des clous galvanisés. *Shueninminan* (embrasser) a été écrit sur la branche horizontale tandis que, sur la branche verticale, on retrouve l'inscription *Tshitua Mani tshikau nu* (Sainte Marie notre mère) accompagnée d'une image de la Sainte Famille. Selon Samson, ce serait l'endroit où seraient inhumés trois jeunes enfants ayant succombés à la famine vers 1800 A.D. (Samson 1979 : 5). Cette croix se situe approximativement 250 à 300 mètres à l'ouest de celle qui a été localisée en 1978. Nous ne pouvons savoir si l'emplacement de cette croix ou celle que Samson a observé précédemment indique l'emplacement réel ou présumé des sépultures. Ce dernier situait le site à dix mètres du talus en érosion et le considérait menacé. L'emplacement de 2004 ne diffère point en ce sens, étant situé très près du talus en érosion.

Zone 3.14.02

Zone de 1,1 hectare située sur une petite île adjacente à la rive droite de la rivière Romaine, englobant la portion sud de l'île. Les flancs nord et ouest de l'île consistent essentiellement en des zones marécageuses envahies par les aulnes. Un chalet encore utilisé a été aménagé près de l'extrémité sud de l'île. Ce chalet comprend entre autre une tourelle de surveillance sur le toit de la demeure principale et quatre dépendances. L'île se trouve reliée à la rive droite grâce à un petit pont construit tout près de deux dépendances et de la demeure principale. Un bref survol en hélicoptère a permis de bien identifier les pistes de VTT parsemant le territoire sur la rive droite, à proximité du chalet.

Le terrain présente un relief bosselé avec de nombreuses petites dépressions. De nombreuses roches affleurent à la surface et quelques-unes sont complètement recouvertes par la végétation. Celle-ci se caractérise par une pessière à sphaigne, mais on note également des fougères, du lédon et du kalmia. Un premier replat se situe entre 3 et 3,5 mètres d'altitude ADPE et va se fondre sur un autre replat à 4,5-4,75 mètres d'altitude ADPE. L'intervention

s'est donc limitée à suivre une ligne de sondages sur chacun des deux replats. L'île fut inspectée visuellement d'une extrémité à l'autre.

Zone 3.14.03

Zone mesurant moins d'un hectare sise sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle fait face à l'île Kainepekutest, tout juste en aval d'un point d'étranglement de la rivière. Un haut banc de sable s'est formé devant la zone. On peut identifier deux dunes successives, dont celle sise à l'arrière se recouvre graduellement de végétation. Le terrain se présente comme une terrasse plane située à près de 8 mètres d'altitude ADPE avec un petit replat, de moins de 10 mètres de largeur, localisé à moins de 7 mètres d'altitude ADPE. Le couvert forestier se caractérise par une pessière à cladonie assez dégagée incluant également du lédon et du kalmia. L'intervention a consisté à sonder le replat et la terrasse supérieure, mais aucune activité anthropique n'a été répertoriée.

Zone 3.14.04

Zone de moins de deux hectares qui se situe sur le pourtour sud d'un petit plan d'eau intérieur, vis-à-vis des points kilométriques 247 et 248. Le terrain se présente comme une série de petits replats étagés peu larges et en pente douce vers le plan d'eau. On observe sur la zone les signes d'un ancien feu de forêt datant de 10 à 12 ans. Seules les repousses de bouleaux nains et d'épinettes ont repris depuis. La zone se trouve fortement exposée aux vents, avec de nombreuses déflations. Le premier replat se situe à plus de 3 mètres d'altitude ADPE et vient se fondre au second à près de 6 mètres d'altitude ADPE. Le troisième replat se trouve à plus de 9 mètres d'altitude ADPE. Ces replats correspondent à d'anciens niveaux de plage, ou d'exondation, à mesure que le volume d'eau du lac diminuait. D'ailleurs, ce lac devait être relié au ruisseau en aval de la zone. Dans ce contexte, la zone correspondrait à une ancienne pointe donnant sur un petit lac intérieur. L'intérêt de ce secteur se situe dans la possible présence d'occupation préhistorique. Toutefois, aucune présence humaine n'a pu être identifiée.

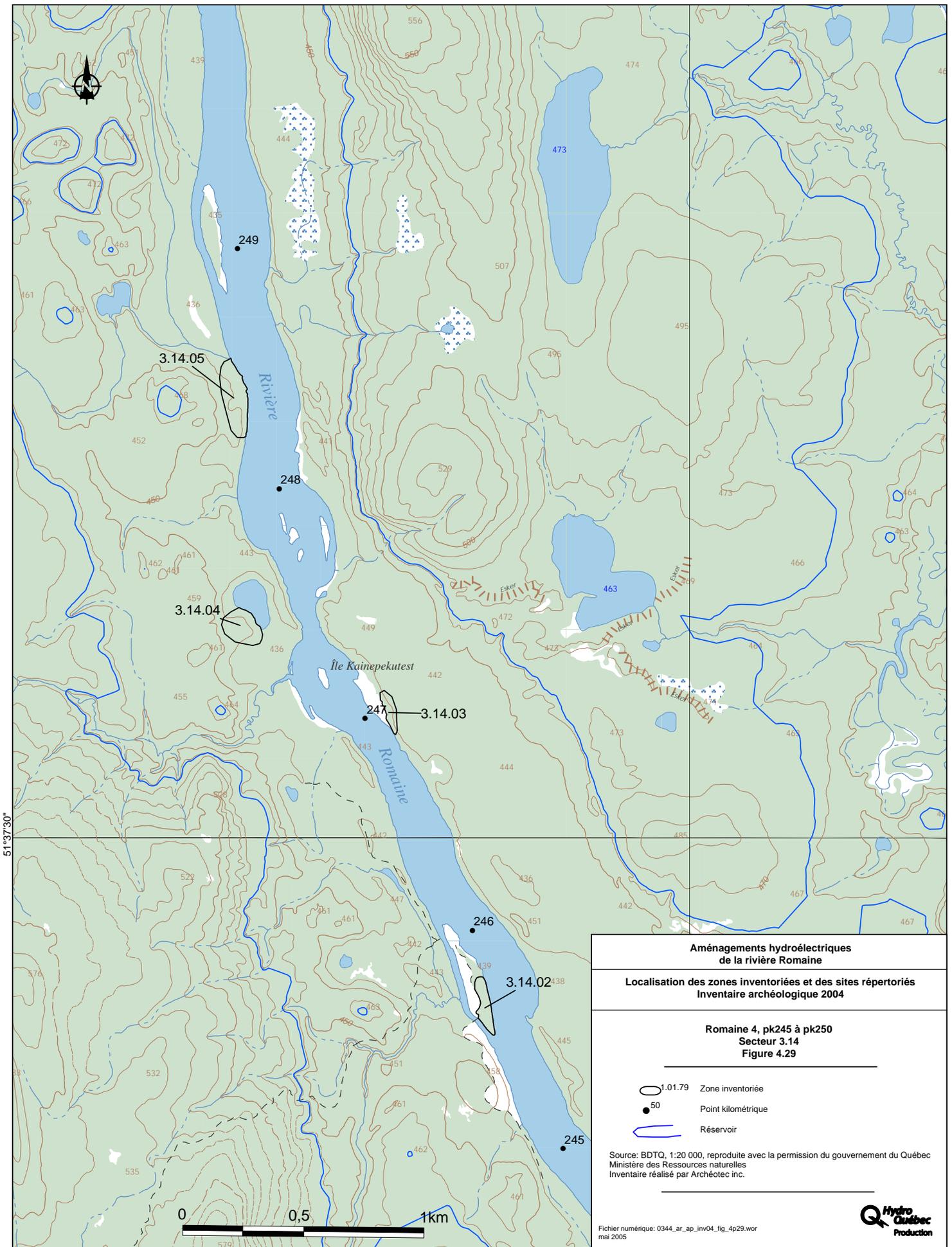


planche 10



Photo 4.18 Site EkCw-02, croix marquant l'emplacement d'une sépulture

Zone 3.14.05

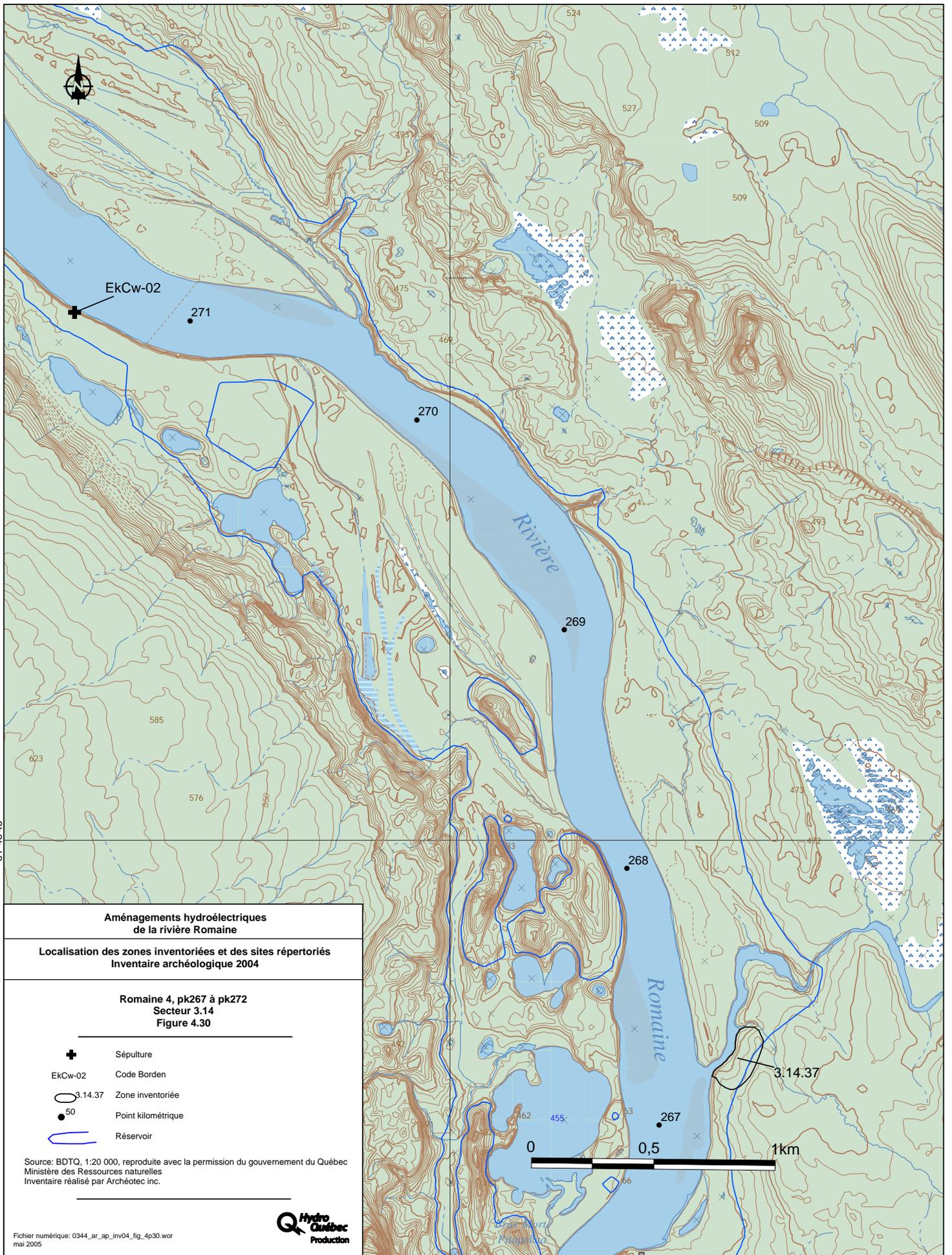
Zone d'environ 2,5 hectares sise sur la rive droite, qui se trouve sur une petite avancée de terre sur la rivière Romaine. La limite en amont correspond à l'entrée d'un petit ruisseau alors qu'en aval, le terrain devient de plus en plus accidenté. Le secteur fut exposé à un incendie de forêt datant de 10-12 ans. Le couvert végétal semble mal reprendre vu la forte exposition aux vents et au soleil. Parmi les repousses, on note beaucoup de thé du labrador. Le terrain se caractérise par une longue terrasse plane bordée par des replats sous-jacents. Le premier replat qui longe la portion en aval, à proximité du ruisseau, se trouve à 4,75 mètres d'altitude ADPE. Il vient s'appuyer sur un second replat à 5,6 mètres d'altitude ADPE. Ce replat longe toute la zone et couvre une bande d'environ 8 mètres. On note une légère pente vers la Romaine. La terrasse se situe quant elle à 7,6 mètres d'altitude ADPE. Le sol se caractérise par un podzol ferrique sur les trois replats. L'intervention a consisté à faire une ligne de sondages sur chacun des replats et le long de la terrasse.

Zone 3.14.37

Zone de 2,9 hectares qui se situe au croisement de trois cours d'eau de dimensions très variées. Elle est premièrement délimitée à l'ouest par la rivière Romaine, ensuite au nord-ouest par une rivière sans toponyme qui se déverse dans la précédente et finalement, au nord, par l'embouchure d'un petit ruisseau se déversant dans la seconde rivière. Sa portion la plus basse se situe entre 0,75 mètre et 1,25 mètre d'altitude. Toutefois, la zone entière couvre une pente qui s'élève progressivement jusqu'à approximativement 15,00 mètres au-dessus des cours d'eau. La terrasse est composée de sable fin et parsemée de quelques blocs erratiques. Elle s'avère être une surface avec un bon potentiel pour y établir une occupation. De plus, la rivière sans toponyme est navigable et donne accès à une bonne superficie, recouverte de petits lacs et de tourbières. Aucun indice d'activité humaine n'a pourtant été trouvé.

Zone 3.14.45

Petite zone de 0,5 hectare, délimitée au nord par la rive droite de la rivière Romaine et au sud par un petit lac. Cette terrasse fluviale de sable se situe à 2,50 mètres au-dessus du cours d'eau. Elle permet un accès facile au petit plan d'eau, qui pourrait abriter des castors ou des rats musqués. Le seul élément anthropique identifié est une cartouche de carabine de calibre .270 qui permet d'abattre du petit ou moyen gibier.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

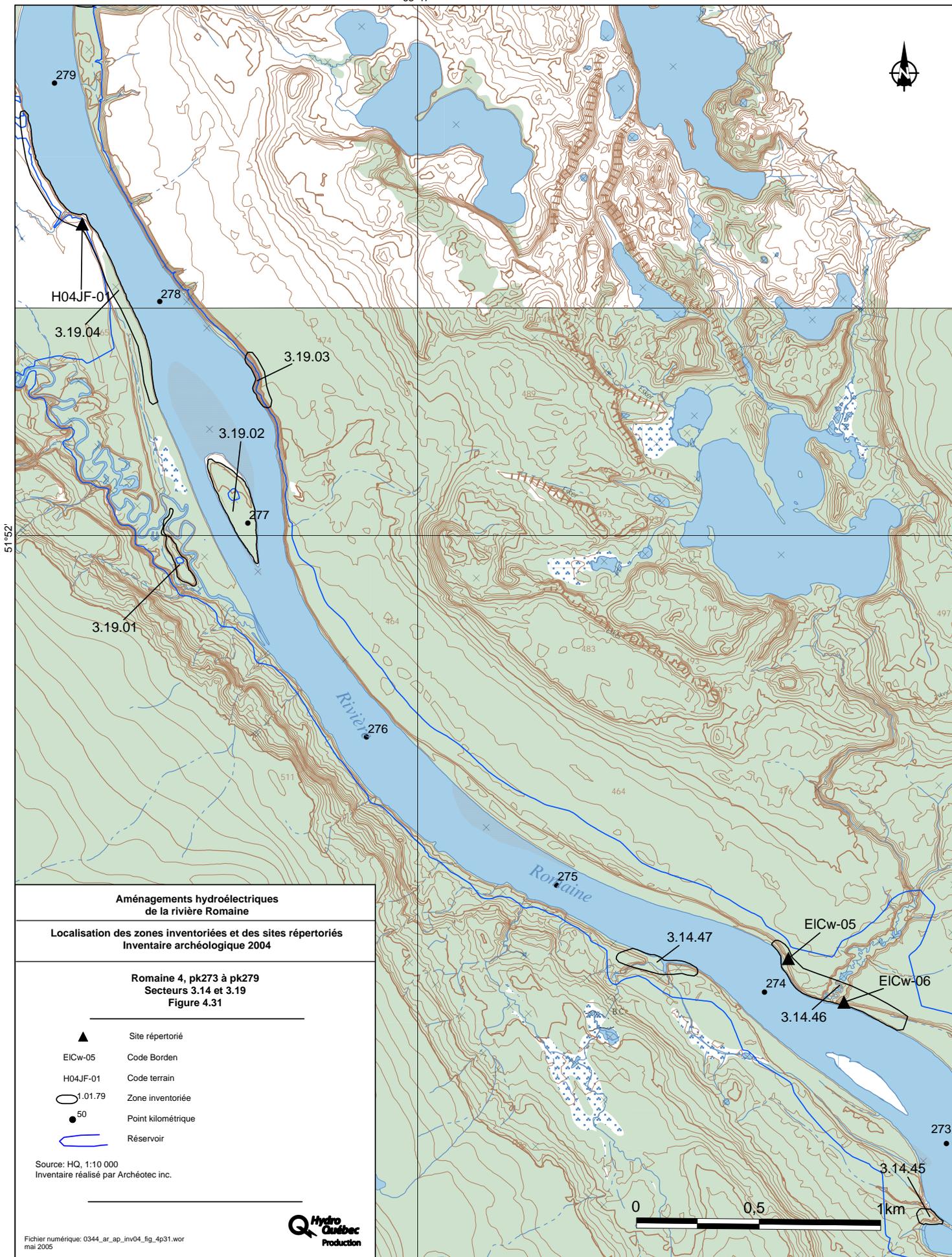
**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 4, pk267 à pk272
Secteur 3.14
Figure 4.30**

-  Sépulture
-  EkCw-02 Code Borden
-  3.14.37 Zone inventoriée
-  50 Point kilométrique
-  Réservoir

Source: BDTQ, 1:20 000, reproduite avec la permission du gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Inventaire réalisé par Archéotec inc.





**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 4, pk273 à pk279
Secteurs 3.14 et 3.19
Figure 4.31**

- ▲ Site répertorié
- EICw-05 Code Borden
- H04JF-01 Code terrain
- 1.01.79 Zone inventoriée
- 50 Point kilométrique
- ▭ Réservoir

Source: HQ, 1:10 000
Inventaire réalisé par Archéotec inc.



Zone 3.14.46

Cette zone d'une superficie de 4,9 hectares est localisée sur la rive gauche de la rivière Romaine. Elle est coupée en deux par un ravin où coule un ruisseau de deux mètres de large. La zone est constituée d'une terrasse de sable fin à très fin, dont l'altitude varie entre 2,50 mètres et 8,00 mètres à l'ouest du ruisseau. À l'est du ruisseau, elle varie entre 2,50 mètres et 7,00 mètres. Ces replats présentent une surface plane et bien drainée. Le cours du ruisseau mène en amont jusqu'à une série de petits lacs intérieurs, intéressants pour la trappe ou la capture de la sauvagine. Il y a de nombreux arbres tombés. Les sites à composante préhistorique EICw-05 et EICw-06 ont été localisés de chaque côté du ruisseau.

Le site **EICw-05** est localisé à approximativement 150 mètres à l'ouest du ruisseau, à quelques mètres d'un talus abrupt. La surface du replat est à 8,14 mètres au-dessus du cours d'eau. On y remarque la présence d'un podzol ferrique dont la surface a été brûlée jusqu'au Ah par un incendie de forêt récent. Un éclat utilisé en chert blanc a été trouvé à la surface du sondage 1, qui lui s'est avéré être négatif. Le second sondage a révélé la présence d'un fragment d'os blanchi dans ce qui semble être un sable mélangé composé de Ae et de B (voir profil de sol du sondage 2). Cette couche se retrouve sous l'horizon Ae. Deux pierres ont également été localisées dans ce sondage, dont une de plus forte dimension et dont la base repose dans le B (photo 4.19). Ces deux pierres affleurent à la surface du sondage. Nous croyons qu'elles pourraient être des pierres transportées d'ailleurs, reliées au reste du site. La terrasse étant de nature fluviale, la présence de pierres serait une manifestation anthropique. Mentionnons également la présence d'os blanchis en surface, au nord-ouest du sondage 1.

L'éclat utilisé présente des esquilles directes sur son côté gauche et a pu être utilisé comme outil grattant. Les os trouvés en surface appartiennent vraisemblablement à un mammifère de taille petite à moyenne et proviennent principalement de la région crânienne. Cependant, l'os du sondage 2 est un fragment de côte provenant d'un mammifère de taille plus modeste, ce qui prouverait que deux espèces différentes ont été consommées à cet endroit.

Nous recommandons donc la réalisation d'une petite fouille sur ce site. Celle-ci permettrait d'examiner la concordance des indices trouvés à des niveaux pédologiques différents, qui ne sont toutefois pas très éloignés sur le plan vertical. La présence d'un éventuel foyer ou d'une structure reliée aux pierres du sondage 2 devra également être vérifiée au sud-est de ce dernier.

planche 11



Photo 4.19 Site EICw-05, sondage 2, pierres en paroi sud



Photo 4.20 Site EICw-06, sondage 1, pierres éclatées et rubéfiées

Le site **EICw-06** se situe quant à lui à 33,50 mètres à l'est du ruisseau. Il est sis sur une petite terrasse de 2,50 mètres d'altitude, dont la largeur approximative est de cinq à six mètres. Le talus monte vers le nord et mène à une terrasse supérieure, située à une altitude de sept mètres par rapport à la limite des hautes eaux. Sa matrice est composée de sable fin à très fin, organisée sous la forme d'un podzol ferrique. Le premier sondage a révélé la présence de pierres éclatées et rubéfiées qui reposent à la surface de la couche Ae (voir photo 4.20 et profil de sol du sondage 1). Elles sont accompagnées d'un burin en chert vert. Le sable B sous-jacent a rubéfié, ce qui dénote une chaleur assez intense. Un possible second foyer a été localisé dans le sondage 2, à une vingtaine de mètres vers l'ouest. Près d'une vingtaine de pierres et une concentration d'os blanchis y ont été mises au jour. Cette structure repose également à la surface du sable éluvié Ae, mais sous une mince couche humique. Les os dénotent la consommation d'au moins un mammifère de la catégorie de taille petite à moyenne. Seules les pierres du sondage 1 sont rubéfiées; celles du sondage 2 ne le sont pas. Serait-ce que les pierres du second ne possèdent pas de minéraux ferrugineux pouvant provoquer des marques de rubéfaction lorsqu'elles sont chauffées ? Le feu a pourtant été assez intense pour blanchir les os des animaux consommés. Cependant, il n'y a pas de présence de sol rubéfié, ce qui pourrait s'expliquer par l'absence de ces mêmes minéraux dans le sol éluvié qui forme la matrice contenant les pierres. Seize autres sondages ont été excavés sur une superficie de 120 m², sans autre résultat.

Une intervention plus poussée sur ce site nous semble digne d'intérêt. En effet, la présence des deux structures fournit des éléments de compréhension intéressants de ce site, où au moins un repas a été préparé et une fabrication ou réparation d'un objet a été effectuée grâce à un outil burinant. Les deux sondages positifs devront être agrandis et accompagnés d'observations supplémentaires pour bien tenter de comprendre la nature de l'occupation.

Zone 3.14.47

Zone caractérisée par la présence de deux ruisseaux qui se rejoignent en une embouchure unique. Elle se situe sur la rive droite de la rivière et sa superficie a de près de deux hectares. L'endroit couvre une terrasse de sable, bien drainée, avec une altitude qui varie entre 2,00 mètres et 3,50 mètres au sud de l'embouchure des ruisseaux. Au nord, elle varie entre 4,00 et 5,00 mètres. Le potentiel archéologique y est bon, surtout compte tenu de la

branche est du ruisseau qui mène vers une petite zone marécageuse. Toutefois aucune occupation n'y a été localisée.

4.1.18 Secteur archéologique 3.19

Ce secteur comprend la confluence des rivières aux Sauterelles et Romaine et ce, jusqu'à cinq kilomètres en aval et 10 en amont sur la Romaine. Physiquement, ce secteur n'est pas très différent de 3.14 (voir figure 4.31). La rivière Romaine coule entre des terrasses sableuses d'origine fluviale qui font parties d'une plaine d'épandage. Celle-ci est bordée à l'est comme à l'ouest de dépôts fluvio-glaciaires plus anciens et comprend des lambeaux de terrasses et des eskers. De petits lacs, un peu en retrait, parsèment çà et là la région. Les replats qui nous intéressent présentent des surfaces planes et généralement bien drainées, non loin d'une des deux rivières principales. La présence d'un cours d'eau secondaire, comme un ruisseau ou une petite rivière, constitue un atout supplémentaire pour le choix d'un emplacement, car il permet d'accéder à d'autres bassins versants ou aux ressources fauniques de l'intérieur qui se concentrent autour des petits lacs. L'altitude des zones au-dessus du niveau marin, varie ici entre 460 et 475 mètres.

Cette région présente un bon potentiel archéologique, en particulier dans les environs de l'embouchure de la rivière aux Sauterelles. Quatre sites ont été répertoriés en 1999, tous autour du point kilométrique 282 (Archéotec inc. 2000a). Il s'agit des sites EICw-01, 02, 03 et 04. Le premier consiste en une sépulture décrite par Gilles Samson en 1978 (Samson 1979). Tout comme pour le site EkCw-02, l'emplacement n'a pu être relocalisé en 1999 car les indices ont été détruits par un incendie de forêt, mais nous avons constaté cette année qu'une nouvelle croix avec une clôture en bois a été installée récemment (photo 4.21). La personne qui y repose serait une femme décédée vers 1880 (Samson 1979). Les autres sites ont chacun une composante d'une période différente : préhistorique pour EICw-02, historique pour EICw-03 et contemporaine pour EICw-04.

Zone 3.19.01

Zone d'un hectare située sur la rive droite d'une petite rivière sinueuse, à moins de 400 mètres de sa confluence avec la rivière Romaine. Elle est bordée à l'ouest par un bras mort de la rivière, ce qui signifie que cet endroit a pu être une ancienne île. Le cours d'eau mène vers une série de petits lacs intérieurs et donne accès aux bassins des rivières aux Sauterelles et Touladis. La zone est sise sur une terrasse bien drainée de sable très fin, qui s'élève à six mètres au-dessus du cours d'eau. Aucune trace d'occupation humaine n'a été trouvée.

Zone 3.19.02

Cette zone de près de quatre hectares est localisée sur une île en plein centre de la rivière Romaine. L'île est formée d'un dépôt fluviatile, bien drainé, de sable très fin qui s'élève entre 0,50 mètre et 1,00 mètre au-dessus du cours d'eau. La zone ne couvre que la moitié nord de l'île. Une installation près de la rive nord permettrait aux occupants d'avoir une vue qui s'étend sur 2,50 kilomètres vers le nord. Aucun élément anthropique ne fut trouvé dans la partie nord. Toutefois il y a présence, dans la partie sud, d'un chalet encore en utilisation, accompagné de perches servant à entreposer du matériel ou à dépecer le gros gibier.

Zone 3.19.03

Zone perchée à près de douze mètres au-dessus de la rivière Romaine. Un talus abrupt de 47° mène à cette dernière. La zone couvre une superficie de 1,1 hectare sur une terrasse fluviatile de sable et est recouverte de chablis provoqués par un incendie de forêt. Aucune présence d'artefacts n'y a été répertoriée. Quoique ce replat présente une surface habitable, sa hauteur et l'inclinaison du talus en font un endroit difficile d'accès.

Zone 3.19.04

Grande zone de 5,8 hectares qui couvre une partie rectiligne de la rive droite de la rivière Romaine. Elle est traversée, en son milieu, par un petit ruisseau qui se jette dans la Romaine. Ce dernier mène à une série de lacs de petites et de moyennes dimensions. La terrasse de sable fin s'élève entre 1,50 mètre dans la partie sud et 4,00 mètres dans la partie nord. La forêt qui la recouvre a subi les assauts d'un incendie seulement dans la partie au nord du ruisseau. Quelques objets de l'époque moderne ont été trouvés en surface, près de l'embouchure du ruisseau. Cet endroit sera répertorié sous le code H04JF-01.

Le site **H04JF-01**, situé sur deux terrasses allant de 2,99 mètres à 5,07 mètres d'altitude, comprend quelques objets trouvés en surface, dont deux pièges à castor en métal, un pot à thé en métal, deux seaux, un couteau de poche et un fragment de contenant en terre cuite fine blanche. Un fragment d'assiette, également en terre cuite fine blanche, a quant à lui été trouvé dans un sondage (au niveau LFH). Les motifs décoratifs de cette dernière et l'utilisation de clous forgés pour réparer un piège nous laissent croire que ce site pourrait dater de la toute fin du dix-neuvième siècle ou du premier quart du vingtième siècle. Toutefois le bon état de conservation des objets en métal suggèrent une date plus récente. Il est possible

que ces objets aient été partie intégrante d'une structure, une plate-forme d'entreposage par exemple, dont il ne reste maintenant plus de traces. Quelques pierres fracturées ont été retrouvées dans un sondage négatif, sur la deuxième terrasse de 2,99 mètres. Par contre, les autres sondages à proximité n'en ont pas révélé. Il est donc possible que ces pierres soient liées à la présence des objets, mais il demeure également probable qu'elles soient la résultante d'une déposition glacielle. Une petite fouille autour de ce sondage permettrait de clarifier ce point.

Zone 3.19.05

Zone de 3,6 hectares localisée dans un secteur rétréci, sur la rive gauche de la rivière Romaine. On y trouve, dans la partie nord, un plateau d'une quinzaine de mètres d'altitude. Un talus abrupt de 45° mène à l'eau. La forêt à cet endroit a été affectée par un incendie. La partie sud est plus boisée et s'élève à trois mètres au-dessus du cours d'eau. Dans les deux cas, les terrasses sont constituées de sable d'origine fluviale, avec présence sporadique de dunes d'origine éolienne. Un ruisseau borde la zone au sud et mène à quelques petits lacs intérieurs. Aucune utilisation anthropique de l'endroit n'a été relevée.

Zone 3.19.06

Zone rectiligne de 1,8 hectare située sur la rive droite de la rivière Romaine. Cet endroit présente une surface inégale parsemée de dunes et de petits buttons. L'essentiel de la terrasse est d'origine fluviale et s'élève à 4,50 mètres au-dessus du cours d'eau. Les seuls éléments anthropiques qui y ont été répertoriés concernent la période contemporaine et ont été localisés en surface. Il s'agit d'une petite boîte de conserve, d'une bouteille avec un bouchon en métal fileté, accompagnés de deux arbres coupés à la hache. Cet endroit semble un point d'arrêt pour les outardes lors de leurs migrations car beaucoup d'excréments de cette espèce ont été aperçus.

Zone 3.19.07

Cette zone de 1,5 hectare est localisée sur la rive droite de la rivière Romaine, dans une courbe de la rivière, au sud d'une île et d'un haut-fond sableux. Le terrain, d'une altitude de 3,00 à 4,50 mètres, est inégal et constitué de dunes et de dépôts fluviaux de sable très fin. Cet endroit est fréquenté par les outardes en transition car une grande quantité de fèces y a été remarquée. Aucun élément dénotant une présence anthropique n'a été localisé.

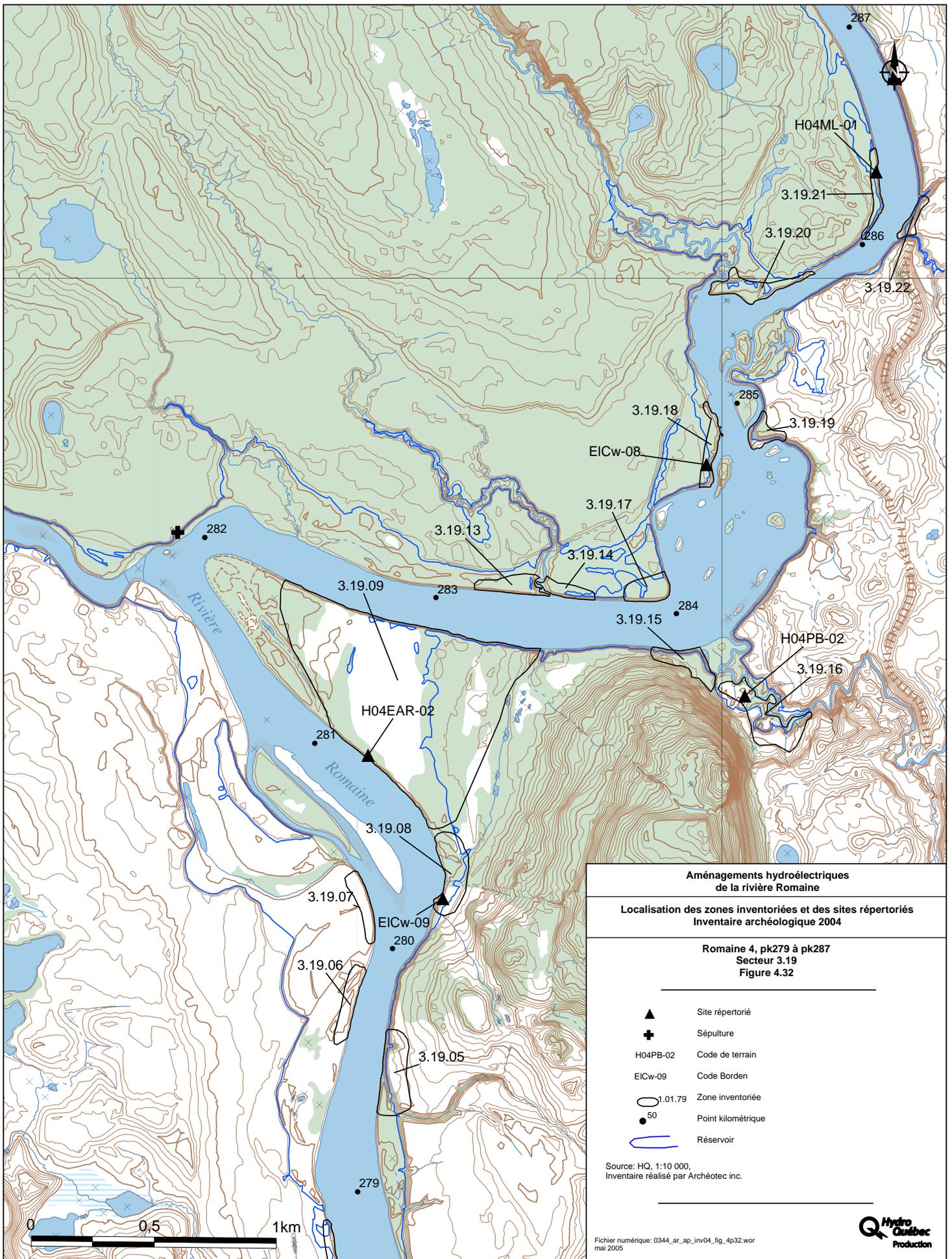


planche 12



Photo 4.21
Site ElCw-01,
croix
marquant
l'emplace-
ment d'une
sépulture



Photo 4.22
Site ElCw-09,
amoncelle-
ment de
pierres au
centre de la
photo



Photo 4.23
Site ElCw-09,
saondage 3,
matrice de
foyer avec
pierres

Zone 3.19.08

Zone de 3,3 hectares située sur la rive gauche de la rivière Romaine, face à une île sableuse. Elle est délimitée au sud par l'embouchure d'un ruisseau et est traversée par deux autres ruisseaux. Ces petits cours d'eau sont de longueur restreinte et ne mènent pas à des lacs ou à des tourbières. La surface de cette zone est composée de sable très fin, poudreux, d'origine fluviale ou possiblement éolienne par endroit. Le sol est constitué d'un podzol ferrique. Le replat s'élève entre 3,00 et 4,50 mètres au-dessus de la rivière. Un foyer avec des os blanchis a été mis au jour à une altitude de 4,41 mètres. Le site EICw-09 a ainsi été enregistré.

Le site **EICw-09** a été découvert grâce à la présence d'un monticule recouvert de lichen et d'un arbuste, qui s'est révélé être un amoncellement de pierres (photo 4.22). La base de cette structure anthropique se trouve à 4,41 mètres au-dessus de la rivière tandis que son sommet se trouve à 4,66 mètres. Ses dimensions sont de 1,10 mètre par 0,85 mètre. Onze sondages ont été excavés autour, dont quatre se sont révélés positifs. Le sondage 3 a été effectué dans le quart nord-ouest du monticule (voir profil de sol du sondage 3). Après l'enlèvement de la litière et de la couche organique Ah, une matrice de foyer enserrant les pierres a été mise au jour (photo 4.23). Cette matrice se poursuit sous le monticule et également vers l'ouest. Plusieurs des pierres sont fracturées et aucune n'est rubéfiée. Un total de 81 fragments d'os a été recueilli dans cette matrice. Des éléments proviennent d'au moins un castor. On remarque également que des mammifères de trois catégories de dimensions ont été consommés, dont au moins un animal plus petit qu'un castor et un animal plus gros. Retenons aussi que les os ne sont pas tous blanchis, donc au dernier stade de calcination, ce qui nous laisse croire qu'une partie du feu était de plus basse intensité. Un échantillon de charbon de bois a été prélevé de la matrice de foyer. Il a fourni une date radiocarbone de 430 ± 50 avant aujourd'hui. Deux autres sondages (S-1 et S-4) ont révélé la présence de pierres, qui ont pu se détacher du monticule par gravité. Le sondage 2, quant à lui, présente deux couches Ae. La première pourrait être un étalement de sable relié à la présence de la structure.

Il est difficile de juger si la date radiocarbone correspond bien à l'âge présumé de la structure. La couche de litière qui la recouvre est assez mince, mais elle a pu être brûlée à plusieurs reprises par des incendies de forêt successifs. La fouille de la structure s'impose donc pour localiser d'autres indices qui aideraient à confirmer ou à infirmer cette date. Elle permet-

tra aussi de délimiter la matrice de foyer et peut-être de comprendre la fonction de cet amas de pierres. Il est probable qu'il ait servi à cuire des aliments ou fumer de la viande.

Zone 3.19.09

Secteur localisé sur la portion proximale et centrale d'une pointe bordée par la rivière Romaine sur les flancs est et ouest. Elle est estimée à près de 53 hectares. La limite sud correspond à un cours d'eau alimenté par les eaux de ruissellement de la montagne adjacente. La portion proximale et centrale du terrain se présente comme une série de bourrelets donnant un relief ondulé, jusqu'à la portion boisée à son extrémité distale. On note une forte érosion des talus, particulièrement sur le flanc est. Ce secteur fut également affecté par l'incendie de forêt de 1994, ne laissant que quelques chicots et un couvert végétal très sec, dominé par le kalmia et le lédon. De plus, la portion centrale de la zone est également marquée par plusieurs déflations. L'altitude générale de la terrasse varie entre 4 et 4,5 m. L'intervention s'est déroulée en deux temps : d'abord, deux lignes de sondages ont été réalisées en longeant le rebord sur les flancs est et ouest ; ensuite, une inspection visuelle avec sondages occasionnels sur les bourrelets de la partie intérieure a été faite.

L'intervention a permis d'enregistrer un campement récent (**H04EAR-02**) situé sur le flanc ouest de la terrasse, à plus de 4 mètres d'altitude et à moins de 10 mètres du talus. Cette bande ne fut pas affectée par l'incendie de 1994, toutefois le site semble avoir été abandonné antérieurement. On a pu repérer une structure rectangulaire faite de contre-plaqués fixés à des travers, le tout étant recouvert d'une toile de plastique. La nature de la structure demeure indéterminée, mais on pourrait peut-être penser à un espace d'entreposage, voire même un garde-manger. Adjacent à cette structure se trouve une dépression correspondant à un affaissement du talus et qui semble avoir également servi de point d'entrée. À quelques mètres de là se trouve une chaloupe de type Verchères (5 mètres par 1,35 de large), faite de lattes de bois recouvertes d'une toile en fibre textile et d'une gaine en caoutchouc.

Une fosse semi-circulaire a également été aménagée. Plusieurs déchets jonchent l'espace d'occupation ; une zone de dépotoir (avec conserves et contenants en verre) a même été trouvée plus à l'intérieur. Parmi les restes, on note deux poêles en aluminium ainsi que des contenants en verre marqués avec des mesures impériales. Tout le secteur est marqué par de nombreux arbres coupés à la hache comme à la scie mécanique.

Zone 3.19.13

Zone de 1,6 hectare située sur la rive droite de la rivière Romaine, en aval d'un ruisseau fortement encaissé. Le terrain se caractérise par une série de terrasses subhorizontales étagées. La première terrasse couvre une bande de près de 400 mètres jusqu'à l'intérieur et se situe à une altitude évaluée à 2,5 m. Le talus est abrupt et partiellement en érosion ; certaines sections sont protégées par des aulnes. À l'image de tout le secteur, cette zone fut également affectée par l'incendie de 1994, ne laissant que de petits chicots secs encore debout. Depuis, seules les broussailles de kalmia et de lédon ont pu recoloniser le territoire et atteignent près de 50 cm. L'aulne mesure près de 2 mètres alors que les épinettes font moins d'un mètre. L'intervention a consisté à faire deux lignes de sondages espacés aux 10 mètres.

Zone 3.19.14

Adjacent à la zone précédente et situé en amont du ruisseau encaissé, ce secteur de 1,1 hectare présente des caractéristiques semblables. Le terrain est également constitué de terrasses étagées dont la première, plus élevée, est située à près de 5 m d'altitude. Le secteur est également affecté par l'incendie de 1994 à la différence que, de ce côté-ci, le boisé est plus dense. Le terrain se trouve miné par de nombreux chablis d'arbres de bonne dimension. Parmi les repousses, on observe quelques épinettes de moins de 50 cm de haut, des aulnes et des bouleaux nains de moins de 2 m ainsi qu'un couvert de kalmia et lédon. Le talus est également en érosion, mais là aussi quelques bandes d'aulnes viennent protéger le rebord. Nous avons là aussi adopté la même stratégie d'intervention, soit deux lignes de sondages espacés aux 10 m, dont l'une plus à l'intérieur.

Zone 3.19.15

Zone de 2,0 hectares située sur la rive gauche de la rivière Romaine, à l'embouchure d'un ruisseau alimenté par une série de petits lacs anonymes. Elle se caractérise par une terrasse surélevée adossée à une colline surplombant un petit replat. Cette même colline se trouve à séparer ce secteur de la zone 3.19.09. Le replat, d'une largeur variant de 2 mètres (sur le flanc donnant sur la Romaine) à plus de 5 mètres (à l'embouchure du ruisseau), se fond à la pente de la terrasse supérieure. Il était mal drainé et très humide lors de notre passage. Il se trouve à longer le cours d'eau et se caractérise par un sol constitué de couches d'alluvions. Un boisé assez dense couvre cette portion avec un couvert dominant de sphaigne. Ce secteur fut

sondé, particulièrement sur la pointe près de l'embouchure. La terrasse supérieure se trouve à plus de 10 m d'altitude, avec une pente assez abrupte. Elle se caractérise par un terrain plat dominé par un couvert de cladonie et par un boisé dégagé et mature. Une piste de caribou bien nette traverse la terrasse. L'intervention a consisté à effectuer une ligne de sondages en longeant le rebord. L'accès à cette terrasse se fait bien à partir de l'intérieur, où le terrain étagé permet une montée graduelle.

Zone 3.19.16

Zone de 4,1 hectares située à près d'un demi-kilomètre à l'intérieur d'un ruisseau sans nom, débouchant sur la Romaine. Elle se trouve encaissée par la colline repère (séparant la zone 3.19.09 et 3.19.15) en aval et par une série de collines plus modestes et de hauts plateaux sur le pourtour. Cette zone se trouve en retrait de la zone précédente 3.19.15 et constitue le point d'entrée pour atteindre les plateaux supérieurs. Le terrain est donc ondulé, se présentant comme une série de buttes qui semblent correspondre à d'anciens niveaux de plage. Lors de notre passage, les creux entre les bosses étaient gorgés d'eau, particulièrement dans la portion séparant les deux zones 3.19.15 et 3.19.16. La portion centrale et plus en amont présente des replats plus intéressants pour l'installation d'un campement. Le couvert forestier est très clairsemé, voire absent. Seulement quelques arbres isolés se sont développés. La couverture végétale est dominée par la cladonie qui, dans les circonstances, est sèche et partiellement brûlée à cause de l'exposition au soleil.

Près de l'endroit où l'hélicoptère nous avait déposés sur la butte principale (à près de 3 m d'altitude ADPE), nous avons récupéré quatre fioles de pharmacopée en verre gisant à la surface de la litière (site **H04PB-02**). L'analyse du matériel a permis d'identifier des marques de moule à évent sur les fioles. Il s'avère que ce mode de production était en vigueur entre 1877 et 1920 (photo des artefacts 4.24). À proximité, on a identifié un pot à thé localisé dans une petite dépression, un couteau pliant (inséré dans la litière) ainsi qu'une pierre polie de forme rectangulaire. La fonction de cette dernière demeure incertaine mais il a été proposé qu'elle serve à assouplir l'écorce lors de la fabrication de contenants. Malheureusement, aucune structure d'habitation n'a pu être identifiée, ni aucune pierre de foyer à la surface. Les sondages ont tous été négatifs. La quasi-absence de bois, sauf en bordure du ruisseau, limite les possibilités d'aménagement. De plus, le bois actuel semble jeune, conséquemment les possibles traces d'arbres coupés ont depuis longtemps disparu. Il se pourrait donc que nous soyons

face à une halte brève et temporaire d'occupants innus provenant ou se dirigeant vers l'intérieur des terres. Il se pourrait également que ce soit l'emplacement d'une plate-forme d'entreposage qui a depuis disparu.

Fait à noter, un site historique (ElCw-3) a également été localisé dans le secteur, plus précisément à l'intersection des rivières Romaine et Sauterelles, sur la rive droite. Ce site comporte deux structures d'habitation de type tente de toile (*patshuianitshuap*) avec plusieurs indices, dont des vestiges reliés à la couture et la broderie, suggérant une habitation familiale. De plus, il y a des indices de réoccupation de l'espace tels des traces de piquet sous le Ah. L'analyse du matériel permet d'avancer que le site a été occupé au 19^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle (Archéotec 2000a). On note également la présence d'une sépulture (ElCw-1) datant de la fin du 19^e siècle (Samson 1979). Elle est également située sur la rive droite, en amont du site ElCw-3. Les sites H04PB-02 et H04JF-01, sur la zone 3.19.04, correspondent vraisemblablement à la même période chronologique. Il est possible que les sites aient été occupés simultanément et qu'il y ait un lien entre les occupants.

Zone 3.19.17

Suivant toujours le rebord de la même terrasse que sur 3.19.13 et 3.19.14, cette zone de 1,7 hectare est située dans un coude face à une série de petits îlots apparaissant à la surface de la rivière Romaine. Elle fait également face, de l'autre côté de la rive, à une colline de bonne dimension, celle adossée à la zone 3.19.09, d'ailleurs la seule du secteur dans un rayon de plus de 10 km. Une portion du flanc ouest, fortement affectée par l'érosion à proximité de la pointe, fut victime de divers bouleversements causés par des glissements de terrain. La terrasse se trouve à une altitude d'environ 4,5 m. Le coin fut bien évidemment marqué par les incendies de 1994. On note toutefois une plus grande vigueur des repousses. Les épinettes atteignent près de 1,8 m alors que les aulnes et bouleaux nains sont plus présents ; le bois devait probablement être plus dense dans ce secteur. Les nombreux chablis parsemant la pointe et le rebord du flanc compliquent l'intervention. Celle-ci a consisté à deux lignes de sondages espacés aux 10 mètres.

planche 13



Photo 4.24
Site Ho4PB-02,
 fioles de
 pharmacopées

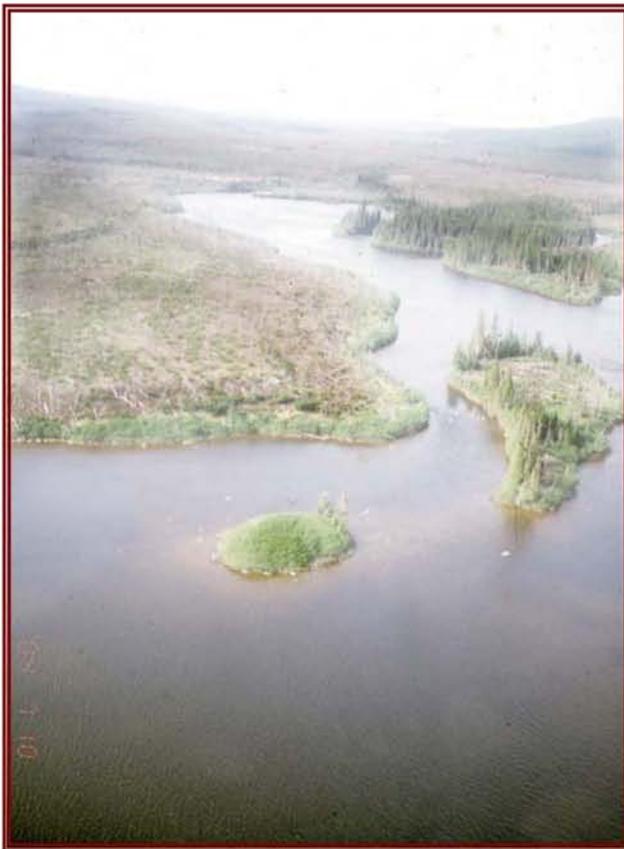


Photo 4.25
Vue aérienne
de la zone
3.19.18 et du
site EICw-08

Zone 3.19.18

Située sur la rive droite de la rivière, au point kilométrique 285, cette zone de 1,5 hectare fait face à une petite île étroite et sa portion en aval donne sur une petite baie encaissée. À cette hauteur de la rivière Romaine se forme un petit goulot d'étranglement suivi de faibles rapides. Ceux-ci traversent une série de petits îlots affleurant à la surface. Un bras de la rivière Romaine permet d'éviter les rapides et circule entre l'île et la zone inventoriée. Cette zone se caractérise par des terrasses étagées, dont le premier replat est plus de 2 m d'altitude ADPE alors que le second est à 4,5 m d'altitude ADPE. Le premier replat se caractérise par un sol d'alluvions où des horizons humiques s'intercalent entre des couches de sable très fin. La végétation se constitue principalement de broussaille de kalmia et de lédon avec de l'aulne. La terrasse supérieure a, quant à elle, été affectée par l'incendie de 1994. Le couvert forestier est tout de même assez dégagé. Parmi les repousses, on note le bouleau nain qui atteint près de 1,5 mètre ainsi que l'épinette, qui fait moins de 70 cm.

L'intervention a permis de mettre au jour un nouveau site préhistorique (**EICw-08**) localisé près de l'extrémité en aval de la zone (Photo 4.25). Le site a été identifié sur la seconde terrasse, entre 3 et 5 m de la rupture de pente, et couvre une distance linéaire d'environ 30 mètres. Aucun foyer ou autre structure n'a été identifié parmi la vingtaine de sondages effectués. Tous les artefacts ont été récupérés dans la tranche correspondant au niveau du Ah et au sommet du niveau Ae. Le couvert végétal est dominé par le lédon et le kalmia ainsi que par de nombreux troncs renversés suite à l'incendie de forêt. Le premier replat présente un relief accidenté légèrement bosselé. Aucun sondage n'a été fait dans cette portion. Toutefois, il se pourrait que cette formation résulte d'un affaissement, voire d'un glissement de terrain.

L'analyse du matériel indique la présence de deux sources de matières premières, soit un quartzite grossier et un quartzite grisâtre (avec des veines ferrugineuses rougeâtres). On note la présence de deux outils en quartzite grisâtre, soit des pointes de projectiles présentant une facture expéditive, aménagées sur éclat. Le reste de l'assemblage comprend des éclats de débitage associés aux étapes d'affûtage et de finition de pièces. Il est à noter qu'un seul éclat peut être considéré de seconde génération. Ce type d'éclat présente des nervures dorsales clairement émoussées et n'a aucune esquille ou traces d'utilisation. Ces éclats ne peuvent provenir que du réaffûtage d'outils utilisés ou du façonnage de préformes. Dans ce contexte, la préforme est une pièce intermédiaire aménagée à la carrière d'extraction et que l'on transporte

avec soi, pour être ensuite façonnée en lieu donné selon les besoins du moment. Cette pièce présente des caractéristiques physiques semblables aux outils, à savoir des arêtes et des nervures émoussées, voire même une patine. La faible présence de ce type d'éclat au site EICw-08 pourrait nous indiquer qu'il y aurait eu plus de fabrication d'outil sur place à partir de préforme. En effet, le réaffûtage d'outils produit beaucoup plus d'éclats présentant une surface émoussée, de seconde génération, comparativement à la fabrication d'un outil complet à partir d'une préforme. En effet, seuls les enlèvements provenant de la surface extérieure de la préforme présentent une face dorsale émoussée. Ainsi, tous les enlèvements subséquents présentent des nervures et des arêtes fraîches.

Il est fortement recommandé de retourner sur ce site afin d'en comprendre la composante. Il serait également important d'évaluer la portion avant du site, localisée sur le premier replat. Les sondages réalisés ont permis de circonscrire seulement la portion arrière du site.

Zone 3.19.19

Cette zone de 1,2 hectare, en forme de pointe, surplombe la rivière et constitue l'un des éléments du léger goulot d'étranglement de cette section de la Romaine. Le flanc en amont donne sur une petite île alors que le flanc en aval donne sur une baie intérieure. La terrasse située dans la portion arrière de la zone se trouve à une altitude de plus de 14 mètres et présente un terrain plat. Cette portion a également été affectée par l'incendie de 1994. On y note des repousses d'épinettes (près de 2 m) et de bouleaux nains. Le couvert forestier est dégagé, exposant la zone aux grands vents. La pointe avant de la zone donne directement à l'entrée des eaux vives, du faible rapide, et se trouve à une altitude de plus de 3 m ADPE. Ce replat au relief légèrement bosselé présente des signes d'inondation. La couverture végétale est principalement composée de fougères et d'herbages. L'intervention a consisté à sonder le rebord de la haute terrasse, alors que seulement une dizaine de sondages a été réalisée sur le replat avant.

Zone 3.19.20

Située sur la rive droite de la rivière Romaine, la zone de 2,2 hectares se trouve légèrement en retrait de la rive, dans un segment tortueux de la rivière. Elle se trouve à l'embouchure d'un ruisseau encaissé qui s'approvisionne dans un grand lac anonyme à l'intérieur. Cette portion a été moins affectée par les incendies de forêt de 1994 et demeure relativement à l'abri des vents. De nombreux arbres partiellement calcinés sont encore debout. Parmi les repousses, on note de l'épinette, atteignant plus de 2,5 mètres, ainsi que du mélèze. Le terrain demeure

très accidenté, présentant un relief bosselé qui rend l'installation de campement difficile. La portion en aval de la zone présente un talus en forte érosion avec une pente abrupte dont le sommet est situé à une altitude de plus de 4 m ADPE. Le sol est bien drainé, présentant un podzol avec une transition très nette entre les horizons.

Plus en amont, l'altitude du replat diminue pour se situer à plus de 2 m ADPE. Le sol change également, présentant de minces couches organiques entrecoupées de sable limoneux. Aucune trace d'occupation humaine n'a été répertoriée.

Zone 3.19.21

Zone de 1,1 hectare sise sur la rive droite dans la portion intérieure d'un coude de la rivière Romaine. Elle fait face à la zone 3.19.22. À l'instar des zones du secteur, elle fut affectée par l'incendie de forêt de 1994. De nombreux arbres sont encore debout, principalement dans la portion en aval. Les repousses de bouleaux nains et d'épinettes n'atteignent pas 2 m. La zone possède un couvert forestier dégagé et se caractérise par une série de replats étagés avant d'atteindre une grande terrasse. La portion en aval se trouve à une altitude de 5,7 m ADPE sur le premier replat alors que plus en amont, l'altitude redescend. La terrasse se caractérise par un sol constitué de couches organiques, entrecoupées de couches sablo-limoneuses.

C'est d'ailleurs dans le dernier droit en amont de la zone que nous avons découvert les vestiges d'une occupation récente (**H04ML-01**). Ce site comprend une aire dégagée, correspondant vraisemblablement à l'emplacement de la structure d'habitation, avec fosse adjacente ayant pu servir de glacière. On y retrouve également une petite zone de détritits. Nous n'avons relevé que trois arbres coupés, dont l'un à 0,5 m et l'autre à 1,5 m de la surface. Ces arbres auraient pu servir de perches de soutien. Un seau de graisse découpé ainsi qu'un bol de fer émaillé jonchent le sol de l'aire d'occupation. Le site semble avoir été abandonné bien avant l'incendie de forêt de 1994. On note la présence d'épinettes d'un mètre sur l'aire d'occupation ainsi que la présence de mousse recouvrant les traces de coupes d'arbres. On estime l'âge du site à moins de 25 ans, soit une occupation de la fin des années 1970-début 1980. Selon notre informateur Mathieu Lafontaine, ce serait une occupation innue de saison automnale. Les nombreux plans d'eau situés à l'intérieur peuvent en effet présenter un intérêt pour la chasse.

Zone 3.19.22

Cette zone de 0,7 hectare présente une disposition semblable à la zone 3.19.19, à savoir un premier replat à plus de 4 m d'altitude ADPE venant s'appuyer sur une haute terrasse à plus de 15 m d'altitude. À chaque extrémité se déverse un cours d'eau encaissé dans la rivière Romaine. Ces derniers sont alimentés par les eaux d'écoulement ainsi que les eaux provenant des petits lacs situés sur les hauts plateaux intérieurs. Le couvert forestier est dégagé, sauf en bordure des cours d'eau, où traces de l'incendie de forêt de 1994 sont moins apparentes. Le premier replat n'a pas été affecté par l'incendie et présente un couvert forestier jeune plus dense avec nombre d'épinettes. Le terrain est légèrement bosselé, surtout la moitié avant donnant sur la Romaine. Le sol présente des signes d'inondation avec une mince couche organique intercalée entre des niveaux de sable limoneux. La terrasse supérieure est en pente douce vers la Romaine et est parsemée de petites déflations. L'intervention a consisté à suivre une ligne de sondages espacés au 10 mètres sur la terrasse et des sondages sur les sections planes du premier replat.

Zone 3.19.28

Cette zone de 1,9 hectare, située sur la rive gauche de la rivière, est sise à l'embouchure d'un ruisseau encaissé, alimenté par un petit lac intérieur, et de la rivière Romaine. Le terrain, en forme de pointe, présente un relief accidenté, bosselé et marqué par des dénivelés importants. De plus, la forêt mature du secteur semble avoir été partiellement affectée par un ancien feu de forêt, probablement un feu de tête. Il est par contre difficile de l'associer à celui de 1994. La couverture végétale est dominée par du lédon atteignant un mètre de haut. Le talus le long de la Romaine et du ruisseau est envahi par les aulnes ainsi que par des jeunes épinettes. Le terrain est également très encombré par les nombreux chablis, compliquant ainsi l'intervention sur le terrain. Nous avons surtout privilégié une inspection visuelle, en sondant les secteurs dégagés sur le replat situé à 4,75 m d'altitude ADPE.

Zone 3.19.29

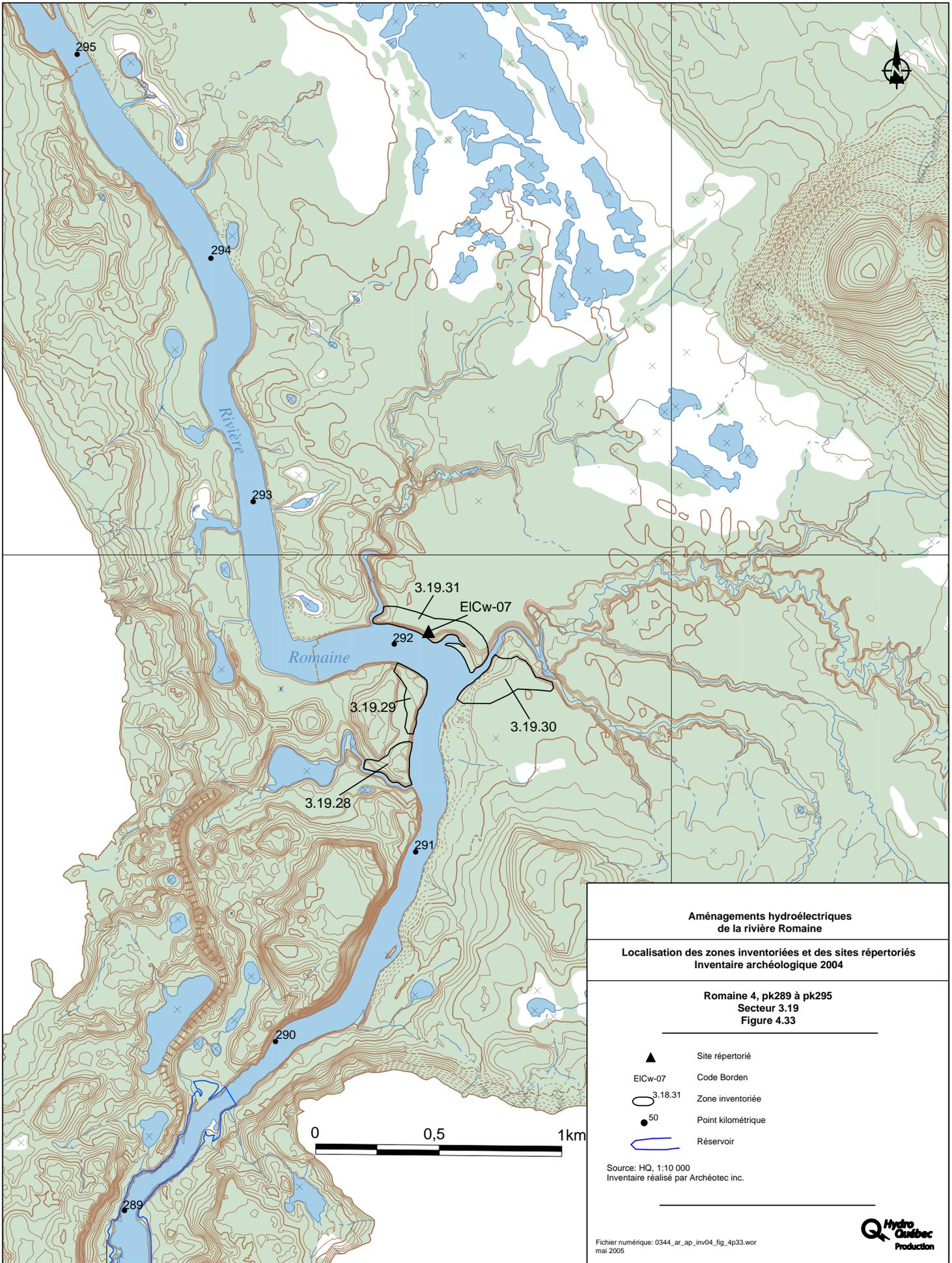
Suivant toujours le même plateau, cette zone de 1,9 hectare est située en amont de la zone précédente et se caractérise par des terrasses étagées relativement planes. La zone est donc localisée dans la portion intérieure du coude de la rivière Romaine. L'extrémité en aval, située sur la terrasse la plus haute, se trouve à 7 m d'altitude ADPE alors que la portion en

amont redescend à 5 m d'altitude ADPE. Le sol se caractérise par un podzol humo-ferrique. Le talus longeant la Romaine est abrupt et partiellement envahi par les aulnes, les sections du talus à découvert étant affectées par l'érosion. Le boisé a également été affecté par un incendie de forêt. Toutefois, le couvert est moins dense et les repousses d'épinettes et de bouleaux nains n'atteignent pas 2 m. Là aussi, les chablis sont plus importants en bordure du talus. L'intervention a donc consisté à suivre deux lignes de sondages, dont l'une près du talus. On note la présence d'une aire d'atterrissage pour hélicoptère ainsi que l'aménagement d'un petit sentier pour faciliter l'installation d'une borne géodésique. Ces aménagements d'Hydro-Québec sont récents, datant au plus de 2001.

Zone 3.19.30

Zone de forme triangulaire de quatre hectares située sur une série de replats en pentes douces, coiffée d'une terrasse culminant à 7,81 mètres au-dessus de la rivière Romaine. La zone est coincée entre la rivière Romaine et l'embouchure d'un ruisseau sinueux. La partie est de la zone recoupe la berge de ce même ruisseau, étroit et envahi par une aulnaie. Les autres replats se situent respectivement à 2,76 mètres et 5,88 mètres au-dessus des cours d'eau. La forêt semble avoir subi un incendie, il y a dix à douze ans. Le pourtour des cours d'eau est cependant intact, arborant des épinettes, du sapin baumier et des bouleaux nains.

Une tenderie contenant un ancien piège à martre y a été identifiée. Elle est balisée par du ruban rouge délavé et se termine sur un espace dégagé donnant accès à l'eau. Notre informateur Matthieu Lafontaine prétend qu'il y aurait eu une tente installée à cet endroit. Toutefois, aucun indice n'a pu confirmer ses dires.



Zone 3.19.31

Cette zone de 4,3 hectares, sise sur la rive gauche de la rivière Romaine, est ceinturée par l'embouchure de deux ruisseaux. Elle couvre une terrasse fluviale de sept à huit mètres d'altitude, sauf dans sa section sud-est où l'on retrouve un cap sableux de basse altitude. La forêt est en régénération suite à un incendie de forêt, sauf dans la partie ouest où l'on trouve une pessière à sphaigne. Un site préhistorique, EICw-07, a été localisé dans la partie centrale de la zone, sur la terrasse principale.

Le site **EICw-07** est localisé sur une terrasse en retrait de la rivière Romaine, à 8,76 mètres au-dessus de cette dernière (photo 4.26). Un sondage positif a révélé la présence d'un foyer qui repose sur la couche B, contenant seize pierres rougies et fracturées et de petits fragments d'os blanchis qui n'ont pas été recueillis (voir photo 4.27, profil de sol et plan du sondage 1). Il n'y a pas de trace de rubéfaction du sol ou de présence de charbons, ce qui indiquerait un feu de basse intensité pour cuire des aliments.

Le sol de ce sondage est constitué de sable gris tacheté recouvrant un humus fossile, tandis que le sol sous-jacent qui recouvre le foyer est composé de sable brun doré. La lentille grise est peut-être associée à une occupation récente : deux pots de verre et une boîte de conserve de lait sont les seuls éléments qui ont été trouvés, au nord-est du sondage positif. Neuf autres sondages ont été ouverts dans les alentours du sondage 1, mais sans autre résultat. Une fouille de petite envergure pourra donc être envisagée pour vérifier s'il y existe d'autres indices. L'aire est évaluée à une vingtaine de mètres carrés, centrée sur le sondage positif. Il serait nécessaire d'agrandir ce dernier pour évaluer le type et la dimension de cette zone de combustion.

planche 14



Photo 4.26
Vue aérienne du site EICw-07



Photo 4.27
Site EICw-07, sondage 1, foyer avec pierres rubéfiées

4.1.19 Secteur archéologique 3.21

Le secteur 3.21 couvre les deux rives de la rivière aux Sauterelles, à partir de plus ou moins 200 mètres de sa confluence avec la rivière Romaine jusqu'à approximativement onze kilomètres en amont, à vol d'oiseau. Les rives de la rivière aux Sauterelles présentent des terrasses étagées, allant jusqu'à dix à douze mètres au-dessus du cours d'eau. Elles sont constituées de dépôts fluviaux de sable moyen à fin et sont affectées, à certains endroits, par une érosion active des talus. Leurs surfaces sont en général bien drainées et constituent des endroits avec un bon potentiel archéologique. Sur le plan géographique, cette rivière est un important affluent de la rivière Romaine et donne accès aux bassins de la rivière Saint-Jean au sud et du lac Atikonak au nord.

Zone 3.21.03

Cette zone de deux hectares est sise sur la rive droite de la rivière aux Sauterelles, à environ 1,5 kilomètre de son embouchure. Elle présente une surface de sable d'origine fluviale qui s'élève à près de deux mètres au-dessus du cours d'eau. Une terrasse arrière de six mètres d'altitude présente un talus en forte érosion. Deux lignes de sondages ont été localisées et, après vérification, il s'agit bien d'une zone qui a été inventoriée lors de l'intervention de 1999 (Archéotec inc. 2000a).

Zone 3.21.04

Petite zone de 0,6 hectare qui longe la rive droite de la rivière aux Sauterelles, en amont d'un tronçon de rapides. On y trouve une belle terrasse plane qui varie d'un à deux mètres en altitude au-dessus du cours d'eau. Aucune trace d'un portage permettant d'éviter les rapides n'a été trouvée. De plus, quoique la surface du replat soit intéressante pour une installation, il semble qu'aucun occupant n'y ait fait halte.

Zone 3.21.07

Zone de près d'un hectare située sur la rive gauche de la rivière aux Sauterelles. Elle est adjacente à un rétrécissement du cours d'eau et est traversée par un ruisseau. L'endroit semble intéressant pour la pose de filets de pêche. La zone présente deux espaces intéressants : un replat de 0,20 mètre et une terrasse de 1,75 mètre au-dessus de la rivière. Ces surfaces sont constituées de sable fin et compact d'origine fluviale et elles présentent des bonnes surfaces

pour une installation. Bien que la zone entourant le ruisseau ait été sondée intensément, aucune trace d'une occupation n'a été mise au jour.

Zone 3.21.08

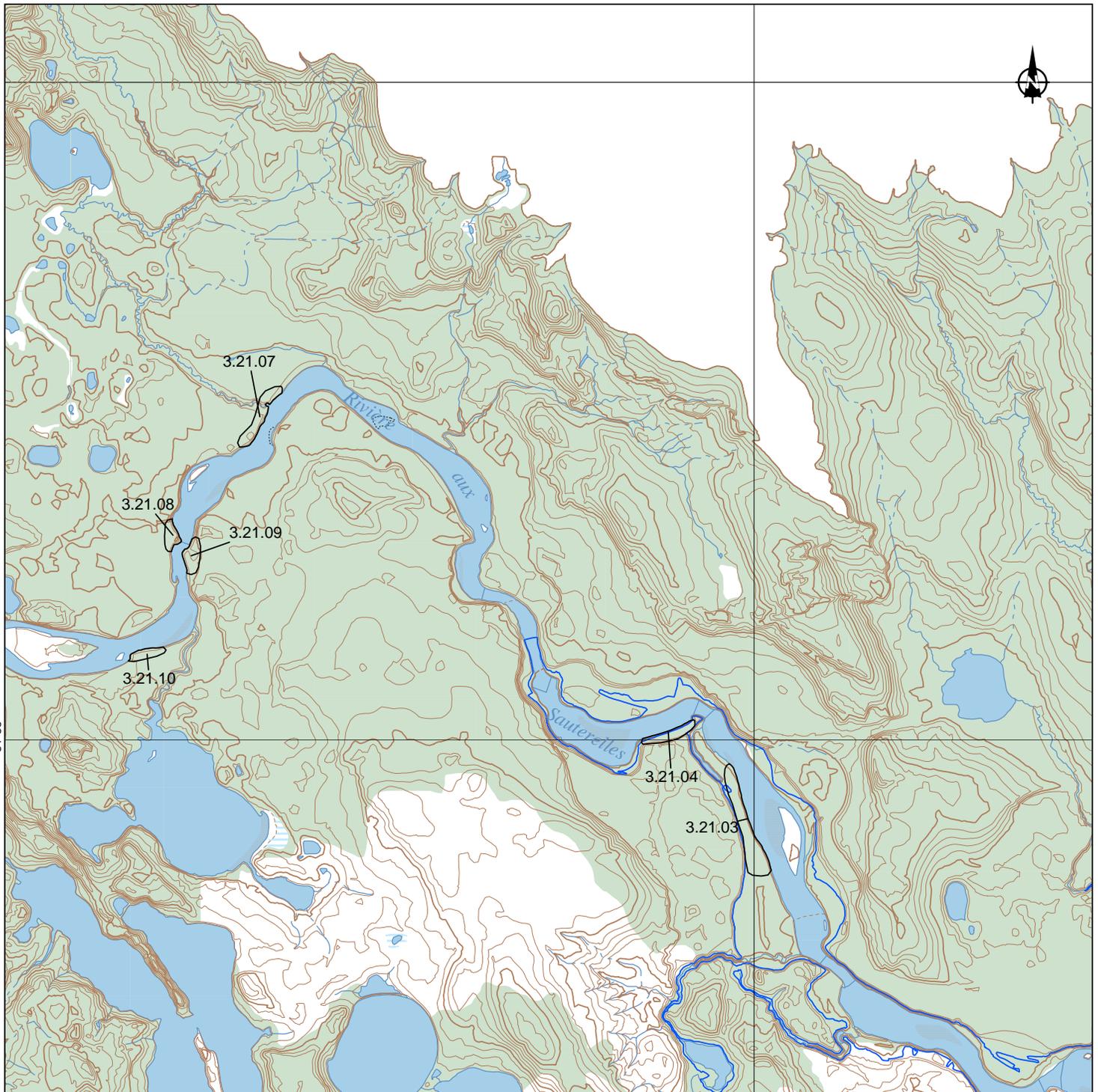
Cette petite zone de 0,4 hectare est localisée sur la rive gauche de la rivière aux Sauterelles. Elle couvre la superficie complète d'une pointe qui fait face à une zone de rapides à débit moyen. La pointe forme avec la rive opposée un rétrécissement du cours d'eau, avantageux pour l'installation de filets de pêche. La surface du replat, constitué de sable et parsemé de blocs de granite, s'élève à 2,25 mètres au-dessus du rapide. Cette terrasse présente de bonnes conditions pour une installation. Malgré cela, aucun indice d'occupation ou d'utilisation de la zone comme portage n'a été localisé.

Zone 3.21.09

Petite zone de 0,6 hectare sur la rive droite de la rivière aux Sauterelles. Elle forme, avec la zone 3.21.08, un rétrécissement de la rivière qui provoque un rapide. Sa surface de sable d'origine fluviatile, qui varie entre un mètre et deux mètres d'altitude, présente un bon potentiel archéologique. Cependant, quoique la zone et en particulier la pointe donnant sur le rapide ait été sondées intensément, aucune occupation anthropique n'a été mise au jour.

Zone 3.21.10

Zone de petite taille couvrant une superficie équivalente à 0,4 hectare, située sur la rive droite de la rivière aux Sauterelles. Elle est sise sur la partie est d'une petite pointe formant un léger rétrécissement de la rivière. Le replat qui la compose se situe à une altitude variant entre 1,00 mètre et 1,50 mètre au-dessus du cours d'eau. Cette terrasse de sable d'origine fluviatile forme une surface avantageuse pour une installation. Toutefois, aucune occupation ou portage n'y a été relevé.



**Aménagements hydroélectriques
de la rivière Romaine**

**Localisation des zones inventoriées et des sites répertoriés
Inventaire archéologique 2004**

**Romaine 4, pk282
Secteur 3.21
Figure 4.34**

-  3.21.04 Zone inventoriée
-  50 Point kilométrique
-  Réservoir

Source: HQ, 1:10 000,
Inventaire réalisé par Archéotec inc.

5. Synthèse et discussion

Nous présenterons dans cette section une synthèse des résultats obtenus dans le cadre de notre intervention. Les données seront discutées dans le cadre des divisions chronologiques régionales. Les quelques datations radiocarbone obtenues seront confrontées aux autres indices nous permettant d'assigner un âge relatif aux vestiges mis au jour.

5.1 La période préhistorique (de 7000 avant aujourd'hui à 1600 A.D.)

Les premières manifestations humaines sur la Côte-Nord remontent aux environs de 8700 AA pour la région du détroit de Belle-Isle et 7400 AA pour la région de Baie-Comeau (Chevrier 1996 ; Pintal 2000). Il est donc possible que, dès 7000 AA, des populations venant de l'est ou du sud-ouest aient pu explorer ou même fréquenter le secteur de l'embouchure de la rivière Romaine. À cette époque, les populations amérindiennes nord-côtières se spécialisaient probablement dans l'exploitation des ressources maritimes. Celles-ci fournissent un apport alimentaire plus stable dans un environnement en constant changement, comme l'était cette région quelques millénaires après la déglaciation (Chevrier 1996 : 75). Sur la rivière Romaine, la plus ancienne date obtenue à partir d'un échantillon de charbon recueilli dans un foyer est de l'ordre de 3570 AA (site EkCw-04, Archéotec inc. 2000b : 28). Ce site se situe dans le bassin supérieur de la rivière (région 3) au kilomètre 263, à proximité d'un portage permettant d'éviter des rapides. Déjà à cette époque, le modèle d'exploitation des ressources fauniques de l'intérieur était en place, complété par des visites sporadiques à la mer lors de la remontée du saumon (Chevrier 1996 : 99). Ce système économique s'est maintenu en place jusqu'à l'établissement des postes de traite européens au dix-septième siècle.

En tout, 10 sites présentent des composantes ou des artefacts pré-datant l'arrivée des Européens. De ceux-ci, un seul se trouve en aval du kilomètre 192, où commence la zone d'influence des travaux de la centrale RO-4 et qui correspond grosso modo au début du bassin supérieur de la Romaine au kilomètre 195 (région 3). Il s'agit du site EcCt-03. Ce dernier est le seul site préhistorique avec EdCt-01, trouvé en 2001 entre la Grande Chute et le bassin des Murailles. En amont, dans le bassin central de la Romaine (région 2) s'étend un hiatus d'occupation ancienne de 133 kilomètres. Cette discontinuité est frappante, mais elle nous surprend peu. Comme mentionné précédemment, ce tronçon de la rivière est accidenté et cou-

vert de rapides et de cascades infranchissables. Cette limitation ne serait pas décisive si ce n'était de l'encaissement prononcé de la rivière, quelquefois aux emplacements même des rapides et qui oblige les éventuels portageurs à contourner de très longues sections de rivière. Le père Babel, en mentionnant la Romaine en 1866, résume bien la situation :

« Si elle est belle dans le haut des terres, elle est bien loin de l'être proche de la mer où les sauvages ne se hasardent jamais de la suivre ; elle est trop turbulente et ses portages trop difficiles. » (Tremblay 1977 : 36)

Toutefois la présence des neuf autres sites dans le bassin supérieur de la rivière, confirme l'importance du tronçon en amont de la rivière Romaine comme axe de circulation pour atteindre ou revenir des grands lacs intérieurs, comme les lacs Brûlé ou Atikonak. Les occupations semblent assez restreintes (trois sondages positifs ou moins), probablement des sites de halte temporaire. Les éléments fauniques comprennent seulement des mammifères de moyenne ou de petite taille, mais pas de grosse proie comme le caribou, ce qui concorde avec la consommation alimentaire de groupes en transit vers les grands lacs intérieurs ou vers la côte (Dominique 1989 : 150).

Des artefacts lithiques ont été trouvés sur six des dix sites enregistrés. Les éclats dénotent principalement du travail de taille, mais essentiellement dans les dernières étapes du façonnage d'un objet. On trouve également sur certains sites des éclats témoins de la finition d'un objet et également de la remise en forme d'outils existant, comme des retouches sur fronts grattants. Au niveau des outils, plusieurs pointes de projectile ont été découvertes, de même qu'un burin, un éclat utilisé et un éclat retouché. Les pointes sont intimement liées à l'acquisition des ressources fauniques, tandis que les autres artefacts peuvent servir à transformer des matériaux bruts ou réparer des objets existants.

La matière première dans laquelle sont façonnés ces objets provient de dix sources et comprend trois types de chert, deux de quartzite, deux de quartz et trois types de schiste. Le chert grisâtre pourrait provenir des sources à proximité de la côte, près de Havre Saint-Pierre et des îles de Mingan, et faisant partie des formations de la Romaine ou de Mingan (Archéotec inc. 1999). Il est possible que le chert blanc provienne également d'une de ces deux formations. Nous n'avons toutefois pas d'indice sur la provenance du chert verdâtre composant le burin du site ElCw-06, mais il pourrait être originaire de la fosse du Labrador au nord-ouest (McCaffrey 1989). Trois sources de quartz ont également été identifiées dans ce secteur côtier,

dont du quartz hyalin et laiteux (Archéotec inc. 1999). Toutefois, le quartz étant un des minéraux les plus communs, il est fort possible que la matière provenant de nos sites soit originaire d'une autre source non identifiée. Une veine de quartz contenue dans un affleurement de grès a été identifiée par une de nos équipes sur la zone 2.01.04. Elle est cependant de dimension très restreinte et se retrouve dans une section difficilement accessible du tronçon des Murailles. De nombreuses sources de quartzite ont été répertoriées dans les bassins de quelques rivières à l'est de la Romaine, dont les rivières Nabisipi, Aguanish et Natashquan (Archéotec inc. 1999). La rivière Abbé-Huard, que nous avons inspectée à quelques reprises durant notre intervention, donne également accès à ces sources de quartzite et aussi au bassin de la rivière Nabisipi. Il est possible que les échantillons recueillis sur nos sites proviennent de cette région. Des analyses macroscopique et pétrographique seraient de mise pour bien identifier la provenance de la matière première composant notre assemblage.

Les patterns d'occupations préhistoriques dans le bassin supérieur de la Romaine identifiés en 1999, semblent se confirmer : les sites plus anciens seraient éloignés de la rivière et les occupations à composantes multiples préhistoriques et récentes seraient plus proches (Archéotec inc. 2000a : 52). D'une part, nous avons trouvé un site en retrait de la rivière Romaine, situé sur les rives de paléo-chenaux : le site EiCw-09. Par ailleurs, aux vestiges préhistoriques des sites EiCw-10 et EjCw-05 se superposent par des occupations contemporaines qui témoignent de la persistance de la présence amérindienne sur ce territoire. D'autre part, nous pouvons ajouter à ces catégories les sites qui n'ont qu'une composante préhistorique unique, c'est-à-dire la majorité des sites que nous avons localisés durant notre intervention.

Sinon, des dates radiocarbone que nous ayons pu obtenir, aucune n'a pu être contre-vérifiée par des objets diagnostiques. Comme mentionnée précédemment, la date de 280 ± 80 AA du site EiCw-10 pourrait être liée à une occupation historique ou même moderne. La date de 430 ± 50 AA, pour le foyer du site EiCw-09, semble être en accord avec l'âge présumé de la structure de pierres. Ces deux sites devront toutefois être fouillés pour confirmer l'exactitude des dates obtenues.

À la lumière de la faible densité artéfactuelle, des proies consommées et du type de travail effectué sur la pierre, ces résultats nous conduisent aux mêmes conclusions que les interventions de 1999, à savoir la présence de petites occupations. Celles-ci sont sans doute des séjours de courtes durées le long de l'axe de circulation qu'est la rivière Romaine.

Pour le bassin inférieur, le site EcCt-03 vient confirmer la présence ancienne d'occupants entre la Grande Chute et le Bassin des Murailles. À ce dernier endroit, l'occupation préhistorique du site EdCt-01 prouve la fréquentation de cette région (Archéotec inc. 2002). Toutefois, l'absence de sites préhistoriques avant le secteur de l'embouchure de la petite Romaine soulève quelques interrogations sur les déplacements des populations dans le tronçon aval de la rivière Romaine. Est-ce que le Bassin des Murailles était un cul-de-sac pour les canoteurs allant vers le nord ou est-ce qu'ils empruntaient une route alternative qui pourrait être la rivière Romaine sud-est ou même la vallée de la rivière Perugia ? Est-ce qu'ils se servaient de la Romaine sud-est pour atteindre la région riche en quartzite située plus au nord ou le bassin de la rivière Nabisipi ? Quoi qu'il en soit, la faible densité de sites et la taille réduite des occupations laisse croire que cette section de rivière était utilisée de façon sporadique comme axe de circulation ou comme zone d'exploitation limitée.

5.2 La période historique (1600 A.D. à 1900 A.D.)

L'établissement des postes de traite notamment à Mingan permet l'établissement de relations commerciales entre Euro-canadiens et Amérindiens, ce qui réoriente l'exploitation du territoire vers l'acquisition d'animaux à fourrures (Archéotec inc. 1979). Ceux-ci étaient chassés dès que la quantité de caribous capturés était suffisante pour assurer la subsistance du groupe familial (Dominique 1989 : 154). La trappe du petit gibier s'effectuait principalement à la fin de l'automne et de l'hiver, au moment de l'occupation des grands lacs de l'intérieur, quand les animaux ont développé leur pelage d'hiver. La capture de ces animaux s'effectuait également, dans une proportion moindre, durant l'aller-retour entre l'intérieur et les postes de traite. L'arrivée sur la côte des premiers colons euro-canadiens, spécialisés dans la collecte des ressources maritimes, n'empêchera toutefois pas les amérindiens de poursuivre aussi l'exploitation des ressources côtières telles le saumon, le loup marin et les oiseaux migrateurs (Mailhot 1996). C'est également vers la fin de cette période que le père Babel, chargé de mission chez les Innus qui fréquentent le poste de Mingan, effectuera plusieurs périple dans l'arrière-pays, décrira le bassin supérieur de la Romaine et attestera de l'exploitation de cette région par les Amérindiens (Tremblay 1977).

Sur le plan archéologique, cette période est caractérisée par l'apparition de la culture matérielle européenne dans les assemblages des sites occupés par les Amérindiens. La taille de

la pierre est rapidement abandonnée, tandis que l'utilisation des matériaux traditionnels périssables comme le bois, l'os et le cuir se poursuit au moins jusqu'au vingtième siècle. Les nouveaux outils en métal, n'ayant pas besoin d'être constamment rafraîchis, laisseront peu de traces sur les sites d'occupation. Ceux-ci deviennent donc difficilement localisables.

Aucun site ayant été recensé n'a été attribué directement à cette période. Il demeure la possibilité qu'un des sites désignés comme préhistoriques, recelant seulement des os blanchis ou un foyer, soit en fait un témoin de cette période. Citons comme exemple les sites EcCt-03, EiCw-10, EICw-07 et EICw-09. Parmi ceux-ci, des datations radiocarbone ont été obtenues pour les sites EiCw-10 et EICw-09, mentionnées dans le chapitre 5.1. Ajoutons ici toutefois qu'un intervalle à deux sigmas calibré en année calendrier donne pour EiCw-10 trois écarts possible (95% de probabilité) entre 1440-1690 A.D., 1730-1810 A.D. et 1920-1950 A.D. tandis que EICw-09 présente deux écarts, entre 1420-1520 A.D. et 1580-1630 A.D. Ces dates sont situées dans l'intervalle temporel couvert par la période historique mais ne pourront être confirmées avec certitude, que par la découverte d'objets diagnostiques.

5.3 La période moderne (1900 A.D. à 1950 A.D.)

Pendant cette période, les Innus ont continué sensiblement le même schème d'exploitation des ressources de l'intérieur que précédemment. Cependant, l'implication croissante du gouvernement au niveau de la gestion des ressources et la poursuite de nouvelles sources de revenus pour les populations euro-canadiennes des villages côtiers, viendront changer la donne, entre autres au niveau de l'exploitation du saumon et des animaux à fourrure (Archéotec inc. 1979 ; Mailhot 1986). La collecte du saumon, qui constitue une ressource essentielle aux Innus durant leur séjour sur la côte, sera de plus en plus réglementée. Suite aux fluctuations des ressources maritimes, des pêcheurs originaires des villages euro-canadiens diversifieront leurs activités en pratiquant la trappe, d'abord dans la région côtière et ensuite jusque dans la région du lac Brûlé dans les années 1930 et 1940 (Archéotec inc. 1979 : 171).

Du point de vue de la culture matérielle, l'utilisation des objets traditionnels en bois, écorce ou cuir diminuera, mais persistera jusqu'aux années 1940, où ils seront supplantés par l'introduction des biens de consommation manufacturés (Dominique 1989). L'utilisation de la toile se répand à partir de la fin du dix-neuvième siècle. Elle remplacera l'écorce et les peaux pour la confection des canots et des habitations.

Une nouvelle forme d'habitation, la tente de toile rectangulaire (patshuianitshuap) empruntée aux prospecteurs et arpenteurs, côtoiera maintenant les formes d'habitations plus traditionnelles comme la tente conique (tishtueikanitshuap), qui sera également couverte de toile. Ces habitations seront maintenant chauffées grâce au poêle de tôle qui remplacera le foyer.

Deux des sites localisés sont, de par les objets qu'ils contiennent, clairement témoins de la période moderne, plus précisément du premier quart du vingtième siècle. Il s'agit des sites H04JF-01 et H04PB-02. Ces sites ont, en fait, des concentrations d'objets en surface ou enfouis peu profondément dans la litière. Ils comprennent de petits objets usuels tels des contenants, des couteaux, des pièges en métal et des fioles de médicament. Aucune structure d'habitation ne leur est associée. Il est possible que ces artefacts aient été rangés sur une plateforme d'entreposage qui a depuis disparu. Notons également que ces sites sont situés près de l'embouchure de la rivière aux Sauterelles (km 282), où l'on remarque, grâce aux sites EICw-01 et EICw-03, une récurrence des occupations datant de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle (Samson 1979 ; Archéotec inc. 2000a).

Deux autres sites pourraient être de cette période, mais les artefacts qui leur sont associés peuvent également dater du début de la période contemporaine. Toutefois, la position stratigraphique des objets, sous 21 centimètres de sable pour la boucle métallique de H04JCO-02 et sous une structure de pierre du début de la période contemporaine pour le clou et les piquets de EfCt-01, permet de croire que ces occupations dateraient de la première moitié du vingtième siècle.

Un cinquième site, EgCt-01, a pu être situé chronologiquement dans les années 1930 ou 1940 grâce aux objets et à une mention tirée d'une carte d'arpentage (Lacourcière 1942). Il s'agit d'un petit camp, probablement occupé par un seul trappeur euro-canadien. Ce trappeur a pu être originaire de Longue-Pointe, de Mingan ou de Havre Saint-Pierre, mais il n'est pas exclu qu'il ait pu emprunter le bassin de la rivière Aguanish à partir de Natashquan, pour ensuite atteindre la Romaine via la rivière de l'Abbé-Huard.

5.4 La période contemporaine (1950 A.D. à nos jours)

Cette période marque de profonds changements de l'utilisation du territoire, tant chez les Innus que chez les Euro-canadiens. Chez les premiers, l'installation des réserves (Natashquan en 1953 et Mingan en 1963) et la scolarité obligatoire entraînent leur sédentarisation

(Frenette 1996). Les territoires de chasse traditionnels à la tête de la rivière Romaine seront délaissés par beaucoup à partir de la fin des années 1950 (Samson 1979 : 2). Cependant, ils ne seront jamais complètement abandonnés. Les familles exploitant encore les ressources de l'intérieur s'y rendent maintenant grâce aux nouveaux moyens de transport que sont la moto-neige, les véhicules tout-terrain et l'avion (Frenette 1996 : 512).

Pour les Euro-canadiens, "l'ouverture du territoire" aux activités minières et forestières leur permettra de s'émanciper des aléas d'une économie centrée sur les ressources maritimes. Le territoire de trappe qui n'est pas utilisé par les communautés innues sera découpé et distribué aux trappeurs euro-canadiens en 1962 et ce, sur une profondeur moyenne de quinze kilomètres à partir de la côte (Archéotec inc. 1979 : 100). La baisse du prix des fourrures après les années 1940 et l'emploi salarié dans les autres secteurs économiques transformera l'activité de la trappe, qui sera maintenant pratiquée par une niche de spécialistes, à des fins de rémunération secondaire ou de loisir (Archéotec inc. 1979 : 103-104).

Les abords de la rivière Romaine seront également fréquentés par les pêcheurs sportifs et à l'automne, par les chasseurs d'orignaux. La présence de ce cervidé est très récente dans la région de la Minganie et remonte tout juste à la fin des années 1960 (Archéotec inc. 1979 : 182). L'orignal a été attiré par les zones de forêts pré-climaciques de tremble ou de bouleau, qui suivent de quelques années le passage d'un incendie (Banfield, 1977).

La chasse à ce gibier, qui s'effectue pendant la saison du rut à l'automne, nécessitera la construction de chalets pour la durée du séjour et d'affûts à proximité des zones fréquentées par les orignaux. Ces chalets pourront également être utilisés pour des "voyages de pêche" lors des congés estivaux. Près d'une dizaine de ces chalets, encore en utilisation ont été repérés le long de la rivière Romaine, dont un sur le site H04EAR-01, qui semble avoir été victime d'un incendie de forêt. Ils se situent habituellement près d'une portion de rivière assez large pour qu'un hydravion puisse y amerrir.

Les occupations qui semblent clairement amérindiennes, c'est-à-dire avec des habitations traditionnelles comme les tentes coniques (tishtueikanitshuap), se retrouvent dans la zone historiquement fréquentée par la bande de Mingan, dans le bassin supérieur de la rivière Romaine. Les sites H04CN-01 et H04CL-02 possèdent de telles structures. Les tentes rectangulaires (patshuianitshuap) ont été, depuis leur introduction au dix-neuvième siècle, utilisées par les amérindiens et les Euro-canadiens, mais ces derniers, dans le cadre d'un mode

d'exploitation plus sédentaire, ont privilégié les habitations permanentes en bois. Ainsi pour le bassin supérieur de la rivière, les indices de la présence d'une tente rectangulaire ou de toute autre structure d'habitation mobile ont été interprétés comme signes d'une occupation autochtone. L'installation de tentes rectangulaires a été attestée sur les sites EiCw-10, H04MF-03 et possiblement H04CL-03. Par contre, pour les bassins inférieur et moyen, il est possible que certains de ces sites aient été occupés par des trappeurs euro-canadiens, même si la limite nord de la ligne de démarcation des lots de piégeage se situe approximativement à la Grande Chute (kilomètre 52). Ainsi, les sites H04CL-01 et H04SR-01 présentent des indices d'aménagement d'une habitation mobile et sont situés en aval du Bassin des Murailles.

Même si l'arrière-pays est maintenant atteint grâce aux hydravions, les embarcations comme le canot seront encore utilisés pour des déplacements locaux. Ils seront remisés pour l'hiver dans la zone d'utilisation. Les sites H04MA-01 et H04EAR-02 sont tous deux des endroits où ont été entreposées des embarcations. Le dernier site est à proximité d'un tronçon de rivière utilisé pour l'amerrissage d'hydravion (Archéotec inc. 1979).

Enfin, un seul emplacement a été associé à la présence de "travailleurs" et non d'exploitants habituels comme les chasseurs et les trappeurs. Il s'agit du site H04GV-01 et il serait lié à la présence d'équipes d'arpentage ou peut-être de prospecteurs. Il pourrait être associé aux premières phases des travaux du projet Romaine dans les années 1970.

6. Conclusions et recommandations

Les interventions archéologiques de 2004 sur la rivière Romaine ont touché principalement les secteurs affectés par les barrages RO-1, RO-2, RO-4 et, dans une moindre proportion, RO-3. Cependant, pour que l'inventaire des secteurs qui seront envoyés soit complet, une majorité de zones dans le complexe RO-4 restent à inspecter. Les zones de chaque complexe qui devront être inventoriées ou revisitées lors d'une intervention subséquente sont répertoriées dans le tableau 6.1.

Les zones qui n'ont pas été complétées dans le secteur des complexes RO-1 et RO-2 étaient soit inaccessibles en hélicoptère conventionnel, soit recouvertes de ventis et présentaient des risques élevés pour la sécurité de ceux qui tentent de s'y aventurer. La majorité des zones affectées par les ventis se situent entre les kilomètres 110 et 133 de la rivière Romaine, soit dans le tronçon en amont du Bassin des Murailles, très pauvre en sites archéologiques. Nous ne jugeons donc pas nécessaire de retourner sur la plupart de ces zones pour y compléter l'inventaire. Trois de celles-ci mériteraient toutefois d'être inspectées. La zone 1.03.15, située dans le complexe RO-1 et donc en aval du Bassin des Murailles, se trouve dans une région qui a été occupée de façon limitée par les populations préhistoriques, comme le démontre la découverte des sites EdCt-01 (zone 1.03.17) et EcCt-03 (zone 1.03.06). Cependant, la présence de ventis et la densité de la végétation riveraine imposeraient l'usage d'un hélicoptère à flotteur. La zone 2.02.09, où se situe le site EfCt-01, présente des ventis sur le quart de sa surface. Il ne resterait donc que 25% de la zone à inventorier. La présence d'un aménagement de pièges dans la zone affectée par les chablis laisse croire qu'il pourrait y avoir d'autres indices permettant de mieux comprendre la structure de pierres du site mentionné. De même, la zone 2.02.08 séparée de la 2.02.09 par le ruisseau Lebrun, pourrait receler des indices liant peut-être le site EfCt-01 et une occupation indiquée sur la carte de potentiel (Archéotec inc. 2000c).

Sinon, nous recommandons la fouille des sites préhistoriques, dont une intervention prioritaire sur le site EiCw-10, qui est menacé par l'érosion du replat où il se situe. Cette fouille de sauvetage devrait se dérouler dès la prochaine campagne sur le terrain. Nous recommandons également une intervention sur le site EgCt-01, qui consisterait en une fouille limitée de la structure d'habitation accompagnée d'un ratissage de la surface adjacente. Ce site

est bien situé chronologiquement et représente une occasion de documenter l'utilisation du territoire par les trappeurs euro-canadiens du début du vingtième siècle.

Finalement, nous croyons que la mise au jour de dix sites préhistoriques et de vingt-deux occupations récentes a permis de dresser une image plus élaborée de l'utilisation de la rivière Romaine mais également de l'occupation du territoire intérieur de la moyenne Côte-Nord. Le bassin supérieur de la rivière Romaine a été confirmé comme un axe de circulation privilégié par les autochtones pour atteindre les territoires de chasse et de pêche situés dans la région des lacs Brûlé et Atikonak. Cette route, d'abord recensée par le père Babel en 1866, était déjà utilisée par les populations préhistoriques depuis au moins 3500 ans avant son passage, si l'on se réfère à la date obtenue pour l'occupation du site EkCw-04 (Archéotec inc. 2000b). L'information transmise par le père Babel voulant que le tronçon aval de la Romaine ait été négligé par les Innus, a également été vérifiée. Elle s'est révélée exacte, à une échelle insoupçonnée : près de 130 kilomètres de rivière entre le Bassin des Murailles et la région de l'embouchure de la petite Romaine, ne semblent pas avoir été occupés avant le vingtième siècle. Quant à la section comprise entre la Grande Chute et le Bassin des Murailles, la découverte d'une concentration d'os blanchis sur le site EcCt-03 pourrait confirmer la fréquentation de cette région par les amérindiens préhistoriques. Cependant, il reste à vérifier la nature préhistorique de ce site, mais la présence d'une occupation préhistorique au Bassin des Murailles a bel et bien été attestée lors de la campagne de 2001 (Archéotec inc. 2002).

La poursuite subséquente des inventaires archéologiques dans le secteur des complexes RO-3 et RO-4 et la fouille des occupations anciennes localisées en 2004 et lors des campagnes précédentes, permettront de compléter ce tableau déjà bien amorcé de l'occupation humaine de la rivière Romaine.

Tableau 6.1 Zones restant à inventorier par complexe

Complexe RO-1

Zones	PK (Ro- maine)	Superficie (ha)	Sites	Non-compl	Remarques
1.03.15	78	3,90	Aucun	1	ventis; inaccessible
Total		3,90		1	

Complexe RO-2

Zones	PK (Ro- maine)	Superficie (ha)	Sites	Non-compl	Remarques
2.02.04	110	1,07	Aucun	1	ventis; partiellement inventoriée
2.02.05	110	1,12	Aucun	1	ventis
2.02.06	114	2,93	Aucun	1	ventis; partiellement inventoriée
2.02.07	114	3,28	Aucun	1	ventis; inventoriée à 50%
2.02.08	115	3,98	Aucun	1	ventis; inspection talus et plage
2.02.09	116	5,91	EfCt-01	1	ventis; inventoriée à 75%
2.02.10	119	2,90	Aucun	1	ventis; partiellement inventoriée
2.02.11	120	0,62	Aucun	1	ventis; partiellement inventoriée
2.02.12	121	3,10	Aucun	1	ventis; partiellement inventoriée
2.03.01	129	9,86	Aucun	1	ventis; partiellement inventoriée
2.03.02	129	2,51	Aucun	1	ventis; partiellement inventoriée
2.03.05	133	1,27	Aucun	1	ventis; partiellement inventoriée
2.03.14	131	1,00	Aucun	1	ventis; inaccessible
2.04.01	146	0,84	Aucun	1	inaccessible
2.04.02	146	0,60	Aucun	1	inaccessible
2.04.03	148	0,95	Aucun	1	inaccessible
2.04.04	149	2,33	Aucun	1	partie sud inaccessible; inventoriée à 50%
Total		44,27		17	

Complexe RO-3

Zones	PK (Ro- maine)	Superficie (ha)	Sites	Non-compl	Remarques
2.07.02	165	2,07	Aucun	1	Aucune
2.07.04	169	3,27	Aucun	1	Aucune
2.07.06	174	0,70	Aucun	1	Aucune
2.07.12	179	6,42	Aucun	1	Aucune
2.07.13	180	0,86	Aucun	1	Aucune
2.07.14	180	1,77	Aucun	1	Aucune
2.08.01	182	1,47	Aucun	1	Aucune
2.08.02	182	3,86	Aucun	1	Aucune
2.08.03	183	1,61	Aucun	1	Aucune
2.08.04	183	0,83	Aucun	1	Aucune
2.08.05	184	2,51	Aucun	1	Aucune
2.08.06	184	0,70	Aucun	1	Aucune
2.08.07	190	0,65	Aucun	1	Aucune
Total		26,72		13	

Complexe RO-4

Zones	PK (Romaine)	Superficie (ha)	Sites	Non-compl	Remarques
3.09.01	220	1,37	Aucun	1	Aucune
3.09.02	220	1,46	Aucun	1	Aucune
3.13.02	235	0,56	Aucun	1	Aucune
3.14.06	250	2,23	Aucun	1	Aucune
3.14.07	251	0,59	Aucun	1	Aucune
3.14.08	251	0,66	Aucun	1	Aucune
3.14.09	251	0,55	Aucun	1	Aucune
3.14.10	253	2,51	Aucun	1	Aucune
3.14.11	255	0,91	Aucun	1	Aucune
3.14.12	255	6,66	Aucun	1	Aucune
3.14.13	256	1,47	Aucun	1	Aucune
3.14.14	256	1,11	Aucun	1	Aucune
3.14.15	256	4,09	Aucun	1	Aucune
3.14.16	256	0,72	Aucun	1	Aucune
3.14.17	257	1,77	Aucun	1	Aucune
3.14.18	257	1,84	Aucun	1	Aucune
3.14.19	259	3,28	Aucun	1	Aucune
3.14.20	260	2,83	Aucun	1	Aucune
3.14.21	260	1,14	Aucun	1	Aucune
3.14.22	260	1,51	Aucun	1	Aucune
3.14.23	261	0,95	Aucun	1	Aucune
3.14.27	261	0,28	Aucun	1	Aucune
3.14.28	261	0,38	Aucun	1	Aucune
3.14.29	261	0,16	Aucun	1	Aucune
3.14.30	262	0,83	Aucun	1	Aucune
3.14.32	264	1,98	Aucun	1	Aucune
3.14.33	264	0,65	Aucun	1	Aucune
3.14.34	265	1,59	Aucun	1	Aucune
3.14.35	265	1,61	Aucun	1	Aucune
3.14.36	266	2,04	Aucun	1	Aucune
3.14.38	267	3,20	Aucun	1	Aucune
3.14.39	268	3,43	Aucun	1	Aucune
3.14.40	268	8,05	Aucun	1	Aucune
3.14.41	267	1,46	Aucun	1	Aucune
3.14.42	269	2,56	Aucun	1	Aucune
3.14.44	272	2,81	Aucun	1	Aucune
3.14.48	275	3,06	Aucun	1	Aucune
3.19.23	288	0,26	Aucun	1	Aucune
3.19.24	288	0,83	Aucun	1	Aucune
3.19.25	288	0,62	Aucun	1	Aucune
3.19.26	290	0,88	Aucun	1	Aucune
3.19.27	291	1,22	Aucun	1	Aucune
Total		76,11		42	

Tableau 6.2 Synthèse des recommandations

Zones	Km	Aménagements prévus	Sites	Recommandations
1.03.06	61	Réservoir (RO-1)	EcCt-03	Fouille du site
1.03.15	78	Fluctuations (RO-1)	Aucun	Inventorier si possible
2.02.08	115	Réservoir (RO-2)	Aucun	Inventorier si possible
2.02.09	116	Réservoir (RO-2)	EfCt-01	Compléter l'inventaire
2.03.06	135	Réservoir (RO-2)	EgCt-01	Fouille de la structure, collecte de surface
3.01.34	215	Réservoir (RO-4)	EiCw-08	Fouille du site
3.01.49	227	Réservoir (RO-4)	EiCw-09	Fouille du site
3.01.64	236	Réservoir (RO-4)	EjCw-05	Fouille du site
3.01.68	223	Réservoir (RO-4)	EiCw-10	Menacé par l'érosion, fouille prioritaire autour de S-1 et S-2
3.14.46	274	Réservoir (RO-4)	EiCw-05; EiCw-06	Fouille des sites
3.19.08	280	Réservoir (RO-4)	EiCw-09	Fouille du site
3.19.18	285	Réservoir (RO-4)	EiCw-08	Fouille du site
3.19.31	292	Aucun	EiCw-07	Fouille du site

7. Références bibliographiques

Archéotec inc. 1979. *Étude de l'utilisation des ressources du territoire de la Romaine, de la période préhistorique à la période contemporaine*. Rapport présenté à la Direction de l'environnement Hydro-Québec, Complexe de la Romaine études d'environnement. Montréal.

Archéotec inc. 1999. *Dérivation partielle de la rivière Romaine. Étude de faisabilité. Étude du potentiel archéologique. Deuxième rapport d'étape*. Rapport présenté à Unité Conception des installations et Programmes Hydro-Québec, Montréal.

Archéotec inc. 2000a. *Dérivation partielle de la rivière Romaine. Étude de faisabilité. Interventions archéologiques 1999 dans le bassin supérieur de la rivière Romaine*. Rapport de recherches présenté à Unité Conception des installations et Programmes Hydro-Québec, Montréal.

Archéotec inc. 2000b. *Dérivation partielle de la rivière Romaine. Étude de faisabilité. Interventions archéologiques 1999 dans les secteurs des aménagements à l'étude*. Rapport de recherches présenté à Unité Conception des installations et Programmes Hydro-Québec, Montréal.

Archéotec inc. 2000c. *Dérivation partielle de la rivière Romaine. Étude de faisabilité. Étude du potentiel archéologique. Cahier des cartes*. Rapport présenté à Unité Conception des installations et Programmes Hydro-Québec, Montréal.

Archéotec inc. 2002. *Projet d'aménagement hydroélectrique Romaine I. Réservoir Romaine et aires d'investigations géotechniques. Interventions archéologiques 2001*. Rapport de recherches présenté à Unité Environnement, Ingénierie, approvisionnement et construction Hydro-Québec, Montréal.

Archéotec inc. 2004. *Complexe Romaine. Aménagements hydroélectriques Romaine 1,2,3 et 4. Parcs à carburant et stations limnimétriques. Inventaire archéologique mai 2003*. Rapport présenté à Hydro-Québec, Montréal.

Banfield, A.W.F 1977. *Les mammifères du Canada*. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

Brézillon, Michel N. 1983. *La dénomination des objets de pierre taillée. Matériaux pour un vocabulaire des préhistoriens de langue française*. Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

Cerane 2000. *Aménagement hydroélectrique de Sainte-Marguerite 3. Analyse et synthèse des interventions archéologiques volume 2-annexes*. Rapport présenté à l'Administration de projet Sainte-Marguerite 3.

Chevrier, Daniel 1996. « Les premières populations humaines : 8500 à 2000 ans avant aujourd'hui ». In *Histoire de la Côte-Nord*. Sous la direction de Pierre Frenette, p 73-104. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.

Dominique, Richard 1989. *Le langage de la chasse. Récit autobiographique de Michel Grégoire, Montagnais de Natashquan*. Presse de l'Université du Québec, Sillery.

Frenette, Pierre 1996. « Une société en voie d'urbanisation ». In *Histoire de la Côte-Nord*. Sous la direction de Pierre Frenette, p 489-520. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.

Gilbert, B. Miles, Martin , Larry D. et Howard G. Savage 1981. *Avian osteology*. B. Miles Gilbert, Laramie.

Gilbert, B. Miles 1980. *Mammalian osteology*. B. Miles Gilbert, Laramie.

Mailhot, José 1996. « La marginalisation des Montagnais ». In *Histoire de la Côte-Nord*. Sous la direction de Pierre Frenette, p 321-357. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.

McCaffrey, Moira T. 1989. « L'acquisition et l'échange de matières lithiques durant la préhistoire récente : un regard vers la fosse du Labrador ». *Recherches amérindiennes au Québec* XIX (2-3), Montréal.

Piel-Desruisseaux, Jean-Luc 2002: *Outils préhistoriques, du galet taillé au bistouri d'obsidienne*. Quatrième édition. Dunod, Paris.

Pintal, Jean-Yves 2000. « La préhistoire de la région de Baie-Comeau et l'exploitation des ressources du littoral ». *Archéologiques* 14, Québec.

Samson, Gilles 1979. *Rapport de reconnaissance du territoire de chasse des Montagnais de Mingan (lacs Brûlé et rivière Romaine)*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles du Québec et au Conseil de bande de Mingan, Québec.

Tremblay, Huguette (recherche et transcription) 1977. *Journal des voyages de Louis Babel (1866-1868)*. Coll. Tekouerimat 4, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal.

Whittaker, John C. 1994. *Flintknapping. Making and understanding stone tools*. University of Texas press, Austin.